Sur le vif

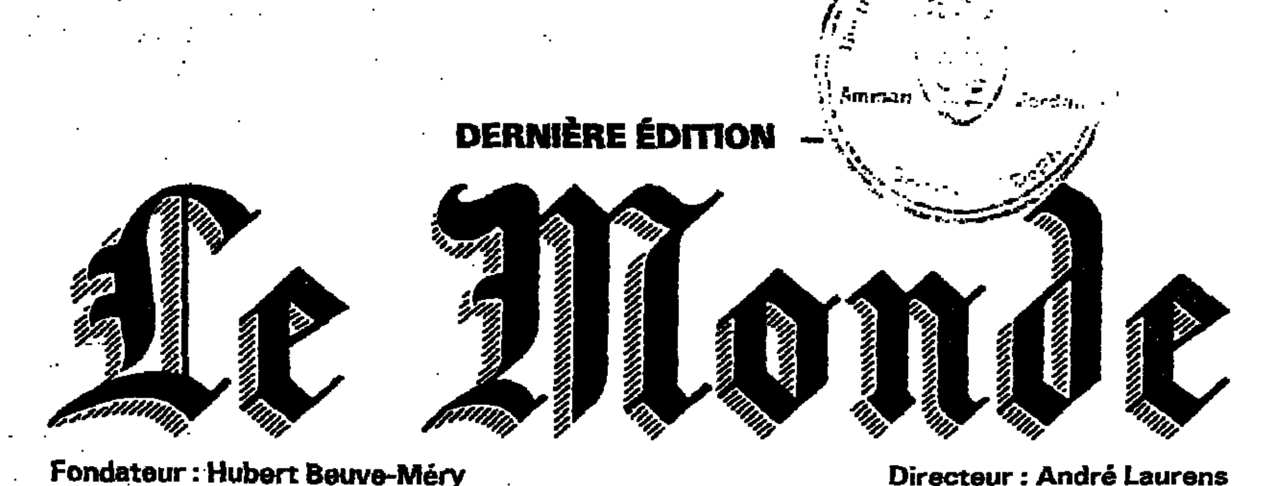
A l'aide !

CLAUDE SARRAUTE

L'inspecteur général de l'armée de l'a[…] **Henri Gimbert** est **porté disparu** dans un accident d'a[…]



DERNIÈRE ÉDITION



Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

AVEC LE SUPPLEMENT DU DIMANCHE

QUARANTIÈME ANNÉE – N° 12091 — 4,80 F — DIMANCHE 11-LUNDI 12 DÉCEMBRE 1983

5, rue des Italiens 75427 Paris Cedex 09 – Tél. : 246-72-23

Walesa couronné

Au nom de son mari, Mme Danuta Walesa a reçu, samedi 10 décembre, à Oslo, le prix Nobel de la paix.

De notre envoyé spécial

Oslo. – Les Norvégiens sont formels : jamais une cérémonie Nobel n'aura suscité autant d'intérêt, jamais un lauréat n'aura fait autant l'unanimité. Il a même été envisagé un moment d'organiser les festivités dans une autre salle que celle de l'université, qui ne peut recevoir que cinq cents personnes. L'absence des diplomates de l'Europe de l'Est, qui ont tous décliné l'invitation, ne ternira pas la fête.

Mme Danuta Walesa et son fils Bogdan, l'aîné des sept enfants de la famille, sont arrivés à Oslo vendredi. L'accueil qui leur a été réservé a été particulièrement chaleureux. L'épouse du président de Solidarité a reçu des bouquets de fleurs d'un représentant de sept syndicats norvégiens, dont celui des électriciens, qui se réjouissaient de constater que pour la première fois dans l'histoire du prix Nobel, *« un travailleur est couronné »*. Dans la soirée du 10 décembre, plusieurs milliers de personnes devaient défiler une torche à la main dans les rues d'Oslo, pour rendre hommage à Lech Walesa et à Solidarité.

M. Walesa n'est pas venu personnellement chercher son prix Nobel parce qu'il avait peur de ne plus pouvoir rentrer dans son pays. Il ne souhaitait pas non plus, même pour cette occasion exceptionnelle, *« se déguiser en pingouin »* et participer à un banquet fastueux alors que nombre de ses camarades sont encore en prison, attendant leur procès.

ALAIN DEBOVE.

(Lire la suite page 5.)

Les Palestiniens dans la nasse

M. Arafat multiplie à Tripoli les appels à l'aide et demande une « protection non symbolique » de la marine française. Athènes exige des garanties pour fournir les navires assurant l'évacuation de l'O.L.P.

De notre envoyée spéciale

Tripoli. – Dans les premières heures de ce samedi 10 décembre, des balles tirées par les batteries palestiniennes loyalistes déchirent la nuit de balafres rouges. Sur le petit port d'El-Mina, les combattants, portant des carquois débordant de lance-roquettes, s'agitent autour d'une land-rover sur laquelle sont montés des canons antiaériens. De chaque côté du port, des véhicules flambant neufs fournis par l'armée algérienne, que nous avions vus prendre position à la tombée de la nuit, sont tournés vers la mer. Les Palestiniens utilisent à tir tendu leur D.C.A. contre des « cibles » que l'obscurité dissimule. Le lieutenant-colonel Raouf, commandant du secteur, affirme que ses hommes visent des *« vedettes israéliennes »* à *« 4 ou 5 kilomètres au large »*. Partout dans la ville, les combattants s'affairent. Sur la place centrale, éclairée *a giorno*, une dizaine d'entre eux contrôlent les rares passants.

Pourtant, les soldats palestiniens, mis en état d'alerte par quelques obus qu'auraient tirés les Israéliens en début de nuit, ne donnent pas l'impression de s'attendre à une attaque imminente. De nouvelles mesures de sécurité ont été prises et la garde personnelle de M. Arafat, qui a fait une tournée de ses hommes, a été considérablement renforcée. Dans la journée de vendredi, une totale confusion a régné à Tripoli, après l'intervention de la marine israélienne la nuit précédente. Les Palestiniens n'ont pas cessé de scruter le ciel dans l'attente d'une attaque aérienne. Les avions israéliens ont survolé la ville à plusieurs reprises, mais sont demeurés invisibles, et la D.C.A. n'est pas intervenue.

On continue de s'interroger ici sur la véritable signification du raid naval israélien, qui a tué, dans la nuit de jeudi à vendredi, trois Palestiniens, trois autres étant blessés légèrement. Les dégâts sont en effet minimes, alors que, selon les témoignages recueillis sur place, les Israéliens auraient utilisé des canons de marine de 76 millimètres et des hélicoptères lance-roquettes. Les seuls résultats visibles d'un tel déploiement de moyens sont un trou d'obus dans une maison en construction, dans laquelle dormaient une dizaine de combattants, et un autre dans une usine désaffectée. Deux tentes abritant des postes de combat équipés d'armes légères et de lance-roquettes antichars ont été mitraillées par les hélicoptères. L'endroit était pourtant bien choisi, puisqu'il est situé dans un emplacement désert au nord du port de Tripoli, à environ 1 500 mètres du Q.G. de M. Arafat, au débouché du chemin traversant une orangeraie qui y mène directement.

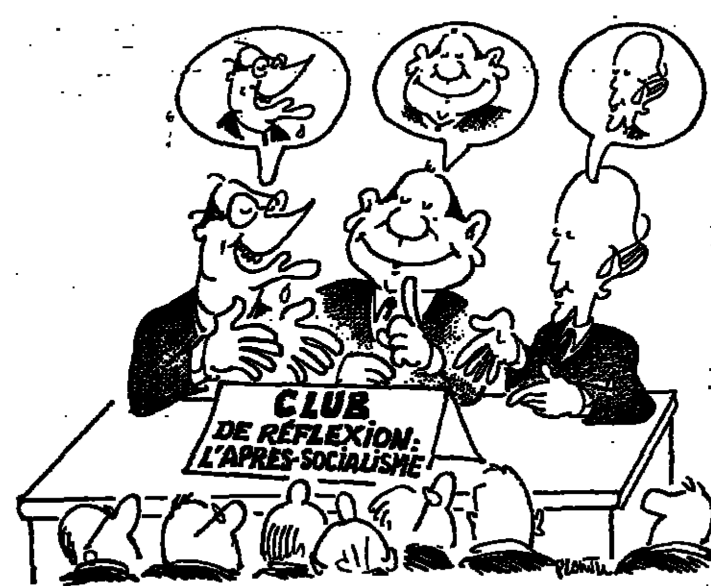
FRANÇOISE CHIPAUX.

(Lire la suite page 3.)

LES IDÉES DE L'OPPOSITION

Deux façons de « rompre » avec le socialisme

La perspective de nouveaux succès électoraux masque les divergences de la droite.



Deux élections législatives partielles, dans le Morbihan et dans le Lot (1), sept élections cantonales, trois élections municipales : l'opposition attend de ce week-end électoral qu'il confirme que, décidément, la majorité doit faire face à un phénomène de rejet.

Pour mieux nourrir celui-ci et le prolonger jusqu'à l'échéance de 1986, l'opposition a adopté, à peu de choses près, un *« langage de rupture »* avec le socialisme ; à l'instar de la gauche qui, dans l'opposition, prônait la *« rupture »* avec le capitalisme. Mais cette volonté apparemment unanime masque deux conceptions différentes de ce que doit être cette rupture. Les articles que nous venons de consacrer aux idées de l'opposition l'ont montré : dans ce débat, la frontière ne passe pas entre les partis. Elle sépare simplement les conservateurs, des réformistes qui peuvent d'ailleurs, en fonction des sujets, se retrouver de l'un ou l'autre côté.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

(1) Il s'agit de la circonscription du Morbihan, pour remplacer M. Christian Bonnet (U.D.F.) élu au Sénat, et de la circonscription du Lot, pour remplacer M. Maurice Faure, également devenu sénateur). (Lire *le Monde* des 7 et 10 décembre).

LA RÉUNION DE L'A.I.D.

Le tiers-monde ne fait plus recette

Les pays riches rechignent à augmenter leur aide aux sous-développés.

Une conférence s'est ouverte à Paris vendredi 9 décembre – elle devait se terminer ce samedi en fin d'après-midi, – au siège du bureau pour l'Europe de la Banque mondiale (et du Fonds monétaire). Les délégués des trente-trois pays donateurs de l'Association internationale de développement (A.I.D.), filiale de la Banque mondiale spécialisée dans l'aide aux pays les plus pauvres, y discutent de la « reconstitution » des ressources de cet organisme pour la période du 1er juillet 1984 au 30 juin 1987. La Banque mondiale estime que, pour soutenir l'activité de l'A.I.D. (plus de 80 % de ses prêts sont destinés à des pays ayant un revenu par tête inférieur à 410 dollars par an), il convient au minimum de prévoir 12 milliards de dollars. L'administration Reagan ne l'entend pas de cette oreille. Elle veut limiter le futur programme à 9 milliards, correspondant à une contribution américaine de 750 millions par an (945 millions actuellement). Les trente-deux autres pays sont disposés à accepter un programme de 12 milliards. D'entrée de jeu, le chef de la délégation américaine, M. Marc Leland, secrétaire adjoint au Trésor, a fait savoir qu'il ne démordrait pas de sa position.

Sur un tel sujet, il aurait sans doute été impossible de tenir un discours aussi brutal il y a quelques années. L'évolution ne s'explique pas seulement par la parcimonie. Outre l'Inde, le principal bénéficiaire des crédits de l'A.I.D., figurent des pays comme la Tanzanie ou l'Ethiopie, neutralistes ou franchement hostiles aux Etats-Unis. Finançant un programme de développement rural, l'A.I.D. aide directement les paysans éthiopiens, mais, par exemple, augmente aussi les ressources mises à la disposition du lieutenant-colonel Mengistu, qui en consacre une bonne partie à la guerre. Un tel argument a aujourd'hui son poids dans l'opinion publique. Mais l'essentiel est que l'assistance multilatérale donnée par l'A.I.D. s'est le plus souvent montrée très efficace.

(Lire page 16 l'article de PAUL FABRA.)

ENTRETIEN AVEC STOCKHAUSEN

Engendrer un monde à partir d'une formule unique

Karlheinz Stockhausen, qui est âgé de cinquante-cinq ans, est plongé depuis 1977 dans la composition de son opéra « des sept jours de la semaine », **Licht** ***(lumière), qui durera près de vingt et une heures et l'occupera pendant vingt ans. Mais si cet objectif nouveau remplit son horizon, il n'entraîne aucune coupure avec ses œuvres précédentes, bien au contraire. Stockhausen vient présenter à l'IRCAM, du 14 au 22 décembre, des réalisations déjà anciennes, et l'on verra dans l'entretien qu'il a bien voulu nous accorder, dans sa maison de Kürten, le caractère puissamment intégré de cette trajectoire, qui aboutit à un projet sans exemple, cette fantastique cosmogonie, ou « cosmosophie », dont il dévoile ici les grandes lignes.***

« Vous avez choisi pour cette semaine de l'IRCAM uniquement des œuvres électroniques vieilles de seize ou même trente ans. Pourquoi ?

– En discutant l'an passé avec les techniciens et les auditeurs, lors de *Sirius*, je me suis rendu compte que très peu avaient entendu, en tout cas dans les conditions du concert, le *Chant des adolescents*, de 1956, *Kontakte* (1960), *Mikrophonie I* (1963), *Hymnen* (1967), et encore moins mes deux *Etudes électroniques* (1953-1954). Beaucoup d'ailleurs n'étaient pas nés quand elles furent données au Domaine musical. Il m'a semblé qu'ils devraient être intéressés par la découverte de ce monde sonore très nouveau qui m'a mené jusqu'à *Sirius*.

– A l'époque de vos débuts, dans les années 50, vous avez été très marqué par Webern, dont on célèbre ces jours-ci le centenaire. Comment le considérez-vous aujourd'hui ? A votre avis, imaginait-il le développement formidable que vous avez donné à la notion de série ?

– Je ne crois pas. Webern pouvait seulement concevoir une perfection de ses procédés, mais pas du tout ce qui a été le fruit d'une explosion de la technologie. Mais je lui accorde la même importance que lorsque j'ai découvert ses œuvres, c'est-à-dire qu'il est le compositeur le plus transparent, le plus économe de l'histoire de la musique. Ce créateur de diamants est un exemple pour toujours, car, lorsqu'on est tenté par la richesse de la matière et l'exploitation de toutes ses possibilités, il est là pour rappeler que c'est seulement la limitation qui fait le maître.

Propos recueillis par JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 13.)

RENDEZ-VOUS

Lundi 12 décembre. *Manifestations pacifistes à Bonn et à Londres.*

Bruxelles : Conseil des ministres de l'économie et des finances de la C.E.E. Conseil des ministres de l'agriculture.

Lisbonne : Visite du secrétaire d'Etat américain M. George Shultz.

Mardi 13 décembre. *Strasbourg :* Réunion interparlementaire Europe-Espagne sur l'adhésion de Madrid au Marché commun.

Bruxelles : Conseil des ministres de la recherche de la C.E.E.

Mercredi 14 décembre. *Madrid :* XIe congrès du P.C. espagnol.

Athènes : Rencontre Ligue arabe - C.E.E.

Jeudi 15 décembre. *Yougoslavie :* Voyage de M. Mitterrand.

R.F.A. : La première batterie de Pershing- 2 installée récemment dévient opérationnelle.

Jamaïque : Elections générales.

Panama : Réunion du groupe de Contadora.

Vendredi 16 décembre. *Gdansk :* Commémoration – peut-être en présence de M. Lech Walesa – des émeutes de 1970.

Samedi 17 décembre. *Roumanie :* Visite du premier ministre grec, M. Papandréou.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	554 F	767 F	980 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 194 F	1 727 F	2 260 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	634 F	887 F	1 140 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	779 F	1 105 F	1 430 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

LES TARIFS DU MONDE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 60 p. ; Italie, 1 200 L ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 130 nd.

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

IL Y A CENT ANS, LA CRÉATION DE L'OKHRANA

Le petit K.G.B. du tsar

Seul un esprit bien mal tourné aurait pu s'attendre que l'U.R.S.S. commémorât, cette année, le centième anniversaire de l'Okhrana, police politique de l'ancien régime russe. Cette ingratitude flagrante peut du moins être excusée par le flou qui entoure l'acte de naissance : en fait, l'autocratie russe n'avait pas attendu l'assassinat d'Alexandre II, en 1881, par une poignée de terroristes, pour mettre sur pied une police secrète. Dès 1826, un an après la révolte des *« décembristes »*, vit le jour une *« IIIe section de la chancellerie privée de l'empereur »*, dont la fonction déclarée, soit dit en passant, était de protéger la veuve et l'orphelin.

En exposant son projet, le futur chef de cette IIIe section, le comte Benkendorf, écrit à Nicolas Ier qu'une police secrète *« est impensable : les gens honorables en seraient effrayés »*. Sa création ne saurait donc être que *« provisoire »*. Comme on sait, il n'y a que le provisoire qui dure, et le bébé policier (quarante fonctionnaires en 1856) allait devenir, sous Alexandre III, la terrible et détestée Okhrana.

L'événement passa presque inaperçu. Les mesures « provisoires » destinées à assurer la protection (*okhrana*) de l'Etat et de l'ordre public, furent accueillies par la presse avec un sang-froid et une confiance admirables. Pour le journal *Novosti*, cet arsenal de l'arbitraire est un *« grand pas en avant, car il libérait la société de toute tâche de police, lui assignant exclusivement des tâches d'édification »*.

Encore modeste dans ses débuts, l'Okhrana, puisque tel est le nom qui lui fut universellement attribué, commence par prendre ses quartiers à Saint-Pétersbourg, Moscou et, bien sûr, Varsovie. Grossie par la vague terroriste de 1902, par la révolution de 1905 et enfin par une croissance naturelle vigoureuse en terrain fertile, elle devient, à la veille de la Grande-Guerre, une machine imposante pour l'époque, avec ses vingt-six sections locales, ses quinze mille employés et son puissant réseau d'indicateurs.

Cinq cent mille fiches

La curiosité toute naturelle du public et des révolutionnaires à l'égard de l'Okhrana trouve peu d'aliments pour se satisfaire, hormis des informations qui filtrent, çà et là, grâce à quelques transfuges venus se confesser auprès de V. Bourtsev, vieux révolutionnaire solitaire, spécialisé dans la chasse aux indicateurs. Mais lorsque éclate la révolution de février 1917, c'est une belle ruée vers l'Okhrana, dont une commission d'enquête, créée en toute hâte, s'applique à faire parler les anciens chefs. Plus tard, ceux d'entre eux qui survécurent à l'avènement des bolcheviks, rivaliseront dans la publication de leurs mémoires, souvent croustillants. Et puis il y avait les archives, dont une grande partie avaient évidemment été brûlées, mais dont les premiers explorateurs, tel l'écrivain Mikhaïl Ossorguine, surent extraire de jolies perles.

Aujourd'hui, nous avons une image assez précise du fonctionnement de l'Okhrana. Solide réseau de filatures, usage systématique d'énormes fichiers (quelques cinq cent mille fiches en 1917), « cabinets noirs » interceptant le courrier dans toutes les villes de l'empire, avec l'aimable concours des postes, contrôles aux frontières (seule ombre au tableau, *« l'impression déplorable produite sur les étrangers »*, comme le note un général dans ses souvenirs), rien ne manque à la panoplie, et surtout pas la cohorte d'agents secrets (cinq mille ou dix mille en 1914 ?) chargés d'« éclairer » le pouvoir.

L'ensemble frappe par son sérieux. Les fiches signalétiques sont établies suivant les normes de Bertillon, père de l'anthropométrie. A partir de 1908, des fiches de couleurs différentes sont assignées à chaque parti : rouges pour les socialistes-révolutionnaires (S.R.), bleues pour les sociaux-démocrates, jaunes pour les étudiants. Des organigrammes reconstituent la vie intérieure des organisations surveillées et les cercles de relations des personnalités. Les lettres « utiles » sont recopiées, photographiées, réécrites, décodées par des spécialistes, parfois des génies du décryptage. Des fichiers recensent les noms des places ou des hôtels de l'empire, pour aider aux recherches.



Caricature antitsariste (1905).
De gauche à droite :
les détenus :
les gouverneurs généraux,
les policiers,
les libres citoyens.

Un matériel aussi perfectionné exige des collaborateurs de bon niveau. Des écoles se chargent d'en former. Là où elles font défaut, on apprend sur le tas. Un colonel raconte dans ses Mémoires comment, pour *« élever le prestige »* d'un indicateur social-démocrate, il fut obligé de lui donner des leçons particulières de marxisme, textes à l'appui, tandis que le malheureux imbécile, suant à grosses gouttes, s'efforçait d'assimiler quelque thèse éculée, pour défendre ensuite la ligne juste et pourfendre les déviants...

Un tel effort porte ses fruits. Année 1907 : six mille cinq cents arrestations politiques, quarante-cinq saisies d'imprimeries clandestines, quatorze laboratoires d'explosifs découverts, cent trente-neuf groupes d'opposition (dont onze groupes terroristes) « liquidés ». Le terrorisme (« Narodnaya Volia », puis l'organisation de combat S.R.) subit des revers peut-être décisifs. La révolution de 1905 elle-même échoua-t-elle, comme s'en vantèrent certains policiers (1), par suite de l'action de l'Okhrana ? Sans prétendre qu'elle fut décisive, comment nier que quelques centaines ou milliers d'arrestations opérées à bon escient aient pu peser sur le cours des événements ?

Mesquinerie et clairvoyance

Face à ces succès, on eut beau jeu d'étaler les absurdités du système. Le souci de posséder un « dossier » impeccable pouvait conduire à prendre le moyen pour la fin. Un chef de l'Okhrana découvre ainsi, au cours d'une inspection, que la police de Penza ne fait rien pour démanteler un groupe révolutionnaire, bien que sachant tout sur son compte : il manque encore quelques touches pour parfaire le tableau, dont le chef local ne veut pas altérer la beauté par des arrestations.

Plus que ces manifestations de zèle administratif, on s'attache, au cours des combats d'arrière-garde de 1917, à stigmatiser les turpitudes de l'Okhrana, depuis l'infiltration des espions, dont on s'indigne, paradoxe cocasse, qu'ils fassent de la propagande antitsariste, jusqu'à l'organisation de pogromes (le chef de l'Okhrana Ratchkovski ne fut-il pas soupçonné d'avoir été l'auteur des fameux *Protocoles des sages de Sion ?*). On étala aussi au grand jour les intrigues de basse police qui marquèrent les ascensions et les chutes des différents chefs, surtout après l'assassinat du premier ministre Stolypine, en 1911, dans lequel on vit encore, à tort ou à raison, la main invisible de l'Okhrana. Les chefs n'étaient pas tendres entre eux. Devant la commission d'enquête de 1917, ils s'accusèrent ainsi d'avoir monté des imprimeries clandestines à la seule fin de les saisir et de récolter une prime...

A côté de ces mesquineries, certains policiers font preuve de vues clairvoyantes et de grands desseins, tel Zoubatov, l'un de ces fonctionnaires éclairés pour lesquels le progrès et les réformes passent par l'État russe, qu'il rêve sous la forme d'une monarchie sociale à la Bismarck, teintée de slavophilie. Pour réaliser ce programme ambitieux, Zoubatov entend utiliser la police, arme puissante et souple s'il en fut. Il entreprend de faire accepter au gouvernement et aux patrons des syndicats ouvriers qui *« couperaient l'herbe sous le pied des révolutionnaires »* et conféreraient véritablement à l'autocratie le rôle d'arbitre entre les classes. On sait le succès initial de ces « syndicats-grande-maison » qui connurent cinq années d'existence et organisèrent même des grèves, avant de tomber en disgrâce en 1903 et de sombrer définitivement avec le *« dimanche rouge »* de janvier 1905, auquel ils fournirent bien malgré eux un prodrome (2).

Splendide ou misérable, l'Okhrana atteint l'apogée de sa vigueur après la révolution de 1905. Sa puissance éclate lorsque nous voyons Stolypine consulter quotidiennement un Guerassimov, chef de la police secrète, voire même, aux dires de certains, l'agent double Azef en personne. La pression révolutionnaire et terroriste pousse l'Okhrana sur des voies beaucoup plus directes que celles, traditionnelles, de la bureaucratie.

Car l'Okhrana ne peut être pensée sans le mouvement révolutionnaire, surtout dans sa composante terroriste, qui fut sa justification et, dans une certaine mesure, son jumeau antagoniste. La croissance même de cette police n'était-elle pas, aux yeux des terroristes populistes, la preuve de leur succès ? *« Trois ou quatre assassinats réussis,* écrivent-ils triomphalement en 1879, *ont obligé le gouvernement à gonfler les rangs de sa police secrète ».* La fascination mutuelle est si grande que les méthodes clandestines des uns et des autres sont étudiées et copiées, la même terminologie adoptée. Bien entendu, l'infiltration systématique favorise cette étrange parenté.

Traîtres et « énigmes »

A partir du tournant du siècle, l'Okhrana met un point d'honneur à disposer d'indicateurs dans toutes les organisations d'opposition, même au plus bas échelon. Il arrive qu'un comité local du parti S.R. ou social-démocrate soit composé à 50 % et plus d'*« agents intérieurs »*. Pistés inlassablement par Bortsev, déjà cité, qui possède lui aussi son réseau d'indicateurs au sein de l'Okhrana, quelques grands noms finissent par émerger du marais anonyme : Degaev, qui livre cent quarante membres de Narodnaya Volia et qui, démasqué, se fait pardonner en tuant le chef de l'Okhrana de la capitale, en 1883 ; le grand et mégalomane Azef, chef des terroristes S.R., dont le tableau de chasse, côté terroriste, comptait *les assassinats de Plehve, ministre* de l'intérieur, et de l'oncle de Nicolas II, et aussi, côté policier, quantité d'arrestations et d'attentats prévenus ; Malinovski, favori de Lénine, et quelques autres.

Autant de traîtres, autant, comme on disait, d'« énigmes psychologiques » qui, complaisamment disséquées par l'opinion médusée, posent, dans une tradition bien russe, un problème d'identité : qui est qui et pour qui ? Lorsque, le jour du « dimanche rouge », le pope Gapone conduit la foule au massacre, il sait d'avance que le sang coulera. Provocateur ? Non, révolutionnaire qui veut tuer l'image du tsar. Plus tard, lorsqu'il sera vraiment passé à la police, il proposera à son ami Rutenberg de livrer quelques terroristes S.R., moyennant finances. *« Mais ils seront pendus ! »*, se récrie l'autre. *« On ne fait pas d'omelette sans casser les œufs,* répond Gapone. *N'as-tu pas envoyé Kalisev* (l'assassin du grand-duc Serge) *à la mort ? ».*

Prise à son propre jeu, l'Okhrana se mêle de théorie et de tactique révolutionnaires. Elle soutient ainsi les léninistes dans leur œuvre de scission du parti social-démocrate. L'ascension de Malinovski s'explique en partie ainsi, l'Okhrana prenant soin d'écarter, au moyen de quelques arrestations judicieuses, les obstacles qui pouvaient se dresser sur sa route. Elu à la Douma grâce aux efforts conjugués de Lénine (savait-il, comme le croient certains historiens ?) et de l'Okhrana (coût de la campagne électorale : 14 500 roubles), il est félicité par Kroupskaïa, l'épouse de Lénine, et... par son « patron ». Mais les discours brillants qu'il prononce à l'Assemblée (préparés par Lénine et par le chef policier) lui tournent la tête, à telle enseigne qu'en octobre 1913 il entreprend de vilipender les *« provocations »* de l'Okhrana du haut de la tribune, ce qui n'était guère prévu au programme. *Exit* Malinovski. Mais Lénine, dressant le bilan, dira que cet agent aura rendu plus de services à la révolution qu'à l'Okhrana.

A la limite, les rôles deviennent interchangeables. En mars 1914, une curieuse rencontre au sommet met en présence un délégué menchevik et un bolchevik. Puis tous deux, agents de l'Okhrana, envoient dûment leur rapport sans savoir qu'ils ont eu affaire à un « collègue ».

Révolutionnaires passant à la police avec le noble dessein de servir la révolution, anciens chefs policiers livrant des agents aux révolutionnaires afin de se venger de leurs collègues, ce jeu infini de miroirs finit par pervertir le sens des choses. Terrorisme, Okhrana, trahison, tel est le sujet de *Sous les yeux de l'Occident*, où Joseph Conrad dresse un tableau étonnant de *« ces gens aveuglés par la folie et l'illusion, esclaves eux-mêmes du mensonge »*.

Pas de torture

Détruite, raillée en 1917, l'Okhrana n'a-t-elle rien légué ? Si on la compare, ce qui s'impose, à la Tchéka soviétique, les comptes seront vite faits. Créée six semaines après la prise du pouvoir bolchevique (en fait, dès le lendemain, sous une forme embryonnaire), la Tchéka compte déjà 37 000 membres en janvier 1919, quelque 140 000 en 1921 (contre 15 000 okhranniks, rappelons-le), et 365 tchékas de district (3).

La nouvelle créature (ou la *« grande faute de Lénine »*, selon Victor Serge, mais tel n'est pas l'avis de tous) emploie peu de vétérans de la police, qu'elle s'applique plutôt à exterminer (sinon pour les utiliser contre les S.R.). Elle pratique *grosso modo* la même terminologie et des méthodes plus diversifiées, puisque la torture, par exemple, inconnue sous l'Okhrana, est attestée dès 1918. La provocation au sens strict, rare sous l'ancien régime, apparaît la même année avec *« l'affaire Bruce Lockhart »*, pour fleurir au cours des années 20 et 30. A l'étranger, l'Okhrana avait constitué un réseau redouté, dont des archives, conservées à Stanford, ont servi à une étude récente de Michael Confino sur Kropotkine et l'Okhrana (4). Cette machine, assez embarrassante (et parfois utile) pour les gouvernements occidentaux, apparaît puérile au regard de la *« Komintern connection »*.

Mais c'est surtout par l'étendue de ses prérogatives que la Tchéka dame le pion à son ancêtre immédiat. Tour à tour policier, soldat, juge d'instruction, juge, bourreau, geôlier, éducateur, protecteur de l'enfance, manager, responsable culturel et directeur de recherches scientifiques, elle a, au cours de sa croissance irrésistible, exploré tous les domaines de la vie sociale.

Surnommée *« le bouclier et le glaive de la révolution »* par le nouveau régime, la Tchéka a bien mérité ce nom : « bouclier » occulte dans la tradition policière et « glaive » sanguinaire héritier du terrorisme qu'elle érigea en méthode de gouvernement, elle réalisa, très dialectiquement, l'unité de ces contraires qui n'avaient cessé, sous l'ancien régime, de se contempler dans leurs miroirs déformants.

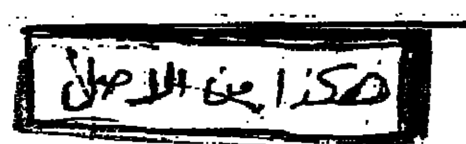
WLADIMIR BERELOWITCH.

(1) Général Guerassimov, *Tsarisme et Terrorisme*. Plon, 1934.

(2) Dimitry Pospielovsky, *Russian Police Trade-Unionism*. Londres, 1971.

(3) George Leggett, *The Chéka*. Oxford, 1981.

(4) Dans *les Cahiers du monde russe et soviétique*, janvier-juin 1983.



LES OBSTACLES A UNE ÉVACUATION DE TRIPOLI PAR L'O.L.P.

Jérusalem : un simple coup de semonce

De notre correspondant

Jérusalem. – L'attaque lancée aux premières heures de vendredi par la marine israélienne contre des positions palestiniennes près de Tripoli ne visait pas à empêcher M. Arafat et ses partisans de quitter le Liban. Elle ne constituait pas non plus un acte de représailles en réponse à l'attentat du 6 décembre à Jérusalem, mais une opération « préventive » conformément à une position constante qui consiste à « *frapper les terroristes partout où ils se trouvent* ». Il ne s'agissait pas, assure-t-on ici, d'un prélude à une opération d'envergure contre les loyalistes de l'O.L.P., mais d'un coup de semonce destiné à leur faire comprendre qu'Israël est en mesure de les neutraliser où qu'ils soient. Jérusalem a démenti avoir depuis lors lancé une deuxième attaque. « *Ce qui nous importe*, soulignait vendredi un haut fonctionnaire, *c'est non seulement que l'O.L.P. perde sa base territoriale, ce qui arrivera lorsqu'elle quittera le Liban, mais aussi qu'elle soit privée de sa capacité opérationnelle* ».

Le sentiment prévaut ici que le gouvernement israélien ayant clairement pris date en condamnant le parrainage accordé par l'ONU au départ de l'O.L.P. de Tripoli n'ira pas au-delà et se gardera de provoquer délibérément les pays occidentaux associés à l'opération d'évacuation. La situation au Liban et le sort de l'O.L.P. seront au centre des entretiens qu'aura la semaine prochaine, à Paris, le vice-premier ministre israélien, M. David Lévy. Celui-ci doit être reçu mercredi 14 décembre par M. Mitterrand, qui s'est entretenu le vendredi 9 décembre à Paris avec M. Menahem Savidor, président de la Knesset.

L'attentat du mardi 6 décembre à Jérusalem a fait une cinquième victime : une adolescente de seize ans, Edi Pollack, dont la sœur cadette avait été tuée sur le coup.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Les Palestiniens dans la nasse

(Suite de la première page.)

Chacun s'accorde ici à reconnaître que ce raid bien peu efficace n'est pas « *dans la manière israélienne* ». S'agissait-il surtout d'une opération de politique intérieure ou d'un « avertissement » à l'ONU ? Il a du moins provoqué deux réactions nouvelles chez les officiels palestiniens, visiblement satisfaits de démontrer qu'ils restaient les vrais et seuls adversaires d'Israël. D'autre part, M. Yasser Arafat a profité de l'attaque pour lancer un appel à « *nos frères syriens pour qu'ils coopèrent avec nous contre l'agression israélienne. J'espère que cet appel trouvera une réponse positive* », a-t-il dit. Son adjoint, Abou Jihad et M. Abdel Rahman, porte-parole de l'organisation, ont, pour la première fois, donné des explications sur l'attentat revendiqué par l'O.L.P. qui avait fait quatre morts à Jérusalem. Les deux hommes ont, tour à tour, insisté sur le fait que l'O.L.P. visait un autobus militaire et non pas civil. « *Il est clair que cet attentat n'était pas organisé contre une cible civile. L'O.L.P. n'attaque pas les civils*, a notamment déclaré Abou Jihad. *Peut-être y a-t-il eu erreur. Dans le communiqué que nous avons publié une demi-heure après l'opération, nous avons dit que c'était un bus militaire. Notre responsabilité ne couvre qu'une opération contre un bus militaire. Je répète que nous n'attaquons pas de cibles civiles. Mais à la guerre, on ne fait pas toujours ce qu'on veut. Les Israéliens ont tué des civils dans les camps palestiniens. Nous, nous tirons sur les soldats qui tuent notre peuple et occupent notre pays.* »

« *Je suis désolé pour la mort de ces civils comme pour celle des civils palestiniens qui sont tués tous les jours* », avoue, pour sa part, M. Rahman.

« *Cette attaque n'affectera pas notre programme de départ* », a alors précisé Abou Jihad. « *Nous nous contentons de constater que les Israéliens nous assiègent sur mer, et la Syrie sur terre.* »

En fait, personne ne sait plus très bien ici quand et comment pourront partir les combattants palestiniens. M. Rachid Karamé n'est pas arrivé, vendredi soir, dans sa ville de Tripoli, où il devait rapporter des réponses aux demandes de garanties de M. Arafat sur l'avenir des camps de Baddaoui et de Nahr-el-Bared, et des précisions quant à la sécurité en mer des combattants de l'O.L.P.

Du côté palestinien, M. Abdel Rahman a affirmé que la France et l'Italie avaient, d'ores et déjà, donné leur accord pour fournir une escorte militaire aux navires grecs qui doivent évacuer les palestiniens. Il a même précisé que l'O.L.P. avait envoyé un message au gouvernement français pour lui demander « *d'accroître le nombre* » de ses navires engagés dans l'opération, « *leur protection ne devant pas être seulement symbolique* », et un autre message à l'ONU pour la presser « *d'honorer ses engagements* » (1).

Bien que les officiels palestiniens continuent d'affirmer que leur départ pourrait intervenir « *dans trois ou quatre jours* », personne ne se hasarderait à en prévoir la date, d'autant que l'incertitude règne toujours quant à une nouvelle intervention israélienne.

Quoi qu'il en soit, Tripoli a vécu une journée de vendredi calme. Seuls, les quartiers nord de la ville, où les milices islamiques prédominent, étaient déserts et les magasins fermés pour permettre aux fidèles d'aller à la mosquée. Ce samedi matin, le calme est revenu après l'agitation de la nuit, au cours de laquelle, selon le lieutenant-colonel Raouf, les Israéliens auraient « *de nouveau tenté de débarquer* ». Les pêcheurs ont repris leur place sur les jetées du port. Mais, qu'elle ait ou non ouvert le feu, la marine israélienne semble bien avoir imposé un blocus au large de Tripoli.

FRANÇOISE CHIPAUX.

(1) Paris assurait, ce samedi en fin de matinée, n'avoir encore pris aucune décision à propos des demandes de protection de M. Arafat.

ATHÈNES DEMANDE DES « GARANTIES FORMELLES » POUR SES NAVIRES

Athènes a demandé, vendredi soir 9 décembre, des « *garanties formelles* » aux quatre pays composant la Force multinationale au Liban (Etats-Unis, France, Italie, Grande-Bretagne) pour que soit assurée la sécurité de l'évacuation des loyalistes palestiniens de Tripoli (Liban-Nord), a déclaré le porte-parole officiel grec.

A Paris, le porte-parole du gouvernement, M. Max Gallo, a déclaré le même jour qu'au Liban, pour l'instant, « *la France soutient l'initiative de l'O.N.U. pour l'évacuation des Palestiniens de Tripoli et n'est concernée que par le soutien de cette initiative* ». M. Max Gallo a condamné, au nom du gouvernement, l'attentat du 6 décembre de Jérusalem « *acte odieux et criminel* » et a « *condamné, par là même, ceux qui l'ont revendiqué* ».

Les Nations unies célèbrent le trente-cinquième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme

Les Nations unies ont célébré, vendredi 9 décembre, le trente-cinquième anniversaire de l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme en consacrant une séance spéciale de l'Assemblée générale à ces questions. Cette séance a donné lieu à de vifs affrontements verbaux. Le délégué soviétique, M. Oleg Troyanovsky, a en particulier qualifié de « *fabrications calomniatrices* » les accusations portées contre l'U.R.S.S., d'autres régimes de l'Est, ainsi que Cuba, au sujet du traitement réservé aux dissidents dans ces pays et de la suppression des libertés fondamentales que l'on y constate.

A Washington, le président Reagan a dénoncé vendredi les violations des droits de l'homme commises en Union soviétique, en Pologne, en Afrique du Sud et au Salvador. « *Il est particulièrement malheureux*, a-t-il souligné, *que Lech Valesa estime ne pas pouvoir quitter son pays pour recevoir le prix Nobel de la paix, parce qu'il n'est pas sûr d'être autorisé à rentrer chez lui.* » M. Reagan a, en outre, proclamé l'ouverture, ce samedi, d'une « *semaine des droits de l'homme* ».

A Genève, Mme Nicole Questiaux, ancien ministre français, a prononcé, vendredi après-midi, un long discours sur le thème des droits de l'homme, à l'invitation des Nations unies. Elle a notamment déclaré : « *La Déclaration universelle a trouvé, à travers les années, une légitimité qui n'était pas seulement celle qu'avaient envisagée ses initiateurs. Certes, ceux-ci avaient eu l'intelligence et la culture qui leur ont permis d'évoquer l'universel sans être trop prisonniers de leur propre vision du monde. Mais leur déclaration est en fait surgie de son cadre ; elle a servi parfois à retourner contre les civilisations riches et dominantes – je veux parler de celles qui s'appuyent sur le monde industrialisé – les principes auxquels elle donnait valeur universelle.* »

Mme Questiaux a ajouté : « *Tout ce travail, pendant trente-cinq ans, à quoi a-t-il servi ? Le monde crie. L'on a torturé dans des pays de juristes. La piraterie existe. L'on va en prison pour avoir simplement défendu son travail ou son salaire, ou pour être solidaire. Ce monde qui sait si bien compter ne sait pas le prix d'un bol de riz ou d'une assiette de mil. Et tant que la guerre est chez les autres, on la dit petite, ou circonscrite, ou localisée et on la regarde sur sa télévision. (...) De façon empirique, imparfaite, inégale, on peut arriver, en matière de violations des droits de l'homme, à savoir la vérité. Et ces droits sont faits de telle façon que l'on peut s'en servir* », a cependant estimé l'ancien ministre.

LE LIBYEN ET LES « JUIFS PORNOGRAPHES »

Le représentant de la Libye à New-York, M. Ali Triki, a déclaré, jeudi 8 décembre, devant les Nations unies, que les propriétaires de magasins pornographiques new-yorkais étaient « *des juifs exploitant le peuple américain* ». Le représentant d'Israël, M. Yehouda Blum, a répliqué qu'il ne chercherait pas « *à mettre en doute les compétences* » de son collègue libyen « *en matière pornographique* » et a rappelé qu'il avait écrit au secrétaire général de l'O.N.U. pour se plaindre que des déclarations de ce genre puissent être admises dans l'enceinte de l'organisation. De leurs bancs, MM. Triki et Blum ont ensuite échangé de vifs propos pendant plusieurs minutes, cherchant à s'interrompre mutuellement. – *(A.F.P.)*

RÉUNI A BRUXELLES

Le Conseil atlantique a mis l'accent sur la nécessité de rouvrir le dialogue Est-Ouest

De notre correspondant

Bruxelles. – Contrairement à ce que certains avaient prédit, le Conseil atlantique, qui s'est achevé vendredi 10 décembre, n'a pas été une session de crise. La rupture des négociations de Genève sur les euromissiles et la suspension de celles sur les armes stratégiques n'ont nullement été dramatisées.

Pour la première fois, le Conseil atlantique n'a pas seulement terminé ses travaux en publiant un long communiqué parfaitement illisible pour le grand public : à l'initiative du ministre ouest-allemand des affaires étrangères, M. Genscher, il en a aussi préparé un résumé intitulé, de façon peut-être un peu pompeuse, « déclaration de Bruxelles ». Ce texte reprend les thèmes traditionnels de l'alliance en faveur de l'équilibre des forces entre l'Est et l'Ouest, et réaffirme que l'Occident ne recherche aucune supériorité sur les forces du bloc soviétique, mais qu'il ne tolérera pas non plus « *la supériorité des autres* ».

D'une façon plus précise, à propos des euromissiles, la déclaration rappelle que leur déploiement peut être « *arrêté ou inversé selon les résultats concrets obtenus à la table de négociations* ». Dans l'immédiat, bien des espoirs sont fondés sur la conférence de Stockholm, qui doit se réunir à partir du 17 janvier. Tout le monde a finalement suivi la suggestion de M. Cheysson, souhaitant que cette rencontre se tienne au niveau des ministres des affaires étrangères. Ce serait là une occasion, pour M. Gromyko, d'être lui aussi présent à Stockholm, et de rencontrer ainsi le secrétaire d'Etat américain, M. Shultz, ainsi que les autres chefs de la diplomatie occidentale. Du côté français, on se félicite de ce développement, puisque la réunion de la conférence européenne sur le désarmement (C.D.E.) résulte d'une initiative de Paris. La déclaration de Bruxelles formule l'espoir que la rencontre dans la capitale suédoise permettra de rétablir avec l'Est « *un dialogue politique large et ouvert* ».

Loin d'annoncer une période de « représailles » à l'égard du bloc soviétique, la session du Conseil Atlantique est donc plutôt celle de la « main tendue » à l'U.R.S.S. pour l'inviter à reprendre les négociations Est-Ouest à tous les niveaux. Le ministre belge des affaires étrangères a fait accepter une proposition selon laquelle le Conseil des ambassadeurs auprès de l'OTAN sera élargi grâce à la participation de hauts fonctionnaires venus des diverses capitales, afin d'étudier les meilleurs moyens de remettre en marche la coopération diplomatique entre les deux grands.

Le secrétaire d'État américain, M. Shultz, a déclaré que les moyens de communication ne faisaient nullement défaut entre Moscou et Washington. Il a précisé aussi que, selon les informations dont on dispose du côté américain, la direction soviétique continue de fonctionner comme avant, et, qu'en dépit de sa maladie, M. Andropov « *est toujours le patron* ».

JEAN WETZ.

M. Fiterman a renouvelé à Moscou l'accord de coopération franco-soviétique dans le domaine des transports

De notre envoyé spécial

Moscou. – M. Charles Fiterman devait regagner Paris ce samedi 10 décembre en fin d'après-midi après une visite de cinq jours en U.R.S.S. Il a tenu à préciser, vendredi, au cours d'une conférence de presse réunie à l'ambassade de France, qu'il avait fait ce séjour en tant que ministre des transports, et non comme membre du bureau politique du parti communiste français.

Le ministre des transports était visiblement satisfait de son séjour. A bon droit : l'entreprise était semée d'embûches, que M. Fiterman a su éviter en s'en tenant à deux principes, la solidarité gouvernementale et le caractère « *technico-économique* » de sa visite. Une question des journalistes sur le déploiement des missiles de l'OTAN était inévitable. Le ministre s'est référé à « *l'attitude de la France, exprimée à maintes reprises par le président de la République* ». « *Sans sous-estimer la complexité de la situation et l'aggravation des tensions, j'ai pu constater que le dialogue existe entre les deux pays, et que le climat de ce dialogue est bon* », a déclaré M. Fiterman. Il a estimé que « *les Soviétiques sont très préoccupés par les euromissiles, mais qu'ils ont perçu la volonté et la capacité de la France de jouer, comme le dit le président de la République,* « *un rôle utile* » *pour ranimer le dialogue Est-Ouest* » (1).

M. Fiterman était arrivé le 5 décembre. Le ministre des transports avait un léger retard dû à l'étrange attitude d'un voyageur qui, au départ de Paris, s'était trompé d'avion et qu'il avait fallu faire descendre au dernier moment. Mais ce n'est pas seulement à ce retard là que faisait allusion M. Konarev, ministre des chemins de fer soviétiques, qui accueillait M. Fiterman à l'aéroport, lorsqu'il s'est écrié en riant : « *Mieux vaut tard que jamais.* » M. Fiterman devait en effet se rendre en U.R.S.S. en juillet dernier, et cette visite avait été annulée au dernier moment (*le Monde* du 14 juillet). « *En tout cas, ce n'est pas trop tard* », a répondu, souriant lui aussi, son visiteur français. Celui-ci s'est expliqué une nouvelle fois sur le report de ce voyage. Les « *difficultés* » qui l'ont retardé étaient dues « *à son emploi du temps personnel* », et non à un quelconque problème dans les relations franco-soviétiques. On avait avancé en juillet d'autres hypothèses, notamment celle selon laquelle M. Mitterrand n'aurait pas souhaité voir un membre du gouvernement, communiste de surcroît, être reçu à Moscou au moment où M. Marchais s'y trouvait lui-même.

M. Fiterman a donc pu se rendre enfin à Moscou pour signer avec M. Gromyko le renouvellement de l'accord de coopération entre la France et l'U.R.S.S. et ratifié en 1978. Cet accord, d'une durée de cinq ans, venait à expiration cette année. Il comporte des clauses très générales sur l'échange d'informations et d'experts. La société française Alsthom espère, de son côté, pouvoir emporter un marché d'une centaine de locomotives de très forte puissance (6 400 chevaux) au coût unitaire de 25 millions de francs. Ces engins seraient destinés à la ligne BAM (Baïkal-Amour-Magistral), qui doit doubler une partie du parcours asiatique du transibérien.

M. Fiterman s'est voulu prudent à ce sujet, faisant remarquer qu'il ne lui « *appartenait pas de signer des contrats* » et qu'il fallait « *se méfier des annonces spectaculaires* ». D'autres projets de coopération existent dans le domaine de l'informatisation, encore balbutiante, du réseau ferroviaire soviétique. M. Gromyko a indiqué à M. Fiterman qu'il avait informé M. Youri Andropov – par téléphone – du renouvellement de l'accord de coopération entre les deux pays dans le domaine des transports et que ce dernier s'en félicitait. Cette nouvelle est destinée à confirmer les informations selon lesquelles le président soviétique a repris ses activités.

DOMINIQUE DHOMBRES.

(1) L'agence Tass a cependant, vendredi 9 décembre, très vivement pris à partie M. Claude Cheysson au sujet des propos qu'il avait tenus la veille devant le Conseil atlantique réuni à Bruxelles (*le Monde* du 10 décembre) et qu'elle a accusé de se montrer « *plus reaganiste que Reagan* » et de « *faire délibérément litière de la proposition claire et nette de l'Union soviétique* » en matière de contrôle des armements. L'agnece soviétique parle, en outre, de « *la position non constructive de la France* » dans la controverse sue les euromissiles. – *(N.D.L.R.)*

Les moignons de Khartoum

Le régime du maréchal Nemeiry a célébré à sa manière, vendredi 9 décembre, à Khartoum, le trente-cinquième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, dont le Soudan est, paraît-il, signataire : deux jeunes gens de vingt ans, Mohamed Fodil et Mohamed Hamid, voleurs de voiture, en ont fait les frais. L'article 5 de la Déclaration dispose : « *Nul ne sera soumis à des peines ou traitement cruels, inhumains ou dégradants.* »

En application « *intégrale* » et « *à la lettre* » de la loi islamique décrétée en septembre par le président Nemeiry, les deux condamnés se sont vu amputer au couteau de la main droite par deux soldats qui avaient suivi... « *un stage de formation de quatre jours à l'hôpital de Khartoum* ». L'un des exécutants a déclaré, selon l'*A.F.P.*, être « *honoré* » d'avoir rempli son « *devoir islamique* » et être prêt à recommencer. C'était la première fois depuis un siècle qu'une telle « *cérémonie* » se déroulait au Soudan. Les non-musulmans n'ont pas été admis à y assister.

Au cours de la tournée qu'il vient d'accomplir en Occident et notamment en France, le maréchal-président avait, dit-on, été sollicité à maintes reprises de ne pas appliquer le droit islamique dans ses dispositions contraires à la dignité humaine. Le mot que le Coran emploie le plus souvent pour désigner Dieu, n'est-il pas « *le Miséricordieux ?* » Mais M. Nemeiry n'est qu'un homme...

J.-P. P.-H.

Étranger

Argentine

M. Mauroy annonce une relance de la coopération française dans tous les domaines

Buenos-Aires *(A.F.P.)*. – M. Mauroy a déclaré, vendredi 9 décembre, à son arrivée à Buenos-Aires, que « *la France est prête à relancer, dans tous les domaines, une grande politique de coopération avec l'Argentine en matière économique, mais aussi culturelle et scientifique* ».

Le chef du gouvernement français a précisé que sa présence « *en ce moment exceptionnel* » témoigne de l'intérêt de la France pour le retour de la démocratie en Argentine. « *Le gouvernement français et le peuple de France seront encore à vos côtés dès demain, lorsqu'il vous faudra consolider cette réalité démocratique. Ils seront à vos côtés pour vous aider à reconstruire votre économie* », a-t-il dit.

Evoquant la situation économique « *préoccupante* » de l'Argentine, il a affirmé que la France « *est décidée à prendre une position particulièrement ouverte* » concernant les négociations internationales qui vont avoir lieu tant avec le Fonds monétaire international que devant le Club de Paris.

M. Mauroy a indiqué que « *la France est disposée à mettre en place les instruments d'une coopération économique spécifique* ». Des actions communes dans les secteurs scientifique, technique et culturel sont également envisagées, notamment pour la formation des cadres civils argentins.

M. Mauroy a ajouté : « *Mais nous n'oublions pas, en ce jour, les absents, les disparus, et si nous sommes heureux de retrouver ceux de nos compatriotes qui ont été libérés, nous avons une pensée émue pour ceux qui n'ont pu être retrouvés.* »

● *Le comité des ministres du Conseil de l'Europe* a salué, vendredi 9 décembre à Strasbourg, le retour pacifique de l'Argentine à la démocratie et exprimé « *son soutien au peuple argentin* ».

Le retour d'Isabel Peron

De notre correspondant

Buenos-Aires. – Maria Estela Martinez de Peron n'est pas Evita. Comme se plaisent à le souligner certains péronistes : « *Evita, hay una sola* » (Evita, il n'y en a qu'une). Venue par hasard à la politique et portée à la magistrature suprême à la suite du décès de son époux, la veuve du général Peron n'a jamais fasciné les foules argentines. Il n'est donc pas étonnant que son retour, vendredi 9 décembre, après deux ans d'exil à Madrid, n'ait pas déchaîné un enthousiasme débordant.

Il y avait certes de nombreux sympathisants le long de l'autoroute qui relie l'aéroport d'Ezeiza au centre de la capitale. On a même vu quelques fanatiques se coller sur le capot de sa voiture pour être plus près de leur « idole », mais les centaines de manifestants qui scandaient son nom sous les fenêtres du Plaza Hotel paraissaient bien seuls. On était loin du délire et aussi de la violence qui avaient marqué en juin 1972 l'arrivée sur le sol argentin du général Peron après dix-huit ans d'exil.

C'est presque une simple citoyenne qui s'est présentée aux journalistes qui l'attendaient à l'aéroport. Seule sa façon très personnelle de lever le bras pour saluer l'assistance devait rappeler que cette femme à l'aspect banal présida du 1er juillet 1974 au 24 mars 1976 aux destinées de l'Argentine.

Pourtant, le message qu'elle a adressé aux argentins ne pouvait pas mieux tomber... et a sûrement comblé d'aise M. Alfonsin. « *Je ne suis porteur en ce jour de joie d'aucune plainte, d'aucune offense. Nous devons nous féliciter d'avoir récupéré les droits fondamentaux de toute société civilisée.* » Elle a eu des mots très durs pour le régime militaire, qui « *a enchaîné la liberté, plongé dans la misère des milliers de familles, compromis la souveraineté, substitué l'arbitraire à la justice et autorisé la disparition de milliers de personnes* ».

Elle a souligné la nécessité de l'union des « *péronistes derrière les étendards légués par le général Peron, la justice sociale, l'indépendance économique et la souveraineté politique* » et de tous les Argentins « *pour empêcher avec une volonté inébranlable toute atteinte à la stabilité institutionnelle* ».

Et maintenant, que va-t-elle faire ? Ses intimes affirment qu'elle va profiter de son séjour pour mettre de l'ordre dans ses affaires et obtenir le déblocage des fonds qu'elle a déposés en Suisse. Va-t-elle pénétrer dans ce monde inextricable qu'est le mouvement péroniste ? « *Je suis on ne peut plus soucieuse*, a-t-elle dit, *de garantir l'avenir de la patrie, de contribuer à consolider le parti péroniste et de faire en sorte que le mouvement national justicialiste établisse des relations harmonieuses avec les autres formations dans l'intérêt commun.* »

« *Elle a su rester au-dessus de la mêlée et préserver de cette manière son autorité morale* », affirme un dirigeant péroniste. Le fait qu'elle ait constitué, pour l'assister dans ses contacts avec le péronisme, un comité de liaison dans lequel ne figure aucun membre du Conseil national « justicialiste » confirmerait sa volonté de prendre ses distances à l'égard des autorités actuelles, et en particulier du numéro deux du parti, M. Lorenzo Miguel. Isabelita a refusé que ce dernier fasse partie du comité d'accueil.

Mais aura-t-elle la force suffisante pour réorganiser un mouvement en pleine déconfiture ? Certains affirment que oui. Ils se fondent sur le fait que les leaders péronistes sont beaucoup trop discrédités pour s'opposer à sa volonté. « *Si Isabel en appelle au suffrage direct des adhérents pour renouveler les organes du parti, elle ne rencontrera pas d'obstacles*, affirme un justicialiste modéré. *Si en revanche elle essaie d'imposer des hommes à elle, elle risque de provoquer l'éclatement du parti.* »

C'est que la veuve du général Peron n'a pas que des amis. Les péronistes de gauche rassemblés dans le courant « intransigeance et mobilisation » ne lui pardonnent pas ses relations avec les éléments les plus fascisants du mouvement justicialiste. Quant à la nouvelle génération de dirigeants, elle considère que l'heure de la relève a sonné.

JACQUES DESPRÈS.

A travers le monde

La Grenade

● UN NOUVEAU CHEF DE GOUVERNEMENT PROVISOIRE. – M. Nicholas Brathwaite, vice-président du gouvernement provisoire mis en place à Saint-George's après le débarquement américain à la Grenade, a été désigné, vendredi 9 décembre, comme nouveau premier ministre par le gouverneur de l'île, Sir Paul Scoon. Le 25 novembre, M. Alister McIntyre, secrétaire général adjoint de la CNUCED, avait renoncé à diriger le gouvernement grenadien. D'autre part, M. Ronald Reagan a déclaré, le vendredi 9 décembre, que le retrait des troupes américaines serait terminé dans un « avenir proche ». Il reste actuellement, selon le président, environ deux mille sept cents soldats dans l'île, dont mille « combattants ». *(A.F.P.)*

R.F.A.

● REJET D'UNE MOTION DU S.P.D. RÉCLAMANT LA DÉMISSION DU COMTE LAMBSDORFF. – Le Bundestag a repoussé, vendredi 9 décembre, par 274 voix contre 196 et 8 abstentions une motion présentée par les sociaux-démocrates et demandant la démission du ministre de l'économie, après son inculpation pour corruption. Le vote a été salué par une longue ovation, et le comte Lambsdorff semble toujours décidé à faire front et à continuer d'exercer ses fonctions. – *(Corresp.)*.

Tunisie

● M. SHULTZ AU MAGHREB. – Le secrétaire d'Etat américain M. Georges Shultz est arrivé, vendredi 9 décembre, à Tunis pour une brève « *visite de travail* ». Cette visite a été dénoncée par l'ensemble de l'opposition comme « *une provocation* ». M. Shultz devait se rendre samedi 10 décembre à Rabat. L'escale d'Alger, initialement prévue, a été annulée, à la demande des autorités algériennes. – *(Corresp.)*

L'Afrique a faim

CULTURES GRILLÉES, TROUPEAUX DÉCIMÉS, DU SAHEL

Un désastre qui menace de mort des

De la bordure occidentale du Sahara aux terres jadis prospères de l'Afrique australe, le continent africain vit un même cauchemar qui menace des millions de gens. Toutes les incantations des sorciers de village ou les prières des musulmans et des chrétiens ne peuvent le dissiper. Même quand les pluies ont été au rendez-vous cette année, elles sont arrivées trop tard pour beaucoup. L'Afrique vient d'être frappée par la sécheresse la plus grave depuis dix ans. Des terres sont complètement desséchées. Des bêtes, décharnées et malades, succombent. Les paysans n'en tirent que le prix de la peau et des sabots qui servent à fabriquer de la colle. Des hommes meurent de faim.

Dans la plupart des dix-huit Etats sur le point de subir la pire famine depuis une décennie, la production alimentaire a diminué de moitié. Au Mozambique, comme en Ethiopie, on agonise alors que, selon le ministère américain de l'agriculture, quelque 290 millions de tonnes de grains s'entassent dans les entrepôts des pays riches. D'un côté, la production alimentaire a nettement diminué dans vingt Etats de l'Afrique subsaharienne. De l'autre, la récession mondiale a sévèrement réduit leur capacité d'importation.

En l'absence d'une aide d'urgence adéquate, « *le nombre des décès liés à la faim pourrait bien être de 2 à 3 millions au cours des douze prochains mois* », a jugé, voilà quelques mois déjà, M. Mayridès, fonctionnaire de l'ONU spécialisé dans les questions africaines. A cette évaluation, il faut ajouter les 4 à 6 millions d'Africains « *qui meurent chaque année de pauvreté* ». « *De toute façon*, précise de son côté, M. Raymond, porte-parole de la FAO, *le quart de la population du continent – qui compte environ 510 millions d'habitants – est sous-alimenté, et la pénurie entraîne une hausse des prix, augmentant d'autant les cas de malnutrition.* »

La moitié des Mozambicains

C'est la troisième fois en dix ans que la sécheresse provoque des ravages en Afrique. Les problèmes alimentaires sont aggravés par le fait que la population du continent a augmenté deux fois plus vite que la production agricole. Pour 1983-1984, le déficit alimentaire s'élèvera à 2,6 millions de tonnes de céréales. Mais c'est dans la partie australe du continent que la sécheresse a été, de loin, ces dernières années, la plus sérieuse, puisque ce fléau ne s'était jamais étendu sur une période si longue depuis le tout début du siècle.

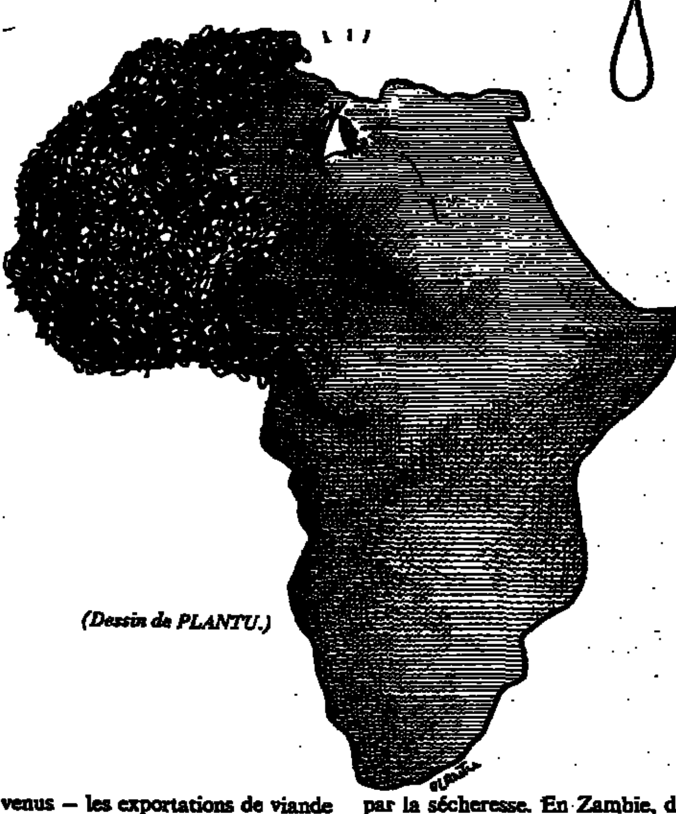
Au Zimbabwe, 1 million de têtes de bétail sont menacées de mort. Fait plus grave : la disette menace près de la moitié de la population du Mozambique. La sécheresse cause des ravages dans l'agriculture et menace l'approvisionnement en eau des villes dans tous les pays d'Afrique australe. Le Zimbabwe, dont l'excédent de la production céréalière faisait, voilà encore trois ans, le « *le grenier de l'Afrique noire* », est contraint aujourd'hui de recourir à l'aide alimentaire internationale. La partie la plus touchée de ce pays est le sud-ouest, aux marges du désert du Kalahari. C'est là que vit la majorité des 2 millions d'habitants qui reçoivent une aide d'urgence.

Au Botswana, 300 000 têtes de bétail sont mortes cette année. Dans ce pays où l'élevage a toujours été une source majeure de revenus – les exportations de viande de bœuf vers la C.E.E. ont représenté, en 1982, 118 millions de dollars, soit 45 % en valeur du total des exportations de viande de l'Afrique, – la décimation du bétail aggrave les problèmes des cultures, les bêtes affaiblies ou conduites vers des points d'eau éloignés ne pouvant être utilisées pour les labours. La récolte de céréales ne s'est élevée qu'à 17 000 tonnes en 1982 – contre 50 000 tonnes dans les meilleures années – alors que les besoins de la consommation nationale sont estimés à 130 000 mille tonnes.

Dans le petit royaume du Lesotho, enclavé à l'intérieur du territoire de la République Sud-Africaine, la production annuelle de maïs, de sorgho et des autres céréales est tombée de 200 000 tonnes à 53 000 tonnes. Le cheptel a perdu 58 000 mille têtes. Au total, les pertes de bétail et la baisse de la production agricole équivalent à une chute de 30 % du produit intérieur brut. Plus de la moitié de la population du royaume – qui compte environ 1,2 million d'habitants – serait frappée par la sécheresse.

De l'herbe et des racines

En Angola, comme au Mozambique, l'extension de la guérilla s'ajoute aux problèmes déjà posés par la sécheresse. En Zambie, des paysans affamés en sont réduits à manger de l'herbe et des racines, dont certaines, toxiques, auraient causé la mort de sept personnes. Même l'Afrique du Sud n'est pas épargnée par les conséquences de la sécheresse, puisque ce pays a produit cette année 4 millions de tonnes de maïs, soit moins de la moitié de la production habituelle. Cette chute de la production a contraint Pretoria à importer des céréales pour la première fois depuis de nombreuses années.


(Dessin de PLANTU.)

Les Bantoustans sud-africains – « *homelands* » réservés aux Noirs – sont les plus affectés. en moyenne de malnutrition chaque année, et ce bilan devrait nettement s'alourdir en 1983 en raison de la sécheresse. Ces Bantoustans aux économies embryonnaires ressemblaient, l'été dernier, à l'Afrique sahélienne : cultures grillées, troupeaux décharnés, terre craquelée et mêmes regards vides d'enfants au ventre ballonné. Au Kwazululand, des milliers de gens risquent de mourir de faim.

On constate, dans ces régions déshéritées de l'Afrique du Sud, une recrudescence dramatique de maladies comme la pelagre, la rougeole et la tuberculose. Dans de nombreux endroits, les paysans ont renoncé à semer sur une terre réduite à l'état de poussière. Trop souvent, ils ont tardé à vendre les bêtes, qui constituaient leur seul capital. De sorte qu'au Gazankululand, près de 20 % des 400 000 têtes de bétail étaient mortes de faim et de soif dès le mois de juin. Ailleurs, vers la même époque, des animaux faméliques se négociaient 5 dollars la tête.

Au Bophuthatswana, dans les hameaux les plus reculés, des femmes et des enfants consacrent l'essentiel de leur journée à la quête de l'eau. Au plus mauvais moment, pendant l'été, ils ont été parfois obligés de couvrir des kilomètres pour aller la puiser dans des cours d'eau et des puits à moitié taris. Bien souvent, l'eau est infestée de vibrions cholériques.

Incendies, peste bovine...

Dans le petit royaume du Swaziland, coincé entre le Mozambique et l'Afrique du Sud, le ministère de la santé a annoncé dès juin que le manque de protéines causé directement par la sécheresse avait provoqué la mort d'un demi-millier d'enfants en l'espace d'un an. Le Kwashiorkor, la malnutrition (qui se manifeste au dernier stade) a fait son apparition même dans ce pays montagneux, pour la première fois de son histoire.

Dans la zone sahélienne, région la plus vulnérable de l'ensemble du continent, c'est sans doute l'Éthiopie septentrionale, à l'extrême est, qui est la plus gravement touchée, puisque les estimations les plus pessimistes évaluent à quelque 3 millions le nombre des gens menacés de famine en Érythrée, au Gondar, au Tigré, au Wollo et au Balé. Le Comité de coordination de l'aide

Mauritanie : de la disette à la famine

En Mauritanie, dans la région Rosso, au bord du fleuve Sénégal, il est tombé en moyenne cette année à peine 50 mm de pluie, soit *moins du quart de la normale*. Pour nourrir la population, le pays a besoin d'une aide urgente de 258 000 tonnes pour 1984. Le calcul est fait sur la base de 150 kilos de céréales par personne. La situation est d'autant plus grave que, traditionnellement, les éleveurs descendent vers le sud du pays, dans cette région Rosso de la Mauritanie. Mais cette année, même cette province est devenue un désert. Les éleveurs ont dû passer au Sénégal où, fait assez rare, on voit désormais souvent des dromadaires. Cette émigration forcée a pris des proportions alarmantes, car le nord du Sénégal est également touché par la sécheresse.

Dans le sud mauritanien, les pertes du cheptel sont estimées à 25 % ou 30 %. Au fil des mois, quand le peu d'herbe qui a poussé aura disparu, la situation ne fera qu'empirer. Les éleveurs sont obligés d'acheter du fourrage dont le prix monte sans arrêt alors que celui du bétail baisse en proportion. L'inspecteur régional pour l'élevage de la région du Trarza affirme : « *Si nous arrivons à sauver un tiers du bétail cette année, ce sera un exploit.* »

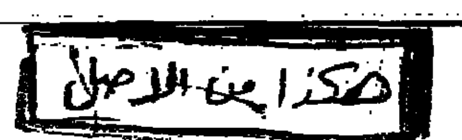
Une vache se vendait, en octobre encore, 50 000 ouguya. Un mois plus tard, le prix était tombé aux environs de 10 000 ouguya. Un mouton se vendait en octobre 8 000 ouguya ; le prix est tombé à 1 500 ouguya. La tendance ne fait que s'aggraver. Un sac de fourrage coûtait déjà, en novembre, 150 ouguya dans la région de Trarza. L'addition est vite faite compte tenu du fait qu'une vache a mangé par jour près d'un sac. Selon un médecin vétérinaire mauritanien de la région du Trarza, sur 20 000 vaches vaccinées et « suivies » depuis un an, près de 7 000 seraient déjà mortes. Les vaches râclent l'herbe rase qui pousse sur le sable et ingurgitent ainsi autant de sable et de poussière, ce qui, bien évidemment, est à l'origine de nombreux troubles fonctionnels.

Les deux tiers des habitants

Un rapport officiel affirme que « *les populations strictement indigentes ou occasionnellement démunies de tout à cause de la sécheresse de cette année représentent au niveau national une moyenne de deux tiers de l'ensemble des habitants.* » Dans le Trarza, cette proportion monte à 80 % des habitants et, dans le Tagant, à 90 %. Les besoins alimentaires sont de 255 000 tonnes. Les réserves s'élèvent à 24 000 tonnes, auxquelles il faut ajouter les 15 000 tonnes de la récolte et les 78 000 tonnes des importations que le gouvernement a pu subventionner. Le déficit est donc de 138.000 tonnes.

La situation sanitaire est également très préoccupante et témoigne de la gravité de la malnutrition. Pour la rougeole, les cas mortels atteignent désormais chez les enfants 30 % des malades. 80 % des enfants des régions orientale et méridionale sont frappés de bilharziose urinaire. Dans la province du Trarza, une étude systématique a été conduite sur un millier d'enfants ; selon un échantillonnage, dans les dispensaires, 10,3 % d'entre eux souffrent de malnutrition sévère et 38,2 % de malnutrition « *modérée* ». De surcroît, 30 % des mères examinées souffrent d'anémie. Le rapport conclut : « *Plus les enquêtes sont récentes, plus les résultats sont alarmants. Il n'est donc pas exagéré de parler de disette grave qui se transforme déjà en famine dans de nombreuses localités.* »

M. S.



rique a faim

UPEAUX DÉCIMÉS, DU SAHEL

menace de mort des

sette à la famine

Voilà dix ans, l'Afrique avait été victime d'une très grave sécheresse, qui avait fait des centaines de milliers de morts, dont deux cent mille dans la seule province éthiopienne du Wollo.
L'absence de pluies, dix ans plus tard, est encore plus dramatique,
car non seulement la zone sahélienne est touchée, mais l'Afrique australe l'est également.
D'un autre côté, si les victimes semblent, pour l'instant, bien moins nombreuses que par le passé,
l'Afrique apparaît moins bien armée pour se défendre,
car la production agricole y a, sur les vingt dernières années, pris du retard sur la croissance démographique.
L'actuelle sécheresse risque de faire basculer le fragile point d'équilibre entre le minimum de survie et la famine.

A L'AFRIQUE AUSTRALE

millions d'hommes

aux victimes de la sécheresse (1) vient de lancer un cri d'alarme. Un million de personnes, dont les trois quarts sont des femmes et des enfants, dépendent entièrement de l'aide alimentaire pour se nourrir, estime-t-il. Dans ce pays qui souffre, depuis plusieurs années, de pénurie alimentaire chronique, la situation semble aussi sérieuse qu'en 1972-1973, juge, de son côté, l'UNICEF, en mentionnant l'exemple caractéristique de la petite ville de Korem dans le Wollo, qui compte 7 000 habitants et abrite aujourd'hui 60 000 réfugiés.

Dans l'État du plateau, au cœur du Nigeria, pays le plus peuplé du continent, 600 000 personnes sont affectées par la sécheresse, selon le gouverneur de l'État, la baisse dramatique de la production agricole affectant plus d'un million d'hectares de cultures. Le Sénégal vient d'annoncer à son tour qu'à la suite de l'une des plus mauvaises récoltes de céréales de ces dernières années « *la situation alimentaire est critique* », selon l'expression de M. Amadou Bator Diop, ministre du développement rural. Le Sénégal estime la récolte céréalière pour 1982-1983 à 515 000 tonnes, contre 650 000 tonnes les années précédentes, alors que les besoins du pays s'établissent en 1983 à 1,2 million de tonnes. Fin novembre, M. Diop a estimé que 20 % du cheptel avait été décimé par la sécheresse.

Toujours en Afrique de l'Ouest, le Ghana vient d'informer le Bénin et le Togo qu'en raison de la vague de sécheresse, il sera contraint de réduire la quantité d'électricité qu'il leur fournissait. Les autorités d'Accra ont également averti la population ghanéenne que le pays devrait s'accommoder de longues périodes sans électricité « *jusqu'aux prochaines pluies* », en juillet 1984, car le niveau des eaux du lac Volta a atteint la cote la plus basse jamais enregistrée. En Côte-d'Ivoire, des coupures quotidiennes d'électricité, en moyenne de deux heures, ont déjà été introduites en raison de la baisse des eaux dans les réservoirs du pays. Quant au lac Tchad, il est à son niveau le plus bas depuis cent cinquante ans.

Des incendies de brousse, aggravés par de forts vents secs, ravagent la Côte-d'Ivoire et le Ghana. Une extension de la peste bovine a déjà été relevée dans le Sahel, où les récoltes de manioc ont été endommagées par une maladie provoquée par des insectes. « *Nous vivons la pire des quatorze années de sécheresse dans le Sahel* », a déclaré, la semaine dernière, M. Alioune Blondin Beye, ministre malien des affaires étrangères. On estime généralement à un million de tonnes le déficit céréalier des États sahéliens de l'Afrique occidentale. Les îles du Cap-Vert, qui connaissent une sécheresse endémique depuis dix ans, sont encore plus touchées que par le passé, puisque les récoltes déjà très faibles de haricots et de mil n'atteignent pas, cette année, la moitié de leur niveau de 1982.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

(1) C.C.T.A., 8, rue Gît-le-Cœur, 75006 Paris.

Les petits miséreux d'Ethiopie

Dans les rues d'Addis-Abeba, de nombreux enfants misérables, parfois handicapés, mendient pour survivre. Quand Kebede, quinze ans, cache ses mains, il a l'air sain. Il est grand, a les yeux vifs, et son physique élancé mais solide est presque athlétique. Pourtant ses mains témoignent d'une autre réalité, et naturellement il ne les cache pas car leur exhibition lui assure une existence précaire : ses paumes et ses doigts sont si gonflés qu'ils ressemblent à des ballons de caoutchouc greffés au bout de ses bras par erreur. Hailu, douze ans, est né paralysé. Les jambes arquées, flageolant, il mendie aux feux rouges, accroché à son frère aîné. Abebetch, une fillette de quatre ans, ses haillons maculés de boue et d'huile, circule entre les voitures en chantant bien que le bruit des moteurs couvre sa voix pendant qu'elle tend une main suppliante.

De temps à autre, les autorités raflent ces nuées de jeunes handicapés et de petits mendiants pour les mettre dans des foyers, mais à peine ont-ils quitté les rues qu'ils sont remplacés par de nouvelles hordes. Le problème de l'enfance malheureuse est aggravé par les centaines de petits miséreux qui fuient les zones affectées par la sécheresse pour gagner les secteurs urbains, avec ou sans leurs parents. C'est un cercle vicieux, symbole de l'arriération, de la misère et du sous-développement qui semblent marquer depuis des siècles la destinée de la vieille Ethiopie. La condition de ces petits miséreux pourrait cependant s'améliorer si les projets de la commission nationale pour l'enfance, nouvellement créée par le gouvernement, connaissent un début d'application.

L'Ethiopie compte plus de 15 millions de jeunes de moins de quatorze ans, soit environ 50 % de la population. Le taux de mortalité infantile y est de 247 pour 1 000. Le pays figure aussi parmi les premières victimes de la malnutrition et de la maladie sur le continent. Selon un récent rapport de la Commission pour l'enfance, le taux global de population ayant bénéficié des services de santé est passé de 15 % à 43 % au cours des neuf dernières années, mais il est resté inférieur à 6 % en ce qui concerne les enfants. Outre la malnutrition, l'enfance est frappée par des fléaux comme la rougeole, la pneumonie ou les maladies parasitaires.

Des efforts des autorités

On ne compte que 573 crèches dans l'ensemble du pays pour les petits jusqu'à trois ans, qui sont au nombre de 5 millions. Les enfants scolarisés dans le primaire, quant à eux, sont passés de 860 000 en 1974 à plus de 3 millions cette année. La délinquance juvénile, limitée actuellement, pourrait s'étendre dans quelques années, selon M. Shimelis Adugna, commissaire pour l'enfance. Elle représente un effet secondaire du développement du système éducatif : le ministère de l'éducation a recours à des rotations dans les écoles, qui dispensent désormais le même cours à trois groupes successifs d'élèves, et des milliers d'élèves se retrouvent livrés à eux-mêmes pendant une bonne partie de la journée.

Devant l'énormité et la diversité des tâches qui l'attendent, M. Shimelis a déjà entrepris d'obtenir des fonds étrangers. Il a prévu la construction de bibliothèques dans la plupart des écoles pour occuper les élèves attendant l'heure de cours de leur groupe, la construction de centres de soins et de cantines gratuites dans ces mêmes écoles, ainsi que la création d'orphelinats et de centres d'orientation pour les petits, et de camps de vacances pour les étudiants.

Un accord vient d'être passé avec le fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF). – *(A.F.P.)*

UN CASSE-TÊTE POUR LES DONATEURS

Aider les victimes sans les transformer en assistés à vie

Correspondance

Rome. – Le 19 octobre, le directeur général de la F.A.O., M. Edouard Saouma lançait un cri d'alarme quant à la situation alimentaire de vingt-deux pays d'Afrique – en particulier la zone sahélienne – victimes d'une sécheresse d'une ampleur aussi grave, sinon plus, que celle de 1973. « *Nous redoutons que, du jour au lendemain, les populations de ces pays qui comptent près de cent cinquante millions d'habitants se trouvent plongées dans une situation d'extrême détresse économique et de disette. Il y aurait menace de malnutrition généralisée, voire de famine* », assurait M. Saouma.

Les photos prises par satellite sont éloquentes : la ligne verte de la végétation qui apparaît pendant la saison des pluies est à 150 ou 200 kilomètres plus au sud que l'an dernier pour toute la région du Sahel. Or, déjà dans certaines régions de la Mauritanie, du Sénégal ou du Tchad, les récoltes de 1982 atteignaient à peine le tiers de la normale.

Pour faire face à cette calamité qui bouleverse l'équilibre traditionnellement très précaire de pays qui arrivent toujours plus difficilement à assurer leurs importations alimentaires, la F.A.O. demande l'envoi immédiat de 700000 tonnes de vivres supplémentaires, soit à peine le quart des besoins minimaux de l'année prochaine.

Les représentants des vingt-trois pays donateurs présents à Rome pour la vingt-deuxième conférence de la F.A.O. se sont réunis le 10 novembre. Certains d'entre eux ont d'ores et déjà décidé d'engager une aide supplémentaire importante pour soutenir les pays africains sinistrés. Ainsi, les États-Unis ont promis 25 millions de dollars, les Pays-Bas 20 millions de dollars. D'autres, comme la France, ont annoncé qu'ils allaient accélérer les délais de livraison et promis d'augmenter les envois pour l'an prochain. « *Les efforts consentis par les pays donateurs sont importants mais ils ne sont pas suffisants, d'autant que les besoins ont considérablement augmenté, notamment au Sahel. Nous sommes en fin d'année budgétaire, et cela rend plus difficiles de nouvelles contributions, mais nous espérons pourtant que ces problèmes seront pris en compte l'an prochain* », estime M. Kani Wagner, chef de la coordination des opérations de secours à la F.A.O.

Les problèmes de transport

Les premiers rapports des missions envoyées dans les pays sahéliens depuis les deux derniers mois et à la fin de la saison des pluies corroborent l'étendue de la sécheresse et ses conséquences sur les récoltes.

Si l'envoi de l'aide alimentaire est indispensable, restent aussi tous les problèmes posés par son acheminement vers les zones rurales les plus touchées, en général difficiles d'accès à cause de l'insuffisance d'infrastructure routière mais aussi de moyens de transport. Les coûts en sont considérablement augmentés, parfois presque doublés, comme dans le cas du lait en poudre envoyé dans de grands conteneurs, qu'il faut répartir ensuite dans de petites boîtes. De surcroît, pour combattre efficacement les effets de la malnutrition, notamment chez les enfants, il ne peut être question de se contenter d'un « saupoudrage », c'est-à-dire de distributions au coup par coup, mais il faut garantir une ration alimentaire mensuelle de 10,5 kilos par personne pendant plusieurs mois d'affilée.

Si, face à la sécheresse, le plus urgent est d'assurer l'aide alimentaire pour les hommes, il n'en faut pas moins aussi leur permettre de conserver leurs moyens de subsistance et notamment le cheptel, qui constitue dans les régions sahéliennes une ressource essentielle. Les pâturages sont insuffisants et surchargés; l'amplification des mouvements de la transhumance vers le sud et les zones de terres cultivées crée d'importants risques de frictions avec les agriculteurs sédentaires.

Nourrir le cheptel

Il faudrait donc pouvoir distribuer du fourrage pour éviter que les vaches ne meurent ou ne soient bradées sur des marchés déjà saturés. C'est un véritable casse-tête, d'autant que l'essentiel de la logistique et des camions à disposition sont déjà mobilisés pour la distribution des aliments pour nourrir les populations. En outre, les sous-produits de betteraves, céréales ou luzerne qui pourraient être fournis par les pays donateurs comme fourrage occupent un volume de 25 % supérieur à celui des sacs de céréales pour les populations. Pour l'achat de fourrages, de vaccins, mais aussi de semences, de pesticides, d'engrais et de petit outillage, qui représentent une première aide à l'agriculture des pays menacés, la F.A.O. demande une contribution de 76 millions de dollars.

L'aide alimentaire est un moyen de faire face à une situation exceptionnelle. Elle n'en présente pas moins à long terme de gros risques. La chute des prix qu'elle occasionne n'est, par exemple, bénéfique qu'au moment de la soudure, quand les cours du mil ou du sorgho « *flambent* ». Mais les distributions systématiques et continues de vivres découragent peu à peu les agriculteurs de continuer à semer et les incitent à venir en ville gonfler le sous-prolétariat des bidonvilles où les distributions sont plus régulières. Le blé ou le maïs, qui constituent l'essentiel des contributions de vivres fournies, transforment aussi les habitudes alimentaires. Et l'agriculture de ces pays ne sera, en aucun cas, capable de faire face à cette nouvelle demande.

Le risque est donc de transformer, à terme, les populations bénéficiaires de l'aide internatinale en « *assistés à vie* ». « *Cinquante-cinq pays en voie de développement, dont vingt-deux en Afrique, n'ont pas les moyens de se nourrir par eux-mêmes, y compris pendant les bonnes années. Ils seront soixante-cinq, dont trente en Afrique, en l'an 2000 s'ils ne peuvent, entre-temps, mieux tirer parti de leurs potentialités agricoles en allant au-delà de l'agriculture traditionnelle* », affirme M. Raoul Dudal, directeur de la division pour la mise en valeur des terres et des eaux de la F.A.O.

Le nombre des habitants augmente beaucoup plus vite que celui des terres cultivables et des rendements. Le continent africain, avec 50 % de terres arides, est le plus mal loti. Les terres cultivées au sud du Sahara sont irriguées que pour à peine 2 %. D'où la nécessité tout aussi urgente des programmes de développement : 40 % des projets de la F.A.O. sont actuellement consacrés à l'Afrique.

Même en cas de développement maximum des potentialités agricoles d'ici à l'an 2000, dix-neuf pays dont quatre d'Afrique ne pourraient pas parvenir à l'autosuffisance. Pour certains d'entre eux, comme l'Arabie Saoudite, d'autres ressources, comme celles du pétrole, permettent sans problème de combler le déficit alimentaire. Mais les quatre pays africains qui ne s'en sortiront pas, qu'il s'agisse du Rwanda ou des régions du Sahara occidental, n'ont pas ces disponibilités.

MARC SEMO.

Walesa couronné

(Suite de la première page.)

Il aurait aimé que l'un de ses conseillers, M. Tadeusz Mazowiecki, soit du voyage, mais celui-ci n'a pas reçu son passeport. Comme en 1973, année où Alexandre Soljenitsyne a reçu le prix Nobel de littérature, et comme en 1975 où le prix de la paix fut décerné à Andreï Sakharov, les cérémonies officielles se déroulent donc en l'absence du principal intéressé.

C'est finalement M. Bohdan Cywinski, un intellectuel catholique, ami du pape Jean-Paul II et ancien rédacteur en chef adjoint de l'hebdomadaire *Solidarité*, vivant actuellement en Suisse, qui devait lire dimanche le discours rédigé par M. Walesa.

Au cours de la première cérémonie, samedi, M. Egil Aarvik, président du comité Nobel norvégien, a rappelé que la lutte pour les droits de l'homme était inséparable du combat pour la paix, et qu'avant Lech Walesa d'autres personnalités comme Martin Luther King, Andreï Sakharov et Adolfo Perez Esquivel avaient obtenu cette distinction pour leur attachement à la non-violence. Selon M. Aarvik, tout compromis entre les autorités polonaises et les travailleurs et agriculteurs du pays suppose la participation de M. Walesa, « *l'un des grands porte-parole des aspirations à la liberté qui ne pourront jamais être réduites au silence* ».

Le bref discours de remerciements du président de Solidarité, lu par son épouse, déclare : « *Nous désirons la paix, et c'est pourquoi nous n'avons pas eu recours à la force. Nous sommes assoiffés de justice, et c'est pourquoi nous persévérerons dans la lutte pour nos droits.* » Et le texte ajoute : « *A l'époque où la Pologne ne figurait pas sur la carte de l'Europe, Henryk Sienkiewicz, recevant en 1905 le prix Nobel de littérature, disait :* « On l'avait proclamée morte, et » voilà l'une des preuves qu'elle vit ; » on l'avait déclarée inapte à la pensée et au travail, et voilà qu'elle » prouve qu'elle agit ; on l'avait dite » vaincue, et voilà la preuve qu'elle » est victorieuse. »

Une mère de famille

Mme Walesa et son fils Bogdan, qui ont été reçus en audience par le roi de Norvège Olav V avant la cérémonie, avaient, peu après leur arrivée à Oslo, participé à une conférence de presse. Souriante et détendue, l'épouse du président de Solidarité a répondu aux questions, sauf à celles ayant un caractère politique : Ce prix arrive-t-il un an trop tard ? « *Oui, peut-être,* dit-elle ; *si je songe à ma situation personnelle en décembre 1982, le prix aurait alors éventuellement permis la libération de mon mari, qui était emprisonné.* » Dans son choix, le jury norvégien a tenu compte « *de la contribution que M. Walesa a apportée, au prix de sacrifices personnels considérables, pour assurer le front des travailleurs à créer leurs propres organisations. Ses activités ont été caractérisées par la détermination à résoudre les problèmes de son pays sans recours à la violence, par la négociation et la coopération, il a tenté de nouer un dialogue entre Solidarité et les autorités.* »

Danuta, comme l'appellent les Norvégiens, estime que ce prix ne récompense pas seulement un homme mais aussi les travailleurs polonais et les militants qui luttent pour les mêmes objectifs dans d'autres pays du monde. C'était toutefois, avant tout, une mère de famille, et d'une famille vraiment nombreuse qui parlait de ses préoccupations quotidiennes et, non sans humour, des soucis supplémentaires que lui avait causé le prix Nobel attribué à son mari. « *Il y a encore plus de monde à la maison qu'auparavant. J'ai encore moins le temps de m'occuper des enfants.* »

Quant à Bogdan, attentif mais un peu gêné, portant sur la poitrine une image de la Vierge noire de Czestochowa, il n'a prononcé que quelques mots : « *Oui, je suis fier de mon père !* » Sa mère a prié l'assistance de s'abstenir de lui poser des questions : « *Mettez-vous à sa place, il n'a que treize ans. Revenez dans dix ans, il saura vous répondre.* »

De nombreuses personnalités ont été invitées par M. Walesa aux cérémonies d'Oslo. Parmi elles figurent M. Vanderveken, secrétaire général de la Confédération internationale des syndicats libres, M. Jan Kulakowski, de la Confédération mondiale du travail, le leader syndicaliste chilien, M. Rudolfo Seguel, le vice-président du B.I.T., ainsi que le père Andreas Dudkowski, qui représentait le Vatican. Le montant du prix (1 500 000 francs) sera versé au Fonds d'aide à l'agriculture privée envisagé par l'Église, le diplôme, la médaille et les insignes seront donnés au monastère de Jasna-Gora.

ALAIN DEBOVE.

● *Le dirigeant syndical chilien Rodolfo Seguel préconise la non-violence.* – M. Rodolfo Seguel, président de la Confédération chilienne des travailleurs du cuivre et président de la direction nationale des travailleurs de son pays, a été invité expressement par M. Walesa à accompagner Mme Walesa à Oslo pour la remise du Prix Nobel. De passage à Paris, jeudi 7 décembre, où il était l'invité de la C.F.D.T., M. Seguel, qui craint de ne pouvoir revenir au Chili, a tenu à réaffirmer son adhésion à une politique de non-violence. Il est soucieux de tenir les syndicats à l'écart des partis politiques. Arrêté en septembre à Santiago, M. Seguel avait été libéré sur intervention de l'archevêque de la capitale chilienne.

Hongrie

M. GASPAR PERD LA DIRECTION DES SYNDICATS HONGROIS

M. Sandor Gaspar, secrétaire général des syndicats hongrois depuis dix-huit ans, a été remplacé à ce poste par M. Lajos Mehes, jusque-là ministre de l'industrie. M. Gaspar, qui est membre du bureau politique, reçoit le titre honorifique de président de la centrale syndicale.

M. Gaspar est écarté alors même qu'il assure la présidence de la Confédération mondiale des syndicats, dont le siège est à Prague. Agé de soixante-six ans, il pesait d'un poids très lourd dans la vie politique hongroise et jouissait d'une large base politique, d'autant que le rôle des syndicats s'est notablement accru en Hongrie, ces dernières années. Selon des sources diplomatiques citées par l'agence Reuter, le premier secrétaire du parti, M. Janos Kadar, se serait irrité de son influence croissante.

M. Gaspar avait été le seul dignitaire des pays socialistes à accorder, brièvement, un semblant de reconnaissance à Solidarité, du temps où le syndicat était légal en Pologne. Il avait écrit une lettre, d'ailleurs très critique, à M. Walesa, au moment du congrès de Solidarité, en octobre 1981. M. Walesa l'a invité à assister, ce samedi, à Oslo à la remise du prix Nobel de la paix : une invitation restée sans réponse.

Espagne

● LE GOUVERNEMENT ENVISAGE LA CONSTRUCTION DE SOUS-MARINS NUCLÉAIRES. – M. Fernando Moran, ministre espagnol des affaires étrangères, a déclaré vendredi 9 décembre, à Bruxelles, qu'il était prêt à demander au Parlement espagnol les fonds nécessaires pour la construction de sous-marins à propulsion nucléaire. C'est en raison de ces projets, a ajouté M. Moran, que l'Espagne refuse de ratifier le traité de non-prolifération nucléaire. – *(A.F.P.)*

Étranger

Ceuta, reliquaire du franquisme... au Maroc

Alors que, sur le sol de la Péninsule, Gibraltar, irrédente depuis 1704, n'est pas encore revenue à la « mère patrie », l'Espagne conserve, de l'autre côté du détroit, deux « places de souveraineté » sur le sol marocain, Ceuta et Melilla. Etranges survivances d'une histoire très ancienne qui, à Ceuta, semble s'être arrêtée à l'époque du Généralissime.

De notre envoyé spécial

Ceuta (Sebta en arabe). – « *Vous êtes en Afrique, mais encore en Espagne. Nous donnons uniquement des informations sur l'Espagne.* » Cet avertissement, affiché à l'office du tourisme de Ceuta, à la sortie du port, annonce clairement la couleur : les brochures sur les paradis des golfes de la Péninsule et le dépliant sur l'enclave distribués ici concernent un seul et même pays « *à cheval sur la Méditerranée* ».

Nous savons vite où nous irons prendre la mesure des lieux : au Monolithe du Passage du Convoi de la Victoire. Avec l'abondance de majuscules qui sied au genre, le dépliant signale le principal intérêt de ce monument édifié au flanc du mont Acho : « *L'empreinte des pieds du Caudillo est marquée dans la pierre, à côté d'une image de la Vierge d'Afrique.* »

Parmi les membres du Club Méditerranée venus de la région de Tétouan pour faire le plein de gadgets électroniques dans la zone franche, qui savait qu'il existe encore une place de souveraineté espagnole en Afrique, véritable reliquaire du franquisme parce qu'elle fut, en 1936, l'un des tremplins de l'armée nationaliste ?

Le *Petit Robert* des noms propres ne consacre que quelques lignes à cet accident de l'histoire : « *Ville et port de la côte méditerranéenne du Maroc, préside espagnol rattaché à la province de Cadix, situé sur une presqu'île rocheuse à l'extrémité nord du Rif, constituant le mont Acho, une des deux colonnes d'Hercule, face à Gibraltar. Ancienne possession carthaginoise, romaine, puis byzantine, prise par les Arabes, elle connut un très grand développement lors de l'invasion de l'Espagne, puis sous les Mérinides. Occupée par les Portugais en 1415, elle fut annexée en 1580 par l'Espagne, qui la détient toujours.* »

Plus que la voisine, Tanger, qui s'est banalisée, Ceuta offre le charme d'un lieu où l'accommodement, non pas honteux mais élégant et comme narquois, avec une situation de fait contraste avec l'énergie des proclamations de principe. Cela a commencé dès le passage de la frontière, en compagnie d'un sympathique fonctionnaire marocain de la province de Tétouan, qui, sans aucune inhibition, nous sert de mentor chez les voisins, parmi lesquels il a gardé des amis, après le rattachement de la zone du protectorat au reste du royaume, en 1956. La queue est longue ; les douaniers *fouillent les sacs des journaliers qui* vont travailler « *de l'autre côté* » ils ouvrent les coffres des voitures, dont aucun conducteur ne peut avoir la conscience vraiment tranquille dans cette zone de trafics en tout genre. Seuls, « messieurs les diplomates » ont droit à des formalités accélérées au guichet n° 5.

Arrive le chef de poste, hélé par son compatriote fonctionnaire, qui lui a fait place dans la voiture. La barrière se lève promptement côté marocain, et la voiture double la file d'attente, côté espagnol, où l'on passe sans coup férir. Simple échange de bons procédés entre gens qui refusent de se regarder en chiens de faïence. Dans le salut amical et complice du responsable marocain à son collègue espagnol, en guise de laissez-passer, il y a tout l'art d'un *modus vivendi* méditerranéen. Allez donc attendre le même geste du flic chinois raide et « service-service » à l'entrée de Hongkong !

Propositions de chambres à louer dans toutes les langues européennes, bureaux de change à la file : l'ambiance est créée dès le premier kilomètre, dans ce territoire qui n'excède pas un trentième de la superficie de Madrid. Le touriste innocent procède à l'échange des billets dans les officines légales. L'habitué s'adresse à un des messieurs aux poches rebondies qui « travaillent » presque publiquement sur les marches du marché couvert. Les dirhams acquis au noir dans les odeurs de charcuterie et de fromage, seront rétrocédés aux travailleurs marocains rentrant au pays, après prélèvement de la marge de ces honorables entremetteurs espagnols, pianotant sur leur calculatrice de poche.

Eloquence des enseignes de Ceuta, dont la seule activité économique est la revente hors taxes de tout ce qu'on peut fabriquer dans le vaste monde, mais principalement la production japonaise ! *A côté de la Casa Ortega*, le *Palacio Gandhi*, rempli de jeux électroniques, rappelle qu'une bonne partie de ce commerce est tenue par des Indo-Pakistanais.

Rempli de publicité pour Toshiba, Sony et consorts, *El Faro de Ceuta (le Phare)*, le plus « grand » des deux quotidiens espagnols de la ville, titre de préférence sur le foot. Ici, on préfère les bonnes nouvelles. Apprendre par exemple que « *le Lyons Club fait cadeau de plusieurs machines à coudre aux missionnaires de l'Immaculée-Conception* ». Dans cette société conservatrice où les affiches du P.C.E. appelant à la « *solidarité avec le Chili* » paraissent incongrues, le réflexe, quand parviennent les bruits d'un monde fou, est de chercher « *ce qui est bon pour Ceuta* ».

Ceuta vue du mirador d'Isabelle II
(Source : syndicat d'initiative de Ceuta).

Assurée huit fois par jour en hiver et jusqu'à vingt-cinq fois en été, la traversée Algésiras-Ceuta, distantes de 22 kilomètres à vol d'oiseau, dure une heure et demie. Les « touristes » espagnols constituent le gros des chalands des boutiques de l'enclave. Les Marocains profitent aussi de l'aubaine de la détaxe. Toutefois, en gens pratiques, ils ont fait en sorte d'associer quelques-uns de leurs compatriotes au bénéfice. *Bien entretenue* et prospère, la médina de Tétouan regorge de denrées alimentaires marocaines au prix du marché national. Mais il y a aussi dans la ville une place où est revendu, quasi officiellement, le produit de la contrebande avec l'enclave espagnole. « *C'est la qualité de Ceuta, presque au prix de Ceuta, mais sans aller à Ceuta* », commente un habitué.

Les commerçants poussent la conscience professionnelle jusqu'à livrer la marchandise dans les sacs de plastique offerts à la clientèle par leurs collègues espagnols, avec la formule imprimée en lettres d'or : « *Gracias por su compra. Ceuta* » Merci pour votre achat. Ceuta.

Régulièrement, des mesures sont annoncées pour renforcer la lutte contre la contrebande ; on ne les applique pas avec une rigueur telle qu'elle puisse « étrangler » les commerçants de Tétouan. En revanche, les particuliers partis s'approvisionner directement à la source sont soumis à des contrôles routiers fréquents ; seuls sont inquiétés « *ceux qui dépassent la mesure* », nous a-t-on expliqué.

Au Maroc, l'étude du français est obligatoire à partir de la troisième année du primaire, mais les enfants de Tétouan apprennent en plus l'espagnol en regardant la télévision. Chacun sait que ça pourra servir plus tard. « *Il faut d'abord développer la région, créer des emplois et ensuite revendiquer Ceuta, mais surtout pas faire l'inverse* », explique avec réalisme un Rifain.

Commerçants, fonctionnaires, militaires cantonnés dans les nombreuses casernes accrochées au mont Acho... il y a quelque cinquante mille Espagnols à Ceuta. S'y ajoutent dix mille Arabes, la plupart de nationalité marocaine mais titulaires d'une carte de résident. Les quartiers où ils habitent n'ont pas « *le charme andalou* » vanté dans les quelques lignes que les guides touristiques consacrent à l'enclave. Mais ce ne sont pas non plus « *les bidonvilles infects* » dont parle un tract du microscopique « parti communiste espagnol » (international) diffusé récemment à Alger.

Minijupes devant la mosquée

Des cités convenables sont construites près de la mosquée principale, devant laquelle froufroutent les minijupes des Espagnoles mêlées au reste de la population.

C'est une jeunesse aussi « libérée » qu'à Marbella ou à Torremolinos qui déambule à travers l'avenue du Généralissime, mais, à quelques pas de là, sur la plaza de Africa, le temps paraît suspendu depuis les années 40. Seul le pistolet-mitrailleur du soldat de garde devant les bureaux du commandant général – autorité suprême avec le délégué du gouvernement – appartient à l'époque. Devant la cathédrale, un monument mêle la croix, le joug et les flèches de la Phalange. « *1936-1939, présentes* » : présentes les troupes de Franco contre les communistes pour la foi catholique. Accolé à Notre-Dame d'Afrique, le lieutenant-colonel Gonzalez Tablas, décoré par la croix laurée de San-Fernando pour la conquête de la région de Tétouan de 1919 à 1922, scrute cette Péninsule qu'il ne reconnaîtrait plus.

Sur un point au moins, le gouvernement socialiste de Madrid s'inscrit cependant dans la continuité : pas question de restituer Ceuta, qui « *appartenait à l'Espagne avant l'existence du Maroc actuel* ». « *L'Espagne a une partie européenne et une partie africaine, comme la Turquie a une partie européenne et une partie asiatique ; si nous renoncions à Ceuta sans avoir récupéré Gibraltar, nous nous trouverions dans la situation paradoxale d'un Etat riverain qui ne contrôle pas le passage* » ; « *Nous avons nos titres de propriété, nous pouvons les montrer à la Cour internationale de justice.* » Tels sont les propos tenus dans la région par les diplomates espagnols.

Madrid serait décidée à faire usage de la force si une autre « marche verte » était lancée à Ceuta comme, en 1975, au Sahara espagnol. Du fait du relief et de l'existence d'un petit Hinterland, Ceuta est défendable. Il n'en va pas de même à Melilla, l'autre « place de souveraineté » espagnole, presque imbriquée à Nador, où il serait plus difficile de donner un coup d'arrêt militaire sans provoquer un carnage.

Un Espagnol non tenu au langage officiel explique cependant : « *Le gouvernement, ses fonctionnaires et tous les partis politiques quels qu'ils soient – hormis quelques groupuscules gauchistes – ne peuvent user d'un autre discours. Mais on sait bien qu'un jour – peut-être au siècle prochain – il faudra renoncer à ce legs du passé. Déjà une partie de la population espagnole des enclaves prend ses dispositions. Certains commerçants ont regagné la Péninsule avec leur famille et font simplement la navette pour surveiller des affaires données en gérance.* »

Dans son livre *le Défi* (Albin Michel, 1976), publié un an après la « marche verte », le roi Hassan II écrivait : « *Durant des siècles, et parce que le sort des armes leur fut favorable, nos ancêtres ont occupé une grande partie de l'Espagne. Quel ne serait pas l'étonnement de l'opinion internationale si nous revendiquions aujourd'hui Séville, Cordoue, Malaga ou Valence ? Je suis heureux que le bon droit ait finalement et pacifiquement prévalu en ce qui concerne notre Sahara. J'ai bonne espérance qu'un jour on reconnaîtra de même que Sebta, Melilla, les îles du Rif, sont territoires marocains. Bien loin de menacer, c'est au bon sens, à la raison, à l'amitié aussi que nous ne cesserons de faire appel.* »

Depuis, le souverain ne paraît pas avoir changé de dispositions. « *Les enclaves espagnoles ne constituent pas le problème le plus urgent* », dit-on à Rabat, où on lie implicitement la question au « *processus de décolonisation à Gibraltar* », dans le cadre d'un règlement international.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

BIRMANIE

L'étrange aventure des James Bond nord-coréens

Ils étaient trois officiers des services spéciaux nord-coréens bardés d'explosifs et chargés d'assassiner, il y a deux mois, le président du Sud en visite à Rangoun. Les deux survivants de l'équipée viennent d'être condamnés à mort. Voici l'histoire de leur folle mission.

De notre envoyé spécial

Rangoun. – Les trois James Bond nord-coréens chargés de tuer, lors de sa visite officielle en Birmanie, le président de l'Etat exécré du Sud, auront vécu une bien étrange aventure. On la connaît surtout par les aveux de l'un d'entre eux, le capitaine Kang Min-chul, des témoignages au cours de leur procès et des diverses informations recueillies à Rangoun. Les trois membres du commando, leur chef, le major Zin Mo (sans doute un pseudonyme), et les capitaines Sin Ki-chol et Kang, faisaient partie d'une unité spéciale basée à Kaesong, au nord du 38e parallèle. Le général Kang Chang-su, un jeune officier dont l'étoile monte, proche de M. Kim Jung-il, le fils et successeur désigné du maréchal Kim Il-sung, leur avait donné ordre d'assassiner le président Chon. La visite à Rangoun était intolérable pour Pyongyang, qui entretenait alors d'excellentes relations avec les Birmans.

Partis le 9 septembre du port de Ongjin à bord du cargo *Tong Gonge Gukho*, les trois hommes arrivent le 21 à Rangoun. Le capitaine du navire s'étant vu refuser l'autorisation de prolonger son escale, pour une prétendue « avarie », va s'ancrer dans l'estuaire de la rivière de Rangoun, d'où le commando s'infiltre clandestinement dans le pays. Plus tard, le cargo se verra refuser de faire escale à Colombo.

Le commando se cache d'abord au domicile du conseiller d'ambassade nord-coréen, M. Chon Chang-hui, du 22 septembre au 6 octobre. Dans la nuit du 8 au 9, les deux capitaines grimpent sur le toit du Mausolée des martyrs, situé près de la célèbre pagode du Shwedagon et y installent deux mines à fragmentation. Le bâtiment n'est pas surveillé.

Un stylo piégé

Quand les services de sécurité birmans arrivent sur place, quelques heures seulement avant la visite du président sud-coréen, ils vérifient le plancher, négligeant le faux plafond. Ces services spéciaux, profondément remaniés après le limogeage au printemps de leur chef, le général Tin Oo, et de ses partisans, sont désormais composés de militaires sans grande expérience. A 10 h 25, une seule des mines explose par télécommande, tuant vingt et une personnes, dont quatre ministres sud-coréens.

Le président Chon l'a échappé belle. Il était en retard – sciemment, disent certains – et, chose inhabituelle, son ambassadeur était arrivé quelques minutes auparavant, entouré de motards, à la façon d'un chef d'État, dans une voiture arborant le drapeau sud-coréen. D'où la méprise du commando. Les Birmans eux-mêmes vont, dans un premier temps, surpris par ces anomalies protocolaires, croire qu'il s'agit d'un complot sud-coréen.

En fait, le major Zin Mo a appuyé sur le détonateur. Tout semble alors marcher pour le mieux pour le commando. Mais une succession d'erreurs et de malchances va faire capoter le plan des agents de Pyongyang. Les comploteurs ne parlent pas un traître mot de birman. « *Sinon ils s'en seraient tirés* », nous dit-on. Peu avant l'attentat, le major Zin Mo doit, pour dissimuler son ignorance, feindre d'être muet, grognant des « *Ah, ah !* » en direction de ceux qui lui adressent la parole. Un Birman lui emprunte son stylo Parker pour se faire comprendre par écrit, il le lui reprend brusquement et se sauve. On apprendra plus tard que ce stylo était piégé.

Après l'attentat, Zin Mo voit approcher un policier. Il s'enfuit, laissant ses deux complices seuls et tente de rejoindre le lieu de rendez-vous prévu avec le cargo, le 12 octobre dans l'estuaire de la rivière. Le 10 au soir, le major est aperçu par « le peuple travailleur, » selon les récits de la presse locale, nageant dans Pazundaung Creek, une rivière qui traverse Rangoun. Pris pour un voleur, il est arrêté. Il fait alors exploser une grenade, blessant plusieurs personnes et se mutilant gravement.

Pour le sauver, quatre équipes de chirurgiens militaires vont l'opérer simultanément. Il est dans un tel état qu'il va falloir se hâter de l'exécuter si l'on tient à appliquer la condamnation prononcée vendredi.

« Mission accomplie ! »

Les deux capitaines, membres du commando, s'enfuient à pied vers le Sud. Le 11 au matin, un batelier soupçonneux, les conduit au village de Thakhutpin et prévient la police. Ils refusent d'être fouillés. Dans la confusion, des dollars tombent d'un de leurs sacs et ils sont aussitôt menés au poste pour « *possession illégale de devises* ». Là, Sin, fait à son tour exploser une grenade et est abattu sur place. Kang parvient à se sauver. Une battue est organisée par 400 personnes et il est retrouvé, le lendemain, caché dans les roseaux. Ceinturé, il fait lui aussi exploser sa grenade. Celle-ci tue trois soldats, et en blesse un autre, tandis que le terroriste perd un œil, un bras et est *gravement atteint à l'abdomen.* Lui aussi sera gardé en vie à grand-peine car les Birmans veulent faire passer en jugement les responsables de l'attentat.



Dessin de Franchini

Pourquoi un plan bien amorcé, s'est-il achevé par un tel cafouillage ? Le commando a utilisé du matériel que les Birmans, grâce au calibre manuel *Janes Infantery Weapons*, identifient comme provenant de Corée du Nord. Certaines pièces portent même leurs numéros d'origine. Il est possible que Pyongyang n'ait pas prévu la récupération de ses agents, espérant qu'ils se raient tués pendant leur fuite. D'où ces grenades dont ils étaient dotés. Il est étrange qu'à peine dégoupillées elles leur aient explosé dans les mains, avant d'être lancées. Etaient-elles destinées à faire disparaître les assassins ?

Les Birmans font tout pour sauver les survivants, et obtenir leurs aveux. Zin Mo refuse de parler. Kang Min-chul se laisse prendre à un piège. Il demande à un policier si le président Chon a été tué. On lui répond par l'affirmative, il lève le bras qui lui reste pour un triomphal : « *Mission accomplie !* » Puis, il prétend être originaire du Sud. Les Birmans lui disent qu'il sera renvoyé à Séoul pour y être jugé. Le 3 novembre, il « *craque* » et passe aux aveux. Le lendemain, Rangoun rompt avec Pyongyang et expulse ses diplomates.

Kang donne le nom de ses complices, du général qui organisa l'opération, son numéro matricule – 9970 – et des renseignements sur sa famille, met en cause son ambassade et raconte son aventure. Au procès, il plaide coupable. Il est peu probable qu'il ait cru pouvoir un jour retourner dans son pays, si l'on en juge par l'hostilité que lui manifeste, depuis sa confession, son chef, Zin Mo.

Est-on confondu à Pyongyang par tant d'aveux et de preuves ? Pas le moins du monde. La Corée du Nord proclame que l'attentat a été « *monté de toutes pièces par la clique du traître Chon* ». Son argumentation est simple. Le président sud-coréen a organisé toute l'affaire « *puisqu'il en est sorti vivant* ». N'a-t-il pas « *expliqué lui-même qu'il avait changé son programme et s'était rendu au mausolée plus tard que prévu* » ? Car enfin, n'être pas précis à ses rendez-vous et se faire précéder par son ambassadeur à une cérémonie, « *est-ce un acte normal de la part d'un chef d'Etat* » ? Conclusion des Nord-Coréens : « *Le fait que Chon a organisé lui-même le drame est amplement démontré par l'ampleur du remaniement ministériel auquel il a procédé ensuite.* » Pour se débarrasser de quelques collaborateurs indésirables, le président de la Corée du Sud aurait choisi la meilleure méthode : faire sauter son gouvernement.

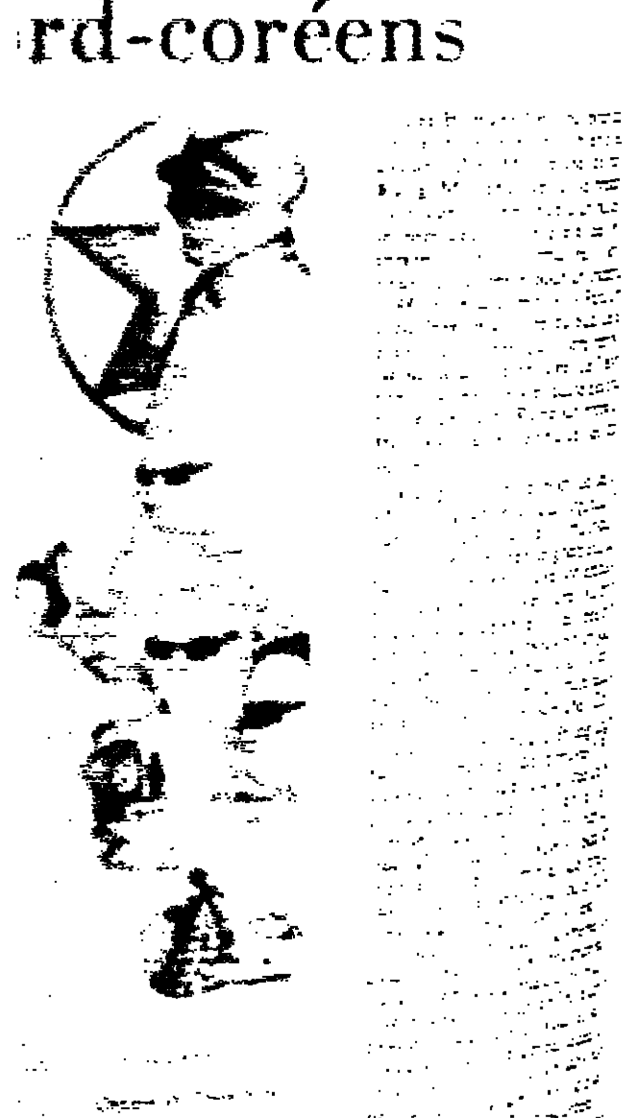
PATRICE DE BEER.

R.F.A.

La carrière bris

DANEMARK

Le « service ant



R.F.A.

La carrière brisée du comte Lambsdorff

Imperturbable, le comte Lambsdorff a voté, avec tout le Bundestag, la levée de sa propre immunité parlementaire. Le chancelier Kohl s'est plongé dans le dossier qui a fait inculper pour « corruption » son ministre de l'économie. Mais, même s'il prend son inculpation en aristocrate sachant se tenir, le comte sait bien que sa carrière politique est finie.

De notre correspondant

Bonn. – Le crâne dégarni, le regard direct derrière des lunettes, la posture altière d'un homme qui sait ce qu'il vaut, Otto Friedrich Wilhelm von der Wenge, comte Lambsdorff, pour lui donner son nom complet, est une personnalité à part dans la vie politique allemande. D'abord, c'est un aristocrate, et ils n'y sont pas nombreux. Issu d'une vieille famille balte aux lointaines origines westphaliennes, il est né le 20 décembre 1926 à Aix-la-Chapelle. Mais c'est à Berlin, puis à Brandebourg, à l'Académie des chevaliers qu'il fait ses études ! En 1944, avant d'avoir pu achever le cycle secondaire, il est mobilisé. *Il* part pour le front russe, où il est gravement blessé. On doit l'amputer d'une jambe : on ne s'en apercevrait pas aujourd'hui tant sa démarche est assurée. Il a souvent une canne à la main, mais on se demande si c'est pour l'élégance ou s'il en a vraiment besoin. Fait prisonnier, il ne reverra ce qui reste de sa patrie qu'en 1946. *Il ne pense alors qu'à une chose* : reprendre ses études. A peine libéré il passe son baccalauréat dans une petite ville de Westphalie.

De 1947 à 1950, il suit des cours de droit et de sciences politiques aux universités de Bonn et de Cologne. Consécration tout aussi sociale qu'universitaire, il obtient son doctorat et entre dans l'administration. Dès 1951, il s'est inscrit au parti libéral et en suit la filière, mais ne songe pas encore à y faire carrière à plein temps. Le parti ne lui offre d'ailleurs qu'une dix-neuvième place sur la liste de Rhénanie-Westphalie aux élections de 1953. Il se présente en même temps, comme c'est la coutume, à la députation dans la circonscription d'Aix-la-Chapelle. Comme prévu, il ne décroche pas de mandat. Il s'est néanmoins fait remarquer. Il continuera à faire son chemin, mais parallèlement à des activités plus lucratives.

De 1955 à 1971, le comte Lambsdorff emploie ses talents et ses titres dans plusieurs instituts de crédit, dont la banque privée Trinkhaus, de Düsseldorf, dont il devient fondé de pouvoir. Ensuite, il passe à la société d'assurances Victoria, qui lui offre son conseil d'administration. Il y siégera jusqu'à ce qu'il soit ministre de l'économie en octobre 1977. Dans l'intervalle, il s'est imposé dans le milieu politique local. Pendant dix ans – de 1968 à 1978 – il sera trésorier du parti libéral de Rhénanie-Westphalie.

Un parti versatile

Le F.D.P. du Land le plus peuplé de la République fédérale a une histoire parcourue de tendances et de fortunes diverses, qui contraste avec la stabilité du poste qu'occupe le comte Lambsdorff. C'est là qu'il nouera des relations étroites avec les capitaines de l'industrie et de la finance. Qui dit trésorier dit alors collecteur de fonds. Il n'en manque pas dans cette Ruhr où se brassent les grandes affaires. Le tout est de rassurer leurs chefs sur les intentions profondes d'un parti qui en est proche, mais dont les traditions sont, très inégalement d'ailleurs, divisées entre une « gauche » et une « droite » faisant pencher la balance d'un côté ou de l'autre selon la conjoncture. On a vu le F.D.P. entrer dans la coalition du chancelier Adenauer, puis la quitter et lui créer toutes sortes de tracasseries, si bien qu'en 1966 il se retrouve *tout* seul perdu sur les bancs de l'opposition *tandis que les deux grands*, *C.D.U.* et S.P.D., s'entendent à ses frais pour gouverner ensemble.

Des aventures du même genre lui arrivent dans les Länder. Le F.D.P. n'est décidément par le parti de la fidélité. Il est versatile et partagé. Même son orthodoxie doctrinale, ses adhésions de principe à la libre entreprise et à l'économie de marché, sont sujettes à des tentations « révisionnistes ». Celles-ci n'ont jamais effleuré l'esprit du grand argentier du F.D.P. en Rhénanie-Westphalie. Lui, du moins, inspire la confiance. On peut compter sur sa solidarité avec les intérêts privés. Ces derniers sont cependant plus faciles à ménager qu'à convaincre d'observer les dispositions assez rigides de la loi qui régit les contributions financières aux partis politiques. La cour constitutionnelle de Karlsruhe a rendu des arrêts qui en aiguisent le tranchant. Tout argent n'est pas bon à prendre, surtout si celui-ci provient de sources détournées du contrôle fiscal. Les partis n'ont pas de structures institutionnelles, selon la cour. Ils ne sont pas promis à l'éternité. Ils doivent courir le « risque » de faire faillite et de s'éteindre. Les dons qu'ils reçoivent des particuliers ou des firmes ne sont autorisés qu'à des conditions très strictes. Il y a toute une comptabilité rigoureuse à tenir et, toujours selon la Constitution, à publier.



(Dessin de SZLAKMANN.)

Un extraordinaire abattage

Le comte Lambsdorff s'est-il, à Düsseldorf, affranchi de ces règles ? Il est vrai qu'en aucun cas elles n'étaient prises au tragique, ni par les partis, toujours avides de ressources, ni par leurs bienfaiteurs. Quoi qu'il en soit, Otto Lambsdorff sort peu à peu de l'obscurité. En 1972, il entre au comité directeur du F.D.P. et au Bundestag. Cette fois-ci, il figure en bonne place sur la liste du parti de l'Etat où il avait ses diverses entreprises. Ces dernières lui valent d'être aussitôt promu porte-parole du groupe parlementaire F.D.P. pour les questions économiques.

De celles-ci, il n'a pourtant qu'une expérience indirecte. Sans doute, personne de plus qualifié ou de plus influent pour lui disputer la priorité. Et puis, parce que, associé à un gouvernement à direction social-démocrate, le F.D.P. se doit de se « profiler » comme on dit en allemand, d'afficher avec vigueur son image de marque. Le comte Lambsdorff s'y *entend* à merveille. *Il* n'a peut-être jamais étudié l'économie politique ni assumé la bonne marche d'une affaire, mais il sait en parler avec un abattage extraordinaire. C'est, de plus, un excellent orateur, à la voix bien timbrée et au verbe puissant, à la volonté provocante, et qui puise ses arguments dans le fonds commun des thèses du libéralisme économique le plus vulnérable. Mais ce qui paraîtrait vieux jeu dans la bouche d'un autre prend dans la sienne un accent dynamique et moderne. Il est à fond pour l'initiative individuelle contre l'interventionnisme étatique et tout ce qui pourrait, de près ou de loin, ressembler au socialisme. Il n'hésite pas à se mettre à dos les syndicats et nombre de sociaux-démocrates. Il n'est pas de leur bord et le proclame. Les adversaires ne lui font pas peur. Il aime combattre pour ses idées et n'a cure de passer pour réactionnaire. Les libéraux eux-mêmes sont tout étonnés d'avoir au milieu d'eux un champion aussi ardent du capitalisme new-look. Leur chef, Hans Dietrich Genscher, protège les débuts à Bonn du comte Lambsdorff. La « base », pour autant qu'il y en ait encore une dans ce parti de notables, le suit-elle ? En tout cas, elle le fait réélire sans difficulté en 1976.

L'année suivante marque une date dans l'ascension du comte. Dans les premiers jours d'octobre 1977, le ministre de l'économie en exercice, Hans Friedrichs, F.D.P. lui aussi, donne sa démission sans crier gare. Le parti désigne Lambsdorff pour prendre la relève. Le chancelier Schmidt aurait-il préféré un successeur moins engagé ?

Ou bien faisait-il confiance à sa propre compétence d'économiste pour veiller au grain ? Il ne le dira que dans ses Mémoires, s'il les écrit un jour. Le 7 octobre, Lambsdorff *prête serment et s'installe dans ses* meubles. A cette époque, l'économie allemande se porte encore assez bien. Le premier choc pétrolier a été absorbé, le chômage reste limité. Le nouveau ministre prend apparemment sa charge à cœur. Au cours de ses voyages à l'étranger, il fait bonne figure. La récompense, c'est le score du F.D.P. aux élections générales d'octobre 1980. Grâce au panachage permis par le système électoral allemand entre les « premières voix » et les « secondes voix », il recueille 10,6 % de ces dernières. Le candidat de l'opposition démocrate-chrétienne Franz Josef Strauss est battu. Il ne l'oubliera pas de sitôt. La coalition socialo-libérale est reconduite. Le comte Lambsdorff est baptisé dans l'euphorie du moment par M. Genscher le « *Ludwig Erhard* [père du miracle allemand] *des années 80* ».

La fureur de M. Schmidt

La joie sera de courte durée. La dégradation de la situation économique provoque bientôt des tensions entre les deux partenaires au pouvoir. La dépression menace. Le déficit des finances publiques atteint des proportions inquiétantes. A l'automne 1980, S.P.D. et F.D.P. ont du mal à se mettre d'accord sur un programme d'austérité. Depuis l'été, Genscher et Lambsdorff réclament avec insistance un « *changement* », mot qui fera fortune, dans l'orientation économico-sociale du gouvernement, accusé de s'égarer loin des options libérales incarnées par la participation du F.D.P. L'un et l'autre de ces ministres pensaient déjà à une défection en faveur de la C.D.U. de Helmut Kohl. Elle finira par se produire quelques mois plus tard, après toute une série de péripéties, en septembre 1982. Le rôle qu'y joue le comte Lambsdorff est à la fois occasionnel et décisif. Il soumet au chancelier un mémoire de trente-deux pages exposant les mesures qu'il préconise pour redresser la situation. Il recommande avant tout d'importantes coupes dans le budget social. Ce plan fait exploser Helmut Schmidt, qui, outré, le condamne à la tribune du Bundestag. Plutôt que d'être congédiés dans la foulée, les quatre ministres F.D.P. remettent leur démission le 17 septembre. Ils n'ont pas à ronger leur frein longtemps. Le 1er octobre 1982, le dernier cabinet Schmidt, S.P.D. homogène, est mis en minorité et doit céder la place à l'équipe de Helmut Kohl, où reviennent les ministres libéraux. Les partisans du changement à l'intérieur du F.D.P. ont gagné la partie. Le comte Lambsdorff, débarrassé de la tutelle de M. Schmidt, se retrouve en pays de connaissance.

La gestion du ministre de l'économie a été souvent critiquée. On lui a reproché de manquer d'envergure, de ne pas aller au-devant de l'avenir, de rester passif face à la récession et à la crise structurelle touchant certains secteurs de l'économie allemande, comme les charbonnages, la sidérurgie, les chantiers navals, sans parler du chômage. Peut-être n'a-t-il fait en cela qu'obéir à ses convictions. Peut-être aussi l'aplomb de l'homme politique cachait-il les lacunes de l'expert qu'il était devenu sur le tas. Ce n'est pas cependant sur son bilan qu'il aura des comptes à rendre à ses compatriotes, mais sur ce « scandale Flick » hérité de son prédécesseur Friedrichs, dont il aurait été mieux inspiré de ne pas prendre le relais en la matière. M. Lambsdorff nie éperdument avoir reçu, en échange d'une exonération fiscale, 165 000 marks en espèces, destinés à la trésorerie du F.D.P. Il ne se laisse pas démonter et entend bien sauver son honneur. Mais sa carrière politique est brisée.

ALAIN CLÉMENT.

DANEMARK

Le « service anti-torture » de l'hôpital de Copenhague

Les torturés se comptent par dizaines de milliers. Pour réparer les terrifiants dommages physiques et psychiques que leur ont infligés les tortionnaires, il n'existe au monde qu'un service hospitalier spécialisé de... deux lits. Ce qu'il fait mériterait d'être mieux connu et, surtout, imité hors du Danemark.

Copenhague. – Dans combien de pays sévit la torture ? Des dizaines si l'on en juge par la liste non exhaustive contenue dans le dernier rapport annuel d'Amnesty International. Combien de pays possèdent un centre de soins spécialisé dans le traitement des victimes ? Un seul, le Danemark. Il existe en France, au Canada et aux Pays-Bas des embryons d'expériences de ce genre, mais c'est dans le département de neurologie de l'hôpital universitaire de Copenhague, le vaste et moderne Rigshospitalet, que se trouve le seul service au monde spécialisé dans ce domaine. Il dispense à petites doses, faute de moyens, un traitement d'une durée d'un mois aux réfugiés politiques victimes de tortures dans leur pays d'origine et venus chercher asile dans les brumes de la Baltique.

Créé en 1980, le Centre international pour la rééducation des victimes de la torture a déjà soigné une quarantaine de personnes, pour la plupart originaires d'Amérique latine, sous la direction du docteur Inge Kempf Genefke, une quadragénaire menue, portant de grosses lunettes, dont l'enthousiasme et la vivacité rendent quelque crédibilité à l'idée reçue selon laquelle les Danois sont « *les Latins de la Scandinavie* ».

Par crainte de représailles contre les familles des victimes, Mme Genefke refuse de présenter à la presse ses « pensionnaires » du moment. Elle nous présente un film vidéo retraçant l'histoire d'un de ses anciens patients, Miguel Lee, un Chilien de quarante-sept ans qui n'a plus grand-chose à craindre. Il y a dix ans, Miguel travaillait dans les mines d'El Teniente, où il exerçait des responsabilités syndicales. Arrêté par les sbires du général Pinochet à la suite du coup d'Etat, il passe deux années en prison durant lesquelles il subit diverses formes de torture : simulacre d'exécution, « roulette russe », décharges électriques, passages à tabac, un mois au cachot. Lorsqu'il arrive au Danemark comme réfugié politique, il souffre de dépression aiguë, de terribles maux de tête, de troubles de la mémoire et de l'audition. Quelques semaines dans le service du docteur Genefke en font un autre homme.

Un refoulement dangereux

Inge Genefke ne prétend pas être capable d'effacer de l'esprit des victimes le souvenir des traitements cruels dont elles ont été l'objet. « *Nous essayons de leur apprendre à vivre avec leurs tourments, plutôt que de les leur faire oublier* », dit-elle.

Le traitement mis au point par l'équipe du Centre débute, systématiquement, par de longs entretiens entre patients et thérapeutes. La question même de la torture et de ses séquelles est abordée dès le départ, mais les victimes se montrent souvent très réticentes à évoquer des expériences douloureuses qu'elles ont péniblement refoulées depuis leur libération. La « thérapie par la parole » a précisément pour but d'encourager le malade à renoncer à la tentation du refoulement, source d'un surcroît d'anxiété. Un autre objectif est de faire comprendre à la victime quelles étaient les véritables motivations de ses tortionnaires. « *Elle croit généralement que ses bourreaux voulaient lui arracher des informations, alors que leur véritable désir était de briser sa personnalité de façon à en retirer du plaisir et une compensation pour les humiliations dont ils furent eux-mêmes l'objet de la part de leurs instructeurs. Lorsque la victime prend conscience de cette réalité, sa guérison mentale est plus aisée* », affirme le docteur Genefke.

La peur des soins

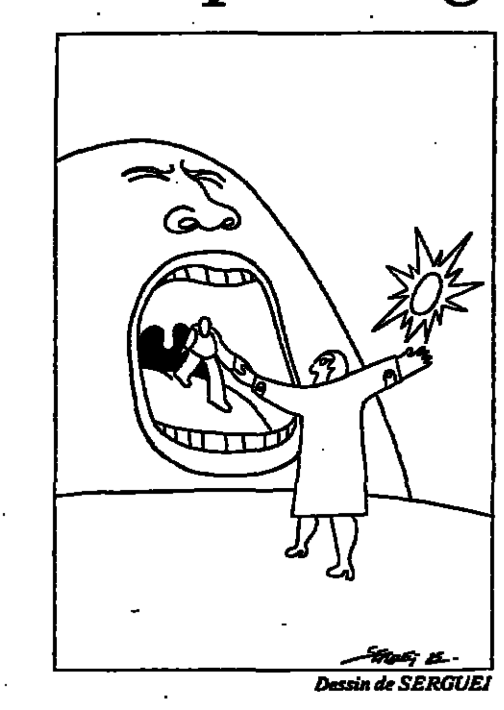
Les médecins du centre se sont aperçus que les séquelles psychiques de la torture étaient beaucoup plus difficiles à gommer que les stigmates physiques.

La majorité des pensionnaires du centre se plaignent de douleurs dans les muscles, les os et la colonne vertébrale – la bastonnade étant, avec les électrochocs, la forme de supplice la plus répandue. Dans ce domaine, la tâche des médecins est rendue délicate par le fait que bien des formes de soins sont susceptibles d'évoquer des situations de torture dans l'esprit des patients. Un simple électrocardiogramme, avec la pose d'électrodes qu'il implique, peut se révéler extrêmement traumatisant pour une personne qui a été torturée à l'électricité ; celui qui est passé entre les mains de maniaques du couteau ou de la seringue paniquera devant la moindre prise de sang ; la victime du supplice de la baignoire refusera d'entrer dans la piscine où on voudrait lui faire faire des exercices de rééducation ; quant à la chaise du dentiste, sa seule vue terrorise plus d'un ex-supplicié.

Parce que les conséquences de la torture dépassent la personne de ses victimes directes, le centre du Rigshospitalet étend son aide aux familles de ses patients, du moins à celles qui vivent au Danemark. Fréquemment, les enfants souffrent de troubles psychologiques consécutifs, par exemple, à leur présence durant l'arrestation du père et la mise à sac du domicile familial par les policiers. Les pédiatres et les infirmières spécialisées dans le traitement de ces enfants ont constaté que leur guérison était liée à celle des parents : que la santé du père s'améliore, et les enfants cessent de mouiller leur lit, leurs maux de tête s'espacent.

Le docteur Genefke ne cache pas sa satisfaction devant les résultats enregistrés par son équipe : « *Tous les patients ont fait des progrès. Lorsque nous avons ouvert le Centre, il y a trois ans, je ne pensais pas que nous réussirions si bien. Ce succès est dû largement à la force de caractère de nos patients, des êtres extraordinaires, soutenus par un puissant idéal et plus préoccupés du sort des autres que du leur.*

» *Une de nos plus grandes récompenses*, poursuit Mme Genefke, *c'est d'entendre un patient annoncer, un beau matin, qu'il a bien dormi et fait de doux rêves après des années de nuits agitées. A partir de là, les progrès s'accélèrent.* »



Dessin de SERGUEI

Le véritable problème, c'est le manque d'argent. Faute de moyens – le Centre vit de la générosité de quelques fondations, – l'équipe ne peut soigner que deux patients et leur famille à la fois dans ses deux lits d'hôpital et les quelques bureaux que le gouvernement danois a mis à sa disposition. Mme Genefke aurait besoin d'un soutien financier beaucoup plus important pour atteindre le triple objectif qu'elle s'est fixé : restaurer un vieux bâtiment proche du Rigshospitalet dans le but de recevoir davantage de patients ; former des médecins étrangers pour permettre la création d'autres centres de soins dans le monde, de préférence à proximité des « zones de tortures » ; développer la recherche dans le domaine du traitement médical. En octobre dernier, le Centre de Copenhague a organisé un colloque international sur ce thème, grâce à l'aide d'un fonds spécial des Nations unies, créé il y a deux ans pour encourager des initiatives de ce type. Sur les cent cinquante-deux États membres de l'ONU, une dizaine seulement, dont la France, ont accepté de contribuer à ce fonds « anti-torture ».

JEAN-MARIE MACABREY.

LE PROJET DE LOI SUR L'ENS...

L'Assemblée nationa...
persiste et signe

France

LE PROJET DE LOI SUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'Assemblée nationale persiste et signe

« Errare humanum est, perseverare diabolicum », a dit M. Jean Foyer (R.P.R., Maine-et-Loire), qui adore les citations latines, à propos du débat, en deuxième lecture, du projet de loi sur l'enseignement supérieur que l'Assemblée nationale a commencé, le vendredi 9 décembre. L'analyse est au moins partiellement juste, chacun a persévéré : la majorité en proposant tout simplement de revenir pour l'essentiel au texte qu'elle avait voté au mois de juin dernier en première lecture (*le Monde* daté 12 et 13 juin) ; l'opposition en reprenant la technique qui avait alors contraint les députés à débattre pendant dix-sept jours de ce texte, la multiplication des amendements.

Certes M. Jean-Claude Cassaing (P.S., Corrèze), rapporteur de la commission des affaires culturelles, en a déposé quatre-vingt-quinze pour annuler toutes les modifications apportées au projet gouvernemental par le Sénat (*le Monde* du 17 novembre 1983), dont chacun a bien voulu convenir qu'il l'avait profondément bouleversé, mais le R.P.R. et l'U.D.F. en ont, pour leur part, déposé quelque quatre cents qui, bien entendu, sont en général identiques à ceux qui avaient été repoussés lors de la première lecture.

Toutefois ce ne fut pas tout à fait *« bis repetita placent »*. Si effectivement l'opposition a repris ses arguments du printemps — *« la nécessité de l'élite »* affirmée par M. Gilbert Gantier (U.D.F., Paris), alors que selon lui il va y avoir *« nivellement par le bas »* ; la *« politisation »* des universités annoncée par M. Bruno Bourg-Broc (R.P.R., Marne) — elle a aussi bien entendu utilisé les prises de position des professeurs souvent proches de la gauche, qui par lettres et par pétitions ont proclamé cet automne leur opposition à ce texte (*le Monde* du 25 novembre).

Rarement M. Laurent Schwartz et M. Maurice Duverger n'auront entendu des propos si élogieux sur leur compte dans la bouche d'hommes qui habituellement ne partagent pas leurs opinions ; M. Gantier, par exemple, a déclaré à M. Savary : *« La gauche intelligente ne vous suit pas ; hélas ! elle ne semble pas majoritaire dans cette Assemblée. »*

La majorité se devait de répliquer à ses « amis ». C'est M. Jean-Pierre Sueur (P.S., Loiret) qui s'en est chargé de la manière la plus claire en s'efforçant de répondre point par point aux arguments de M. Schwartz : un élu de gauche ne peut accepter qu'il soit prétendu que *« la nomination par l'autorité administrative serait synonyme de qualité alors que l'élection engendrerait la médiocratie »* ; il ne peut non plus admettre que *« les tenants du mouvement dit de la qualité de la science laissent penser que eux seuls et leurs pairs peuvent dire ce qui est bien et souhaitable en matière d'orientation scientifique et universitaire »*. Pour M. Sueur, qui est lui-même maître-assistant d'université, *« la réalité que l'on défend au nom de la qualité de la science semble être idéologique »*.

Rassurer les inquiets

Le ministre a dû toutefois tenir compte de cette fronde des grands universitaires. Parmi les quinze amendements qu'il propose, certains visent à marquer *« dans la loi, le rôle spécifique des professeurs »*, à reconnaître que tout le monde n'est pas *« habilité à diriger des recherches »* et donc à donner à ceux qui le sont la moitié des places aux conseils scientifiques et à constater que toutes les universités n'étant pas du même niveau, puisque le titre de docteur sera suivi de la mention de l'université qui l'a délivré. Mais, si M. Savary a affirmé que cela *« ne modifie pas l'économie générale du projet »* mais *« rassure quelques inquiétudes »* et si M. Cassaing a confirmé que ces propositions de modification ne cherchaient qu'à lever *« toute ambiguïté »* et à faire *« obstacle à certaines dérives interprétatives »*, tout le monde ne paraît pas persuadé de cela.

M. Georges Hage (P.C. Nord) a expliqué que son groupe ne pensait pas qu'il fallait *« affaiblir la portée nationale des doctorats en exigeant que soit mentionnée l'université dans laquelle ils ont été obtenus »* et a jugé que la composition du conseil scientifique devait *« respecter un équilibre entre ses composantes »*. Même chez les socialistes, il y a quelque réticence ; M. Bruno Vennin, (P.S. Loire) a reconnu qu'il n'acceptait la distinction entre enseignants habilités ou non que *« par discipline plus que par conviction »*. A l'inverse, M. Philippe Bassinet, (P.S. Hauts-de-Seine) approuve la nouvelle composition du conseil scientifique proposée par le gouvernement. De toute façon, l'affaire ayant été réglée au sein du groupe socialiste (*le Monde* du 1er décembre 1983), M. Savary ne doit pas se faire beaucoup d'inquiétude : ses amendements seront adoptés.

Aussi l'Assemblée a-t-elle déjà, malgré le combat de retardement de l'opposition, rétabli les huit premiers articles du projet pratiquement tels qu'elle les avait adoptés en première lecture, le gouvernement faisant simplement préciser la garantie du maintien de la « commission des titres » d'ingénieur, créée par la loi du 10 juillet 1934 mais en y faisant entrer les représentants des universités.

THIERRY BRÉHIER.

Le Sénat achève l'examen du budget

Pour son avant-dernière journée consacrée à l'examen du projet de loi de finances, le Sénat a terminé, vendredi 9 décembre, la discussion des fascicules budgétaires. Ainsi, il a adopté successivement les crédits destinés à la consommation, aux comptes spéciaux du Trésor, aux monnaies et médailles et à l'Imprimerie nationale.

Un premier bilan des discussions peut être ainsi établi :ont été adoptés, outre les quatre fascicules mentionnés ci-dessus, les crédits destinés au secrétariat général de la défense nationale, au Conseil économique et social, au Plan, à l'aménagement du territoire et à l'économie sociale, aux Journaux officiels, à la Légion d'honneur et à l'ordre de la libération, au tourisme, aux relations extérieures, au commerce et à l'artisanat, et à la culture.

Ont été partiellement rejetés, les budgets des transports, du BAPSA (budget annexe des prestations sociales agricoles), de l'intérieur et de la décentralisation, de la formation professionnelle, de la fonction publique, des droits de la femme et de l'information, et des charges communes.

On été rejetés ceux des postes et télécommunications, de la mer, de la santé et de la solidarité nationale, des anciens combattants, de la justice, de l'agriculture, de l'environnement et de la qualité de la vie, des DOM et TOM, de la communication audiovisuelle, de l'industrie et de la recherche, et de l'urbanisme et du logement.

Sur un total de quelque 82 milliards de francs destinés aux mesures nouvelles (fonctionnement et équipement), le Sénat en a ainsi repoussé quelque 67 (soit 80 %). Compte-tenu des amendements portant suppression de recettes, votés lors de l'examen en première partie, évaluée à quelques 20 milliards, le déficit budgétaire a été ainsi ramené — théoriquement — de 125 à moins de 80 milliards de francs.

Le Sénat a aussi commencé de discuter des articles non rattachés à la loi de finances, notamment les mesures agricoles. En préalable à ce débat, M. Maurice Blin (Un. cent., Ardennes), note dans son rapport de la commission des finances que l'imposition des agriculteurs ne se compose pas uniquement de l'impôt sur le revenu, mais également de tous les impôts à caractère professionnel. Dans ses conditions, il regrette que *« la réforme de la fiscalité agricole qui est proposée ne prenne pas en compte la totalité des impositions pesant sur les exploitations agricoles, occultant ainsi la partie essentielle de cette important dossier. »*

Comme il l'avait souhaité lors de la discussion de la première partie du budget, M. Blin plaide pour que le Sénat ne supprime pas les articles en cause — comme le suggérait, notamment, M. Paul Girod (Gauche dem., Aisne) — mais se contente de les modifier afin de laisser la discussion ouverte en commission mixte paritaire.

A. Ch.

LE DÉBAT SUR LA POLITIQUE INDUSTRIELLE

M. Max Gallo oppose à M. Georges Marchais « la lucidité et le courage » du gouvernement

La rencontre entre le ministre de l'industrie et de la recherche, M. Laurent Fabius, et la délégation des représentants syndicaux C.G.T. de S.K.F.-Ivry conduite par le secrétaire général du P.C.F., M. Georges Marchais, aura lieu le lundi 19 décembre. (M. Fabius est actuellement en visite officielle en Corée du Sud et en Inde jusqu'au 18 décembre.)

Le parti communiste a publié la lettre adressée par le secrétaire général du P.C.F. à M. Fabius après sa visite, jeudi 8 décembre, à l'usine de roulements à billes S.K.F. à Ivry (Val-de-Marne) occupée depuis un mois par ses ouvriers. Dans ce texte, M. Marchais plaide pour le maintien de cette unité de production qui représente, selon lui, *« un potentiel d'une grande richesse, moderne et compétitif »*. *« Aucun argument d'ordre économique ne peut être avancé pour justifier la fermeture de cette entreprise »*, écrit-il.

Jeudi, M. Marchais avait estimé, à l'adresse du ministre de l'industrie (*le Monde* du 10 décembre), qu'il était *« grand temps que les actes suivent les paroles (...) pour tenir les engagements pris devant le pays »*. Vendredi, M. Max Gallo, porte-parole du gouvernement, a notamment répondu : *« Croire et faire croire qu'on pourra toujours et partout empêcher des licenciements, conserver en activité des entreprises non rentables, accepter des déficits sans cesse plus élevés, c'est rendre un mauvais service aux travailleurs, aux entreprises et au pays, c'est désarmer la France dans la dure compétition internationale »*.

M. Gallo a précisé que *« la politique industrielle conduite par M. Laurent Fabius, en concertation avec le ministre de l'emploi, M. Jack Ralite, s'inscrit dans le cadre des objectifs fixés par le président de la République et mise en œuvre par l'ensemble du gouvernement »*. Après avoir indiqué qu'il ne peut y avoir qu' *« une seule lecture »* de la politique du gouvernement, M. Gallo a conclu : *« Le gouvernement a conscience des répercussions humaines de cette mutation industrielle. Il privilégie la politique de concertation en toutes occasions (...) mais le domaine économique ne relève pas du discours et les choix industriels exigent lucidité et courage. C'est l'intérêt des travailleurs et du pays dans son entier que cette double démarche économique et sociale réussisse »*. Samedi, *l'Humanité*, sous la plume de Claude Cabanès, répond à son tour au porte-parole du gouvernement, en faisant référence au texte du 1er décembre dernier qui lie le P.S. et le P.C. L'éditorialiste du quotidien communiste écrit : *« C'est avec courage que ce texte désigne le sens de ce combat économique décisif : ne pas se soumettre, ne pas céder aux forces et aux mécanismes qui ont conduit à l'effondrement de secteurs entiers de notre appareil de production industrielle (...) Au fond, la diversité de ses composantes est une richesse de la majorité. Nous n'avons d'autre ambition que de mettre à son service notre originalité et notre identité. »*

M. D'AUBERT (P.R.) : « Il ne faudra pas dénationaliser par caprice idéologique »

La commission économique du parti républicain a réuni, samedi 3 décembre, deux cent cinquante personnes (chefs d'entreprise, cadres, leaders politiques) sur le thème : « Le déclin de l'économie française. » M. François d'Aubert, député (U.D.F.-P.R.) de la Mayenne, qui présidait cette commission, a précisé, jeudi 8 décembre, que les participants ont longuement débattu du rôle de l'État — qui *« est au centre du débat libéral »* — et se sont efforcés de mettre au point quelques propositions, notamment en ce qui concerne les charges fiscales et sociales.

La commission a estimé qu'*« un meilleur équilibre ne pourra être atteint que par une réduction des charges des entreprises »*. Elle a réclamé *« une plus grande flexibilité du système fiscal français »*, suggérant, par exemple, *« la libre détermination du délai d'amortissement des investissements. Le redressement*, selon elle, *exige aussi un desserrement audacieux de l'emprise de l'État : les monopoles devront être abattus, tel celui de la direction générale des télécommunications »*. Enfin, *« la mentalité d'entrepreneur doit de nouveau prévaloir, c'est une condition nécessaire à la liberté économique et à la préparation de l'avenir »*, a souligné la commission, qui déplore *« le déclin des mentalités et du sens des initiatives »*.

M. François d'Aubert a affirmé que si la dénationalisation doit être considérée comme *« une priorité politique »*, elle ne doit pas recevoir une *« justification idéologique »*. *« Il ne faudra pas*, dit-il, *dénationaliser par caprice idéologique »*. Alors que M. François Léotard, secrétaire général du P.R., avait récemment affirmé, dans une interview au *Matin de Paris* (daté 6 décembre), que M. Barre est *« authentiquement conservateur »*, tandis que M. Giscard d'Estaing *« est celui qui incarne le mieux le courant libéral »*, M. François d'Aubert a souligné, jeudi, que M. Barre est, à ses yeux, un *« vrai libéral »* qui a *« à son actif la libération des prix et a voulu s'attaquer aux monopoles »*.

M. François Léotard a précisé que le P.R. *« essaie de mettre sur pied plus qu'une simple technique de gestion : un projet de société »*. Cette société devra être, selon lui, celle *« du libre choix de la comparaison, du bien-être »*. *« Le socialisme*, a-t-il affirmé, *crée la pénurie, le libéralisme doit poursuivre un rêve d'abondance à la fois qualitative et quantitative. »*

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Les députés et la direction du P.S. jugent très insuffisant le projet relatif aux compétences des régions d'outre-mer

La discussion en première lecture du projet de loi relatif aux compétences des régions de Guadeloupe, Guyane, Martinique et de la Réunion, qui devait avoir lieu le lundi 12 décembre, est différée de huit jours au moins, peut-être davantage. La commission des lois de l'Assemblée nationale, réunie mercredi soir 7 décembre sous la présidence de M. Raymond Forni (P.S., territoire de Belfort), a protesté, en effet, contre les conditions dans lesquelles elle était appelée par le gouvernement à examiner ce texte. M. Forni a déploré la brièveté du délai initialement imparti à la commission pour effectuer ce travail, alors que le projet revêt une importance analogue à la loi sur le statut particulier de la Corse, adoptée en 1982. Bien que le secrétaire d'État aux DOM-TOM, M. Georges Lemoine, ait insisté pour que le calendrier initial soit respecté afin que les conseils régionaux d'outre-mer, élus pour la première fois au suffrage universel en février 1982, reçoivent rapidement les moyens nécessaires à l'accomplissement de leur mission, M. Forni a insisté en demandant un délai supplémentaire. Le groupe socialiste de l'Assemblée nationale a exprimé un avis identique. Le projet a été retiré, vendredi, de l'ordre du jour.

Sur le fond, les députés de la majorité jugent le texte insuffisant, en particulier pour ce qui concerne les compétences dévolues aux régions en matière d'agriculture, de transports et de communication audiovisuelle. Le rapporteur de la commission des lois, M. Jean-François Hory (app. P.S., Mayotte), a regretté que le projet de loi ne comporte pas de dispositions qui permettent aux régions d'outre-mer de participer à la définition de la politique industrielle. Il a souligné la timidité du texte en ce qui concerne la maîtrise du développement rural. Il a également indiqué qu'il serait souhaitable de trouver un système qui permette de compenser financièrement le coût de l'éloignement géographique, en s'inspirant du principe de la continuité territoriale retenu pour la Corse. M. Hory proposera, en outre, que soient étendus les pouvoirs des régions dans le domaine de la communication audiovisuelle. Il souhaite aussi que le taux maximal du droit additionnel à l'octroi de mer (taxe d'importation) soit porté à 2 %, et que les conseils régionaux se voient reconnaître compétence pour la répartition des crédits inscrits au Fonds d'investissement routier. M. Joseph Menga (P.S., Seine-Maritime) a estimé qu'il serait grave de décevoir l'attente des élus d'outre-mer. M. Jean-Pierre Worms (P.S., Saône-et-Loire) a souligné que le projet est très en recul par rapport à la loi sur le statut de la Corse. L'examen du projet figurera à l'ordre du jour de la réunion du bureau exécutif du P.S., mercredi soir 14 décembre. La direction du P.S. et le groupe socialiste de l'Assemblée nationale veulent négocier avec le gouvernement un compromis prévoyant plusieurs amendements.

Les idées de l'opposition

(Suite de la première page.)

Les « *conservateurs* », qui souhaitent que les Français soient à jamais « *vaccinés du socialisme* », se proposent, sans toujours l'avouer, d'annuler toutes les mesures prises par le gouvernement actuel dès leur retour au pouvoir. Pour eux, il est clair qu'il n'existe pas de troisième voie entre le « non » et le « oui ». L'exploitation de la peur ressentie par certaines catégories sociales devant le « *changement* » n'est pas la moindre de leurs tentations.

Ceux qui se veulent des « *réformistes* » souhaitent, au contraire, écarter toute idée de « *revanche* ». Ils ont tendance à souligner qu'il y a « *un bon usage à trouver de la parenthèse socialiste* ». Certains pensent que l'alternance aura eu « *le mérite* » de favoriser une évolution des esprits, de faire sauter certains blocages ; blocages, qui, selon eux, auraient freiné, sous le précédent septennat, « *l'élan réformiste* ». D'autres, moins soucieux peut-être de se trouver des excuses, reconnaissent qu'ils n'ont pas su prendre en considération les « *aspirations sociales* » de la population.

Les hommes politiques qui se hasardent à dire que tout ce qui se fait actuellement n'est pas à rejeter ne choisissent pas la voie la plus faible. MM. Bernard Stasi (U.D.F.-C.D.S.) et Olivier Stirn (U.D.F.-rad.) qui furent chacun, candidat à la présidence de leur parti, en ont fait l'expérience. Il est arrivé que les interventions du député de la Marne soient interrompues par quelques exclamations « *Rocard, Rocard !* ». Il n'est pas rare que la voix du député du Calvados soit couverte par les cris de « *Mitterrand, Mitterrand !* ». Quand M. François Léotard, secrétaire général du P.R. souhaite que l'opposition manifeste une certaine audace, il ne pense manifestement pas à ces audaces là.

C'est ainsi que l'opposition en arrive à adopter une attitude plus « subtile » qui, consiste, non pas à créditer la majorité de certaines « *bonnes actions* » mais à revendiquer la prospérité des valeurs que celle-ci aurait « *détournées* » à son profit. Ne serait-ce que « *la générosité* » ou « *la solidarité* », puisque ce dernier terme semble recueillir davantage les faveurs de l'opposition. Le R.P.R. et l'U.D.F. ont semblé comprendre qu'ils ne pouvaient s'en tenir au seul domaine économique pour porter leurs attaques contre la majorité. Il leur fallait convaincre l'opinion que leur projet favoriserait ainsi, « *une meilleure justice sociale* ». Le R.P.R. formulait, lors de son congrès extraordinaire du 23 janvier dernier plusieurs propositions. Ainsi préconisait-il une protection sociale à deux niveaux. A l'U.D.F., le P.R. avec M. Valéry Giscard-d'Estaing, se mettait à parler de « *libéralisme social* ». M. Pierre Méhaignerie, président du C.D.S. préférait, lui, se référer à une « *économie sociale de marché* ». Quant à M. Raymond Barre, il insiste sur la nécessité de convaincre les Français que « *la société libérale n'est pas l'injustice et l'oppression [mais] une société pluraliste, tolérante qui recherche l'épanouissement de la personne humaine dans un esprit d'émulation et de compréhension, qui ne sacrifie pas l'individu à l'Etat — mais reconnait à l'Etat sa juste mais nécessaire place — qui ne confond pas la justice et l'égalité mais pratique la solidarité.* »

La définition du rôle de l'Etat est, de fait, au cœur de ce débat. « *Il faut désengager l'Etat* » proclame l'U.D.F. qui se félicite de « *l'évolution libérale* » du R.P.R., notamment pour ce qui est du monopole de l'information et de la planification. C'est en parlant de cette question du rôle de l'Etat que M[me] Simone Veil, invitée, le 5 décembre dernier, du club Agir au centre, s'étonnait du « *double langage* » employé par l'opposition. « *On parle aujourd'hui de plus en plus de l'intervention de l'Etat*, disait-elle, *mais c'est bien la société qui a accepté et même suscité cette intervention (...). Nous sommes devenus très soucieux de notre confort : nous ne pouvons à la fois dénoncer les réglementations et n'accepter aucun risque.* » Ainsi, selon l'ancien ministre, il s'agit avant tout de déterminer le point d'équilibre entre les interventions de l'Etat et le niveau de risques acceptés par le citoyen.

C'est vraisemblablement sur ce point d'équilibre à trouver que les différentes parties de l'opposition mesureront leurs divergences. Ils reconnaissent, cependant, que, en ce domaine comme dans d'autres, ils n'ont pas encore véritablement de propositions concrètes à formuler. Au moins, l'opposition semble prête à ne pas éluder le débat d'idées. Ce débat que M. François Léotard veut considérer comme un « *préalable nécessaire* » au débt sur les hommes.

« *Le chantier des idées est ouvert* », affirme M. Alain Madelin, député (U.D.F.-P.R.) de l'Ile-et-Vilaine, mais il reconnaît aussi que « *l'édifice n'est pas encore visible* ».

Cette difficulté qu'éprouvent les formations politiques traditionnelles à susciter en leur sein une réflexion originale a, pour une part, provoqué la création de nombreux clubs et associations, souvent authentiquement réactionnaires. Depuis quelques mois, des personnalités appartenant au R.P.R. et à l'U.D.F. ont choisi à leur tour de constituer leur propre association. Qu'il s'agisse de M. Lionel Stoléru (P.R.) et de M[me] Brigitte Gros, sénateur (gauche dém.) des Yvelines, de M. René Monory, sénateur centriste de la Vienne ou de M. Jacques Dominati, député (P.R.) de Paris.

La volonté de préparer, de manière plus personnelle, les échéances électorales de 1986 n'est pas toujours étrangère à ces initiatives.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

(2) Il s'agit de l'U.D.F.-R. — animé par M. Stoléru et M[me] Brigitte Gros mais aussi par MM. Jean-Claude Colli (rad.) et Jacques Pelletier, président du groupe de la gauche démocratique du Sénat — du *Club des démocrates* de M. Monory et de *l'Alliance des républicains pour l'avenir* de M. Dominati.

Thèmes et propositions

Après avoir analysé les thèmes développés par les libéraux, les centristes, les radicaux valoisiens et les « gaullistes d'aujourd'hui », et après avoir regroupé dans un tableau comparatif les positions des cinq principaux partis de l'opposition sur dix grandes questions (« le Monde » des 7, 8, 9 et 10 décembre), nous publions aujourd'hui les prises de position de MM. Valéry Giscard d'Estaing et Raymond Barre sur ces mêmes questions.

M. Giscard d'Estaing

● Nationalisations

M. Giscard d'Estaing évoque la « *tradition républicaine* » — la Déclaration des droits de l'homme et le préambule de la Constitution de 1946 — pour juger que les entreprises à nationaliser ne peuvent être que les services publics ou les monopoles. Il pense qu'il vaut mieux, pour la collectivité, supprimer les monopoles privés qu'en faire des monopoles publics. Selon lui, l'opération de dénationalisation consiste à redonner la propriété des entreprises aux Français qui voudront devenir actionnaires et la gestion à des hommes « *responsables, indépendants de l'État* », en visant une large diffusion de l'actionnariat populaire. Les personnels de ces entreprises, qui doivent être des « *citoyens dans leur entreprise* », bénéficieraient d'un traitement particulier. L'ancien chef de l'État envisage la création d'une « *agence provisoire, non bureaucratique* », pour régler en quelques mois les problèmes pratiques posés par la dénationalisation.

● Emploi-croissance

L'ancien président de la République, qui note que « *l'expérience socialiste* » s'est accompagnée de « *l'interruption de la croissance* » et d'une « *gestion sociale* » du chômage destinée à en « *dissimuler* » la réalité, pense que le problème de l'emploi ne sera résolu que par « *un retour à la croissance* ». Une croissance qui passe par l'investissement : investissement d'infrastructure et investissement privé. Pour encourager l'investissement privé, il suggère trois sortes d'actions : un retour à la « *confiance dans le sort de notre économie* » (le changement de majorité sera selon M. Giscard d'Estaing, « *à lui seul* », pour la plupart des investissements, un « *facteur décisif* ») ; l'abandon des « *solutions bureaucratiques* », car, souligne-t-il, c'est dans les pays à contrôle des prix que la hausse des prix est la plus forte et dans les pays à contrôle des changes que la monnaie est le plus fragile et le plus souvent dévaluée ; enfin des incitations directes à l'investissement par la détaxation des bénéfices investis et la baisse des taux d'intérêt.

● Fiscalité

M. Giscard d'Estaing suggère, en dehors d'une réduction de la fiscalité sur l'investissement, de cesser de faire de l'impôt sur le revenu un « *instrument de découragement* » ou un « *motif de fuite* ». Il remarque que la dernière tranche d'impôt sur le revenu et les majorations exceptionnelles coûtent beaucoup plus cher à la nation que ce qu'elles lui apportent. Il pense qu'il faudra revenir dans une première étape de deux ans au taux de prélèvement obligatoire de 1981 *par réduction* des charges publiques, puis progressivement, en quelques années, au taux de prélèvement obligatoire d'avant le premier choc pétrolier.

● Protection sociale

M. Giscard d'Estaing se prononce pour le maintien d'un « *haut niveau* » de protection sociale et estime que, pour tenir compte de l'évolution des esprits et du besoin de responsabilité, il faudra développer « *l'assurance plutôt que l'assistance* ». Il propose de revenir aux principes de base de 1945, avec un système d'assurance pour tous et un système d'aide pour tous ceux qui en ont besoin, soit du fait de l'insuffisance de leurs ressources, soit en raison de la nature exceptionnelle *des soins qu'ils reçoivent. Il pense* que le système d'assurance doit s'équilibrer de lui-même, en laissant le choix à l'assuré de cotisations et de garanties supplémentaires. De même, son financement devrait partiellement laisser place à un financement par capitalisation. Enfin, il est pour la fiscalisation du financement des allocations familiales dans le cadre d'une nouvelle politique de la famille et de l'enfant, apportant un *soutien particulier aux familles de* trois enfants et plus.

● Enseignement

La réforme de l'ensemble du système éducatif doit, selon l'ancien chef de l'Etat, être soumise à deux principes : la liberté du choix de l'établissement, y *compris à l'intérieur de l'enseignement public*; la décentralisation au niveau de la commune (école), du département (collège et lycée) et de l'université, qui deviendra un établissement entièrement autonome. Selon M. Giscard d'Estaing, l'Etat doit fixer des objectifs généraux de formation en termes de niveaux minimums à atteindre. Au-delà, l'organisation des études et le choix des méthodes devraient relever de la responsabilité de l'établissement.

● Presse

M. Giscard d'Estaing affirme qu'il faut étendre à l'audiovisuel et aux nouveaux médias les « *principes fondamentaux de la liberté de la presse* » : liberté d'établissement, pluralisme, transparence, indépendance; qu'il faut autoriser, sous la seule réserve de contraintes techniques, toutes les initiatives, à commencer par celles de la presse écrite, tendant à développer de nouveaux médias : magnétoscopes, satellites de télédiffusion, réseaux câblés, programmes interactifs. Il ajoute qu'il faut limiter le secteur public de l'audiovisuel à une chaîne de radio tournée vers l'étranger et une chaîne de télévision servant de « *référence* ».

● Réforme constitutionnelle

L'ancien président de la République pense qu'il faut donner une « *valeur constitutionnelle* » aux textes qui « *protègent* » les libertés fondamentales : expression, information, éducation et élections. Il est pour l'introduction du référendum communal et du référendum d'initiative populaire sur les problèmes de société. Il est favorable à la réduction de la durée du mandat présidentiel à cinq ou six ans.

● Mode de scrutin

M. Giscard d'Estaing juge qu'il serait souhaitable de réduire le cumul des mandats afin d'ouvrir les responsabilités publiques à des hommes nouveaux.

L'ancien président de la République estime qu'une réforme du mode de scrutin ne peut intervenir qu'après un vote conforme des deux Assemblées. Il s'oppose à tout changement de la loi électorale pour les élections législatives car, dit-il, « *on ne change pas les règles du jeu au milieu de la partie* ».

● Défense européenne et relations Est-Ouest

Dans un article publié dans nos colonnes (*le Monde* du 19 février *1983), M. Giscard d'Estaing* estimait que l'Europe devait « *reconnaître le caractère inéluctable de l'installation progressive des nouveaux lanceurs* » à l'ouest, se prononcer en faveur de l'« *objectif zéro* », c'est-à-dire du « *démantèlement final des lanceurs à moyenne portée des deux alliances, à l'est et à l'ouest de l'Europe* », définir un « *calendrier de niveaux intermédiaires de déploiement et d'équilibre auquel les pays de l'OTAN pourraient stabiliser le nombre de leurs lanceurs* ». M. Giscard d'Estaing se prononçait pour la réunion d'un « *conseil spécial sur la sécurité nucléaire de l'Europe* » (...) auquel la France se joindrait « *en raison de sa force indépendante de dissuasion* ».

M. Giscard d'Estaing est favorable à la poursuite de négociations stratégiques entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S. et à la ratification d'un accord du type SALT-3.

● *Le Mouvement de la paix organise à Paris les « états généraux pour le désarmement ».* — Le Mouvement de la paix, qui a organisé des « états généraux pour le désarmement » dans une quarantaine de départements, depuis le début de l'année, achève cette action par une réunion nationale, les 17 et 18 décembre à Paris. Ce mouvement, proche du P.C.F., a pu dialoguer, localement, avec des forces politiques et syndicales diverses, mais la réunion du week-end prochain devrait être plus étroite, le P.S., notamment, n'y participant pas.

Dans un document publié le mois dernier, après l'intervention du président de la République à la télévision, le *Mouvement de la paix* a réaffirmé son hostilité à l'implantation en Europe des missiles Pershing et Cruise et son souhait de voir la France « *jouer un rôle important pour la négociation* » entre les Etats-Unis et l'Union soviétique.

● *Le désarmement et la Pologne.* — Le Comité pour le désarmement nucléaire en Europe (Codène) *appelle à une manifestation*, le lundi 12 décembre à 18 h 30, place de l'Europe à Paris, pour marquer à la fois l'anniversaire de la « double décision » de l'OTAN sur les missiles nucléaires en Europe (le 12 décembre 1979) et celui de l'instauration de l'état de guerre en Pologne (le 13 décembre 1981)

M. Barre

● Nationalisations

M. Raymond Barre juge que les groupes industriels et les banques nationalisées en 1982, « *sans aucune justification économique ou financière sérieuse* », devront être rendus au secteur privé. Il conviendra, selon lui, de faire voter une loi autorisant le gouvernement à céder au secteur privé ces entreprises et de procéder en priorité à la cession au secteur privé des banques récemment nationalisées, en commençant par les banques régionales. Les modalités de cession seraient très diverses : vente d'actions au public, au personnel, à des institutions financières, à des groupes industriels, à des investisseurs institutionnels. Le rythme de la dénationalisation dépendrait, « *évidemment* », des résultats financiers des entreprises en cause et du montant de l'épargne disponible qui pourrait s'investir dans le rachat de ces entreprises.

M. Barre insiste sur la nécessité d'éviter les prises de contrôle étrangères.

● Emploi-croissance

Pour « *se rapprocher* » du plein emploi qui demeure « *la finalité* » de la politique économique, il faut, selon l'ancien premier ministre, non pas agir sur les statistiques du chômage mais obtenir des créations d'emploi « *saines et durables* », c'est-à-dire « *réunir les conditions* » d'une croissance aussi élevée que possible. M. Barre juge que les « *erreurs* » commises en 1981-1982, le « *poids* » de la dette extérieure de la France et le niveau « *préoccupant* » des déficits publics « *interdisent pour longtemps* » toute politique de « *stimulation* » de l'activité économique. Selon lui, pour atteindre un taux de croissance comparable à celui de nos partenaires européens, il faut : stabiliser le taux de change, obtenir un excédent de la balance des paiements — « *indispensable* » pour diminuer la dette extérieure du pays, — réduire les déficits publics. Deux conditions doivent être remplies, précise-t-il : la restauration de la compétitivité des entreprises et de l'incitation au travail. Elles supposent la suppression des « *contrôles* » et des « *artifices* » mis en place par le gouvernement ainsi que la stabilisation et, « *dans la mesure du possible* », la baisse des prélèvements obligatoires.

M. Barre préconise, en outre, « *une politique spécifique de l'emploi* » qui rendra au marché du travail sa « *flexibilité* » : il faudrait notamment assouplir les conditions d'embauche et de licenciement, favoriser la multiplication des différentes modalités de l'activité salariée et non salariée, développer une formation professionnelle (initiale et continue) « *réellement adaptée* » aux besoins de l'économie.

● Fiscalité

Le député du Rhône estime qu'en ce domaine, il est difficilede fairedes propositions précises, en raison de « *l'incertitude* » où l'on se trouve quant à l'évolution des finances publiques. Il fixe cependant des principes d'actions : réduire le déficit budgétaire par une réduction des dépenses ; retrouver rapidement une marge de manœuvre pour alléger la pression fiscale — notamment celle liée aux « *mesures exceptionnelles* » prises par le gouvernement — fixer, dès que possible, un « *pourcentage maximum* » de l'impôt sur le revenu par rapport au revenu du contribuable.

Selon M. Barre, toute proposition précise en matière d'impôts directs ou indirects relève d'une « *imagination* » que la réalité risque de démentir « *cruellement* ».

● Protection sociale

L'ancien premier ministre juge que les perspectives financières des régimes sociaux sont encore plus « *sombres* » que celles du budget de l'État. la priorité, selon lui, est de faire évoluer l'ensemble des dépenses de la Sécurité sociale à un taux qui n'excède pas celui du produit national. Il estime qu'il ne faut pas fiscaliser les cotisations sociales : les régimes doivent « *s'équilibrer* » par le produit des cotisations, le principe du paritarisme demeurant ainsi « *justifié* ». Les cotisations à la charge des entreprises devront être stabilisées et réduites lorsque la situation financière des régimes le permettra. Quant aux cotisations à la charge des ménages, leur stabilisation exigera, selon l'ancien premier ministre, qu'à côté de la protection sociale de base, qui doit couvrir tous les Français, soient introduits des mécanismes d'assurance individuels complémentaires, avec le concours des mutuelles notamment. Dans le cas des retraites, cela « *correspondrait* » à l'introduction « *progressive* » du principe de la capitalisation.

● Enseignement

M. Barre se dit « *fondamentalement* » attaché à la liberté de l'enseignement privé. Il pense, d'autre part, que le vrai problème de l'enseignement, aujourd'hui, qu'il soit laïque ou privé, est celui de la qualité, qui « *seule* » peut permettre à la jeunesse de relever « *les défis* » de l'avenir.

Trois principes selon lui doivent inspirer la réforme de notre système d'éducation : « *le pluralisme* », c'est-à-dire la diversité des institutions d'enseignement et des formations dans le respect de la liberté ; « *l'autonomie* » des établissements supérieurs, secondaires ou primaires, c'est-à-dire la disparition du système « *beaucoup trop centralisé* » qui existe actuellement (cette autonomie devant s'accompagner d'un renforcement de l'autorité des chefs d'établissements), enfin, « *la qualité* » qui doit tendre à une « *meilleure formation* » des hommes.

● Presse

M. Raymond Barre rappelle que la *liberté de l'information est une « liberté essentielle à une société pluraliste »* et que l'objectivité de l'information doit être assumée en dehors des pressions politiques quelles qu'elles soient.

Il pense que l'État doit se donner pour règle de ne pas intervenir dans les affaires d'informations mais qu'il est utile de soumettre les problèmes de l'information à un collège de personnalités indépendantes qui assurent le respect de l'objectivité.

En ce qui concerne la presse écrite, il précise qu'il faudrait poser comme règle que l'État ne puisse être présent dans le capital d'un journal.

En ce qui concerne l'audio-visuel, il juge qu'il peut y avoir une radio-télévision où une radio-diffusion d'État, mais qu'il faut des chaînes de télévision privées et des radios « *vraiment indépendantes* ». M. Barre est favorable aux radios libres à condition qu'il existe un certain « *code de conduite* » pour éviter les excès. Il est aussi favorable à un allégement du contrôle de l'État sur l'agence Havas ainsi qu'à une révision des conditions de la distribution de la presse (N.M.P.P.).

● Réforme constitutionnelle

L'ancien premier ministre ne souhaite pas que l'on modifie la Constitution qui assure « *la stabilité* » et « *l'efficacité* » de l'exécutif. M. Barre souhaiterait cependant que le référendum soit utilisé sur des sujets un peu plus étendus que ceux prévus dans l'article 11 de la Constitution (qu'il soit étendu à tout ce qui touche aux libertés « *fondamentales* »). Il est pour le maintien du septennat — une modification de sa durée favoriserait l'instauration d'un régime présidentiel qu'il ne croit pas bon pour la France.

● Mode de scrutin

M. Barre est pour le scrutin majoritaire en ce qui concerne les élections législatives et régionales. Pour les élections municipales, il pense qu'il est bon de chercher une représentation plus « *équitable* » des minorités, à condition qu'il y ait une « *prime majoritaire* » qui permette a l'équipe municipale de diriger convenablement les affaires de la ville. M. Barre est contre le cumul d'un trop grand nombre de mandats.

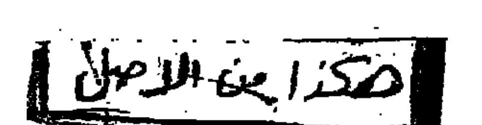
● Défense européenne et relations Est-Ouest

La France ne peut, selon l'ancien premier ministre, « *se permettre* » de renoncer à l'indépendance de sa politique de défense. « *Ne nous laissons pas prendre*, dit-il, *à toutes sortes d'arguments selon lesquels dans la défense atlantique, dans la défense européenne, tout irait pour le mieux ; un pays se défend lui-même !* »

L'ancien premier ministre rappelle quelques principes « *simples* » mais « *essentiels* » à ses yeux : l'alliance atlantique est la « *meilleure garantie* » de la défense de l'Europe : « *Face à l'arsenal soviétique, le seul bouclier qu'a l'Europe, c'est l'arme stratégique américaine* ».

Cependant, si la France qui appartient à l'alliance atlantique doit « *en respecter les obligations* », elle n'a pas, selon lui, parce qu'elle n'appartient pas à l'OTAN, à placer sa force nucléaire stratégique « *sous un autre commandement que celui du pouvoir national* » et elle doit être en mesure de « *disposer* », comme « *un grand pays a le droit de le faire* », de ses forces conventionnelles.

M. Barre juge « *indispensable* » le déploiement des Pershing mais pense que l'affaire des euromissiles est une affaire qui concerne « *au premier chef* » les pays membres de l'OTAN, et notamment l'Allemagne fédérale. Il juge toutefois que la France doit « *veiller* » à ce que l'Allemagne fédérale sache que, « *nous Français, respecterons toutes nos obligations* » dans l'alliance. Elle doit « *faire en sorte* » que « *dans le cadre de l'alliance* », l'Allemagne fédérale puisse être « *sûre du soutien de ses alliés au cas où elle serait attaquée* ».



Le gouvernement rend publics ses projets sur les carrières hospitalières

Dans le nouveau projet de statut des médecins hospitaliers qui vient d'être présenté aux intéressés, le gouvernement apporte des aménagements importants au déroulement de la carrière des médecins des hôpitaux, renforçant leur protection sociale et augmentant leur rémunération de départ. Ce nouveau projet, en réponse à l'inquiétude qui s'était fortement manifestée dans les hôpitaux au cours de ces dernières semaines, a été exposé aux principaux représentants des médecins hospitaliers, le 9 décembre, par MM. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, et Edmond Hervé, secrétaire d'Etat chargé de la santé.

Le conseil supérieur des hôpitaux doit donner son avis sur ces projets le 10 janvier 1984.

Les intersyndicales des internes et des chefs de cliniques des C.H.U. ont annoncé leur intention d'organiser un référendum pour se prononcer sur ces textes.

L'intersyndicale des praticiens hospitaliers, à laquelle appartient le Syndicat de la médecine générale, s'est félicité *« de l'esprit d'ouverture manifesté par le gouvernement »*.

Le gouvernement maintient son intention d'unifier les innombrables profils de carrière existants, se bornant à maintenir une distinction entre les médecins des centres hospitalo-universitaires (C.H.U.) et ceux des centres hospitaliers généraux (C.H.G.), tout en aménageant des « passerelles » entre les deux statuts, ce qui contraste avec le système antérieur.

● **Le concours unique.** — Tout praticien qui se destine à une carrière hospitalière (en C.H.U. ou en C.H.G.) devra passer un concours national, organisé à l'issue de l'internat et par discipline. Tout praticien reçu à ce concours sera titularisé et percevra un salaire de départ de 152 000 F (au lieu de 131 000 F dans les derniers projets).

Avant d'avoir passé ce concours, les médecins hospitaliers auront pu, s'ils le souhaitent, perfectionner leur formation lors d'un « post-internat » d'un an (renouvelable une fois), en C.H.U. ou en C.H.G., période pendant laquelle ils seront « praticiens-résidents » des hôpitaux (P.R.H.). Ce post-internat ne sera pas obligatoire pour passer le concours de médecin hospitalier.

● **Le statut des médecins des C.H.U.** — Les médecins hospitaliers pourront accéder au corps de « rang A » à l'issue d'un concours qu'ils auront préparé pendant quatre à six ans, selon les spécialités. Dans les disciplines biologiques, un corps de « rang B », c'est-à-dire celui des chefs de travaux, est maintenu, mais amélioré par rapport à la situation actuelle : ils seront désormais « maîtres de conférences-titulaires », et le nombre des postes ouverts à ce titre sera augmenté.

Le gouvernement s'engage aussi à créer, dans les C.H.U., une centaine de postes d'agrégés « en surnombre » pour chacune des cinq années à venir, ce qui facilitera les débouchés des actuels chefs de clinique.

Les « mono-appartenants » des C.H.U. (c'est-à-dire les médecins de rang A sans activité universitaire) *« bénéficieront de toutes les possibilités de recrutement universitaire »*, ce qui évitera de pénaliser ceux qui sont actuellement dans ce cadre.

D'une manière générale, le gouvernement aménagera les mesures transitoires pour *« l'ensemble des générations issues des concours d'internat antérieurs à celui de 1984 »*.

● **Le statut des médecins des C.H.G.** — Les médecins titulaires des hôpitaux généraux disposeront, à l'issue du concours unique, d'un double système d'avancement (à l'ancienneté et au choix). Ils pourront, en cours de carrière, devenir professeurs dans les C.H.U. par le biais d'un « tour extérieur » défini par un quota réservé à cet effet.

Enfin, le gouvernement a annoncé son intention de raccourcir le déroulement de la carrière des médecins hospitaliers et d'améliorer les conditions de leur départ à la retraite. Il revalorisera la rémunération des gardes et astreintes, dérisoire jusqu'à présent. Il renforce les indemnités qui leur seront versées en échange de l'abandon de leur secteur privé.

CLAIRE BRISSET.

LE DÉBAT SUR L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

Une maladresse de M. Mauroy

M. Pierre Mauroy est responsable pour une large part de la confusion créée par ses propos du 7 décembre sur l'enseignement privé. Sa déclaration selon laquelle le gouvernement s'apprête à trancher le débat par la voie législative ou réglementaire, après que le ministre de l'éducation nationale a « retiré » sont texte était, en effet, de nature à susciter des interprétations diverses. L'opposition en a aussitôt tiré argument pour affirmer que le premier ministre a décidé de tenter un « coup de force » en renonçant unilatéralement à la procédure de négociation et en désavouant par là même le ministre de l'éducation nationale, M. Alain Savary.

En la circonstance, M. Mauroy est victime d'une maladresse. Pour tous les participants au dîner-débat du 7 décembre, organisé par l'hebdomadaire *Tribune juive*, il était clair que cette déclaration controversée, replacée dans son contexte, ne signifiait ni que le gouvernement avait décidé de retirer le projet défendu par M. Savary ni qu'il avait renoncé à toute discussion avec les différentes organisations intéressées. Bien que sa formulation malencontreuse ait ensuite engendré une ambiguïté, il était clair que, dans l'esprit du chef du gouvernement, c'est l'impossibilité d'engager les négociations souhaitées qui avait *ipso facto* conduit le ministre de l'éducation nationale à retirer le texte à négocier... d'une table de négociations restée vide. En l'absence du premier ministre, parti pour l'Argentine où il assiste aux cérémonies d'investiture de M. Paul Alfonsin, on confirmait, samedi 10 décembre, à l'Hôtel Matignon, ainsi qu'au ministère de l'éducation nationale, que le gouvernement restait fidèle aux orientations arrêtées au mois d'octobre.

L'intervention de M. Mauroy traduit exclusivement un changement unilatéral de procédure, en accord avec M. Savary et avec l'Elysée. Le chef du gouvernement prend acte du refus de négocier exprimé par les dirigeants du mouvement laïque. Ce refus créant une impasse, il prend l'initiative et veut imposer son intervention directe.

Mais le recours à cette méthode autoritaire ne constitue pas une surprise. A la mi-octobre, quand il était déjà intervenu personnellement pour essayer de convaincre les diverses parties prenantes d'accepter de négocier (*le Monde* du 14 octobre), M. Mauroy avait déclaré à ses interlocuteurs que le gouvernement prendrait l'initiative d'intervenir en cas de blocage. Il avait confirmé cette intention au congrès socialiste de Bourg-en-Bresse, le 29 octobre. *« Soyons clairs : si nous commençons par poser des problèmes de principe, nous ne trouverons pas de solution,* avait déclaré le premier ministre. *Alors, adoptons une démarche pragmatique. Résolvons les problèmes concrets qui se posent. Mettons en place une carte scolaire. Supprimons la loi Guermeur dans ses excès. Terminons-en avec le vide juridique qui existe en matière d'obligations de financement. Réglons le statut des personnels. »*

M. Mauroy avait ajouté, à l'adresse des congressistes : *« Vous comprendrez que je n'en dise pas davantage, soucieux de respecter les délais donnés par le ministre de l'education nationale. Le gouvernement parlera avant la fin novembre. »*

Une copie corrigée

Dès le lundi 5 décembre, à Lons-le-Saulnier (Jura), le premier ministre avait d'ailleurs affirmé au cours d'une conférence de presse la volonté du gouvernement *« d'arrêter un certain nombre de décisions »* avant la fin de l'année. Il avait précisé que ce changement de procédure ne mettrait pas fin à la concertation : *« Chacun pourra s'exprimer, faire ses observations. Le gouvernement corrigera sa copie pour tenir compte de ce qu'on lui dit. Puis il prendra sa décision d'avancer, soit en déposant des textes sur le bureau de l'Assemblée nationale, soit par voie réglementaire pour résoudre un certain nombre de problèmes qu'il faut à tout prix traiter. »*

Ces propos-là étant passés inaperçus, M. Mauroy a profité de l'invitation de *Tribune Juive*, deux jours plus tard, pour rendre publique sa décision. On indiquait, samedi, au ministère, de l'education nationale que M. Savary ferait bien, la semaine prochaine, la déclaration annoncée par Pierre Mauroy, mais que la forme de celle-ci n'était pas encore arrêtée.

L'intervention de M. Mauroy répond au demeurant à la volonté de la majorité et des organisations laïques, qui préfèrent voir le gouvernement prendre la responsabilité du compromis éventuel avec les partisans de l'enseignement privé afin de pouvoir ensuite le critiquer. Elle traduit une volonté qui s'était déjà exprimée la semaine précédente par la décision du conseil des ministres de recourir, s'il le fallait, à la procédure des ordonnances pour régler la question du financement du chômage, pierre d'achoppement des négociations entre les organisations patronales et les syndicats ouvriers.

ALAIN ROLLAT.

FRAUDES ET PROCÈS

De l'ombre sur la côte-de-nuits

De notre envoyé spécial

Chambolle-Musigny. — Parce que le vin d'ici se vend mieux que bien, la terre est hors de prix et les ceps envahissent la campagne. Ils gagnent sur la forêt, sur le goudron des routes. S'il n'y avait des murs autour des cimetières, on vendangerait dans l'infini. La côte de Nuits : un coffre-fort cadastral, des lingots de terre à vigne. On est ici — pour ceux d'ici — à l'épicentre du paradis du vin. Le reste du monde ne compte pas, ou si peu.

A un jet de pierre du clos-de-Vougeot, coincé entre Morey-Saint-Denis et Vosne-Romanée : Chambolle-Musigny. Un village au nom chantant, vous expliquent les fous de la côte, comme les vins qu'on y récolte : les plus fins, les plus parfumés, les plus délicats qui soient, de Vougeot à Gevrey-Chambertin. Chambolle, onomatopée chantante et vineuse. Chambolle, 172 hectares 93 ares et 85 centiares de bonheur dans une Bourgogne d'opulence.

Jusqu'à cette vieille et méchante affaire de fraude...

Jeudi 8 décembre, au tribunal de grande instance de Dijon, on mettait aux enchères dix-sept parcelles de Chambolle-Musigny premier cru. Pour la quatrième fois. Une transaction exceptionnelle, séquelle d'une affaire qui continue à meurtrir la côte, *« de la boue,* dit-on, *sur toute la Bourgogne »*.

On était en 1979. Après plusieurs mois de surveillance, la brigade nationale des appellations d'origine des vins et eaux-de-vie faisait mouche : M. Bernard-Noël Grivelet, négociant et propriétaire de 6 hectares sur Chambolle-Musigny, avait fraudé. Fausse déclaration de récolte, exportations vers les Etats-Unis de vins qualifiés « de Bourgogne », alors qu'il ne s'agissait, dit-on, que de « vin de table ». Complicités dans la région et outre-Atlantique : un bénéfice estimé alors à 1 500 000 F. Ce fut, quelques mois après l'affaire Cruse de Bordeaux, une véritable bombe qui éclata entre Beaune et Dijon, et dont la presse internationale se fit l'écho (*le Monde* du 28 avril 1979).

En mai, M. Grivelet était inculpé de fraude et d'infraction à la législation sur les appellations contrôlées. En juin, le tribunal de commerce de Dijon prononçait la mise en règlement judiciaire de sa société de négoce. Depuis, en Bourgogne, on ne sait plus ou on ne veut plus savoir : Grivelet a fraudé : qu'il paye ! Car on n'a aucun respect, ici, pour le fraudeur, surtout s'il ternit l'image de marque de la rigueur. Or Grivelet était trop important, avait trop d'envergure pour que ce ne soit pas le cas. L'envergure... M. Grivelet avait d'énormes qualités, dit-on. C'était un excellent vendeur, mais il avait beaucoup trop d'appétit. C'était, en résumé, un *« sauteur »*.

Le pardon de l'Amérique

Excommunication difficile pourtant que celle de cet enfant du cru, ce rejeton d'une famille qui avait aidé à faire de la Bourgogne ce qu'elle est aujourd'hui : Fernand Grivelet, le père, *« plus négociant que vigneron »*, était l'un des fondateurs de la Confrérie des chevaliers du tastevin du clos-de-vougeot. Le fils ne se lança pas sans mal dans les affaires. Premier scandale en 1959. Rétablissement. Vingt ans plus tard, l'inculpation suffit à le faire rejeter. C'est la fin pour celui qui travaillait à l'échelle planétaire de la prospérité. Le procès aura lieu en mars.

L'Union générale des syndicats de défense des grands vins de Bourgogne et le Syndicat des négociants en vins fins de Bourgogne se sont portés partie civile. Aujourd'hui, parce qu'il faut réaliser l'actif, on liquide les biens, on met aux enchères le vignoble. Mais, curieusement, l'affaire ici a coïncidé avec le début de la fin de l'époque dorée. Aux difficultés rencontrées pour vendre son vin au prix demandé, a succédé la chute du foncier. A 2 millions de francs l'hectare, on laisse M. Grivelet propriétaire. Pour la quatrième vente aux enchères, sur dix-sept parcelles proposées, seules cinq ont été acquises : 90 ares pour 830 000 francs.

M. Grivelet ne veut plus parler. *« On bazarde les vignes,* dit-il, *j'ai décidé de la boucler. Plus tard, je dirai toute la vérité. »* Il tient néanmoins à préciser que avec le temps, l'Amérique lui a pardonné ; que outre-Atlantique, il a gagné tous les concours. Il n'est en rien un saboteur, mais bien au contraire *« un perfectionniste »*.

« Vous n'imaginez pas, ajoute son épouse, *le mal que nous endurons depuis quatre ans, la somme des méchancetés, des jalousies. Un vrai nid de crabes. Ce qu'a fait mon mari ne méritait pas ça ! Cela ne valait qu'une petite tape sur les doigts et 5 000 francs d'amende. »*

A Chambolle, aujourd'hui, on taille les vignes. Parce qu'on a le chauffage central, on ne fait plus de javelles, on brûle les sarments. Des colonnes de fumée s'élèvent dans le ciel d'hiver, sur les Amoureuses, les Charmes et les Bonnes-Mares. Les « crabes », eux, n'apparaissent guère méchants. *« Grivelet ? Ah oui. Ah, il s'en sortira le Bernard, il s'en est toujours sorti. On l'a vu l'autre jour au restaurant de l'hôtel de la Cloche à Dijon. Il était avec des Américains... »*

JEAN-YVES NAU.

L'arsenal de Brest construira le porte-avions nucléaire

De notre correspondant

Brest. — Le porte-avions nucléaire et le premier transport de chalands de débarquement (T.C.D.) de la marine nationale ne seront pas construits par les chantiers privés, mais à l'arsenal de Brest. M. Jean Gatel, secrétaire d'Etat à la défense, est venu, mercredi 7 décembre, à Brest, porter ces deux bonnes nouvelles, ce qui a eu pour effet d'apaiser de lourdes inquiétudes perceptibles dans les milieux syndicaux. Depuis plusieurs semaines, en effet, on craignait à Brest pour le plan de charge de l'arsenal (sept mille ouvriers et onze cents autres en sous-traitance) en 1985. Des rumeurs faisaient état de la possibilité de transférer aux chantiers privés, eux-mêmes en difficulté, une partie des constructions prévues dans les arsenaux, en particulier le T.C.D.

M. Gatel a annoncé la construction, en totalité à Brest, du transport de chalands de débarquement (trois millions d'heures de travail) et celle du porte-avions nucléaire (dix millions d'heures sur sept ans). Les études devraient commencer à la fin de 1984 pour le premier, à la fin de 1986 pour le second, en avance sur le calendrier initialement prévu.

Toutefois, en ce qui concerne le deuxième T.D.C., rien n'est décidé. Le troisième, en revanche, pourrait être avancé, car le secrétariat d'Etat à la mer en financerait une partie. Dans ce cas, la construction irait au privé.

M. Gatel a fait part des décisions gouvernementales à propos des quatre sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (S.N.L.E.) qui doivent recevoir les nouveaux missiles M4, ce qui nécessite des transformations de ces submersibles. Deux refontes de S.N.L.E. seront effectuées à Brest et deux autres à Cherbourg.

[Selon le secrétaire d'Etat à la mer, les chantiers navals du groupe Alsthom-Atlantique vont se voir confier par le ministère de la défense l'étude et la construction d'un bâtiment de transport maritime et de soutien (B.T.M.S.) pour la direction des centres d'expérimentations nucléaires en Polynésie française. Cette commande représente un million trois cent mille heures de travail. Les études techniques seront engagées par les chantiers dès le début de 1984. La construction proprement dite commencera à l'automne de 1984 et durera jusqu'à la fin de 1986.]

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3599

HORIZONTALEMENT

I. Pour eux, le travail, c'est toujours la santé. — II. Montrait facilement pattes blanches. De quoi se noircir. Service difficile à rendre. — III. Consomme donc sur le champ. Fait partie des choses qui nous irritent. — IV. Se met en huit. Lieu de balades irlandaises. Début d'une conversation. — V. Caractères qui manquent de droiture. Avoir le geste qui détruit ou celui qui sauve. — VI. Menait la vie de château. Gonflée comme une outre. — VII. Où l'on peut ranger un bouquin. C'est un coup à se trouver mal. Conjonction. — VIII. Apollon lui fit mener la grande vie. Souvent contrôlé dans un trafic de neige. Possessif — IX. On peut l'être pour un bien ou pour un mal. Descend donc. — X. Accélérateur à pied. Chez qui la mèche a certainement été éventée. — XI. Approvisionnent donc leur « cave ». Note. Tel est notre bon plaisir. — XII. Code postal. Son arrivée est souvent la cause de départs. Produit pour boucher. — XIII. Elément souvent incontrôlable d'un groupe d'excités. Un pays où le « franc » était roi. — XIV. N'est donc plus dérangé. Sans doute. Tout ce qu'il battit, c'est le rappel. Conjonction. — XV. Se tire au moment de partir. Fillettes au cœur brisé.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I															
II									■			■			
III					■										
IV				■		■					■				
V										■					
VI					■									■	
VII					■		■						■		
VIII							■					■	■		
IX		■		■						■					■
X							■								
XI							■			■					
XII			■	■											■
XIII					■										
XIV					■				■				■		
XV								■							

VERTICALEMENT

1. Prouvent qu'il faut toujours surveiller son alimentation. — 2. Pour elle, impassible n'est donc pas français ! Vit dans les bois. — 3. Ne pratiquent pas l'antijeu en recherchant la « touche ». Côte bien arrosée. — 4. Forme d'avoir. Piano. Une lumière en son temps. Donne des fils costauds. — 5. Symbole chimique. Réduit de moitié. Avons donc l'imprudence ou l'impudence. — 6. L'expression d'une mauvaise expression. Nous fait passer de mauvais jours ou de belles années. — 7. Devient choquante lorsqu'elle est trop grossière. Fin de verbe. — 8. Recherché avec ce qui est lâche, mais non avec ce qui est juste. — 9. Un bon moyen de chasser le cafard. — 10. Locataire indésirable. Laisse donc un vide. Ne manque pas de moyens de locomotion. — 11. Moitié d'Hitler. Prend des mines d'enfant. Possessif. — 12. Avec elles, il peut être difficile de fermer l'œil ou il est aisé de s'endormir. Privés de brioche. — 13. Il est préférable qu'elle soit plus haute que large. La mère d'un fameux général. — 14. Plus elle est grande et plus il est difficile d'y entrer. Défie toute concurrence. — 15. Source d'inspirations. Article étranger. Légumes de marché.

Solution du problème n° 3598

Horizontalement

I. Cirrhoses. — II. Odieuse. — III. NE. Imanat. — IV. Jaune. Tri. — V. Ultérieur. — VI. Gê. Tut. Né. — VII. Otsu. — VIII. Iode. Roer. — IX. Sue. Veule. — X. Oronges. — XI. Net. Tas.

Verticalement

1. Conjugaison. — 2. Idéale. Our. — 3. Ri. Ut. Odéon. — 4. Reinette. Ne. — 5. Humérus. VGT. — 6. Osa. Iturée. — 7. Sente. Oust ! — 8. Arundel. — 9. Satire. Reps.

GUY BROUTY.

Société

LE 747 « VICTOR-ECHO » REBROUSSE CHEMIN

Seul commandant à bord après Dieu

Erreur de pilotage... Conclusion fréquente, souvent hâtive, des accidents d'avions. Après une catastrophe, derrière la « machine », on redécouvre les hommes. Mais qui sont réellement ces navigants ?

Voilà près de deux heures que le vol Air France 243 a quitté Paris. « Victor-Echo », un 747 plein comme un œuf, cingle vers Cayenne. Une étape sans histoire, commencée seulement avec quelques minutes de retard pendant lesquelles on avait cherché dans toute l'aérogare deux passagers qui étaient en fait déjà à bord de l'avion. La quiétude est à peine troublée par le crachouillis des messages envoyés de temps en temps par le centre de contrôle de Santa-Maria, aux Açores. En bas, les passagers terminent leur déjeuner et se préparent à regarder *Victor, Victoria*.

A l'affût devant sa forêt de cadrans, de manettes et de voyants, Claude Texier, l'officier mécanicien navigant, l'O.M.N., a un petit frisson de moustache. Là, à gauche du tableau de contrôle, l'aiguille indiquant le niveau d'huile dans le réacteur extérieur gauche vient de bouger. A peine. Un soupçon. Un défaut de la jauge ? Vérifications : non, c'est bien une fuite ; les avions ont été mis à rude épreuve durant l'été. D'ici quelques minutes, il faudra arrêter le réacteur numéro un. Et après ? Continuer sur trois réacteurs ? Surpuissant, le 747 volerait même avec seulement deux moteurs. Mais laisser une machine « diminuée » poursuivre sa mission vers Lima avant de rentrer sur Paris ne va quand même pas sans risque. Alors... *« on coupe et on rentre »*. Le commandant de bord, Jean-Pierre Delépine, un petit air de Philippe Noiret et la même chaleur bourrue, a tranché.

Sans panique

C'est seulement la troisième fois en huit ans que lui arrive ce pépin qui n'est pourtant pas pour l'émouvoir. Le recyclage annuel et les contrôles semestriels en vol et en simulateur donnent une parfaite maîtrise dans les situations les plus extrêmes. Le cockpit s'anime donc, mais sans panique. Correction de l'assiette de l'avion et des trois moteurs restants, appel aux Açores pour expliquer la situation, appel à Paris pour demander un avion de rechange, reprogrammation des calculateurs des centrales à inertie... *« Vous voyez, on n'est pas trop de trois »*, glisse Claude Texier, allusion au conflit sur la composition des équipages qui a tant agité la compagnie. La chef de cabine passe la tête : *« L'annonce n'a pas déclenché de drame. Mais doit-on quand même passer le film ? » « Bien sûr, on ne va pas, en plus, priver ces braves gens de cinéma. »* Tout à l'heure, le mot « fin » de *Victor, Victoria* s'inscrira sur les écrans à la seconde même où les seize roues du train principal de « Victor-Echo » toucheront la piste de Roissy.

« Victor-Novembre » est là. Pilotes et O.M.N. l'auscultent tandis qu'on y transfère les bagages et qu'on y charge la nourriture et 110 tonnes de kérosène. Le problème de la machine réglé, reste à résoudre celui des hommes. L'équipage technique accepte de poursuivre le voyage Paris - Cayenne - Manaus - Lima - Manaus - Cayenne - Paris, prévu sur cinq jours. Il demande simplement qu'un copilote et un mécanicien soient adjoints sur le premier tronçon afin de respecter l'amplitude maximale de neuf heures trente contractuellement admise dans la compagnie. Le personnel navigant commercial (P.N.C.) n'obéissant pas à la même convention collective que les « techniques » (P.N.T.), les douze hôtesses et stewards rentrent chez eux et cèdent la place à une équipe de réserve levée pendant notre retour et pas très enthousiaste de devoir partir précipitamment en Guyane. Mais la raison l'emporte vite.

D'ailleurs, ce sera un vol calme, car les passagers, exténués, ne tarderont pas à glisser dans le sommeil. Ce qui est loin d'être toujours le cas. Jean-Pierre Delépine se souvient d'avoir parfois dû quitter son poste pour aller séparer des excités en train de se battre ; un jour, deux clans de *mafiosi* entreprirent de régler leurs comptes dans son 747 ; une autre fois, sur le Bangkok-Paris, il lui fallut ramener à la raison un diplomate qui clamait sa haine des « jaunes » au beau milieu de la cabine de première classe remplie d'Asiatiques ; le plus souvent, il faut essayer de calmer des passagers ivres-morts, voire de les sortir du coma, car on ignore trop que l'alcool, dont beaucoup ont tendance à abuser dans les avions, cause des ravages en altitude.

Le vol 243 arrive à Cayenne à plus de minuit, avec sept heures de retard. La chaleur ajoute à la fatigue des seize heures de voyage. Tandis que l'avion est pris en charge par un nouvel équipage, Jean-Pierre Delépine et ses compagnons plongent dans le minibus qui va les conduire à l'hôtel. C'est la compagnie qui choisit les lieux d'hébergement des navigants, de préférence dans sa chaîne Méridien, sinon dans des catégories aussi proches que possible. Ici, ce sera plus modestement le P.L.M.

« L'escale », un mot qui fait rêver, synonyme de belle vie, de grande vie. Mais une réalité souvent moins attrayante. Bien sûr, il y a des destinations qui plaisent, Rio et ses plages, Djibouti et ses pêches, Bangkok et sa douceur de vivre. Mais que faire pendant deux jours à Anchorage en plein mois de janvier, pour ne pas parler des folles soirées de Djeddah ?

Au hit-parade, les étapes tristounettes sont plus nombreuses que les autres. Cayenne est dans la *moyenne*. Pour tuer les quarante heures avant le départ pour Lima, quelques-uns feront un peu de tourisme, mais beaucoup ne quitteront pas la piscine de l'hôtel. Pendant ces quarante heures, deux clans, celui des « techniques » et celui des « commerciaux », vont cohabiter sans jamais se rencontrer. Et le nombre – trouver une table de quinze dans un restaurant n'est pas toujours aisé, – n'explique pas tout. L'équipage a cessé d'être une grande famille. Il est aujourd'hui divisé par trop de clivages : origines, formation, salaires, intérêt pour le travail. Un pilote est là parce qu'il l'a voulu, un « stew » plutôt par hasard, et l'attrait du voyage s'efface vite pour lui devant les sujétions. Jadis, il venait de la restauration ou des écoles hôtelières, aujourd'hui il sort le plus souvent des facultés de lettres. Plus critique sur lui-même, il en fait volontiers un complexe : *« Servir du coca, même à 13 000 mètres, n'a rien de particulièrement gratifiant »*, avoue l'un d'eux.

De ressentiments en jalousies, le fossé entre P.N.T. et P.N.C. est aujourd'hui tel que l'hôtesse qui accepterait une invitation à déjeuner du commandant de bord se verrait aussitôt affublée par toutes ses collègues de la compagnie de la délicate appellation de *« taupe à techniques »*.

Le nez au pare-brise

Départ pour Manaus avec une bonne heure de retard. Un trajet en zigzag pour éviter les orages, des « cumimb » monstrueux sécrétés par la puissante chaudière amazonienne, qui ravalent notre paquebot volant au rang de fragile esquif, des cheminées dantesques comme on n'en rencontre nulle part ailleurs et qui auraient tôt fait de nous engloutir. Légèrement tendus, les deux pilotes vont faire le voyage le nez au pare-brise et l'œil sur l'écran du radar-météo. Étrange « couple ». A gauche, Jean-Pierre Delépine, cinquante et un ans, dont vingt-cinq de compagnie, venu de l'armée, ayant bourlingué sur tous les avions frappés de la « crevette », du DC 3 au Jumbo. A sa droite, le copilote, Jean-Luc Steiger, trente-six ans, issu, lui, des filières civiles mais animé de la même passion. Beaucoup d'officiers pilotes de ligne (O.P.L.), de « copis », ont son âge et la même impatience : celle de s'asseoir à leur tour dans le fauteuil de gauche, mais la pyramide des âges rend les places chères. *« Il me faudra peut-être attendre encore dix ans avant d'y arriver »*, s'inquiète Jean-Luc Steiger.

Brève escale à Manaus où nous laissons quelques passagers, mais surtout beaucoup de fret. Vol sans histoire jusqu'à Lima, avec en prime le fabuleux spectacle de la cordillère sous la pleine lune. Le minibus nous attend, pas seul. Une voiture de police nous escortera jusqu'au Sheraton : un équipage allemand a été attaqué et rançonné quelques jours plus tôt sur la route de la capitale. Jean-Pierre Delépine ronchonne : une délégation du P.N.C. vient de lui apprendre que nous ne partirons pas à l'heure demain, convention collective oblige, sinon hôtesses et stewards n'auraient pas leur compte réglementaire de repos – il s'en faut de trente-huit minutes. Tant pis pour le retard que l'avion risque de traîner jusqu'à Paris, et tant pis pour l'image de la compagnie...

L'horloge biologique malmenée

Il n'est pas loin de 2 heures (heure locale) lorsque nous gagnons nos chambres. Quelle heure est-il à Paris ? Réflexe de voyageur occasionnel. Les navigants ne s'en soucient pas. La plupart d'entre eux ne changent même pas leur montre. En l'air, ils travaillent en « T.U. » (temps universel). Au sol, ils n'ont que faire de l'heure qu'il est là ou ailleurs, puisqu'ils en changent tous les jours – *parfois plusieurs fois dans* la même journée – et qu'en plus ils travaillent aussi bien le jour que la nuit. Le décalage horaire est la contrainte la plus visible du *métier*. A vivre dix-huit jours par mois selon des horaires biscornus, l'horloge biologique en prend un coup. Les femmes, en particulier, en souffrent. La rotation la plus éprouvante, de l'avis de beaucoup, est la « polaire-tour du monde » : Paris - Anchorage - Tokyo - Bangkok - Paris, en neuf jours, avec des changements non seulement d'heure, mais de date, et des écarts de température de près de cinquante degrés en hiver.

Certains navigants ne résistent pas à un tel régime et retournent dans les moyen-courriers où la vie est plus régulière. D'autres persistent, et, parfois, craquent : on a compté jusqu'à dix-sept commandants de bord long-courrier arrêtés simultanément parce que « déglingués » physiquement, et surtout psychiquement, par leur mode d'existence.

Jeudi matin commence le voyage de retour. A Manaus, une méchante averse a mis hors d'usage tous les systèmes de guidage et il faut poser à la main – *« comme en aéroclub »*, ironise Jean-Pierre Delépine – et à vue – façon de parler, étant donnée l'épaisseur de la brume – les 280 tonnes du 747. Courte nuit à Cayenne avant la dernière ligne droite que nous allons faire sur un avion cargo. Claude Texier vérifie minutieusement les 36 tonnes du chargement et leur arrimage, s'assure que les quantités de matières dangereuses et radioactives qui font partie de la cargaison ne dépassent pas les doses prescrites par la réglementation.

Avec une présence humaine limitée au pont supérieur, le vol cargo offre une ambiance plutôt intime. Mais aussi quelques sujétions : faute d'hôtesse pour mijoter les petits plats, il faut faire sa cuisine soi-même. Le commandant de bord se charge de la pause-café. A midi, le « copi » allume le four. Des cuisiniers bien payés, quand même. *« Que ne nous le reproche-t-on*, soupire Jean-Pierre Delépine. *Mais après tout, nous sommes aussi de bons contribuables : les 1 %, les 2 %, les 7 %, les 10 %, les 65 %, on connaît bien. Aujourd'hui, toutes retenues déduites, il ne me reste pas un sou de plus qu'il y a sept ans. »* Ce qui demeure confortable : le salaire brut des deux cent trente commandants de bord de 747 va, selon l'ancienneté, de 30 000 à 56 000 francs, celui des deux cent soixante-dix « copis » de 21 000 à 41 000 francs. La Cour des comptes s'en émeut régulièrement. Troquant un instant la casquette d'O.P.L. contre celle de syndicaliste – il est président du syndicat national des pilotes de ligne – Jean-Luc Steiger reste stoïque : *« On veut nous complexer avec ces histoires de salaires. Mais nous n'avons pas honte de ce que nous gagnons. C'est le prix d'une sélection rigoureuse, d'études longues, difficiles et coûteuses. C'est le prix d'une carrière souvent courte, de contrôles permanents – notamment médicaux – qui peuvent nous clouer au sol. C'est le prix de nos responsabilités matérielles : un 747 coûte 800 millions de francs, et les passagers, combien ? C'est aussi le prix des pénibilités, des décalages horaires, climatiques... Un dernier détail : Air France est au cinquième rang européen pour les niveaux de salaires. »* Arrivée à Orly à 22 h 46. *« Une mission tranquille »*, commente laconiquement Jean-Pierre Delépine. Trois jours de détente ne lui seront quand même pas de trop pour récupérer avant de se retrouver mardi en « réserve », c'est-à-dire prêt à partir dans l'heure n'importe où au moindre grain de sable dans les programmes de la compagnie. Comme le spectacle, la ligne continue.

JAMES SARAZIN.

WEEK-END D'UN CHINEUR

Pour une fois, les antiquaires du Carré rive gauche ouvrent leurs portes un dimanche... avec l'espoir que les amateurs ouvriront leurs bourses pour faire leurs achats de Noël à l'ancienne. C'est donc la date du 11 décembre qui a été retenue par les cent magasins d'antiquités et galeries de tableaux de ce vieux quartier, décidée (non sans mal) pour cette promotion exceptionnelle. Du quai Voltaire à la rue de l'Université, de *la rue du Bac à la rue des* Saints-Pères, en passant par la rue de Lille et la rue de Verneuil, sans oublier la petite rue de Beaune, qui compte plus d'antiquaires que de numéros, vous serez surpris de la variété des objets proposés à des prix justifiés par la qualité,comme toujours chez les professionnels spécialisés.

Vous trouverez aussi bien des témoignages archéologiques de l'ancienne Egypte que des faïences françaises ou des porcelaines chinoises, ou encore de l'argenterie et des étains, des bijoux romantiques ou des objets art déco, de l'art populaire ou des curiosités scientifiques, et bien d'autres objets originaux, spirituels, inattendus, facilement accessibles pour quelques centaines de francs.

Bien entendu, pour les cadeaux du dernier moment, les boutiques du Carré rive gauche sont ouvertes aussi les autres jours de la semaine, jusqu'à Noël.

Pour la première fois au Palais des congrès se tient, jusqu'à dimanche (de 10 heures à 19 heures), le Salon international de l'arme ancienne et de l'objet de marine (*le Monde* du 8 décembre). Pour 1 000 francs à 4 000 francs vous trouverez des épées dix-huitième et dix-neuvième siècles, des couteaux de chasse, des dagues de vénerie, des pistolets à silex, à broche ou à système ; et dans des gammes de prix de 500 à 2 000 francs, des lampes de bateau, des maquettes, des longues-vues en cuivre, des dents de cachalot gravées, etc.

Côté brocante, deux foires débonnaires à Dourdan (Essonne) et à L'Hay-les-Roses (Val-de-Marne).

Pour les enchères du dimanche, vous aurez le choix entre des meubles, des objets d'art et des tableaux à Senlis, à Soissons, à Provins ; des bijoux, des fourrures et des violons à Chartres ; des livres, des objets d'art et des tableaux à Versailles, à Saint-Germain-en-Laye et à l'abbaye de Royaumont. Enfin, à l'hôtel des ventes de Sens, six cent cinquante bouteilles de grands vins vous attendent, provenant d'un château, avec de bons millésimes. Attention à la griserie des enchères.

GERSAINT.

FATALITÉ

Mourad les béquilles

En voilà un que personne n'aura malmené ni bousculé pour qu'il foute le camp. Il est parti tout seul, sans cornettiste ni guirlande, sans brigadier sur le curriculum, sans Bastille ni baisers des bons apôtres. Tout seul, drapé dans une poisse tricolore.

Mourad, le petit Algérien d'Alger, qui s'en allait, dessous dans une nuit de grandes personnes, bancroche, ferraillant avec ses cannes anglaises. Mourad, les épaules honteuses, pliées sous des sanglots d'homme, impeccablement ajusté par la rigueur des textes. Tué net. Il s'en était pourtant fallu de peu pour qu'il réussît à s'extirper de la mélasse, à voir sa vie enfin avec du bleu.

Son père, hautement analphabète, s'était échiné durant quinze ans à déchiffrer nos lois et nos coutumes dans les moments de répit que lui laissait sa condition de ramasse-feuilles mortes, d'éboueur à façon ou de manieur de mortier. Il avait sans doute dans la tête en permanence l'image de l'un des fistons, serré au chaud, là-bas dans sa polio, les jambes de son et la cervelle rêveuse. Que pouvait-il lui arriver,au déshérité, sinon le pire, sinon des débouchés de haut Moyen Age ?

Existence austère, sombre, pour ce nomade de banlieue qui s'abîme dans le travail avec l'acharnement désordonné et muet des isolés, des solitaires. Il y a deux ans, le voilà radieux, disert : il parle de cet adolescent qui va venir le rejoindre, vivre avec lui, découvrir la France, être soigné, guéri, sauvé.

Et il arrive, le désarticulé, avec des yeux ronds et sa bouille d'Arabe à béquilles. C'est l'allégresse. On s'organise. Soins à Garches, dossier, apprentissage, bientôt un métier. Les administrations disent oui à tout. Nous, les amis, on trouvait l'affaire épatante, rondement menée. Fiérots. Des B.A. comme ça, qui reversent autant de royalties, c'est rare. Tout allait bien.

Tout allait bien jusqu'à ce soir de novembre où le pélican trébuche sur un vertige et pique du nez dans un coma dont on ne le sortira pas. *Ulcère à l'estomac.* Trop de privations, disent les médecins ; point limite de résistance d'un homme. L'immigré modèle meurt dans la nuit.

Du coup, la machine s'affole et se grippe. L'école privée pour boiteux dans laquelle le jeune homme s'apprêtait à aller faire ses humanités réclame des assurances à la Sécurité sociale qui, venant de perdre son client – son assuré, – retire ses billes et ferme le dossier. La malchance avait force de loi.

« Madame, je t'écris cette lettre pour te dire que je vais bien (...). A Alger, pour l'instant, il fait pas froid (...). Avant de terminer ma lettre, je te dis au revoir, à bientôt. » A bientôt, Mourad, à bientôt.

JEAN-PIERRE QUÉLIN.

Une lettre de M. Martin Gray

Après la publication dans le Monde daté 27-28 novembre de notre article « M. Gray, le camp de Treblinka et M. Max Gallo. Roman et brouillard », M. Martin Gray nous écrit :

Ainsi, selon M. Vidal-Naquet, j'aurais, exploitant un drame familial, écrit un pseudo-témoignage, inventé de toutes pièces un séjour à Treblinka et choisi pour cette imposture le titre mensonger de *Au nom de tous les miens*.

Quand on ose formuler de telles accusations, on avance des preuves ! Or ici, dans cette campagne de calomnies qui se développe, tout repose sur un journaliste britannique qui aurait démasqué mon imposture et, dit-on, relevé des erreurs dans mon témoignage (...).

Je dis : tout cela est faux. Quand on ose avancer comme preuve le fait que l'ancien commandant du camp de Treblinka *« n'avait pas gardé non plus le souvenir d'un détenu portant cette identité et qui se serait évadé »*, je me demande s'il faut hurler de rire ou d'indignation, crier devant tant d'ignorance ou se scandaliser. Qu'on demande à un bourreau qui liquidait les hommes, les femmes et les enfants par milliers, dans les heures qui suivaient leur arrivée, de se souvenir du nom d'un déporté, et qu'on prenne en compte sa réponse, mais dans quel monde vivons-nous ! Treblinka n'était pas un hôtel et le commandant Stangl le portier du Ritz ! J'ai mes témoins, des déportés comme moi. Je ferai justice des mensonges (...).

Comment expliquer qu'ici et là, depuis que *Au nom de tous les miens* est devenu un grand film fort, vrai, les journaux reprennent ces affirmations ? Parce que ceux qui veulent effacer des mémoires le souvenir de l'Holocauste ont déclenché une campagne habile. Le fait que Max Gallo soit membre du gouvernement les sert. Ils veulent le salir.

Mais ce n'est pas l'essentiel. Ils ont diffusé, auprès de centaines de personnes, et à toute la presse, dès le mois de mai 1983, puis distribué dans les rues et maintenant aux portes des cinémas, une brochure où, utilisant comme seule preuve les propos de la journaliste anglaise, ils me dénoncent, et ainsi insinuent le doute sur l'existence même de Treblinka et de l'Holocauste.

Je suis douloureusement frappé de voir comment les calomnies ont été reprises par bien des journaux comme *des faits prouvés*, sans qu'un seul journaliste soit venu me demander ce que je répondais. Il suffit donc de diffuser un mensonge alléchant pour qu'il soit reproduit !

Je méprise ces procédés. Je suis prêt à rencontrer, avec mes camarades qui ont vécu avec moi à Treblinka et dans le ghetto, des journalistes objectifs. Je suis prêt à répondre à *toutes les questions*. Mais ceux qui disent que les chambres à gaz n'ont pas existé, que le *Journal d'Anne Franck* est une supercherie et mon témoignage une imposture, ceux-là sont mes ennemis. Et je les combattrai *« au nom de tous les miens »*.

[Cette lettre constitue pour *le Monde* un complément à son article qui entendait présenter les éléments d'une controverse bien réelle, dont M. Martin Gray nous confirme l'existence. Pour notre part, nous avions intégralement reproduit la réponse de M. Max Gallo, coauteur du livre *Au nom de tous les miens*, à ceux qui le mettaient en cause en même temps que M. Gray, avec lequel il a rédigé l'ouvrage.]

PARIS EN VISITES

LUNDI 12 DÉCEMBRE

« Le Palais de la Cité », 12 h 15, métro Cité, Mme Allaz.

« Cabinet des médailles et antiques », 14 h 45, 58, rue de Richelieu, Mme Hulot.

« Collections du Louvre », 14 h 45, métro Louvre, Mme Oswald.

« Le café Procope », 16 h, 13, rue de l'Ancienne-Comédie, Mlle Zujovic (Caisse nationale des monuments historiques).

« Caravage et les Caravagesques », 14 h 30, musée du Louvre, Porte Denon (Arcus).

« Palais de justice », 14 h 30, métro Cité, M. Czarny.

« La Mosquée », 15 h, entrée place du Puits-de-l'Ermite (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« L'Arsenal de Paris », 15 h, métro Sully-Morland, Mme Hauller.

« Tympans célèbres », 15 h, Musée des monuments français (Histoire et archéologie).

« Ancien Hôtel-Dieu », 14 h 30, entrée parvis Notre-Dame (Paris autrefois).

« Le style Louis XVI », 15 h, Musée du Louvre, porte Champollion (Paris et son histoire).

MARDI 13 DÉCEMBRE

« La manufacture des Gobelins », 14 h 30, 42, avenue des Gobelins, Mme Allaz.

« La Sorbonne », 15 h, 47, rue des Écoles, Mme Garnier-Ahlberg.

« La Monnaie de Paris », 15 h, 11, quai Conti, Mme Legrégeois.

« Hôtel Lauzun », 15 h, 17, quai d'Anjou, Mme Vermeersch (Caisse nationale des monuments historiques).

« Palais de justice », 14 h 30, métro Cité, M. Czarny.

« La cathédrale russe », 15 h, 12, rue Daru (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

CONFÉRENCES

LUNDI 12 DÉCEMBRE

17 h 30, 6, rue Ferrus, M. Khaled El Hassan : « L'O.L.P. face à ses défis » (en anglais).

18 h 15, Palais de Chaillot, place du Trocadéro, M. A. Vauchez : « Nouveaux aspects de la vie religieuse à la fin du Moyen Age (Les Amis du musée national des monuments français).

MARDI 13 DÉCEMBRE

21 h, 36, rue Jacob, M. Michel Cazenave : « La science et l'âme du monde » (La Tisanière, Andrée Jacob).

FATALITE

Mourad les béquilles

Une lettre de M. Martin G

VISITES

CONFÉRENCES

UN ENTRETIEN AVEC STOCKHAUSEN

Engendrer un monde à partir d'une formule unique

(Suite de la première page.)

— Pensez-vous que ses dernières œuvres, les cantates, en particulier, ouvraient de nouvelles voies ?

— Je suis persuadé, au contraire, qu'il était coincé dans un nouvel académisme, tandis que les œuvres plus anciennes, de l'opus 7 à l'opus 19, offrent un monde miraculeux qui doit encourager les compositeurs enfermés dans des processus formalistes. Pour sortir d'un système fondé sur la répétition, la variation, les petites formules qui se reproduisent, ce Webern-là reste une source d'espoir et montre que le but de la musique est de toucher l'homme d'une façon mystérieuse, non de le convaincre par la perfection du métier. Cela, je l'ai senti dès le début.

— Avez-vous eu d'emblée l'idée du renouvellement que vous vouliez apporter à la musique ?

— Quelquefois, quand je travaille, je me dis : « *Ah, ah, ça, tu vas être le premier à le faire* », mais, au même moment, je me rends compte que cela ne signifie rien tant que je ne l'ai pas réalisé. Pour le progrès général de la musique et de la création des formes, seul existe ce qui a été finalement accompli. Tout le monde a des idées ; très peu leur donnent corps de telle manière que l'œuvre ne soit pas un monde clos, mais tout à fait ouvert, comme une semence qui produira beaucoup d'autres musiques, non par imitation de la façade, mais en vertu de procédés génétiques nouveaux.

Analyser les cloches et les grelots

» Ainsi dans *Kontakte*, qui m'a pris deux ans, tous les jours, dans le studio, j'ai entrepris de multiples expériences pour analyser les cloches de vache, les marimbaphones, toutes sortes de grelots, des instruments à peau, afin de découvrir comment on pouvait synthétiser ces sons. Non pas pour les imiter, mais pour les transformer en d'autres sons. La relation entre les timbres m'intéressait autant que leurs différences.

— C'est le synthétiseur qui vous a permis de réaliser définitivement ces idées, comme dans Sirius ?

— Oui, et bien d'autres choses : transformer un processus de timbres en processus de hauteur de sons, moduler l'harmonie d'une musique avec le rythme d'une autre, etc. La transformation des paramètres — ce que j'appelle l'intermodulation — me paraît un acquis très important ; on trouve les même recherches en biologie ou en diététique.

— Est-ce que les auditeurs peuvent saisir cette intermodulation, qui est une véritable alchimie sonore ?

— Oui, tout de suite. Ce qui est plus long, c'est de verbaliser ce qu'on ressent ; une chose est de percevoir, d'être pris par le phénomène, une autre de le rationaliser ; et moi, je trouve que le plus important, c'est le côté magique. L'homme doit s'émerveiller.

— Y a-t-il des moments où vous vous dites ; « Je vais faire autre chose, changer de manière » ?

— Non, pas du tout. Il y a toujours, au départ de mon travail, une intuition. Je l'accepte quand je suis surpris moi-même et que je deviens très vibrant, très curieux. La plupart de mes œuvres sont venues dans mes rêves ou quand j'étais en train de copier de la musique. Tout à coup, j'entends quelque chose que je ne connais pas, qui est encore très vague, mais qui a déjà une sonorité approximative. Je prends de petites notes pour m'en souvenir, et un jour je me décide : « Ah, maintenant je vais réaliser ce qui est venu à ce moment-là ! ». C'est plus fort que moi, et j'ai confiance en ce que je fais à condition de rester fidèle à cette impression première.

» Je ne vous parlerai pas de la naissance de *Trans*, que j'ai souvent racontée, mais ce fut identique pour *Gruppen*, et aussi pour *Kreuzspiel*, une de mes toutes premières partitions. Je me trouve dans un certain lieu, j'écoute, et une musique me parvient, je vois même l'orchestre et comment les instrumentistes sont disposés ! Ensuite, je travaille et cherche un procédé qui permettra d'unifier mes différentes visions sonores.

— Mais, pour une œuvre électronique comme Kontakte ?

— Là, c'est différent. J'étais seul dans le studio, et même j'y dormais... Je jouais avec des appareils, des boutons, je commençais n'importe où, j'écoutais, et, tout à coup, j'étais fasciné par un détail sonore, rythmique.

— Comme dans Kurzwellen, *où vos interprètes improvisent à partir de motifs transmis par les ondes courtes ?*

— Oui, exactement. Je suis pris, je me perds, je produis des sons, et puis je jette ; ça ne va pas. « Ah ! ça c'est bon », et je continue ; je suis comme un chasseur qui sent, par un sixième sens, où il faut aller, mais qui ne sait pas exactement s'il va trouver quelque chose.

Le Japon m'a tourné la tête

— Racontez-nous la naissance de Telemusik (1966), *cette œuvre électronique très étrange, qui sera donnée à l'IRCAM les 16, 19, et 22 décembre.*

— C'est le fruit d'une rencontre avec le Japon, où je devais réaliser une œuvre dans les studios de la N.H.K. Pour la première fois, j'entendais presque tous les soirs, dans un temple ou un théâtre de nô ou de kabuki, des musiques que je n'avais jamais entendues. Et c'était un monde tellement nouveau qu'il m'a tourné la tête : j'ai acheté un kimono, appris la cérémonie du thé et l'art d'arranger les fleurs.

» Jusque-là, j'avais décrété qu'on ne devait jamais utiliser une mesure d'une musique préexistante, et je me suis dit : « Qu'est-ce que tu fais ? Tu te laisses prendre par une culture que tu ne connais pas, qui est complètement magique, et c'est toi qui refuses de jamais employer même une mélodie diatonique ! » Du coup, j'ai décidé de composer mon œuvre avec certains extraits de théâtre nô, mais aussi, pour ne pas être un simple imitateur, avec des petits morceaux de toutes les cultures du monde. J'ai fait venir des bandes d'Afrique, d'Amérique du Sud, de Chine, de Bali, et *Telemusik* est fondée à moitié sur des sons synthétiques, à moitié sur des extraits folkloriques, que j'ai traités en intermodulation, comme je vous l'ai expliqué tout à l'heure.

— Ces emprunts n'empêchent pas que l'œuvre soit fort hermétique... La première fois que je l'ai entendue, à Bruxelles, en 1966, je n'y ai vu que du feu !

— Vous ne m'étonnez pas. Quand je suis rentré à Cologne, mes amis du studio m'ont dit : « Qu'est-ce que tu as inventé ? On n'y comprend rien. » Il faut dire que la densité des événements est très forte, car j'ai travaillé comme un peintre, avec un magnétophone à six pistes : quand j'étais content de la première piste, je faisais la seconde, et puis je copiais les deux sur une troisième, et il m'en restait encore trois ! J'en suis arrivé à superposer jusqu'à dix ou douze couches. J'ai littéralement composé *à l'oreille*, après avoir entendu chaque section des centaines de fois.

— Cette intrusion des musiques du monde était donc pour vous une grande nouveauté ?

» Pas complètement, car je travaillais alors à *Hymnen*, dont la matière première est faite d'hymnes nationaux. Dans *Mixtur*, en 1964, il y avait même déjà une citation de *la Marseillaise*, cachée à l'envers, puis très claire à l'endroit, et le trombone jouait quelque chose de méchant qui avait l'air de dire : « Ah non, pas cela s'il vous plaît ! » J'ai toujours eu envie de laisser dans mes œuvres des fenêtres « historiques » qui permettent d'écouter toutes les couches qui sont superposées dans mon cerveau. Dans les *Momente* de 1962, par exemple, on reconnaît des réactions violentes du public, des commentaires que j'avais entendus pendant les exécutions de mes œuvres, et qui sont traités comme un matériau sonore d'objets trouvés.

» Plus profondément, j'aime lier dans une partition un monde sonore connu avec des sons inconnus, car, comme je le dis souvent, le miracle est plus grand de découvrir une pomme sur la lune qu'une pierre de lune sur la terre. Ce qui est banal ici prend un côté magique dans un contexte étranger. C'est peut-être un côté surréaliste de ma musique.

Lumière dans un temple bouddhiste

— Venons-en à Licht *cet opéra qui durera sept jours. Quelle en a été la genèse ?*

» C'est encore au Japon que j'en ai eu l'idée, en 1977. Je travaillais à *Der Jahreslauf*, *(la Course de l'année)*, que vous avez vu à la salle Favart ; et, à Kyoto, où j'ai passé six semaines, j'assistais à une cérémonie bouddhiste qui durait trois jours et trois nuits.

» En écoutant les moines, j'ai remarqué que cela sonnait comme du plain-chant ; les intervalles étaient les mêmes, mais la manière de faire des *glissando*, d'attaquer un son ou de le finir, le « dialecte », en quelque sorte, était différent. Je me suis dit : « Il est probable que la structure de toute musique, à chaque époque, est la même, si on considère les intervalles abstraits. Mais la manière de parler musicalement est autre, ce qui fait toute la différence entre les musiques du folklore et celles des compositeurs, en divers lieux et temps. Si cela est vrai, je pourrais peut-être faire quelque chose qui soit basé sur une seule formule très abstraite, indiquant des intervalles qui seront appliqués à tous les aspects de la musique, et même au théâtre, à la lumière, aux mouvements, à la danse. Et alors, à partir de cette formule nucléaire, j'engendrerai tout un monde, dans les différents « dialectes » de chaque œuvre partielle ou de chaque membre qui composera ce grand corps musical.

» Cela me plaisait d'envisager ainsi une œuvre unique à laquelle je consacrerais le reste de ma vie. J'en avais assez de faire des « pièces » de musique, de m'éparpiller en pièces. Maintenant, il me semblerait tout à fait naturel qu'un compositeur commence dès sa première note une œuvre où son existence entière serait intégrée. Et chaque jour je trouve plus passionnant de faire dériver de nouvelles scènes, de nouvelles musiques à partir de ma « superformule ». Tout, dans *Licht*, est lié, plus ou moins ouvertement, bien sûr, mais on ressent clairement cette unité, et l'on perçoit toute cette œuvre comme un monde qui bouge, qui se transforme, où de nouveaux phénomènes sont constamment mis en relation avec ce qu'on connaît déjà.

» Le titre *Licht* est venu un peu après, mais il s'imposait, car, dans tous les écrits des grands maîtres, il est dit que la « *lumière* » est le but qu'on doit atteindre après la mort, la substance même de l'être universel de Dieu.

L'œuvre des sept jours

— Comment se structure l'ensemble ?

— J'ai bâti tout le plan dès 1977. Je sais exactement quels sont le sujet et la durée de chaque scène. J'ai commencé par *Donnerstag* (jeudi) (1) : la vie de Michael, un archange, un Christ qui s'incarne dans la condition la plus misérable, devient musicien, participe à toutes sortes d'expériences humaines (famille, rencontre avec l'autre sexe, etc.), fait un voyage autour du monde et finalement remonte au ciel.

— Votre théologie est assez étrange, avouez-le, et, d'autre part, ce Michael me semble avoir bien des traits autobiographiques...

— Je vous ai dit tout à l'heure que mes œuvres naissaient d'une vision. Alors il m'est impossible de discuter sur le sens ou le non-sens de ce que j'écris : je ne peux pas défendre quelque chose qui m'a été donné ; si autre chose m'était venu, j'aurais fait autre chose. Quant au côté autobiographique, c'est sûr. Mais pour être au plus près de la réalité vécue et paraître crédibles, tous les grands écrivains ne racontent-ils pas également leur propre jeunesse ?

» Après *Jeudi*, j'ai écrit *Samedi*, presque achevé maintenant, et dont la création scénique aura lieu le 21 mai à la Scala. C'est le jour de Lucifer, l'antagoniste de Michael, qui est contre la création de l'homme, contre ce mélange de l'animal et de l'esprit, contre l'idée d'une ascension à travers la souffrance et la mort. Mais pour moi il n'incarne pas le mal absolu : dans mon œuvre, le noir et le blanc deviennent flous, les personnages sont ambivalents, et pour l'« *adieu de Lucifer* », on chante la *Louange de la vertu* de saint-François d'Assise... Lucifer, qui est l'ange lumineux entre tous, dit : « *Si vous n'abandonnez pas les phénomènes de cette terre matérialiste, de cette lourde terre, vous n'arriverez jamais à la lumière.* »

» La prochaine journée sera *Lundi*, le jour de la lune, le jour d'Eve, une nouvelle fête de la naissance. Il y aura toutes sortes d'enfants qui naîtront d'une femme énorme à plusieurs têtes ; mais Lucifer, dégoûté par tout ce sang répandu, fera recommencer la cérémonie pour que les enfants renaissent d'une manière plus « cultivée » et qu'ils chantent mieux (car d'abord ils hurlent comme des chiens, c'est affreux !)

» *Mardi* montrera le grand combat intellectuel entre Lucifer et Michael. On y retrouvera *la Course de l'année* et toutes sortes de batailles entre les trombones de l'un et les trompettes de l'autre.

» *Mercredi* verra une tentative de coopération entre Michael, Eve et Lucifer, qui comprennent que, même par des moyens différents, ils travaillent ensemble pour le Cosmos. Ensemble, ils essaient de créer une langue universelle.

» Dans *Vendredi*, nous assisterons à la tentation d'Eve, que Lucifer cherche à convaincre de travailler plutôt à sa cause et d'engendrer des êtres beaucoup plus parfaits. Mais Eve est d'accord pour continuer l'expérience de l'humanité avec Michael, et *Dimanche* sera le jour de leur union mystique, à l'image de la création du monde par Dieu, qui est père et mère. Lucifer, qui est hors sexe, ne croit pas en Dieu : « *C'est une blague, une invention des vieux esprits de l'Univers.*

— Et la spirale reprend Lundi *avec une nouvelle naissance de l'humanité. Dites-nous qui est Michael ?*

— Michael, c'est le musicien, qui a subi toutes sortes d'épreuves, qui a conquis l'art de parler, de chanter, de traiter les vibrations sonores de son être à un niveau plus élevé que la langue commune. Et, lorsqu'il s'en va, il laisse quelque chose qui recèle les résonances les plus subtiles, les plus intimes de son être. Et c'est, à mon avis, l'art le plus sublime qui existe. »

Propos recueillis par
JACQUES LONCHAMPT.

(1) *Le Monde* du 18 mars 1981.

La maison de Michael

Quand il ne chevauche pas à travers le monde comme Michael, Karlheinz Stockhausen travaille à Kürten. A quelque 40 kilomètres à l'est de Cologne, dans le Bergisches Land aux allures jurassiennes, il a construit sa maison en 1965 au flanc d'une colline. Une pelouse en pente abrupte s'inscrit dans une conque dont il a fait remonter les talus au bulldozer pour se séparer de ses voisins, qui élèvent des moutons au museau noir. Il a planté des centaines d'arbres, venus de tous les pays du monde ; soixante-dix petits refuges accueillent bouvreuils, grives, mésanges, chouettes, qui reviennent fidèlement chaque année.

Un peu à l'écart, au-dessus d'une échappée forestière, une cabane en rondins, où il se retire pour méditer et écrire, et qui évoque la hutte de *la Flûte enchantée*. Dans les bois, un vaste réservoir d'eau dont il casse la glace, qui a déjà 2 centimètres d'épaisseur : « C'est pour le bain ce soir. » Il y a en effet, un peu plus haut, la petite baraque noire d'un sauna qui a fait le voyage de Finlande. une amusante statue baroque de femme nue vous accueille sous l'auvent.

La maison, toute blanche, paraît petite de l'extérieur, mais elle est étonnamment spacieuse. Stockhausen l'a conçue à partir d'hexagones qui s'emboîtent de manière quasi sérielle... Chaque pièce a sa forme, son plafond en pente, sa vue propre, sa sortie sur le jardin, permettant ainsi aux membres de la petite communauté qui l'habitent de garder leur personnalité.

Il y a là en ce moment, autour du musicien, la clarinettiste Suzanne Stephens, ainsi qu'un compositeur anglais, James Ingram, et une jeune femme qui travaillent tous deux à l'édition des œuvres de Stockhausen.

Un modèle d'édition

De la maison de Kürten sortent toutes les œuvres éditées de Stockhausen. Depuis *Pole* et *Mantra* (1970), il s'est en effet séparé d'Universal, le célèbre éditeur viennois, qui mettait des années à publier les partitions et renâclait devant de vastes compositions difficiles à amortir.

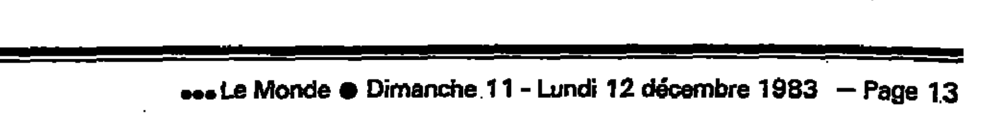
On n'est jamais si bien servi que par soi-même. Dans une grande pièce (côté sauna), où trône l'immense homme-oiseau de *Musik im Bauch*, James Ingram calligraphie des centaines de pages d'une lisibilité et d'une beauté exceptionnelles ; les textes en trois langues sont composés sur une machine japonaise à cerveau électronique ; chaque soir, l'auteur corrige les planches.

Les partitions sortent d'une photocopieuse impeccable pour les premières auditions, qui bénéficient ainsi d'un modèle parfait. Stockhausen fait alors de nombreux changements. Lorsqu'il est satisfait, l'œuvre est transmise à un petit imprimeur de Cologne, puis emmagasinée à Kürten.

Un modèle d'artisanat : en tout deux personnes, et le compositeur qui fait lui-même les maquettes de ces superbes productions. Pas de distributeur : Stockhausen-Verlag vend à tout le monde au prix coûtant. Les colis sont expédiés une fois par mois. Le client a intérêt à acheter directement à Kürten au lieu de passer par un libraire, qui doit obligatoirement majorer ses prix pour récupérer ses frais et son bénéfice.

Dès la sortie, Stockhausen envoie un grand nombre de partitions à des amis aux quatre coins du monde pour que, « en cas de guerre atomique », son œuvre survive au moins en quelque point du globe. Il a même fait photocopier en neuf exemplaires tous ses volumineux paquets d'esquisses, dispersés pour la même raison.

★ Stokhausen-Verlag, 5067 Kürten (Allemagne fédérale).





Paris / programmes

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

BRUNO GARCIN – 3 SUR 4 (327-09-16), sam. 20 h 30.

AGATHA – Essaïon (278-46-42), sam. 21 h.

MUSICALIMAGES – Bagnolet, ATEM (364-77-18), sam. 21 h ; dim. 17 h.

L'OPÉRA D'QUAT'SOUS – Corbeil, C.A.C. P. Neruda (089-00-72), sam. 20 h 45.

VINCENT ET MARGOT – Renaissance (208-18-50), sam. 18 h 30, 21 h 30, dim. 15 h.

RISOTTO – Saint-Denis – T. G.-Philipe, Lucarne (243-00-59), sam. 20 h 30 ; dim. 15 h.

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50), sam. 19 h 30 : Raymonda ; *dim. 21 h : hommage à Maria* Callas.

SALLE FAVART (296-06-11). Danse : sam. 19 h 30 : Inlets II, la Dame à la licorne, Massacre sur Mac Dongal Street.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), sam. 20 h 30 : Intermezzo ; dim. 20 h 30 : l'Avare.

CHAILLOT (727-81-15), *Grand Foyer* 15 h : la Traversée du déssert : Grand Théâtre sam. 18 h 30, dim. 16 h : Par les villages ; Théâtre Gémier sam. 20 h 30, dim. 15 h : la Dévotion à la croix.

TEP (797-96-06), Théâtre : sam. 20 h 30, dim. 15 h : la Mort de Danton ; dim. 20 h : Femme ou démon, le Jardinier.

BEAUBOURG (277-12-33), Concerts/Animations : sam. 17 h : Jazz contemporain. – Cinéma-vidéo : sam., dim. 16 h : First contact ; 19 h : Uzeste bleu ; sam., dim. 15 h : l'Image et son doute ; *18 h* : Unglee : sam., dim. *14 h 30* à 20 h 30 : Cinéma polonais. – Théâtre-Danse : sam. 20 h 30 : Profil d'Unica Zürn.

THEATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), sam., dim. 20 h 30, sam., dim. 14 h 30 : Sophisticated ladies. – Concerts : dim. 18 h : Orchestre Colonne, D.R. Davies, S. Marcovici (Lalo, Beethoven).

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77) sam. 20 h 30, dim. 14 h 30 : l'Art de la comédie; sam. 18 h 30 : Quatuor Orlando.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), sam. 20 h 30, dim. 16 h : le Dernier Soliste.

Les concerts

SAMEDI 10

Eglise Américaine, 19 h : Ch. Wells (Blows, Lawes, Purcell).

Eglise Allemande, 20 h 30 : D. Comtois-Cahen (Bach, Rameau, Couperin).

Radio-France, à partir de 14 h 30 : Perspectives du XX[e] siècle.

Salle Cortot, 20 h 30 : C. Comoy, M. Wladkowsky (Chopin, Szymanowski).

Lucernaire, 21 h : B. Bahurel, M. Martel (Schumann, Poulenc, Fauré).

Salle Pleyel, 20 h 30 : London Symphony Orchestra, dir. : Cl. Abbado (Webern, Schönberg, Bartok).

Eglise St-Merri, 21 h : L. Levy, R. Bensimon, M. Solies (Dowland, Satie).

Saint-Séverin, 20 h 30 : M. Levinas, ch. Eda-Pierre ; Reinemann (quatuor à cordes de Paris ; quintette Ars Nova ; petits chanteurs de Paris).

Eglise St-Julien-le-Pauvre, 19 h : A. Stocchetti (Vivaldi, Sammartini).

Théâtre des Champs-Elysées, 17 h 45 : Orchestre des Concerts Pasdeloup (Dukas, Fauré, Debussy...).

Musée Carnavalet, 16 h : Groupe Vocal de France, dir. : M. Tranchant (Maxwell Davies, Berkeley, Patterson).

DIMANCHE 11

A Dejazet, 20 h 30 : E. Audouy : M. Becouche (Haendel, Purcell, Britten).

Église Saint-Merri, 16 h : E. Conquer (Martinon, Bach, Paganini...).

Lucernaire, 20 h : Musique Electro-acoustique.

Salle Gaveau, 20 h 30 : A. Galperine, E. et R. Herbin, J. Thibaud (Herbin, Chausson, Ysaye...)

Théâtre des Champs-Elysées, 17 h 45 : Orchestre des Concerts Pasdeloup, dir. : G. Devos (Dukas, Fauré, Debussy...).

Église des Billettes, 17 h : Ensemble 12 (Vivaldi).

Théâtre du Rond-Point, 11 h : Quatuor Muir (Beethoven, Schubert).

Eglise Saint-Thomas-d'Aquin, 17 h 30 : P.-P. Buti (Mendelssohn, Schumann, Brahms...).

Eglise Saint-Louis-des-Invalides, 17 h : Chœur Salve de Laredo, dir. : J.-L. Ocejo.

Eglise Notre-Dame, 17 h 45 : M.-L. Girod (Raison, Lebègue, Pachelbel).

La Conciergerie, 18 h : G. Fumet (Bach, Telemann, Stamitz...).

Confluences, 18 h 30 : Collectif Musical Contemporain (Carré, Berio, Malipiero...).

Théâtre La Bruyère, 11 h : Ensemble Instrumental La Bruyère (Rameau, Poulenc, Debussy...).

Temple des Billettes, 10 h : Y. Thomas (Guilain, Buxtehude, Pachelbel...).

Les festivals

FESTIVAL D'AUTOMNE (296-12-27)

Théâtre

Théâtre de la Bastille (357-42-14), sam. 21 h : les Blouses (dern.).

Théâtre de Paris (280-09-30). – Petite salle, sam. 20 h 30, dim. 15 h : Sortilèges.

Nanterre, Théâtre des Amandiers (721-18-81), sam. 20 h 30 : Tonio Kröger (dern.).

Concerts

Salle Pleyel (563-88-73), sam. 20 h 30 : London Symphony Orchestra, dir. : Cl. Abbado (Webern, Berg, Mahler).

FESTIVAL DE L'ILE-DE-FRANCE (723-40-84)

Valenton, église Notre-Dame-de-l'Assomption (389-68-99), sam. 21 h ; Pavillons-sous-Bois, église Notre-Dame-de-Lourdes (848-10-30), dim. 16 h : Ensemble polyphonique de Versailles (Byrd, Philips, Tallis...).

Choisy-le-Roi, cathédrale Saint-Louis (890-89-79), dim. 16 h : Les arts florissants (Purcell).

Paris, musée Carnavalet (277-92-26), dim. 16 h : Groupe vocal de France, dir. : M. Tranchant (Britten, Maxwell-Davies, Berkeley...).

Dammarie-les-Lys, salle R.-Bussières (439-37-27), dim. 16 h : Orchestre de chambre J.-F. Paillard, dir. : J.-F. Paillard (Haydn, Mendelssohn, Britten).

Spectacle musical

BOUFFES-DU-NORD (239-34-50), sam. 15 h et 20 h 30 : Transsibérien (der.).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux *moins de treize ans*, (**) *aux moins de dix-huit ans*.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)
SAMEDI 10 DÉCEMBRE

15 h, les Aventures du roi Pausole, de A. Granowsky ; 17 h : la Lance brisée, de E. Dmytryk ; 19 h, hommage à Vilgot Sjöman : Vous mentez ! 21 h : Joyeuses Pâques.

DIMANCHE 11 DÉCEMBRE

15 h, la Fosse aux serpents, de A. Litvak ; 17 h : Enquête à Chicago, de L. Allen ; 19 h, hommage à Vilgot Sjöman : Troll ; 21 h : Une poignée d'amour.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
281-26-20 +
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Samedi 10 – dimanche 11 décembre

BEAUBOURG (278-35-57)
SAMEDI 10 DÉCEMBRE

15 h, A Bill of Divorcement, de G. Cukor ; 17 h, rétrospective du Festival des 3 continents - Nantes 1983 : Une saison à Hakkari, de E. Kiral ; 19 h, cinéma polonais : la Constante, de K. Zanussi ; 21 h : la Danse de l'épervier, de G. Krolikiewicz.

DIMANCHE 11 DÉCEMBRE

15 h, The Caretaker, de C. Donner ; 17 h, rétrospective du Festival des 3 continents Nantes 1983 : A contre-jour, de D. Yinnan ; 19 h, cinéma polonais : la Barrière, de J. Skolimowski ; 21 h : 1901, Enfants en grève, de F. Bajon.

Les exclusivités

L'AMIE (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5[e] (634-25-52).

A LA POURSUITE DE L'ÉTOILE (Ital., v.o.) : Cluny Ecoles, 5[e] (354-20-12) ; Biarritz, 8[e] (723-69-23) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2[e] (261-50-32) ; U.G.C. *Rotonde 6[e] (633-08-22).*

ANDROIDE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1[er] (233-42-26) ; Ambassade, 8[e] (359-19-08) ; (v.f.) : Berlitz, 2[e] (742-60-33) ; *Maxéville, 9[e] (770-72-86)* ; Montparnos, 14[e] (327-52-37) ; Paramount Montmartre, 18[e] (606-34-25).

A NOS AMOURS (Fr.) : Gaumont Halles 1[er] (297-49-70) ; Impérial, 2[e] (742-72-52) ; Richelieu, 2[e] (233-56-70) ; Hautefeuille, 6[e] (633-79-38) ; St-André-des-Arts, 6[e] (326-48-18) ; La Pagode, 7[e] (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8[e] (359-04-67) ; St-Lazare Pasquier, 8[e] (387-35-43) ; 14-Juillet Bastille, 11[e] (357-90-81) ; Mistral, 14[e] (539-52-37) ; Montparnos, 14[e] (327-52-37) ; Olympic Entrepôt, 14[e] (545-35-38) ; P.L.M. St-Jacques, 14[e] (589-68-42) ; Parnassiens, 14[e] (329-83-11) ; Gaumont Convention, 15[e] (828-42-27) ; *14-Juillet Beaugrenelle, 15[e]* (575-79-79) ; Pathé Clichy, 18[e] (522-46-01) ; Gambetta, 20[e] (636-10-96).

BOAT PEOPLE, PASSEPORT POUR L'ENFER (Chi. vo) : Ciné Beaubourg, 3[e] (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6[e] (325-71-08) ; Biarritz, 8[e] (723-69-23) ; Parnassiens, 14[e] (329-83-11) ; Normandie, 8[e] (359-41-18) ; (vf.) Rex, 2[e] (236-83-93) ; U.G.C. Boulevard, 9[e] (246-66-44) ; Montparnasse Pathé, 14[e] (320-12-06) ; Images, 18[e] (522-47-94).

AU NOM DE TOUS LES MIENS (Fr.) : Forum 1[er] (297-53-74) ; Rex, 2[e] (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6[e] (325-71-08) ; Normandie, 8[e] (359-41-18) ; Paramount Opéra 9[e] (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12[e] (343-79-17) ; Paramount Montparnasse, 14[e] (329-90-10) ; Pathé Clichy, 18[e] (522-46-01).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Marbeuf, 8 (225-18-45) ; (v.f.) : Capri, 2[e] (508-11-69).

LA BALLADE DE NARAYAMA (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1[er] (297-49-70) ; *Hautefeuille, 6[e] (633-79-38)* ; Ambassade, 8[e] (359-19-08) ; Parnassiens, 14[e] (329-83-11) ; (v.f.) : Impérial, 2[e] (742-72-52).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14[e] (321-41-01).

CARMEN (Esp., v.o.) : Forum Orient Express, 1[er] (233-42-26) ; Quintette, 5[e] *(633-79-38)* ; Elysées Lincoln, 8[e] (359-36-14) ; Parnassiens, 14[e] (320-30-19).

CHALEUR ET POUSSIÈRE (Ang., v.o.) : Lucernaire, 6[e] (544-57-34) ; Marbeuf, 8[e] (225-18-45).

CLASS (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6[e] (325-59-83) ; Paramount City, 8[e] (562-45-76) ; (v.f.) : Paramount Opéra, 9[e] (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14[e] (329-90-10) ; Paris Loisirs Bowling, 18[e] (606-64-98).

LES CŒURS CAPTIFS (Brit., v.o.) : Logos, 5[e] (354-42-34) ; Parnassiens, 14[e] (329-83-11).

LES COMPÈRES (Fr.) : Gaumont *Halles, 1[er] (297-49-70)* ; *Richelieu, 2[e]* (233-56-70) ; Paramount Marivaux, 2[e] (296-80-40) ; Quintette, 5[e] (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6[e] (325-59-83) ; Marignan, 8[e] (359-92-82) ; George V, 8[e] (562-41-46) ; Paramount Mercury, 8[e] (562-75-90) ; St-Lazare Pasquier, 8[e] (387-35-43) ; Français, 9[e] (770-33-88) ; Maxeville, 9[e] (770-72-86) ; Athéna, 12[e] (343-00-65) ; Nations, 12[e] (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13[e] (580-18-03) ; Fauvette, 13[e] (331-60-74) ; Paramount Montparnasse, 14[e] (329-90-10) ; Montparnasse Pathé, *14[e] (320-12-06)* ; *Gaumont* Sud, 14[e] (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15[e] (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15[e] (575-79-79) ; Victor Hugo, 16[e] (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17[e] (758-24-24) ; Wépler Pathé, 18[e] (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20[e] (636-10-96).

DANS LA VILLE BLANCHE (Sui.) St-Ambroise, 11[e] (700-89-16) (H. sp.).

DIEU ME SAVONNE (Bost., v.o.) : Parnassiens, 14[e] (329-83-11).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.o.) : Marignan, 8[e] (359-92-82) ; (v.f.) : Impérial Pathé, 2[e] (742-72-52) ; Montparnos, 14[e] (327-52-37).

DIVA (Fr.) : Panthéon, 5[e] (354-15-04) ; Rivoli Beaubourg, 4[e] (272-63-32) ; Grand Pavois, 15[e] (554-46-85).

DU ROUGE POUR UN TRUAND (A.) (*) (v.o.) : Forum, 1[er] (297-53-74) ; Paramount City, 8[e] (562-45-76) ; (v.f.) : Paramount Opéra, 9[e] (742-56-31).

EN HAUT DES MARCHES (Fr.) : Denfert (H. sp.) 14[e] (321-41-01) ; Studio 28, (H. sp.) 18[e] (606-36-07).

ERENDIRA (Franco-Mex., v.o.) : Forum Orient Express, 1[er] (233-42-26) ; Quintette, 5[e] (633-79-38) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8[e] (359-12-15) ; Olympic 14[e] (545-35-38) ; Parnassiens, 14[e] (329-83-11) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2[e] (261-50-32) ; Lumière, 9[e] (246-49-07).

L'ETE MEURTRIER (Fr.) Ambassade, 8[e] (359-19-08).

FAUX-FUYANTS (Fr.) : Marais, 4[e] (278-47-86).

FLASHDANCE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5[e] (326-79-17) ; Ermitage, 8[e] (359-15-71) ; (v.f.) : Français, 9[e] (770-33-88) ; Paramount Montparnasse, 14[e] (329-90-10).

FRANCES (A., v.o.) : Marbeuf, 8[e] (225-18-45).

FRÈRE DE SANG (A., v.o.) (*) : 7[e] Art Beaubourg, 4[e] (278-34-15) (H. sp.).

FURYO (Jap., v.o.) : Calypso, 17[e] (380-30-11).

GANDHI (Brit., v.o.) : Cluny Palace, 5[e] (354-07-76).

GARÇON (Fr.) : Gaumont Halles, 1[er] (297-49-70) ; Arcades, 2[e] (233-54-58) ; Berlitz, 2[e] (742-60-33) ; Paramount Odéon, 6[e] (325-59-83) ; Elysées Lincoln, 8[e] (359-36-14) ; Gaumont Colisée, 8[e] (359-29-46) ; George V, 8[e] (562-41-46) ; Français, 9[e] (770-33-88) ; Nations, 12[e] (343-04-67) ; Fauvette, 13[e] (331-56-86) ; Mistral, 14[e] (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14[e] (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15[e] (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15[e] (575-79-79) ; Pathé Clichy, 18[e] (422-46-01).

HANNA K. (A. v.o.) : Bonaparte, 6[e] (326-12-12).

JAMAIS PLUS JAMAIS (A. v.o.) : Forum, 1[er] (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3[e] (271-52-36) ; Cluny Palace, 5[e] (354-07-76) ; *U.G.C. Danton, 6[e] (329-42-62)* ; U.G.C. Rotonde, 6[e] (633-08-22) ; Normandie, 8[e] (359-41-18) ; Marignan, 8[e] (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8[e] (720-76-23) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15[e] (575-79-59) ; Kinopanorama, 15[e] (306-50-50) ; (v.f.) : Rex, 2[e] (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2[e] (261-50-32) ; U.G.C. Montparnasse, 6[e] (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9[e] (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12[e] (343-01-59) ; Athéna, 12[e] (343-00-65) ; Paramount Galaxie, 13[e] (580-18-03) ; U.G.C. Gobelins, 13[e] (336-23-44) ; Mistral, 14[e] (539-52-43) ; Montparnos, 14[e] (327-52-37) ; U.G.C. Convention, 15[e] (828-20-64) ; Murat, 16[e] (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17[e] (758-24-24) ; Images, 18[e] (522-47-94) ; Secretan, 19[e] (241-77-99) ; Tourelles, 20[e] (364-51-98).

JOY (Fr.) (**) : Maxéville, 9[e] (770-72-86).

LES JOUEURS D'ECHECS (Ind., v.o.) : Epée de Bois, 5[e] (337-57-47).

LUDWIG-VISCONTI (It., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6[e] (633-97-77).

LE MARGINAL (Fr.) ; Richelieu, 2[e] (233-56-70) ; Paramount Odéon, 6[e] (325-59-83) ; Bretagne, 6[e] (222-57-97) ; Le Paris, 8[e] (359-53-99) ; Paramount Opéra, 9[e] (742-56-31) ; Fauvette, 13[e] (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14[e] (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15[e] (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17[e] (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18[e] (522-46-01).

MISS OYU (Jap., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6[e] (326-58-00).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, 6[e] (544-57-34).

LES MOTS POUR LE DIRE (Fr.) ; Studio de la Harpe, 5[e] (634-25-52) ; U.G.C. Montparnasse, 6[e] (544-14-27) ; Marbeuf, 8[e] (225-18-45) ;

OCTOPUSSY (A. v.o.) ; Marignan, 8[e] (359-92-82). – V.f. : Paramount Marivaux, 2[e] (296-80-40) ; Montparnasse Pathé, *14[e] (320-12-06)*.

PAPY FAIT DE LA RÉSISTANCE (Fr.) : Forum, 1[er] (297-53-74) ; Berlitz, 2[e] (742-60-33) ; Quintette, 5[e] (633-79-38) ; Marignan, 8[e] (359-92-82) ; Nation, 12[e] (343-04-67) ; Fauvette, 13[e] (331-60-74) ; Mistral, 14[e] (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14[e] (320-12-06) ; Paramount Maillot, 17[e] (758-24-24) ; Images, 18[e] (522-47-94).

POUSSIÈRE D'EMPIRE (Franco-Vietnamien) : Epée de bois, 5[e] (337-57-47).

PREMIERS DÉSIRS (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2[e] (261-50-32) ; Biarritz, 8[e] (723-69-23) ; Marignan, 8[e] (359-92-82) ; Maxéville, 9[e] (770-72-86) ; UGC Boulevards, 9[e] (246-66-44) ; Montparnasse Pathé, 14[e] (320-12-06).

PRINCESSE (Hong., v.o.) : Logos, 5[e] (354-42-34) ; Olympic (h. sp.), 14[e] (545-35-38).

LE RETOUR DU JEDI (A., v.o.) : Marignan, 8[e] (359-92-82). – V.f. : Paramount City Triomphe, 8[e] (562-45-76) ; Rex, 2[e] (236-83-93) ; Français, 9[e] (770-33-88) ; Miramar, 14[e] (320-89-52) ; Pathé Clichy, 18[e] (522-46-01).

LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) ; Marais, *4[e] (278-47-86).*

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Rio-Opéra, 2[e] (742-82-54) ; Ciné-Beaubourg, 3[e] (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6[e] (329-42-62) ; *Marbeuf, 8[e] (225-18-45)* ; 14 Juillet Parnasse, 6[e] (326-58-00) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15[e] (575-79-79).

SIGNES EXTÉRIEURS DE RICHESSE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2[e] (261-50-32) ; U.G.C. Danton, 6[e] (329-42-62) ; U.G.C. Montparnasse, 6[e] (544-14-27) ; U.G.C. Biarritz, 8[e] (723-69-23) ; U.G.C. Ermitage, 8[e] (359-15-71) ; U.G.C. Boulevards, 9[e] (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12[e] (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13[e] (336-23-44) ; U.G.C. Convention, 15[e] (828-20-64).

SUREXPOSÉ (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1[er] (233-42-26) ; Studio Médicis, 5[e] (633-25-97) ; Publicis Champs-Elysées, 8[e] (720-76-23). – V.f. : Paramount *Opéra, 9[e] (742-56-31)* ; Paramount Montparnasse, 14[e] (329-90-10).

STAYING ALIVE (A., v.o.) : Biarritz, 8[e] (723-69-23) ; *v.f.* : Paramount Opéra, 9[e] (742-56-31).

TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2[e] (296-62-56).

LA TRAGÉDIE *DE CARMEN* (Fr.) version Delavault : 14 Juillet Racine, 6[e] (326-58-00). Version Gal : 14 Juillet-Parnasse, 6[e] (326-58-00). Version Saurova : *14 Juillet-Parnasse, 6[e] (326-58-00).*

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Vendôme, 2[e] (742-97-52) : Bienvenue-Montparnasse, 15[e] (544-25-02).

LES TROIS COURONNES DU MATELOT (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3[e] (271-52-36).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) (H. sp.) : Denfert, 14[e] (321-41-01).

UN AMOUR EN ALLEMAGNE (Franco-All., v.o.) : Hautefeuille, 6[e] (633-79-38) ; Pagode, 7[e] (705-12-15) ; Gaumont Colisée, 8[e] (359-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11[e] (357-90-81) ; (v.f.) ; Miramar, 14[e] (320-89-52).

UN BRUIT QUI COURT (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6[e] (326-48-18).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1[er] (297-49-70) ; St-Germain Village, 5[e] (633-63-20) ; Publicis St-Germain, 6[e] (222-72-80) ; Ambassade, 8[e] (359-19-08) ; George-V, 8[e] (562-41-46) ; Parnassiens, 14[e] (320-30-19). – V.f. : Berlitz, 2[e] (742-60-33) ; Richelieu, 2[e] (233-56-70) ; Lumière, 9[e] (246-49-07) ; Paramount Galaxie, 13[e] (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14[e] (327-84-50) ; Miramar, 14[e] (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15[e] (828-42-27) ; Convention St-Charles, 15[e] (579-33-00) ; Pathé Clichy, 18[e] (522-46-01) ; Secrétan, 19[e] (241-77-99).

VASSA (Sov., v.o.) : *Cosmos, 6[e] (544-28-80).*

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Saint-Michel, 5[e] (326-79-17).

VIVEMENT *DIMANCHE* (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2[e] (261-50-32).

Y A TELLEMENT DE PAYS POUR ALLER (Fr.) : St-Séverin (h.sp.), 5[e] (354-50-91).

LES YEUX DES OISEAUX (Franco-Suisse) : Le Marais, 4[e] (278-47-86).

ZELIG (A.) : Epée de Bois, 5[e] (337-57-47) ; *Rotonde, 6[e] (633-08-22)* ; Publicis Matignon, 8[e] (359-31-97).

LES FILMS NOUVEAUX

LES ANGES DU BOULEVARD, film inédit chinois de Yuan Muzhi. – V.o. : *Olympic-Luxembourg, 6[e]* (633-97-77) ; Olympic-Balzac, 8[e] (561-10-60) ; Olympic, 14[e] (545-35-38) ; 14-Juillet-Bastille, 11[e] (357-90-81).

L'ART D'AIMER, film français de Walerian Borowczyk. Forum Orient-Express, 1[er] (233-42-26) ; Paramount-Marivaux, 2[e] (296-80-40) ; Studio Alpha, 5[e] (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6[e] (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8[e] (225-09-83) ; Paramount-Opéra, 9[e] (742-56-31) : Paramount-Bastille, 12[e] (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13[e] (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14[e] (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, *14[e] (329-90-10)* ; *Convention St-*Charles, 15[e] (579-33-00) ; Passy, 16[e] (288-62-34) ; Paramount-Montmartre, 18[e] (606-34-25).

LA BOUM EN FOLIE, film américain de Pat Townsend. – V.f. : Paramount-Marivaux, 2[e] (296-80-40) ; Max Linder, 9[e] (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12[e] (343-79-17) ; Paramount-Orléans, 14[e] (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14[e] (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15[e] (579-33-00).

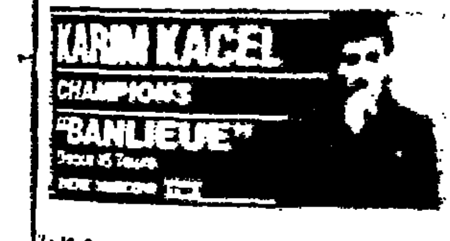
GET CRAZY, film américain de Allan Arkush. – V.o. : Ciné-Beaubourg, 3[e] (271-52-36) ; St-Germain Huchette, 5[e] (633-63-20) ; UGC Danton, 6[e] (329-42-62) : Colisée, 8[e] (359-29-46) ; Parnassiens, 14[e] (329-83-11). – V.f. : Rex, 2[e] (236-83-93) ; UGC Opéra, 2[e] (261-50-32) ; *Lumière, 9[e]* (246-49-07) : UGC Gare de Lyon, 12[e] (343-01-59) ; UGC Convention, 15[e] (828-20-64) ; Murat, 16[e] (651-99-75) ; *Images, 18[e] (522-47-94)* ; Secrétan, 19[e] (241-77-99).

LE GRAND CARNAVAL, film français d'Alexandre Arcady. – Gaumont-Halles, 1[er] (297-49-70) ; Richelieu, 2[e] (233-56-70) ; Berlitz, 2[e] (742-60-33) ; St-Germain Studio, 5[e] (633-63-20) ; UGC Odéon, 6[e] (325-71-08) ; Ambassade, 8[e] (359-19-08) ; George-V, 8[e] (562-41-46) ; Quintette, 5[e] (733-79-38) ; Bretagne, 6[e] (222-57-97) ; St-Lazare-Pasquier, 8[e] (387-35-43) ; Français, 9[e] (770-33-88) ; Maxéville, 9[e] (770-72-86) ; Nations, 12[e] (343-04-67) ; Fauvette, 13[e] (331-60-74) ; UGC Gare de Lyon, 12[e] (343-01-59) ; Gaumont-Sud, *14[e]* (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15[e] (828-42-27) ; Bienvenue-Montparnasse, 15[e] (544-25-02) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15[e] *(575-79-79)* ; Mayfair, 16[e] (525-27-06) ; Pathé-Wepler, 18[e] (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20[e] (636-10-96) ; UGC Biarritz, 8[e] (723-69-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11[e] (357-90-81).

MEGAVIXENS (**), film américain de Russ Meyer. – V.o. : 7[e] Art Beaubourg, 4[e] (278-34-15) ; Action Rive Gauche, 5[e] (354-47-62) ; Élysées-Lincoln, 8[e] (359-36-14) ; Parnassiens, 14[e] (329-83-11). – V.f. : Paramount-Montmartre, 18[e] (606-34-25).

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES







RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 10 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

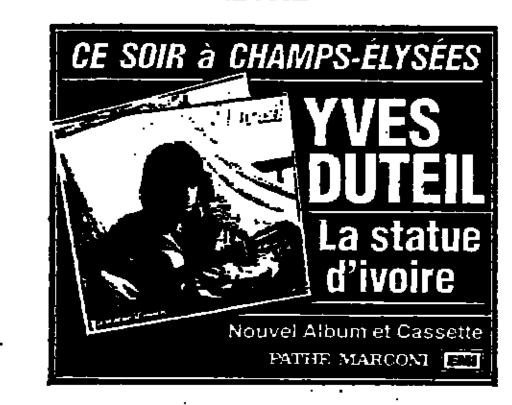
20 h 35 Série : Dallas.
Au cours d'un bal entre magnats du pétrole, J. R. demande à Ellie de lui confier les affaires de Jock pour évincer Bobby.

21 h 25 Droit de réponse.
Emission de Michel Polac.
La France vieillit. Avec, entre autres, M. Michel Debré, ancien ministre ; Mme Georgina Dufoix, secrétaire d'Etat à la famille ; Pierre Chaunu, historien.

22 h 45 Etoiles et toiles.
Magazine du cinéma de F. Mitterrand et M. Jouando.
« Berlin, Alexander Platz » : autour de la série du cinéaste Werner Rainer Fassbinder.

23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2



20 h 35 Variétés : Champs - Elysées.
De M. Drucker.
Autour d'Yves Duteil.

22 h 5 Magazine : Les enfants du rock.
Rockline, avec Eurythmics, Carmel, Paul Young, Joe Boxers, Culture Club, Kid Creole, Belle Stars, King Kurt, Madness ; le festival reggae de Montego Bay, en Jamaïque.

23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Téléfilm : la Dame aux camélias.
De Mauro Bolognini (première partie). Avec I. Huppert, G.-M. Volonte, F. Rey, B. Ganz...
La vie d'Alphonsine Plessis, l'inoubliable Traviata, aimée d'Alexandre Dumas fils. De sa condition de prostituée à sa mort, abandonnée de tous. Une courtisane qui vivait avec un bouquet de camélias à la main.

22 h Série : Merci Bernard.
22 h 30 Journal.
22 h 50 Magazine : Confrontations.
Réal. H. Chapier et M. Naudy.
Jean-Maxime Lévêque, inspecteur des finances, administrateur de sociétés.

23 h 5 Musiclub.
Récital Nikolaï Ghiaurov (1re partie).



23 h 45 Journal et spécial foot.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 35 Troisième rang de face (magazine des spectacles).
18 h Dans les mains du magicien.
18 h 8 Feuilleton : Dynasty.
19 h Informations.
19 h 15 Infos régionales.
19 h 35 Feuilleton : Un homme... une ville.

FRANCE-CULTURE

20 h, Un coup de dés jamais n'abolira le jeu de dés (première partie) d'après Max Jacob.
21 h 55, Ad lib.
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert : *Concerto pour deux violons et cordes nº 3*, de Bach : *Symphonie en ré majeur*, de Sarrier : *les Quatre Saisons*, de Vivaldi, par les Solistes de Zagreb, sol. H. Szeryng et G. Poulet, violons.
22 h 30, Fréquence de nuit : le club des archives.

Dimanche 11 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1



14 h 30 Champions.
Sports et divertissements.

17 h 30 Les animaux du monde.



18 h Série : Frank, chasseur de fauves.

19 h Le magazine de la semaine : Sept sur sept.
De J.-L. Burgat, E. Gilbert et F.-L. Boulay.
Le grand témoin sera Jean-Luc Godard ; la télévision des autres, celle de Hongkong, et un reportage sur l'économie du Venezuela.

20 h Journal.

20 h 35 Film : les Professionnels.
Film américain de Richard Brooks (1966), avec B. Lancaster, L. Marvin, R. Ryan, J. Palance, C. Cardinale, R. Bellamy.
Pendant la révolution mexicaine de 1917, quatre mercenaires se chargent de retrouver la femme d'un riche Américain enlevée par un chef de guérilleros. Film d'aventures mené à toute allure, comme si le réalisateur avait toujours été un « professionnel » du genre. Quant aux mercenaires, ce sont des vedettes très populaires.

22 h 35 Sports dimanche.
23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

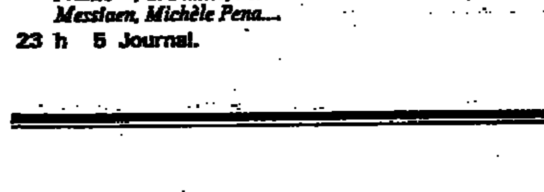
13 h 20 Dimanche Martin.
17 h 5 Série : Les invités.
18 h Dimanche magazine.
Une enquête réalisée à la régie Renault : 1973-1983, dix ans de crise. Les défis économiques, technologiques, sociaux et humains auxquels est confrontée une entreprise.

19 h Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Jeu : La chasse aux trésors.
En Tunisie.

21 h 40 Document : Van Eyck, le miroir du temps.
Réal. A. Turner.
Portrait du peintre Van Eyck (1390-1441). Un bel assemblage de tableaux, mais une voix « off » d'une monotonie asphyxiante.

22 h 30 Concert actualités.
Réal. E. Ruggieri.
L'actualité de décembre, avec « Les 12 violons de France », G. Fumet, l'ensemble vocal de France, Olivier Messiaen, Michèle Pena...

23 h 5 Journal.



TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h 30 Pour les jeunes.
18 h 45 L'écho des bananes.
Emission de rock de V. Lamy.
Avec le groupe « Police », P. Gabriel M. Jackson, Ray Lema, musicien zaïrois, C. Lara.

19 h 40 R.F.O. hebdo.
20 h Fraggle Rock.
Un spectacle de marionnettes réalisé par Jim Henson, le créateur des illustres « Muppets », une comédie musicale colorée pour les enfants.

20 h 35 Architecture : Ricardo Bofill. Réal. M. Boutang.
L'architecte moderne de « l'après-modernisme ».

21 h 30 Aspects du court métrage français.
« Le poète des Hauts », de G. Le Saout ; « la Ville qui chante », de H. Jouf.

22 h 5 Journal.
22 h 30 Cinéma de minuit (cycle Henry King) : Stanley and Livingstone.
Film américain de H. King (1939), avec S. Tracy, Sir C. Hardwicke, N. Kelly, R. Greene, W. Brennan, C. Coburn, (v.o. sous-titrée. N.).
Un journaliste du New York Herald *part pour l'Afrique équatoriale, afin de retrouver un explorateur écossais, disparu. L'expédition, dans des régions encore mal connues, est longue et mouvementée. Reconstitution soignée, passionnante, d'une histoire véridique (1870-1873). Spencer Tracy manifeste un esprit « pionnier » et humaniste.*

0 h 10 Prélude à la nuit.
« Sonate en ré majeur », d'I. Albeniz, interprétée par T. Llacuna.

FRANCE-CULTURE

19 h 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h, Albatros : François Augieras du Sahara au mont Athos.
20 h 40, Atelier de création radiophonique : Aventures, par C. Rosset.
23 h, La musique ancienne et ses réalités d'aujourd'hui.

FRANCE-MUSIQUE

19 h 5, Jazz vivant.
20 h 30, Concert : (donné le 22 avril 1983 à Francfort) : concerto pour alto et orchestre de Partos, Concerto pour piano et orchestre nº 26 de Mozart, « Daphnis et Chloé », de Ravel, par l'Orchestre symphonique Francfort, dir. E. Inbal, sol., D. Benyamini, alto et M. Perahia, piano.
22 h 30, Fréquence de nuit : les figurines du livre ; 23 h, Entre guillemets ; 0 h 5, les mots de Françoise Xenakis.

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 11 DÉCEMBRE

— *M. Jean-Claude Gaudin,* président du groupe U.D.F. à l'Assemblée nationale, est l'invité du « Forum », sur R. M.-C., à 12 h 30.

— *M. André Rousselet,* P.-D. G. du groupe Havas, participe au « Grand Jury R.T.L.-*le Monde* », sur R.T.L., à 18 h 15.

— *M. Georges Marchais,* secrétaire général du P.C.F., est reçu au « Club de la presse », sur Europe 1, à 19 heures.

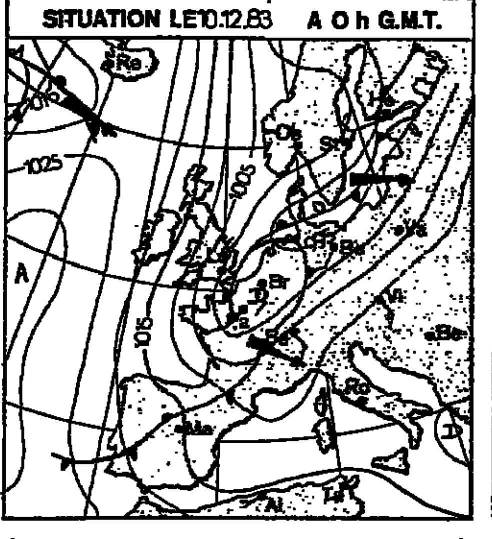
LUNDI 12 DÉCEMBRE

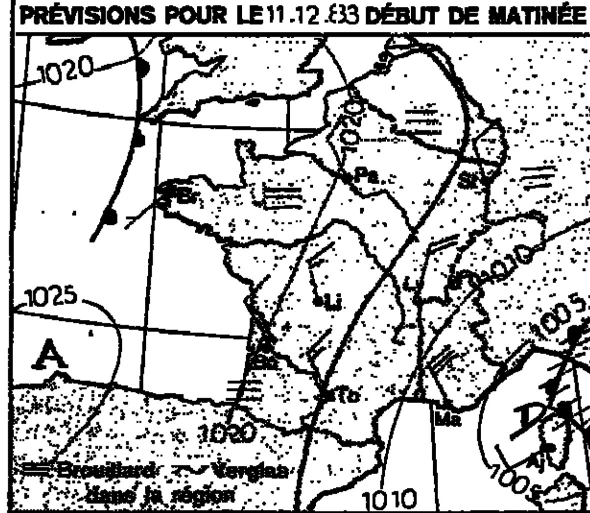
— *Mme Jacqueline Baudrier,* ambassadeur de France auprès de l'UNESCO, est reçue à l'émission « Inter-Matin » à l'occasion du vingtième anniversaire de la Maison de la radio, sur France-Inter, à 7 h 40.

— *Me Henri Noguères,* président de la Ligue des droits de l'homme, participe à l'émission « Plaidoyer », sur R. M.-C., à 8 h 15.

— *M. André Bergeron,* secrétaire général de F.O., est l'invité de l'émission « Face au public », sur France-Inter, à 9 h 15.

MÉTÉOROLOGIE





Évolution probable du temps en France entre le samedi 10 décembre à 0 heure et le dimanche 11 décembre à minuit.

Après le passage de l'air chaud et humide sur la moitié sud-est de la France, l'air frais pressé par de violents vents de nord s'étend à l'ensemble de la France au cours de la nuit de samedi à dimanche. L'arrivée de cet air froid en Méditerranée favorise le creusement d'une dépression dans le golfe de Gênes.

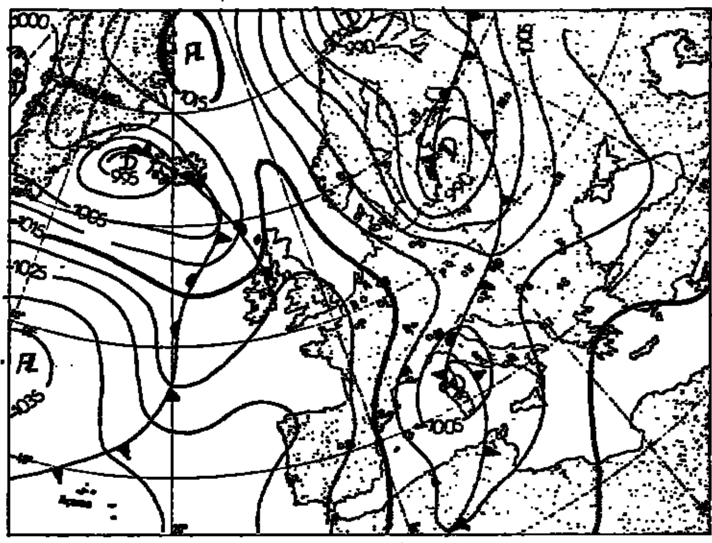
Dimanche, en Corse, le temps restera médiocre et instable : beaucoup de nuages avec de fréquentes averses.

Dans la vallée du Rhône et les régions méditerranéennes, le violent vent de nord le matin (80 à 100 kilomètres-heure) chassera rapidement les nuages. Les températures, de 4 degrés à 5 degrés centigrades en fin de nuit, ne dépasseront pas 10 degrés à 12 degrés centigrades l'après-midi.

Ailleurs le temps sera frais et brumeux au lever du jour. On observera même des bancs de brouillard sur le Nord-Ouest. Ces formations brumeuses se disloqueront en général assez rapidement. Les régions de la moitié est de la France bénéficieront d'assez belles éclaircies. En revanche, une zone de nuages gagnera dans la matinée la Bretagne puis le Cotentin. Le temps nuageux et humide s'étendra en fin de journée à la moitié ouest de la France. Les pluies se renforceront l'après-midi et le soir sur les régions proches de l'Atlantique et de la Manche avec des vents modérés à assez forts de sud-ouest.

Les températures minimales seront de l'ordre de 1 degré à 2 degrés centigrades (gelées blanches probables dans le Nord-Ouest). Les températures maximales atteindront 4 degrés à 6 degrés centigrades (7 degrés à 8 degrés centigrades sur Bretagne-Cotentin).

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris le 10 décembre à 7 heures de 998,5 millibars, soit 748,9 millimètres de mercure.



Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 9 décembre; le second, le minimum de la nuit du 9 au 10 décembre) : Ajaccio, 12 et 3 degrés; Biarritz, 13 et 9; Bordeaux, 13 et 7; Bourges, 7 et 5; Brest, 11 et 6; Caen, 11 et 6; Cherbourg, 11 et 5; Clermont-Ferrand, 9 et 5; Dijon, 2 et 1; Grenoble, 5 et 1; Lille, 8 et 6; Lyon, 7 et 4; Marseille-Marignane, 10 et 3; Nancy, 2 et 2; Nantes, 12 et 6; Nice-Côte d'Azur, 12 et 5; Paris-Le Bourget, 8 et 7; Paris-Montsouris, 9 et 7; Pau, 13 et 7; Perpignan, 15 et 6; Rennes, 12 et 6; Strasbourg, 5 et 2; Tours, 8 et 5; Toulouse, 9 et 7; Pointe-à-Pitre, 31 et 20.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 17 et 4; Amsterdam, 7 et 4; Athènes, 11 et 6; Berlin, 2 et 2; Bonn, 4 et 4; Bruxelles, 6 et 5; Le Caire, 24 (maxi) ; îles Canaries, 23 et 17; Copenhague, 5 et -2; Dakar, 31 et 24; Djerba, 15 et 9; Genève, 7 et 2; Jérusalem, 16 et 4; Lisbonne, 16 et 9; Londres, 12 et 4; Luxembourg, 2 et 2; Madrid, 5 et 1; Moscou, −2 et −7; Nairobi, 25 et 13; New-York, 8 et 6; Palma-de-Majorque, 18 et 4; Rome, 10 et -2; Stockholm, 4 et -8; Tozeur, 17 et 9; Tunis, 12 et 7.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

CARNET

Décès

JOHN ROBINSON

Nous apprenons le décès du

docteur John ROBINSON,
évêque anglican,

survenu le 5 décembre, à l'âge de soixante-quatre ans.

[Ce professeur d'études néo-testamentaires, universitaire et intellectuel de gauche, avait fait parler de lui une première fois lorsque, peu de temps après sa nomination au siège épiscopal de Woolwich, en 1959, il prit la défense devant la justice du roman de D.H. Lawrence « l'Amant de Lady Chatterley », jugé obscène. Le deuxième « scandale » fut la publication, en 1963, d'un petit livre, « Honest to God », dont le succès fut immédiat (plus d'un million d'exemplaires vendus). Cet ouvrage — publié en France sous le titre discutable de « Dieu sans Dieu » (Nouvelles Éditions latines, 1964) — fit l'effet d'une bombe.

L'évêque anglais a vulgarisé les thèses du mouvement théologique protestant anglo-saxon dit « de la mort de Dieu ». Il présentait un christianisme délivré du « mythologique » (Rudolph Bultmann), du « surnaturel » (Paul Tillich), du « religieux » (Dietrich Bonhoeffer).

Depuis 1969, le docteur Robinson avait quitté son évêché pour un poste d'enseignement à l'université de Cambridge.]

— Son époux,
M. Raafat El-Zein,

Ses enfants,
Mlle Nadia El-Zein,
M. Abdelkader El-Zein et son épouse Edith, née Lappe,
M. Farid El-Zein et son épouse Nicole, née Hakim,
Docteur Fouad El-Zein et son épouse docteur Mariana, née Wancquez,

Ses petits-enfants,
Derek, Yasmine, Karim, Rayann, Habib et Jihane El-Zein,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Raafat EL-ZEIN,
née Elvire Ardzrouni,

qu'il a plu à Dieu de rappeler à lui, le 5 décembre 1983, entourée des siens et munie des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse suivie de l'inhumation dans le caveau de famille a eu lieu dans l'intimité familiale, le 8 décembre 1983, à Reims.

1, rue César-Poulain,
51100 Reims.

— Le président,
Les enseignants, les étudiants et le personnel de l'université de Paris-I,
Les U.E.R. d'arts plastiques et sciences de l'art, art et archéologie et histoire,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean LAUDE,
professeur d'histoire de l'art,

leur collègue et ami.

— La comtesse Hélène Zamoyska,
Mme Jacqueline Peltier
et ses enfants,
Mme Denise Peltier,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Robert Peltier,
leurs enfants et petit-enfant,
Le lieutenant-colonel
et Mme Bernard Peltier
et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du décès de leur père, grand-père et arrière-grand-père,

le contre-amiral (C.R.)
Marius PELTIER,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918
et 1939-1945,
grand officier de l'ordre royal
d'Orange-Nassau,
commandeur de l'ordre royal
des Epées de Suède),
chevalier de Saint-Georges,

rappelé à Dieu, le 7 décembre 1983 à Versailles, dans sa quatre-vingt-septième année.

Ses obsèques auront lieu en l'église Notre-Dame d'Auteuil, 2, place d'Auteuil, Paris-16e, le mardi 13 décembre 1983, à 10 h 30.

L'inhumation dans le caveau de famille aura lieu ultérieurement.

Expecto resurrectionem mortuorum et vitam venturi saeculi.

11, avenue de Versailles,
75016 Paris.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ÉTAT

— Université de Paris-X-Nanterre. Mardi 13 décembre, à 14 h 15, salle C 26, M. Jean Dubost : « De la recherche-action à l'analyse sociale (introduction à une théorie des pratiques d'intervention psycho-sociologique et sociologique) ».

— Université de Paris-X-Nanterre. Jeudi 15 décembre, à 14 heures, salle C 26, M. Jacques Bidet : « Économie et dialectique dans *le Capital* ».

— Université de Paris-V. Jeudi 15 décembre, à 17 heures, amphithéâtre Durkheim, M. Magdi Hassan El Anwar : « La langue française comme langue étrangère en Egypte ».

— Université de Pau et des pays de l'Adour. Vendredi 16 décembre, à 15 heures, salle des séminaires, M. Philippe Terneyre, « La responsabilité contractuelle des personnes publiques en droit administratif ».

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 10 décembre :

DES ARRÊTÉS

- Portant fixation de certaines modalités d'application du décret du 24 novembre 1968 réglementant les relations financières avec l'étranger.
- Fixant les taux de la taxe parafiscale perçue au profit de l'Institut français du pétrole.
- Portant création et fixant la composition d'un comité d'orientation au au sein du Centre national du machinisme agricole, du génie rural, des eaux et forêts.

DES CIRCULAIRES

- Relative à l'exécution des transferts à destination de l'étranger bénéficiant d'une autorisation générale.
- Modifiant la circulaire du 9 août 1973 relative à la domiciliation et au paiement des importations et exportations de marchandises.

ÉCHECS

Le Tournoi des prétendants

RIBLI, A SON TOUR, DEMANDE UN REPORT

Zoltan Ribli a décidé, le vendredi 9 décembre, peu avant l'heure de la neuvième partie de sa demi-finale, d'en demander le report. Elle se jouera donc dimanche. Après Kasparov et Kortchnoï qui ont déjà usé de ce droit, il ne reste plus que Smyslov qui n'ait pas pris son jour de repos. Le doyen du Tournoi des candidats, soixante-deux ans, n'a eu aucun problème pour jouer ses huit premières parties d'affilée et mener 5 à 3 contre Ribli. Ce samedi, Kortchnoï, mené 4 à 3, retrouve, avec les blancs, Kasparov pour leur huitième partie.

Economie

UN TEST POUR L'AIDE MULTILATÉRALE

La reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement (AID)

Les représentants des trente-trois pays donateurs de l'Association internationale de développement (AID), filiale de la Banque mondiale spécialisée dans l'octroi aux pays les plus pauvres de prêts à très long terme (remboursables en cinquante ans, avec dix ans de franchise) et ne portant pas intérêt (mais une faible commission, de l'ordre de 0,75 % par an), devaient encore se réunir samedi à Paris pour poursuivre leurs discussions, commencées vendredi, au sujet du montant des ressources à mettre à la disposition de cette institution pendant la période triennale commençant le 1er juillet 1984. L'importance de cette somme dépend de la décision des Etats-Unis sur le montant de leur propre contribution. Le chef de la délégation américaine a confirmé la volonté de Washington de s'en tenir à un programme limité.

Les jeux étaient-ils faits avant même que les hauts fonctionnaires des trente-trois pays donateurs (la plupart des pays de l'O.C.D.E., plus les pays les plus riches du Golfe, et, survivance de temps meilleurs, un certain nombre de pays nouvellement industrialisés, eux-mêmes aujourd'hui en piètre situation financière, tels le Brésil), n'ouvrent leur session au bureau parisien de la Banque mondiale? Les craintes que nourrissaient à cet égard la Banque mondiale et sa filiale l'AID se sont révélées justifiées dès la première journée de discussion vendredi. Le chef de la délégation américaine, M. Marc Leland, secrétaire adjoint au Trésor, a, d'entrée de jeu, confirmé les informations officieuses qu'on avait reçues de Washington, faisant état de la décision prise mercredi par le président Reagan de s'en tenir, pour la contribution annuelle des Etats-Unis, pour la période couverte par la septième reconstitution des ressources de l'AID (1er juillet 1984 au 30 juin 1987), au chiffre de 750 millions de dollars.

Ce n'est un secret pour personne que l'administration américaine est divisée sur ce point. Alors que le secrétaire au Trésor, M. Donald Regan, veut limiter au chiffre cité plus haut la contribution de son pays, le secrétaire d'Etat, M. George Shultz, désireux de ne pas laisser apparaître, une fois de plus, les États-Unis comme l'empêcheur de tourner en rond, préconiserait une offre plus généreuse, de l'ordre de 950 millions, proche du milliard de dollars, que la Banque mondiale, par la voix de son président (américain), M. A. Clausen, demande aux Etats soumis.

A l'occasion des premiers échanges de vue sur la question, il y a plus d'un an, la Banque mondiale, chaleureusement soutenue par le groupe des pays du tiers-monde au sein des institutions internationales (les « 77 »), avait laissé entendre que pour permettre à l'AID de reprendre ses opérations de prêts, qu'on doit considérer, en grande partie, comme des « dons », étant données les conditions dans lesquelles ils sont accordés, au même rythme qu'il y a quelques années, il conviendrait de prévoir, pour la septième reconstitution des ressources, une enveloppe globale de 16 milliards de dollars, soit 5,33 milliards par an, étant entendu que la part de la contribution du plus gros donateur, à savoir les États-Unis, serait ramenée de 27 % actuellement à 25 % (elle était de 42 % au moment de la création de l'AID).

Mais les temps sont durs, et les gouvernements des principaux pays contributeurs se trouvent aux prises avec de graves difficultés budgétaires. Aussi, la Banque mondiale, appuyée par les pays européens les plus en flèche dans cette affaire, la France, les Pays-Bas, la Belgique, les pays scandinaves, a-t-elle dans le courant de l'année écoulée ramené ses prétentions à 12 milliards. Tel était déjà le chiffre retenu pour la sixième reconstitution qui aurait dû s'appliquer à la période triennale allant du 1er juillet 1980 au 30 juin 1983, mais, devant le refus du Congrès américain de voter les crédits correspondants, il fut décidé, chemin faisant, de dépenser en quatre ans ce qui devait l'être en trois. On approche maintenant du bout de ce quatrième exercice qui prendra fin le 30 juin 1984.

Washington voudrait limiter à 9 milliards de dollars le budget global pour la prochaine période triennale. A ce budget correspond précisément une contribution américaine annuelle de 750 millions de dollars.

L'enjeu, selon les responsables de la Banque mondiale, dépasse le cadre de l'AID. Il s'agit en réalité, estiment-ils, de la place que les pays riches et en particulier les États-Unis entendent donner dans l'avenir à l'aide multilatérale, par opposition à l'aide bilatérale, celle-ci étant par définition de nature beaucoup plus « politique ». Le temps a passé où il était admis sans discussion que, plus le montant des crédits affectés au développement du tiers-monde est élevé, plus rapidement ce développement a des chances de s'opérer, comme si le gaspillage n'existait pas. Il reste que l'AID est en mesure de plaider un bon dossier. Ses prêts sont accordés à des conditions effectivement tout-à-fait anormales, mais les projets à financer sont très soigneusement étudiés (la Banque mondiale a une très grande expérience en la matière). L'AID affirme dans ses rapports que la « *rentabilité* » des opérations qu'elle a contribué à financer est très élevée, de l'ordre de 20 %. On peut s'interroger sur la valeur des critères retenus d'autant plus que l'Association reconnaît elle-même que les travaux correspondant qui portent en priorité sur l'infrastructure (transports, par exemple) et le développement rural comportent des avantages « *difficilement chiffrables* ». Mais ce genre d'investissement constitue précisément la condition du « décollage » économique. L'AID fait encore valoir que l'adhésion de la Chine au groupe de la Banque mondiale ajoute un emprunteur potentiel de taille. Jusqu'à maintenant, le principal bénéficiaire a été l'Inde, qui a pendant longtemps reçu environ 40 % des crédits. L'Inde disent les Américains, pourrait se procurer au moins une partie des capitaux dont elle a besoin sur le marché à des conditions normales.

PAUL FABRA.

M. MITTERRAND DEVANT LES ÉLECTRICIENS

Le degré de liberté de l'informatique

« *La meilleure façon de créer un Etat social et de développer toutes les formes de l'emploi, c'est de ne jamais bouder les nécessités du progrès.* » Célébrant le centenaire de la Société des électriciens, électroniciens et radio-électriciens (S.E.E.), vendredi 9 décembre, M. François Mitterrand a tenu un discours résolument optimiste sur les nouvelles technologies. « *Elles peuvent et doivent être un nouveau facteur de liberté* », a souligné le président de la République.

Rappelant que « *sans l'électricité, l'activité industrielle aurait continué d'engendrer des combinats de plus en plus gigantesques* », il voit dans l'électronique un outil supplémentaire de décentralisation de la société et de l'industrie, « *une nouvelle étape de l'histoire humaine, une véritable révolution* ».

Le discours n'est pas neuf. M. Mitterrand, dès avant son élection, avait mis l'accent sur cette révolution technologique provoquée par l'électronique. Mais la gauche insistait alors beaucoup sur le revers de la médaille, sur « *les dégâts du progrès* », titre d'un livre de la C.F.D.T. publié en 1978. L'électronique pouvait être aussi facteur de chômage et de déqualification. Pour éviter ces facteurs négatifs, il fallait en maîtriser le cours et jouer sur les « *degrés de liberté* », faire des choix, en particulier sociaux.

« *L'électricité permet de passer d'une civilisation fondée sur la circulation des hommes et des marchandises à une société où les échanges matériels feront place à des modes de communication plus abstraits* », a déclaré vendredi M. Mitterrand, sans insister sur le fait que cette communication « *abstraite* », faite de signes, était plutôt mauvais... signe pour la gauche il y a quelques années. M. Jacques Attali par exemple y voyait des risques de perte de contact avec la réalité humaine et l'avancée vers une société par trop « spectaculaire » ayant perdue tout sens.

Aujourd'hui, l'ordinateur ne semble plus faire peur, au contraire. M. Mitterrand se veut moderne. La gauche a-t-elle maîtrisé l'informatique ? Ou bien n'est-ce pas simplement qu'on n'a pas le choix et... qu'on ne l'a jamais eu ? Les « degrés de liberté » existaient-ils ? Le seul « *degré de liberté* » laissé par l'informatique, c'est d'en faire soi-même vite et beaucoup.
— E. L. B.

70 000 logements locatifs feront l'objet d'une expérimentation d'aide unique à la personne

En 1984, va commencer dans certains offices d'H.L.M., une expérimentation de remise en ordre des loyers accompagnée d'une refonte des aides à la personne en une aide unique.

Cette expérimentation, qui touchera 70 000 logements a pour but d'adapter les loyers à la qualité du service rendu et « *de mieux maîtriser l'évolution des dépenses d'aide personnalisée au logement (A.P.L.), dont le coût pour la collectivité deviendra rapidement insupportable* », ainsi que l'a déclaré M. Paul Quilès.

Le ministre de l'urbanisme et du logement a fait part aux responsables des offices d'H.L.M., réunis en assemblée générale annuelle à Rouen les 7 et 8 décembre, du dispositif qu'il a envisagé pour la mise en œuvre de cette réforme, demandée par M. Mauroy au quarante-quatrième congrès de l'Union des H.L.M., le 20 juin dernier, à Lille. « *Il n'est pas normal*, a dit M. Quilès, *que les loyers soient plus élevés dans certains immeubles n'ayant bénéficié d'aucun entretien, que dans d'autres immeubles plus confortables et situés au centre-ville.* »

De plus, deux formes d'aide à la personne coexistent dans les logements locatifs sociaux, l'allocation-logement et l'aide personnalisée au logement (A.P.L.).

Un « taux d'effort »

Le barème de l'aide unique à la personne est déjà à l'étude ; il respectera l'objectif d'un « taux d'effort » (part de son budget qu'un ménage consacre à se loger) compris entre 12 % et 18 %. Ce n'est qu'après un test préalable que le nouveau système pourra être étendu à l'ensemble du parc locatif H.L.M.

Dans un premier temps, l'Union des H.L.M. et les organisations de locataires définiront les modalités de la négociation locale : représentation des locataires, critères de hiérarchisation des immeubles, mode de communication des informations aux locataires sur la gestion des organismes, choix des organismes sur proposition de l'Union nationale des H.L.M. et après avis des locataires. « *Je recommande aux partenaires*, a dit le ministre, *de ne pas trop figer les choses au plan national de façon à laisser le maximum de souplesse à l'initiative locale.* »

C'est, en effet, dans une optique de relations contractuelles entre les organismes, leurs locataires et les pouvoirs publics que s'engage ce processus, un arbitrage n'intervenant que si la négociation échouait.

« *Cette démarche devra déboucher sur des mécanismes de financement du logement assurant un meilleur équilibre des aides à la pierre et des aides à la personne, et consolidant la structure financière de vos organismes* », a conclu M. Quilès.

L'état financier des organismes d'H.L.M. laisse beaucoup à désirer, 58 % d'entre eux se trouvent en situation « médiocre » ou « alarmante ».

Des crédits budgétaires (130 millions de francs) destinés à assurer une dotation en capital aux organismes en difficulté seront intégralement utilisés et l'effort sera poursuivi, a précisé le ministre.

Dans la même voie, des hausses supplémentaires pour les plus bas loyers pourront être autorisées, au coup par coup, lorsque la situation financière des organismes le justifie. La hausse normale sera, rappelons le, de 86 % de la progression de l'indice trimestriel du coût de la construction, en deux temps, en février et en août.

En Grande-Bretagne

L'EXCÉDENT DES PAIEMENTS COURANTS DOUBLE

La balance des paiements courants britanniques, qui était redevenue préoccupante ces derniers mois à cause surtout de l'augmentation des importations, se présente sous un jour beaucoup plus favorable. Le Trésor vient de procéder à une révision de ses statistiques qui double l'excédent des comptes courants, maintenant estimé à 1,2 milliard de livres pour les neuf premiers mois de l'année, au lieu des 667 millions précédemment annoncés.

Selon le Trésor, cette révision est due à l'amélioration des rentrées invisibles, dont l'excédent a été estimé à près de 500 millions pour le deuxième trimestre et à 900 millions pour le troisième, soit respectivement 150 millions et 400 millions de livres de plus que les chiffres précédemment publiés.

Le gouvernement avait ramené en novembre à 500 millions de livres seulement la prévision de l'excédent global de la balance des paiements courants pour 1983, qu'il avait évalué, en mars, à 1,5 milliard. En définitive, le résultat pourrait maintenant être plus proche de 1,5 milliard que de 0,5 milliard.

LE JAPON COLLECTIONNE LES BONS INDICES

Au Japon, les prix de détail ont augmenté de 0,9 % en octobre (indice 111,8 contre 110,8 en septembre calculé pour la seule ville de Tokyo sur la base 100 en 1980). Mais en un an (octobre 1983 comparé à octobre 1982) la hausse n'est que de 1,3 %.

La production industrielle a augmenté, après correction des variations saisonnières, de 0,5 % en septembre et de 4,7 % en un an (indice 107,2 en septembre 1983 contre 102,4 en septembre 1982 sur la base 100 en 1980).

La balance commerciale a de nouveau été largement excédentaire en octobre : de 3,09 milliards de dollars (chiffres bruts). Les exportations se sont élevées à 12,77 milliards de dollars, les importations à 9,68 milliards de dollars. Depuis le début de l'année — c'est-à-dire en dix mois — *l'excédent commercial du Japon* atteint 25,3 milliards de dollars. La balance des paiements courants a également été largement excédentaire : 2,28 milliards de dollars en octobre. Depuis le début de l'année, l'excédent atteint 16,8 milliards de dollars.

LA GRÈVE CONTINUE DANS L'USINE TALBOT DE POISSY

Paralysée par la grève depuis le 7 décembre au soir, l'usine Talbot de Poissy (Yvelines) l'était encore le 9 décembre au soir. Le mouvement, lancé par la C.G.T. et la C.F.D.T., devrait se poursuivre le 12 décembre.

Le conflit se déroule sans incidents. La section C.G.T. demande à la direction d'ouvrir des négociations que celle-ci refuse dans l'attente de la décision de la direction départementale du travail et de l'emploi qui doit statuer sur sa demande de 2 905 licenciements. La section C.F.D.T., de son côté, s'est adressée à la même direction départementale pour lui demander de rendre publique sa décision le plus tôt possible, « *quelle qu'elle soit* ».

Dans un communiqué, publié le 9 décembre, le syndicat C.S.L. (Confédération des syndicats libres) estime que « *la C.G.T. et la direction sont en train de saigner à blanc les travailleurs, l'une avec des grèves inopportunes, l'autre avec du chômage technique* ».

La fédération C.G.C. des cadres de la métallurgie, de son côté, qui déclare « *comprendre* » la grève et accepte « *la nécessité de procéder à des réductions d'effectifs* », observe que « *le simple rejet des travailleurs concernés sur le marché du travail est inacceptable* ».

M. Bérégovoy, ministre des affaires sociales, a déclaré, le 9 décembre sur TF 1 : « *Je comprends l'attitude des salariés. On ne doit pas accepter la disparition de l'industrie automobile française. Seulement il faut qu'elle se modernise pour affronter la concurrence internationale.* »

TASSEMENT DES VENTES DE VOITURES NEUVES EN NOVEMBRE

Les immatriculations d'automobiles neuves ont reculé de 4 % en novembre, par rapport à novembre 1982, selon les statistiques provisoires de la Chambre syndicale des constructeurs automobiles. Renault poursuit son déclin (— 17,1 %) tout comme Talbot (— 11,7 %), tandis que Citroën (+ 10,4 %) et Peugeot (+ 13 %) se redressent. Les étrangères, pour leur part, progressent aussi (+ 3,2 %).

Sur onze mois, Renault, en déclin de 12,2 %, ne détient plus que 34,9 % du marché français contre 39,2 % à la même époque l'an passé. P.S.A. (Peugeot, Talbot, Citroën) a regagné près de deux points et demi avec 32,5 % du marché (contre 30,1 %)

REBONDISSEMENT DANS L'AFFAIRE DE LA BOURSE DU TRAVAIL DE LEVALLOIS

L'affaire de la bourse du travail de Levallois-Perret (Hauts-de-Seine), qui avait commencé en juillet dernier, vient de rebondir.

Le 7 décembre, trois organisations syndicales — la C.G.C., la C.F.T.C. et F.O. — ont emménagé dans les nouveaux locaux qui ont été mis à leur disposition par la municipalité. Le 8 décembre, le maire de la ville, M. Patrick Balkany (R.P.R.), a envoyé une lettre recommandée aux deux dernières organisations syndicales occupant encore l'ancienne bourse du travail, la C.F.D.T. et la C.G.T., leur enjoignant de prendre possession de leurs nouveaux locaux avant le 31 décembre. Faute de quoi, précisait la lettre, les subventions municipales de 20 000 F pour chacune des organisations ne seraient pas versées. Parallèlement, la municipalité faisait mettre sous scellés les locaux communs de l'ancienne bourse du travail.

Dans un communiqué, l'union départementale C.F.D.T. a aussitôt dénoncé « *cette politique du coup de force* », alors qu'un échange de correspondance permettait de penser qu'une concertation serait possible.

Selon une information en provenance de la mairie de Levallois, «des représentants de la C.G.T. et de la C.F.D.T. ont brisé les scellés (...) «*des salles municipales affectées aux services techniques de la ville*», dans la matinée du 9 décembre. Le maire, indique le texte, « *a déposé plainte au nom de la municipalité, auprès du procureur de la République de Nanterre* ».

LA C.F.D.T. DEMANDE A RENCONTRER MM. MAUROY ET GATTAZ

« *Le gouvernement doit comprendre qu'on ne traite pas les problèmes économiques et sociaux par décret, mais par le développement de la négociation* », a déclaré, le 9 décembre, devant la presse, M. Jean Kaspar, secrétaire national de la C.F.D.T., en rendant compte des travaux du bureau national de la centrale. Estimant que « *la tentation est grande pour le gouvernement de supprimer toute marge de négociations* », qu'il s'agisse des salaires ou du temps de travail, et que « *le C.N.P.F. s'installe de plus en plus dans une statégie négative* », M. Kaspar a annoncé que la C.F.D.T. allait demander audience à M. Pierre Mauroy et à M. Yvon Gattaz.

Pour M. Kaspar, le patronat « *tente de vider la négociation salariale de son contenu, bloque pratiquement toute négociation sur la réduction du temps de travail* » et, quand il se met à l'écoute des salariés, « *il n'a qu'une oreille, car il faut se mettre à l'écoute des travailleurs, mais aussi des organisations syndicales* ».

M. Kaspar a rappelé la revendication de la C.F.D.T. d'une augmentation du pouvoir d'achat du SMIC de 4 % en 1983 et a affirmé au regard de la multiplication des suppressions d'emplois que « *l'emploi apparaît comme une dominante majeure de la période* ». Il a suggéré de rendre les contrats de solidarité sur la réduction de la durée du travail « *plus attractifs* » en exonérant d'un point de cotisation UNEDIC les entreprises et les salariés y recourant.

Faits et chiffres

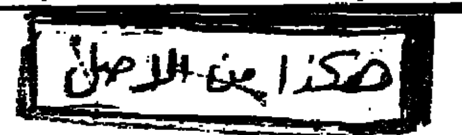
● **Négociations pour le système d'assurance-chômage : le C.N.P.F. maintient le taux de cotisations.** — A l'ouverture de la sixième rencontre entre les partenaires sociaux, le 10 décembre, le C.N.P.F. a annoncé qu'il se proposait de maintenir les cotisations à l'UNEDIC à leur niveau actuel, soit 5,8 % de la masse salariale. Cette « *ouverture* » s'accompagne, pour le C.N.P.F., d'une condition : la mise en place d'un système durable d'assurance-chômage qui relèverait des « *seules responsabilités* » des partenaires sociaux dans un organisme paritaire. Cette proposition aurait été bien accueillie par les délégations syndicales, et la négociation aurait, selon le C.N.P.F., « *bien démarré* ».

● **Fusion dans l'industrie horlogère suisse.** — Le mariage entre l'ASUAG (marques Longines, Eterna, Rado, etc.) et la S.S.I.H. (marques Omega, Tissot) a été officiellement célébré le 8 décembre. Avec un chiffre d'affaires de 1 684 millions de francs suisses (6,4 milliards de francs français), ce nouveau groupe se situera au second rang mondial derrière la firme nippone Hattari (Seiko). Opérationnel dès le 1er janvier 1984, il prendra le nom de ASUAG-S.S.I.H. Schweizerische Uhrenindustrie A.G. Il sera présidé par M. François Millet, qui a dores et déjà laissé prévoir le retour à un « *léger bénéfice* » pour 1983. L'an dernier, l'ASUAG avait enregistré un déficit consolidé de 156,5 millions de francs suisses (595 millions de francs). La perte de la S.S.I.H. avait été réduite à 14 millions de francs suisses (54 millions de francs).

● **Nissan reprendrait Austin Rover.** — La firme automobile japonaise Nissan envisage deracheter la division Austin Rover de British Leyland, selon *The Guardian* du 10 décembre. Nissan avait, dans un premier temps, envisagé de créer sa propre unité de production en Grande-Bretagne. Le projet de reprise totale ou partielle d'Austin Rover aurait eu l'accord de Mme Thatcher, affirme le quotidien britannique.

● **Reconversion des sidérurgistes.** — La Sodilor, filiale d'Usinor, étend ses activité de réindustrialisation au bassin de Neuves-Maisons, où quatre cent cinquante à cinq cents salariés ont été mis en disponibilité après la fermeture d'une cockerie et d'un haut fourneau.

● **1,9 milliard de dollars réclamé à Shell aux Etats-Unis.** — Le département de la justice américaine a demandé, le 9 décembre, 1,9 milliard de dollars à Shell pour nettoyer un arsenal proche de Denver (Colorado) qui aurait été pollué pendant les années d'utilisation par Shell de ces terrains. Shell y stockait et y fabriquait des produits chimiques.



ARRY OPPENHEIMER

La bonne consci

Un empire minier

هكذا من الأصل

HARRY OPPENHEIMER

La bonne conscience du capitalisme sud-africain

Plutôt petit et rond, toujours tiré à quatre épingles, des yeux de fouine intelligente, le visage et l'apparence en retard sur le nombre de ses années (soixante-quinze), tel est Harry Frederik Oppenheimer. Milliardaire, génie des affaires, bonne conscience du grand patronat sud-africain et allié objectif — récalcitrant — de l'apartheid.

De notre correspondant.

Johannesburg. — Serein comme un pape, « H.F.O. » comme on dit respectueusement, a abdiqué, en décembre 1982, le trône du conglomérat numéro un d'Afrique, l'Anglo American Corporation.

A la tête de cet empire minier, Sir Ernest Oppenheimer (né à Eriedberg, en Allemagne) avait en 1957 succédé à son père, après des études à Oxford. Harry Oppenheimer est un personnage controversé : adorant surprendre, il est à la fois le plus libéral des conservateurs, et le plus charmant des élitistes.

Blanc, sud-africain et fier de l'être, il aurait accordé, *« sans réticence de principe »*, sa bénédiction aux épousailles de sa fille avec un Noir. Cœur d'or et cerveau d'acier, le *« Président O »*, dit-on affectueusement à Pretoria, est aussi un humaniste, un milliardaire modeste et l'un des plus grands corsaires du business international.

Adversaire résolu, mais loyal et pondéré, du gouvernement de l'apartheid, Harry aime son pays au moins autant que son empire, qui repose d'ailleurs toujours largement sur des bases sud-africaines. Il s'est battu, vaillamment, dit-on, contre les armées nazies dans le désert libyen, et, s'il a voté contre la transformation de l'Union sud-africaine en République en 1960, c'était essentiellement, dit-il, par attachement à la famille royale et au Commonwealth.

Une opposition douce

Aujourd'hui, trente-cinq ans après avoir qualifié de « désastre » la prise du pouvoir par les nationalistes afrikaners, et l'instauration de l'apartheid, il s'oppose toujours aux maîtres de Pretoria, mais, business oblige, il entretient avec eux des relations empreintes de mutuel et courtois respect. Mécène indispensable et généreux de l'inoffensif parti libéral anglophone — vingt-sept députés au Parlement blanc contre cent vingt-cinq à la majorité afrikaner, Harry Oppenheimer fut aussi celui qui ouvrit le premier les portes, jusque-là hermétiquement closes, du secteur minier national, au grand capital afrikaner, le compromettant ainsi.

Politicien frustré, — il dut abandonner à la mort de son père le siège parlementaire qu'il occupait depuis dix ans dans l'opposition afin de prendre en main les destinées du royaume familial, — il n'a jamais tout à fait renoncé à ses ambitions de jeunesse. Le temps où le pouvoir boer l'accusait, faussement, de vouloir renverser l'Etat à coup de millions est certes très loin, mais Harry Oppenheimer poursuit, aujourd'hui encore, une opposition « douce » dans ce qu'il appelle *« la zone grise où business et politique s'entremêlent »*.

Il ne finance plus les *« commandos des torches »*, ces dizaines de milliers de Blancs qui protestèrent, dans les années 50, contre la confiscation des droits politiques des métis. Mais il donne de l'argent à la quasi-totalité des mouvements anti-apartheid. A condition qu'ils soient *« légaux et non violents »*...

Juif d'origine, catholique pratiquant, il admet que les hommes d'Eglise *« ne doivent pas rester indifférents aux problèmes moraux de l'Afrique du Sud »*, mais se fâche quand *« certains ecclésiastes vont trop loin et utilisent l'Eglise comme une plate-forme pour exprimer leurs idéaux politiques »*.

Anticommuniste bon teint, il fait le commerce de l'or et des diamants avec Moscou. *« Quand la croissance économique est en jeu, il n'y a pas place pour les concepts traditionnels »*, édicte-t-il. Quand on lui demande quelle a été sa plus grande victoire sur l'apartheid, il répond : *« le développement d'Anglo, de De Beers et de l'économie »*.

Il reconnaît que la prospérité nationale, à laquelle il a contribué, a permis à la tribu afrikaner de stabiliser son pouvoir ; mais il n'en démord pas : *« L'apartheid n'est pas compatible avec une économie sophistiquée. Développez l'économie, modernisez-la. Plus les bras et les cervelles noirs seront requis pour la faire tourner, moins l'apartheid sera viable. »* En attirant autour des villes blanches quelque dix millions de travailleurs noirs, les industriels auraient ainsi, irrévocablement, démontré aux tenants de la supériorité blanche qu'ils ne pouvaient plus se passer desdits « inférieurs ».

Toutefois, Harry Oppenheimer est optimiste. Le « mauvais tour » joué à l'apartheid a déjà contraint le pouvoir à autoriser, en 1980, la syndicalisation des Noirs. Précurseur patronal en la matière, le Président O, tout en n'ignorant pas les inconvénients de cette victoire — dépourvus de tout autre moyen d'expression, les Noirs auront une tendance grandissante à détourner le canal syndical pour faire aboutir leurs revendications plus politiques, — est assez satisfait. *« Ce n'est qu'un début*, prétend-il, *je travaille pour le changement pacifique, cela prend plus de temps, certes, mais c'est plus sûr... »*

Négociateur patient et diplomate inlassable, Oppenheimer ne masque pas ses idées. Même quand elles ne cadrent pas tout à fait avec son image internationale de *« patron éclairé »*. *« Dans le contexte sud-africain, je suis peut-être un libéral*, confie-t-il, *mais en réalité je suis un vieux conservateur. »* Contrairement à une idée savamment répandue par ses thuriféraires étrangers, la démocratie n'est pas, en effet, sa « tasse de thé ». Un peu pratiquant en son église, certes — ses collaborateurs et amis louent sa capacité d'écoute et son sens de la consultation, — mais pas vraiment croyant... Ce qu'il appelle « démocratie numérique », la masse grouillante lui fait peur.

De bons jeunes Noirs

Accorder le droit de vote à tous les adultes sud-africains du jour au lendemain conduirait inévitablement, selon lui, *« au chaos et au désordre »*. Deux phénomènes plus incompatibles que l'apartheid avec ses affaires... Il ne croit pas à la sagesse des peuples. *« Regardez comment les Blancs, qui ont eu largement le temps d'apprendre la démocratie, se conduisent dans le domaine des relations raciales ! Pourquoi la majorité noire se conduirait-elle* a priori, *plus sagement ? »*

Elitiste et fier de l'être, Oppenheimer, s'il était bombardé « dictateur » — l'idée est de lui, — donnerait le droit de vote *« à tous ceux, Noirs et Blancs, dotés d'un certain niveau d'instruction. On pourrait même imaginer de le réserver à ceux qui seraient, en outre, propriétaires de leur logement. Ce serait une expérience fascinante ! »* Onirique, il faut, ajoute-t-il, *« sélectionner de bons jeunes Noirs dans les universités, les couver systématiquement, en faire délibérément une élite ! »*

Par le biais de ses centres de formation, ses bourses, ses fondations et ses diverses œuvres de charité, c'est d'ailleurs ce à quoi s'emploient l'Anglo et ses associés. Peu à peu, le rêve, auquel s'est rallié — faute d'idée propre — le pouvoir blanc, prend corps. Mais Oppenheimer n'est pas un entêté ; il a entendu les appels de la multitude et de ses actionnaires étrangers. Il se veut d'abord lucide et pragmatique. *« Les gens réclament le droit de vote ? Qu'on le leur donne à tous !* s'exclame-t-il, *mais pas n'importe comment. A l'intérieur, par exemple, d'une fédération dotée d'une Constitution au sein de laquelle on aurait pris le soin de cimenter de solides garanties pour la minorité blanche... »*

Et si cela ne marchait pas, si malgré tout les Noirs prenaient le pouvoir, partirait-il en exil ? *« Non ! Je n'ai rien contre le principe d'un gouvernement noir. Je préférerais qu'il soit multiracial c'est tout. Il faut bien reconnaître que les expériences noires autour de nous — Zimbabwe, Angola, Mozambique — ne sont guère encourageantes. »* La position d'Harry Oppenheimer ne lui permet pas de croire à la révolution. Il rejette la violence.

S'il avoue avoir été *« impressionné »* par ses rencontres, dans les années 50 avec Nelson Mandela, le chef historique et spirituel du Congrès national africain — l'organisation clandestine numéro un de lutte armée contre l'apartheid, — il ne signerait pas d'appel pour sa libération. Pour lui, le héros des masses noires, emprisonné à vie depuis vingt-deux ans, *« a tout de même été convaincu de crimes sérieux (1). Je ne sais pas s'il est sage de le garder aussi longtemps en prison, mais je ne me mêlerais pas de cela »*. Le souci de ne pas heurter les passions, noires et blanches, qui entourent la personne du plus célèbre prisonnier de l'apartheid est ici transparent ; mais il n'y a pas que cela.

Sans ostentation

Le président O a choisi son camp. Cohérent, si l'Afrique du Sud était tout à coup saisie de convulsions, s'il y avait, comme en 1976, désordres et émeutes généralisées, il se rangerait sans hésiter du côté des autorités. *« Les injustices, tout à fait réelles, du système n'autorisent pas ceux qui prétendent le changer à assassiner au hasard et à incendier des postes de police. »* Le changement, oui, mais dans l'ordre. *« Je suis un homme d'affaires, vous savez, pas un révolutionnaire. »* Rares sont les naïfs qui en doutaient encore...

C'est dans un petit bureau, sous le regard sévère d'un grand portrait de son père qu'Oppenheimer préside aux destinées de la De Beers, son enfant chéri, dont on ne sait plus très bien si elle est une filiale d'Anglo ou la véritable maison mère tant le patron adore les participations croisées. De Beers, c'est le diamant, et c'est sur le diamant que fut bâti l'empire.

« Pas un n'est semblable à l'autre, dit-il. *Et puis, j'ai toujours pensé que les hommes achetaient des diamants par vanité, et de l'or par stupidité, parce qu'ils sont incapables de mettre au point un système monétaire basé sur autre chose. Franchement entre la sottise et la vanité j'ai choisi... »*

Il est cependant le moins ostensiblement vaniteux des milliardaires de son temps. Son immense fortune, ses amis disent qu'il en jouit avec discernement, sans ostentation. Il n'aime ni les gros cigares, ni le champagne, ni les fastes, ni le luxe tapageur. Il en a, c'est vrai, les moyens...

Pas de château dans le patrimoine des Oppenheimer, mais des « résidences », trois en Afrique du Sud, une à New-York, une à Londres et un ranch au Zimbabwe pour *« le travail, la commodité et le repos »*. Pour lui, l'argent à foison, *« c'est la possibilité toujours ouverte de vivre intimement et de s'entourer de beau »*. Aux murs des résidences familiales il n'y a pas de *« collection de maîtres »*, mais un Degas ici, deux Renoir là, un Picasso plus loin, un Redon, un Bonnard et des impressionnistes français moins célèbres.

Né couronné, Harry Oppenheimer ne s'est jamais senti coupable de l'être. *« J'ai sans doute reçu plus que je ne le méritais ; mais la vie serait bien triste si l'on n'obtenait que ce que l'on mérite. Non ? »* Sans doute, mais n'est-ce pas un peu scandaleux pour un homme si modeste d'avoir tant reçu d'un pays où l'on meurt encore beaucoup de malnutrition ? Il l'ignore.

« Oui », il connaît par cœur, au centime près, le plus petit salaire payé par son immense entreprise (2 000 F environ). *« Oui »*, la pensée que cent familles noires pourraient être convenablement nourries pendant un an, au moins, avec le seul argent qu'il consacre chaque mois à son élevage de chevaux de course — sa passion et sa faiblesse, — lui traverse parfois l'esprit.

Toutefois, imparable, il cite le livre des prières : *« Chacun de nous doit faire son devoir là où le Seigneur s'est plu à le placer. »*

Le ton se fait douloureux. *« Pour ma part, je suis né dans une machine qui a pour nom Anglo. »* Puis le regard s'éclaire : *« Même si j'ai parfois échoué, j'ai toujours tenté de faire mon possible pour améliorer le sort des plus défavorisés. »*

C'était une belle « chute » pour un portrait. Mais le président a préféré ajouter : *« N'avez-vous point remarqué que dans les pays où fleurissent les milliardaires, les peuples eux-mêmes ont tendance à vivre mieux ? »* Vraiment, le capitalisme « humaniste » pouvait-il rêver meilleur prophète et plus solide bonne conscience ?

PATRICE CLAUDE.

(1) Organisateur et créateur de *Omkhuto we siswe* (la « lance de la nation » en xhosa), c'est-à-dire la branche avouée de l'A.N.C., Nelson Mandela fut convaincu d'atteinte à la sécurité de l'Etat et de terrorisme.

Un empire minier

L'Anglo American Corporation — l'A.A.C., pour ceux qui l'ignoreraient — c'est d'abord une immense sphère d'influence autour de laquelle évoluent plus de deux mille entreprises. Une part du capital est prisonnière au 44 Main Street, à Johannesburg, le siège social de l'empire. C'est aussi une galaxie de cent huit sociétés souveraines, suffisamment décentralisées pour donner l'apparence de l'autonomie, mais gouvernées, en dernier ressort, à la même adresse.

Directement ou non, l'A.A.C. et ses sociétés contrôlent près du quart de la production d'or du monde, 90 % du commerce international des diamants, le tiers du charbon sud-africain et une large part de son uranium. Via une filiale financière implantée aux Bermudes, l'empire est présent dans tous les secteurs de l'industrie minière mondiale, le zinc, le cuivre, le nickel, le platine, la potasse, le fer, le vanadium, le manganèse, etc.

Des investissements prometteurs ont également été opérés dans le pétrole et le gaz naturel. Le premier complexe chimique d'Afrique du Sud lui appartient et ses intérêts dans l'industrie alimentaire et la brasserie sont considérables.

L'Anglo-American, c'est aussi la construction automobile, le bâtiment, les explosifs, les aciéries, la presse et l'édition, la pâte à papier, l'immobilier, le tourisme et la banque, l'électronique, le matériel électrique et les assurances.

Ouvertement présent dans treize pays, le groupe emploie directement plus d'un quart de million de personnes. Bref, au dernier bilan, l'empire pesait 60 milliards de francs et réalisait 3,5 milliards de bénéfices directs.

P. C.

Crédits - Changes - Grands marchés

L'euromarché

L'attrait des émissions en francs suisses

On a pu, cette semaine, assister à une avalanche d'émissions étrangères libellées en francs suisses. Plus de 900 millions d'obligations nouvelles ont déferlé dans cette devise, soit l'équivalent de plus de 400 millions de dollars. Ce montant aurait même dû atteindre le milliard de francs suisses si la Banque européenne d'investissement (B.E.I.), victime de la très mauvaise impression laissée par l'échec du sommet européen d'Athènes, n'avait été contrainte d'ajourner le lancement d'une émission publique de 100 millions de francs suisses.

Les Helvètes se sont toujours, dans le passé, montrés méfiants à l'égard des institutions supranationales européennes. L'issue lamentable de la réunion athénienne n'a fait que renforcer leur scepticisme et a rendu plus hypothétique que jamais le placement en Suisse du papier des grands organismes de la C.E.E.

L'engouement pour la devise helvétique s'appuie sur de nombreux éléments positifs. A 2,20 francs suisses, le dollar paraît avoir atteint son plafond, et il est temps pour ceux qui en disposent d'utiliser la devise américaine pour acquérir du bon franc suisse. Simultanément, la faiblesse du deutschemark à l'égard du franc suisse rend ce dernier plus attrayant pour un grand nombre d'investisseurs européens, les Allemands étant les tout premiers à tirer les conséquences du phénomène. Avec un taux d'inflation qui restera en deçà de 3 % l'an prochain, une absence totale de chômeurs et, en termes réels, une croissance du P.N.B. qui devrait être supérieure à 2 % en 1984, l'économie suisse *impressionne profondément* les grands investisseurs institutionnels dont les portefeuilles s'ouvrent tout naturellement aux obligations ayant pour support la devise d'un pays aussi fortuné.

Un triste cadeau de Noël

Les prévisions qu'offrent en cadeau de Noël les gourous new-yorkais ne sont pas de nature à engendrer l'optimisme sur le marché international des capitaux. Chez Salomon Brothers, « Dear Henry » (Kaufman) continue d'anticiper une hausse des taux d'intérêt, tandis que, chez First Boston, « Al » (Wojnilower), qui met en garde contre un retour possible des pressions inflationnistes aux États-Unis, prévoit et recommande une augmentation de l'ordre de 150 points de base l'an prochain.

Devant le caractère peu encourageant de ces augures, les investisseurs internationaux continuent à refuser de s'engager à taux fixe puisqu'ils pensent être assurés d'obtenir de meilleurs rapports en 1984. Cela explique l'absence totale, cette semaine, d'euro-emprunts à taux d'intérêt fixe en dollars des États-Unis. En revanche, les euro-émissions à taux variable, qui, précisément, permettent de se protéger contre une éventuelle tension des taux d'intérêt, ne deviennent que plus attrayantes même si elles sont dotées de conditions très basses pour les prêteurs.

Mais l'approche des bilans de fin d'année et la faiblesse persistante de la demande de crédits bancaires contraignent les banques dont les actifs sont insuffisants à engranger le papier à taux variable. Après tout, il est préférable d'avoir en portefeuille des euro-obligations qui rapportent quelques points de base plutôt que de prêter sur le marché interbancaire au taux du Libor sans aucune marge. A la limite, on peut concevoir que, tant que cette dernière sera d'un point supérieure au taux interbancaire offert à Londres sur les dépôts en eurodollars à court terme (Libor), les euro-émissions à *taux variable continueront d'intéresser* les banques. Mieux vaut un tout petit bénéfice que pas de profit du tout.

Deux nouvelles opérations de ce genre ont vu le jour cette semaine. Leurs conditions sont si avantageuses pour les emprunteurs qu'elles laissent rêveur.

Le Créditanstalt Bankverein a ainsi offert au pair 100 millions de dollars sur dix ans avec un intérêt semestriel qui sera l'addition de 0,125 % au taux du Libor à six mois et une commission pour les banques de 0,50 %. Cela équivaut pour l'établissement bancaire autrichien, à un coût de 17,5 points de base par an. Ce n'est pas cher. C'est même le niveau le plus bas jamais proposé dans ce secteur. Ce qui n'empêche pas l'euro-emprunt viennois d'être bien accueilli. Sur le marché gris, il se traite avec une faible décote de seulement 0,35.

Avec l'euro-émission de 200 millions de dollars lancée jeudi au pair par la canadienne Hydro-Québec, c'est la première fois qu'un débiteur autre qu'une banque vient emprunter sur le marché international en utilisant des obligations à taux d'intérêt variable. Celles-ci sont garanties par la province de Québec. Elles auront une durée de dix ans et, comme pour la banque autrichienne, porteront un intérêt semestriel qui sera l'ajout d'une marge de 0,125 % au taux du Libor à six mois. Par contre, la commission bancaire globale étant de 1 %, le coût non actuariel de la transaction est de 22,5 points de base par an. C'est moins que les 25 points obtenus il y a deux semaines par la Belgique sur son euro-émission de 400 millions de dollars. Cela n'a néanmoins pas empêché l'offre canadienne d'être bien reçue. Sa décote n'est que de 0,50.

La cherté du dollar américain amène beaucoup d'investisseurs européens, tout particulièrement la clientèle privée, à s'intéresser au papier libellé en d'autres devises. C'est ainsi que le lecteur anglais du *Jewish Chronicle*, le toubib allemand et le dentiste belge, tous archétypes de l'investisseur privé, reportent leur attention sur le sterling, le deutschemark et l'ECU. La République Sud-Africaine a été la première à en bénéficier avec son émission euro-obligataire de 200 millions de deutschemarks proposée cette semaine sur huit ans à un prix de 99,25 avec un coupon annuel de 8,50 %, soit un rapport pour l'investisseur légèrement supé*rieur à 8,60 %. Celui-ci n'a pas manqué* d'impressionner la clientèle privée qui est avant tout sensible au coupon. La décote ultérieure de seulement 0,75 a confirmé le bon place*ment du papier sud-africain.*

Il est des emprunteurs mal aimés parce que mal connus. C'est le cas, parmi d'autres, de Megal, la société propriétaire du gazoduc qui, sur près de 650 kilomètres, achemine d'est en ouest, à travers l'Allemagne fédérale, le gaz naturel en provenance d'U.R.S.S. Megal, qui appartient conjointement à Gaz de France, à l'allemande Ruhrgas et, pour une plus petite part, à la société d'électricité autrichienne, est venu proposer, jeudi après-midi, à 99,25, 150 millions de deutschemarks d'euro-obligations à dix ans accompagnées d'un coupon annuel de 8,25 %. L'emprunt présente un énorme avantage. Il sera remboursé à partir du produit des sommes versées par les utilisateurs du gazoduc, en l'occurrence Gaz de France, en premier lieu, et Ruhrgas. Cela équivaut en pratique à une garantie de ces deux établissements. Il semble malheureusement que les investisseurs n'aient pas entièrement entendu le message. La décote sur le marché gris (2 points) est beaucoup *trop forte pour un papier de cette* qualité.

CHRISTOPHER HUGHES.

∴

● Une erreur matérielle s'est glissée dans notre chronique de la semaine dernière (*le Monde* daté des 4/5 décembre). Nous avions écrit : « *L'endettement brut* (et non pas « prévu ») *de la France s'est par conséquent accru d'environ 13.6 milliards de dollars cette année* ».

Les devises et l'or

Hausse irrésistible du dollar : 8,35 F

Le dollar à plus de 8,35 F à Paris, nouveau record historique, à plus de 2,75 DM à Francfort, au plus haut depuis dix ans : la nouvelle poussée a porté, en fin de semaine, la monnaie américaine à de nouveaux sommets.

La hausse du « billet vert » a été pratiquement continue tout au long de la semaine, avec des temps forts et des temps faibles. Mardi, par exemple, le dollar dépassait, pour la première fois, 8,30 F à Paris et retrouvait, à Francfort, le cours de 2,74 DM touché le 11 août dernier. Les milieux financiers internationaux incriminaient alors le regain de tension au Liban (perte de deux avions américains) et les remous politiques en Allemagne (affaire Lambsdorf). Maix c'est en fin de semaine que le dollar s'envolait littéralement, en liaison avec les déclarations inquiétantes faites par le secrétaire au Trésor, M. Donald Regan, au sujet du déficit budgétaire, et d'un des gourous de Wall Street, M. Wojnilower (voir rubrique « Marché monétaire et obligataire »).

Les commentaires vont bon train pour expliquer cette nouvelle hausse. Tout d'abord, on avance, à bon droit que la préparation de l'échéance de fin d'année et les exigences de « l'habillage de bilan » (*window dressing*) pour les établissements de crédit internationaux suscitent une demande accrue de dollars. Par ailleurs, les opérateurs qui, à l'International Monetary Market (I.M.M.) de Chicago, travaillent sur graphiques (charts) ont commencé à prolonger les courbes, après avoir noté que le cours du dollar à Francfort, après avoir dépassé *2,70 DM, seuil considéré comme* « sensible », et rejoint les 2,74 DM atteints le 11 août dernier, s'était élevé au-dessus de 2,75 DM. Dès lors, *il sortait de l'épure*, et, *selon* le célèbre adage, « *quand les bornes sont franchies, il n'y a plus de limites* ».

Enfin, et cette explication est peut-être la seule véritable en cette échéance de fin d'année, particulièrement lourde, la demande de dollar excède notablement l'offre. Dans le numéro de *l'Expansion* du 18 novembre dernier, M. Jacques-Henri David, secrétaire général du Conseil national du crédit, faisait remarquer qu'il n'y avait plus de création monétaire sur le marché de l'eurodollar.

Les grandes banques internationales non américaines, les eurobanques, qui assurent les trois quarts des opérations sur le marché de l'eurodollar, sont privées des apports de dollars qu'aurait dû normalement leur procurer le remboursement à leur échéance des prêts consentis aux pays d'Amérique latine, qui ont obtenu un rééchelonnement de leurs dettes (en fait, une amorce de moratoire). Par ailleurs, elles doivent faire face à des retraits de fonds de la part des producteurs de pétrole, dont les ressources fléchissent, et de la part de ceux qui préfèrent placer directement leurs capitaux en bons du Trésor aux Etats-Unis, pour des raisons de sécurité. Ajoutons, pour notre part, que les banques américaines, vers lesquelles se retournent les eurobanques, ne disposent plus des liquidités abondantes du passé.

Certes, la cadence des prêts accordés à ces mêmes pays s'est-elle nettement ralentie, mais le rythme de création de ressources s'est encore plus ralenti, le spectre de l'illiquidité mondiale se profile à l'horizon. Et voilà pourquoi le dollar reste fort dans l'immédiat, jusqu'à ce que le creusement du déficit de la balance des paiements américaine commence à inquiéter, et ce n'est même pas sûr : l'Oncle Sam est une bonne signature...

En Europe, le franc français est toujours en tête du Système monétaire européen (S.M.E.). A noter, toutefois, que le mark a été plus recherché en fin de semaine, son cours à Paris s'élevant de 3,0350 F à 3,04 F. Il a été ferme, également, vis-à-vis du franc suisse.

Enfin, la livre sterling a touché son plus bas cours historique vis-*à-vis du dollar* (1,45 dollar pour 1 livre sterling). Le marasme régnant sur le marché du pétrole et le gel des prix du brut confirmé à Genève par l'OPEP ont déprimé la pétromonnaie qu'est *devenue la livre.*

A noter, enfin, que les analystes londoniens Maxwell Stamp Associates ont repoussé la date du prochain réalignement du S.M.E., qu'ils avaient prévu pour la fin de 1983 ou le début de 1984. Ils le situent au plus tôt en février et au plus tard en juillet, avec une réévaluation *de 3,75 % du mark et du florin, et* une dévaluation de 4,4 % du franc français et de la lire, le franc belge et la couronne danoise restant stables par rapport aux parités actuelles. *Février leur paraît le mo*ment le plus probable si les banques centrales décidaient d'agir avant d'y être obligées par le marché.

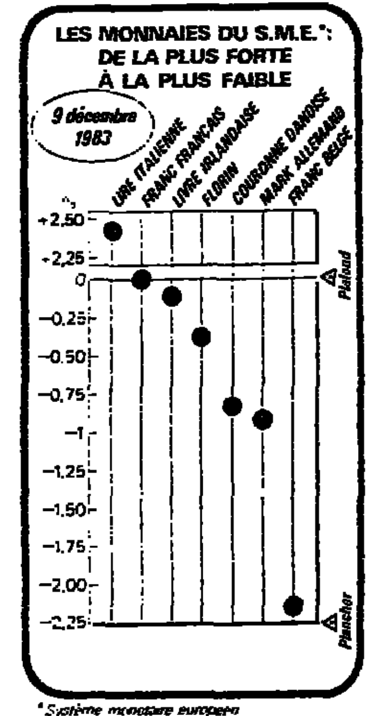
FRANÇOIS RENARD.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 2 AU 9 DÉCEMBRE

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York ...	1,4365	–	11,9760	45,2898	36,4033	1,7921	32,4886	0,0601
	1,4567	–	12,1322	46,8617	36,8988	1,8172	32,9380	0,0609
Paris	11,9947	8,3500	–	378,17	383,96	14,9700	271,28	5,0282
	12,0068	8,2425	–	379,66	384,07	14,9782	271,49	5,0244
Zurich	3,1717	2,2080	26,4431	–	80,3785	3,9569	71,7348	1,3275
	3,1625	2,1710	26,3391	–	80,8980	3,9451	71,5085	1,3234
Francfort ...	3,9468	2,7470	32,8990	124,41	–	4,9229	89,2462	1,6515
	3,9487	2,7107	32,8869	124,86	–	4,9259	89,2853	1,6524
Bruxelles ...	80,1567	55,80	6,6800	25,2717	20,3130	–	18,1286	3,3548
	80,1622	55,03	6,6764	25,3478	20,3010	–	18,1258	3,3544
Amsterdam ..	4,4215	3,0780	36,8622	139,40	112,04	5,5161	–	1,8505
	4,4225	3,0360	36,8304	139,84	112	5,5170	–	1,8507
Milan	2389,25	1663,25	199,19	753,28	605,47	29,8073	540,36	–
	2389,72	1640,50	199,03	755,64	605,19	29,8110	540,35	–
Tokyo	339,15	236,10	28,2757	106,92	85,9483	4,2311	76,7056	0,1419
	339,63	233,15	28,2863	107,39	86,0110	4,2367	76,7951	0,1421

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 9 décembre, 3,5366 F contre 3,5353 F le vendredi 2 décembre.



*Système monétaire européen

Les matières premières

Hausse du cacao et du café

Encore une fois insensibles à un regain de tension au Moyen-Orient, les marchés commerciaux ont évolué au gré de facteurs spécifiques, tels que la crainte d'une raréfaction des disponibilités pour le cacao et le café. Les métaux précieux ont baissé pavillon devant le dollar.

METAUX. – *Légère progression des cours de l'étain sur les places commerciales sous l'impulsion d'achats persistants de la part du directeur du stock régulateur. Le Conseil international de l'étain, réuni à Londres, a décidé de maintenir les quotas d'exportation des pays membres pour le premier trimestre 1984 à leur niveau précédent, soit à 22 000 tonnes, ce qui équivaut à une réduction de 39 %. Aucune modification n'est prévue pour les prix plancher et plafond. Le conseil a également décidé de différer la libération de 20 000 tonnes de métal provenant de son stock régulateur.*

Hausse des cours de l'aluminium à Londres, car les perspectives offertes à ce métal s'annoncent sous un jour plus favorable. Il est en effet prévu une augmentation de 4 % de la demande européenne de métal cette année, qui retrouvera alors son niveau de 1979, soit 3,80 millions de tonnes. D'ailleurs, il faut s'attendre vers la fin du premier trimestre 1984 à une majoration des prix du lingot aux Etats-Unis.

Détente des cours de l'argent, qui ont suivi l'or dans sa rechute. La demande de métal utilisé à des fins industrielles, malgré la reprise enregistrée dans certains pays, n'a pas augmenté. Autre facteur défavorable, le maintien à des niveaux élevés des stocks de métal dans différents pays. Il est prévu en outre une augmentation de 4 % de la production mondiale en 1984.

DENREES. – *Vive progression des cours du cacao, supérieurs de 10 % à ceux de la semaine précédente en moyenne. Depuis le commencement de l'année la hausse oscille entre 50 % à New-York et près de 70 % à Londres ou à Paris. Les incertitudes persistantes relatives au volume des récoltes de fèves de l'Afrique occidentale sont à l'origine de cette flambée des prix.*

La progression s'accentue sur les cours du café en corrélation avec des craintes de raréfaction des disponibilités à court terme.

C'est toujours le marasme sur le marché du sucre. Au 1er septembre, les stocks mondiaux étaient évalués à 45,4 millions de tonnes ce qui représente la moitié pratiquement de la consommation mondiale.

CEREALES. – *Fluctuations restreintes des cours du blé sur le marché aux grains de Chicago. Les négociations entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S. relatives à l'achat de céréales ne seront pas remises en cause, malgré la tension internationale. D'ailleurs, l'U.R.S.S. vient d'acheter 676 000 tonnes supplémentaires de blé et de maïs aux Etats-Unis, ce qui porte les achats soviétiques à 5,5 millions de tonnes. Aux termes d'un accord quinquennal les Soviétiques doivent acquérir aux Etats-Unis un minimum de 9 millions de tonnes chaque année.*

LES COURS DU 9 décembre1982

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. – **Londres** (en sterling par tonne) : cuivre (higher grade), comptant, 999 (1 002,50) ; à trois mois, 1009,50 (1021,50) ; étain comptant, 8 710 (8 670) ; à trois mois, 8 840 (8 810) ; plomb, 282,50 (283,50) ; zinc, 590,50 (585) ; aluminium, 1 085 (1064,5) ; nickel, 3 260 (3 205) ; argent (en pence par once troy), 644,40 (667,25). – **New-York** (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 64,60 (65,75) ; argent (en dollars par once), 9,41 (9,67) ; platine (en dollars par once), 398,50 (409,50) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), 86,17 (84,50) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), 330-340 (340-350). – **Penang** : étain (en ringgit par kilo), 29,45 (29,87).

TEXTILES. – **New-York** (en cents par livre) : coton, décembre, 80,15 (76,30) ; mars, 81,25 (79,20). – **Londres** (en nouveau pence par kilo), laine (peignée à sec), janvier, 405 (407) ; jute (en livres par tonne), Pakistan, White grade C, inchangé (440). – **Roubaix** (en francs par kilo), laine, inchangé, (46,50).

CAOUTCHOUC. – **Londres** (en livres par tonne) : R.S.S. (comptant), 845-848 (834-850). – **Penang** (en cents des Détroits par kilo) : 261-262 (263-264).

DENRÉES. – **New-York** (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, mars, 2 418 (2 218) ; mai, 2 415 (2 225) ; sucre, mars, 8,60 (9,37) ; mai, 9,23 (9,66) ; café, mars, 147 (146,50) ; mai, 141,80 (140,77). – **Londres** (en livres par tonne) : sucre, mars, 159,90 (160,45) ; mai, 165,25 (165,50) ; café, janvier, 2 010 (1 925) ; mars, 1 969 (1 907) ; cacao, mars, 1 788 (1 637) ; mai, 1 785 (1 628). – **Paris** (en francs par quintal) : cacao, mars, 2 166 (1 958)) ; mai, 2 166 (1 970) ; café, janvier, 2 430 (2 320) ; mars, 2 378 (2 314) ; sucre (en francs par tonne), mars, 1 960 (1 985) ; mai, 2 040 (2 065) : tourteaux de soja. – **Chicago** (en dollars par tonne), janvier, 216,80 (224,70) ; mars, 218,30 (226,70). – **Londres** (en livres par tonne), février, 183,50 (185,90) ; avril, 185,30 (189,10).

CÉRÉALES. – **Chicago** (en cents par boisseau) : blé, mars, 352 (358) ; mai, 350 (356,75) ; maïs, mars, 330 3/4 (339 1/4) ; mai, 332 1/4 (339 3/4).

INDICES. – Moody's, 1 047,60 (1 033,10) ; Reuter, 1 948,20 (1 939,20).

Marché monétaire et obligataire

Craintes de surchauffe aux Etats-Unis

Un vent d'ouest particulièrement glacé a apporté, en fin de semaine, un net refroidissement sur les marchés financiers, où la brusque tension des taux américains a imprimé *une nouvelle poussée du dollar* (voir en rubrique « Les devises et l'or »).

Au début de la période sous revue, pourtant, M. Paul Volcker, président de la Réserve fédérale (FED), prenant la parole devant le comité national des institutions d'épargne, avait indiqué qu' « *il n'y avait pas eu, récemment, de changement majeur d'orientation dans la conduite de la politique de la FED* » Il précisait, néanmoins, que l'inflation présentait toujours un risque et que le taux d'expansion actuel avait fait apparaître une nouvelle période test à cet égard.

Chez Merrill Lynch, la grande firme de courtage new-yorkaise, on assurait que « *rien ne justifiait actuellement un resserrement de la politique de la FED* ». M. Allen Sinai, premier économiste de Lehman Brothers, remarquait pour sa part que rien ne justifiait non plus un assouplissement. C'était aussi l'opinion d'un des « gourous » de Wall Street, M. Henry Kaufman. Au sein de l'administration, M. Beryl Sprinkel, sous-secrétaire au Trésor, faisait, au contraire, preuve d'optimisme, relevant que, les recettes fiscales dépassant les prévisions sous l'effet de la reprise économique, les besoins de financement du Trésor « *seront inférieurs aux niveaux prévus pendant le premier trimestre 1984* ». Et d'ajouter : « *Nous devrions assister à une baisse des taux d'intérêt au cours des douze prochains mois.* »

Hélas !, le lendemain, le secrétaire au Trésor en personne, M. Donald Regan, en visite à Londres, déclarait le contraire, estimant que si l'économie américaine devait rester « *forte* » *au début de 1984* il était peu probable que les taux d'intérêt baissent. L'administration américaine, a-t-il souligné, ne souhaite pas rééditer l'erreur de 1980-1981 et risquer une surchauffe de l'économie par un assouplissement prématuré de la politique monétaire. Peu avant ces propos, Mme Thatcher venait de critiquer très vigoureusement, aux Communes, la politique monétaire américaine de taux élevés, ravageuse pour l'économie de la Grande-Bretagne et des autres pays européens.

Mais c'est M. Albert Wojnilower, directeur général et chef économiste de la First Boston, et considéré comme un autre « gourou » du marché, qui devait porter un coup supplémentaire à ce dernier : jeudi, il affirmait que la surchauffe économique pourrait survenir plus tôt que prévu et devrait accentuer les tensions sur les taux d'intérêt (voir aussi la *chronique* de Christopher Hughes). Pour étayer son affirmation, il faisait état d'un allongement des délais de livraison dans l'industrie, les symptômes de ralentisse*ment de la production que l'on peut* déceler face à une demande toujours vigoureuse constituant autant de signes avant-coureurs d'une reprise de l'inflation. Pour lui, « *le rythme extraordinaire et insoutenable de l'expansion devrait, logiquement, déboucher sur des problèmes de capacité de production* ». En outre, assurait-il, « *les taux à court terme tels que nous avons pu les observer à la fin de la récession sont les plus bas auxquels nous puissions jamais nous attendre, à moins que nous ne retombions dans une récession encore plus marquée* ». A ses yeux, le niveau actuel de 8 1/2-9 % est « *une anomalie* ».

L'effet des propos de MM. Regan et Wojnilower a été immédiat : le taux des eurodollars à six mois a monté brusquement d'un quart de point à 10 1/2 %, et le dollar s'est envolé. En attendant, et à court terme, l'annonce d'une réduction de 2,1 millions de dollars de la masse monétaire, M 1 pour la semaine se terminant au 30 novembre, faisant suite à une augmentation de 1,6 milliard, la semaine précédente, a été bien accueillie.

Un emprunt bien placé

Sur le marché obligataire de Paris, l'emprunt d'Etat de 15 milliards de francs s'est fort bien placé. Les réseaux de placement, décidément insatiables, sont à nouveau demandeurs de « papier », à tel point que de nouveaux emprunts pourraient être autorisés en cette fin d'année (on parle d'une prochaine émission de la Compagnie bancaire).

En ce cas, le chiffre record de 195 milliards de francs d'émissions brutes déjà atteint, se trouverait dépassé pour s'élever peut-être à 200 milliards envisagés au début de l'année. Notons, à cette occasion, que le Trésor a interdit aux banques de dépôt de placer des emprunts de « désencadrement » jusqu'au mois de mars. Cela ne devrait guère la gêner dans l'immédiat, puisqu'à l'heure actuelle, il n'y a virtuellement plus d'encadrement du crédit en raison du fléchissement de la demande de crédits commerciaux par les entreprises, du fait de la crise et d'un recours de plus en plus accentué aux ressources « longues » procurées par les établissements tels que le Crédit national, le C.E.P.M.E. et la S.D.R. (*le Monde* du 9 décembre 1983).

F.R.

BOURSE DE PARIS

Semaine du 5 au 9 décembre

Sur la bonne route

A pas comptés, la Bourse de Paris s'achemine vers une onzième liquidation gagnante, seule la légère baisse du mois de juin dernier ayant empêché le palais Brongniart de réaliser un parcours sans faute en 1983. Une année absolument exceptionnelle à tous égards (explosion des cours et des volumes de transactions) puisqu'il faut remonter, de mémoire de coulissier, aux années 1950 pour retrouver de telles performances.

Cette semaine, en dépit des légers dégagements observés lundi et vendredi, les actions françaises ont encore gagné du terrain. Modestement (plus 0,7 %), c'est vrai et l'on devient très rapidement exigeant quand il suffit de tendre la main pour récolter les fruits d'un arbre qui a su grandir de moitié en quelques mois. Dans l'ensemble, les arboriculteurs de la rue Vivienne ne sont guère inquiets pour l'avenir de leurs jeunes pousses, à brève échéance, tout au moins. Et de faire valoir les greffes qui devraient bien prendre au cours des prochaines semaines grâce à l'argent frais provenant des nombreux coupons (emprunts indexés, obligations indemnotaires) qui seront détachés à l'aube de la nouvelle année.

Parallèlement, les souscriptions des comptes d'épargne en actions se poursuivent à bon rythme en cette période où on met traditionnellement les bouchées doubles. Cette année, il convenait de *rattraper le retard* constaté en raison des souscriptions moins importantes du premier trimestre dernier lorsqu'un certain nombre de *« Monoristes »* avaient procédé à des allègements de portefeuille. A la date du 30 septembre 1983, les Sicav Monory, devenues Sicav C.E.A., avaient atteint le point d'équilibre : 3,6 milliards de souscriptions brutes face à un montant absolument identique de rachats. C'est donc au cours du seul dernier trimestre que les souscriptions devront rattraper les 3,3 milliards de francs engrangés l'année dernière à la même époque (sur un total de 4,2 milliards en douze mois) dont 2,4 milliards en décembre, le mois qui fait la décision.

Même si ce courant d'achats, très important pour la régularisation du marché, n'est pas tout à fait à la hauteur des souscriptions de l'année dernière, les professionnels tiennent à souligner que pour la première fois depuis la mise en place des Sicav Monory créées par la loi du 13 juillet 1978, les gestionnaires n'auront pas à craindre les reventes des débuts d'année. Plus contraignants pour ces derniers, tenus d'établir des relevés trimestriels de leurs clients, la formule des comptes d'épargnes en actions constitue un habile mélange de la carotte et du bâton, sous la forme d'un crédit d'impôt assorti d'une pénalisation pour les désinvestissements, seul moyen de *« fidéliser »* la clientèle.

Forte de cette assurance, les familiers de ce temple où l'argent abonde en ce moment, ont jeté leur dévolu en ordre dispersé sur une poignée de titres cette semaine. A commencer par ceux qui se sont mis Martell en tête à l'idée des devises qui allaient tomber dans la poche du numéro un mondial des ventes de cognac, puisque celui-ci à la bonne idée de vendre hors de France plus de 96 % de ses bouteilles, notamment aux Etats-Unis, devenu à présent son premier marché à l'exportation. Avec un dollar à 8,35 F en fin de semaine, l'attrait exercé par ce groupe est aisément compréhensible. Toutes les valeurs tournées vers les marchés extérieurs ont d'ailleurs le vent en poupe depuis de nombreux mois à la Bourse de Paris. *« Si le dollar est fort par rapport au franc, c'est bon pour les entrées de devises des sociétés parties à l'assaut des Etats-Unis »*, expliquent les professionnels. *« De mêmes, si le franc a des accès de faiblesse, c'est bénéfique pour ces mêmes entreprises françaises qui vont accroître leurs taux de pénétration et la bourse de va jouer alors à fond la carte de la dépréciation monétaire »* expliquent-ils. Dans tous les cas, les grands noms de la côte ont encore de beaux jours devant eux.

Au cours de ces cinq séances, quelques valeurs ont gagné plus de 15 %, telles les Chantiers France-Dunkerque et C.F.D.E., tandis que des titres à marché beaucoup plus étroit (Papeteries de Gascogne à Bordeaux, Rue Impériale à Lyon) faisant preuve de bonnes dispositions, avec des hausses de 27 % et 12 %, respectivement imitées une fois de plus, par Saulnes et Gorcy en début de semaine. On a même vu BIS, *l'un des spécialistes du travail temporaire*, opérer un bref redressement en milieu de semaine après la réduction, approuvée par les députés, des charges sociales pesant sur les entreprises de main-d'œuvre.

SERGE MARTI.

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	9 déc.	Diff.
4 1/2 % 1973	1 855	− 49
7 % 1973	9 870	− 9
10,30 % 1975	91,90	+ 0,30
P.M.E. 10,6 % 1976	91	+ 0,40
8,80 % 1977	112,30	+ 0,48
10 % 1978	89,70	+ 0,65
9,80 % 1978	89	+ 0,50
8,80 % 1978	90,50	+ 0,45
9 % 1979	86,10	+ 0,30
10,80 % 1979	91,70	+ 0,55
12 % 1980	98,35	+ 0,06
13,80 % 1980	102,15	+ 0,47
16,75 % 1981	110,50	− 0,10
16,20 % 1982	110,80	+ 0,20
16 % 1982	110,70	+ 0,50
15,75 % 1982	108,95	+ 0,15
C.N.E. 3 %	3 105	+ 15
C.N.B. bq. 5 000 F.	101,60	− 0,15
C.N.B. Paribas 5 000 F	101,70	− 0,05
C.N.B. Suez 5 000 F	101,85	+ 0,10
C.N.I. 5 000 F	101,68	− 0,05

Mines d'or, diamants

	9 déc.	Diff.
Amgold	1 147	− 54
Anglo-American	177	− 5
Buffelsfontein	580	+ 23
De Beers	80,15	− 3,45
Driefontein	331	− 11
Free State	398	− 23
Goldfields	78	− 3
Gencor	248,90	− 1,20
Harmony	209	− 10,50
President Brand	420	− 28
Randfontein	1 380	− 43
Saint-Helena	366	− 19
Western Deep	523	− 8
Western Holdings	462	− 23

Mines, caoutchouc, outre-mer

Pour la première fois depuis 1980, les actionnaires du groupe allemand *Continental Gummi* vont encaisser un dividende pour l'exercice qui s'achève. Le montant de ce dividende pourrait dépasser 5 % du nominal. « *Ce résultat*, a indiqué le président de « Conti », *est la récompense d'un travail de dix ans.* »

Le fabricant de pneus a réussi à restaurer sa situation financières et les investissements dans de nouveaux produits et sur de nouveaux marchés ont été payants.

	9 déc.	Diff.
Géophysique	895	− 10
Imétal	60,20	− 1,30
Michelin	750	− 27
M.M. Penarroya	42	− 2
Charter	34,10	− 0,65
INCO	155,50	− 5
R.T.Z.	89,10	− 2
Z.C.I.	2,39	− 0,06

Bâtiment, travaux publics

	9/12/83	Diff.
Auxil. d'entreprises	1 020	+ 1
Bouygues	678	− 24
Ciment Français	188	+ 2
Dumez	880	+ 55
J. Lefebvre	155	+ 16,50
G.T.M.	280	+ 3
Lafarge	268	+ 4,10
Maisons Phénix	334	− 21,50
Poliet et Chausson	305	+ 0,50
S.C.R.E.G.	145,50	− 8,90
S.G.E.S.B.	100,20	− 2,30

Valeurs diverses

La situation de *Duquesne Purina* s'améliore. Pour l'exercice clos le 31 août dernier, les comptes de la société se sont soldés par un bénéfice de 1,08 million de francs (+ 31,4 %). Cet accroissement des projets est toutefois lié pour partie à la réduction des amortissements.

Skis Rossignol tient ses objectifs. Pour le premier semestre de l'exercice 1983-1984, le chiffre d'affaires consolidé atteint 494,62 millions de francs (+ 32 %) et le résultat brut est de 89,66 millions de francs (+ 57,8 %). Pour l'exercice entier et sur la base des prévisions actuelles, les ventes du groupe devraient atteindre le milliard de francs (contre 922 millions) et son bénéfice net de 25 millions de francs (contre 2,46 millions).

Introduites sur le second marché le 8 décembre à 410 F, les actions *C.D.M.E.* n'ont pu être cotées. Toujours le même problème : trop de demandes. Un cours indicatif de 426 F a été inscrit vendredi.

	9 déc.	Diff.
Accor (1)	283	− 0,20
Agence Havas	826	− 14
A.D.G.	349	inch.
L'Air Liquide	521	+ 6
Arjomari	345	+ 25
Bic	405	− 5
Bis	241	+ 11
Club Méditerranée	762	+ 21
Essilor	2 050	+ 120
Europe 1	653	+ 35
Gle Ind. Part.	366,40	+ 6,4
Hachette	1 465	+ 50
Oréal (L')	2 188	− 33
Navigation Mixte	210,50	+ 5,5
Nord-Est	51	− 0,4
Presses de la Cité	1 766	+ 33
Skis Rossignol	1 375	+ 20
Sanofi	500	+ 12.

(1) Compte tenu d'un droit 14,80 F.

Alimentation

Pour le premier semestre de l'exercice 1983-1984, *Primistères* enregistre une augmentation de 80 % de son bénéfice avant impôt (36,6 millions de francs contre *20,6 millions*). *Cette hausse n'est* toutefois pas très significative, la comparaison étant faussée par les opérations de fusion réalisées l'année précédente. L'amélioration n'en est pas moins notable. Elle est illustrée par la progression de 62 % du résultat d'exploitation (26,9 millions de francs contre 16,6 millions).

	9 déc.	Diff.
Beghin-Say	270	− 5
Bongrain	1 705	+ 26
B.S.N.	2 581	− 14
Carrefour	1 306	+ 10
Casino	894	− 18
Cédis	521	− 10
Euromarché	700	inch.
Guyenne et Gasc. (1)	317	− 1,50
Lesieur	1 279	− 1
Martell	1 661	+ 231
Moët-Hennessy	1 387	+ 89
Mumm	627	+ 6
Occidentale (Gale)	681	+ 11
Olida-Caby	194	− 3,50
Pernod-Ricard	735	+ 21
Promodès	1 220	+ 10
Source Perrier	420	+ 5,50
St-Louis-Bouchon	315	inch.
C.S. Saupiquet	535	+ 40
Veuve Clicquot	1 680	− 135
Viniprix	1 100	+ 92
Nestlé	23900	+ 700

(1) Compte tenu d'un coupon de 20,50 F.

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
A.T.T.	302 160	204 078 840
Thomson C.S.F.	990 300	191 254 362
Schlumberger (2)	92 670	46 643 880
4 1/2 % 1973	22 450	41 759 800
B.S.N. (1)	14 200	36 716 345
Moët-Hennes. (1)	25 490	36 374 095

(1) Quatre séances seulement.

(2) Dont 896 490 titres (173 millions de francs) le 9-12

Banques, assurances sociétés d'investissement

La *Compagnie bancaire* annonce pour les neuf premiers mois de l'année un résultat net consolidé (part des tiers déduite) de 384 millions de francs ; en progression de 27,1 %. Les fonds propres du groupe, au 30 septembre, y compris les résultats déjà acquis durant la période considérée, s'élevaient à 6.354 millions de francs (+ 13,2 %).

Le bénéfice net de *Fininvest* pour l'exercice clos le 30 septembre atteint 23,9 millions de francs contre 11,02 millions de francs. Il comprend pour 13,28 millions de plus-values sur cession de titres. Le dividende net est fixé à 22,50 F contre 40 F, mais il s'applique à un capital doublé.

	9/12/83	Diff.
Bail Équipement	281	− 3
Cetelem	275	+ 24,90
Chargeurs S.A.	244,10	+ 8,10
Bancaire (Cie)	390,10	+ 7,10
C.F.F.	590	+ 10
C.F.I.	218,50	+ 13,50
Eurafrance	790	+ 5
Hénin (La)	300	+ 0,50
Imm. Pl-Monceau	289	+ 27
Locafrance	279,90	+ 5,90
Locindus	670	− 20
Midi	1 390	+ 40
Midland Bank	177	+ 1
O.F.P (Omn. Fin. Paris)	970	− 5
Parisienne de réesc.	635	+ 65
Prétaball	890	+ 1
Schneider	89,80	+ 0,80
U.C.B.	200	− 1

Filatures, textiles, magasins

	9 déc.	Diff.
André Roudière	143	− 12
F.F. Agache-Willot	78	− 12
B.H.V.	107,90	+ 1,90
C.F.A.O.	517	+ 10
Damart-Serviposte	1 265	− 32
Darty	752	+ 52
D.M.C.	88	− 5,50
Galeries Lafayette	148,50	− 1,30
La Redoute	981	− 39
Nouvelles Galeries	70,10	+ 2
Printemps	140	− 4
S.C.O.A.	44,70	− 1,20

Matériel électrique services publics

	9 déc.	Diff.
Alsthom-Atlantique	137,70	+ 2,70
CIT-Alcatel	1 540	+ 61
Crouzet	128	+ 12
Générale des Eaux	539	− 33
Intertechnique	1 220	+ 30
Legrand	2 010	− 30
Lyonnaise des Eaux	760	− 16
Matra	1 219	+ 59
Merlin-Gérin	858	− 60
Moteur Leroy-Somer	519	+ 29
Moulinex	111	+ 4
P.M. Labinal	346	− 3,50
Radiotechnique	430	+ 18
S.E.B.	448	+ 38
Signaux	805	− 13
Télémée. Electrique	1 385	+ 70
Thomson-C.S.F.	194	− 1,50
I.B.M.	1 280	+ 22
I.T.T.	487	+ 9
Schlumberger	503	+ 4,50
Siemens	1 460	− 41

Produits chimiques

Suspendue le 20 octobre, la cotation des actions *Corona* reprendra le 12 décembre. Principal actionnaire à 62 %, le groupe américain *P.P.G. Industries* propose aux porteurs de racheter leurs titres au prix unitaire de 580 F.

	9 déc.	Diff.
Institut Mérieux	800	− 19
Laboratoire Bellon	455	− 15
Nobel-Bozel	10,25	− 0,05
Roussel-Uclaf	632	+ 2
B.A.S.F.	660	− 30
Bayer	657	− 33
Hoechst	680	− 45
I.C.I.	102,30	+ 4,30
Norsk-Hydro	671	− 13

A L'OUEST TOUJOURS A L'OUEST...

Les moteurs Leroy-Somer, que préside M. Georges Chavanes, après un premier essai infructueux au début de l'année, viennent d'élargir leur tête de pont aux Etats-Unis (40 millions de dollars d'exportation en 1983) en rachetant le quatrième distributeur de produits industriels, King Bearing (1 200 personnes, 80 points de vente, surtout sur la côte Ouest, et 150 millions de dollars de chiffres d'affaires).

Objectif de l'opération : écouler, par ce réseau, 100 millions de dollars de matériel français aux Etats-Unis dans cinq ans. Son coût : 15 millions de dollars (130 millions de francs) dans l'immédiat pour 51 % du capital, financés par emprunt au Crédit lyonnais, par l'IDI (20 millions de francs) et, pour 20 millions de francs, par la revente de la participation dans la société américaine Solarex. Le reste sera payé en cinq annuités indexées sur les bénéfices nuls en 1983 après une indigestion d'acquisitions.

Cette installation en force est qualifiée par M. Chavanes *« d'opération la plus importante depuis la création de l'entreprise en 1919 ».* Elle permettra de maintenir l'emploi dans une France où la mécanique, premier client du groupe, est « sinistrée », l'ambition ultime de Leroy-Somer étant de devenir le numéro un mondial des petits et moyens moteurs électriques en 1990. — F. R.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 2/12/83	Cours 9/12/83
Or fin (kilo en barre)	106 150	104 750
— (kilo en lingot)	106 200	104 850
Pièce française (20 fr.)	658	645
Pièce française (10 fr.)	435	425
Pièce suisse (20 fr.)	671	661
Pièce latine (20 fr.)	624	616
● Pièce tunisienne (20 fr.)	600	615
Souverain	781	772
Souverain Elizabeth II	781	780
● Demi-souverain	420	420
Pièce de 20 dollars	4 000	3 900
— 10 dollars	1 830	1 800
● — 5 dollars	1 050	1 050
— 50 pesos	4 200	4 130
● — 20 marks	738	755
— 10 florins	644	640
● — 5 roubles	422	429

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	5 déc.	6 déc.	7 déc.	8 déc.	9 déc.
Terme	334 992 859	362 468 659	342 342 489	380 203 859	549 246 615
Comptant					
R. et obl.	1 312 183 203	1 181 833 957	1 259 181 862	968 914 508	1 101 064 515
Actions	44 257 182	54 493 423	52 101 236	38 761 045	69 617 337
Total	1 691 433 244	1 598 796 039	1 653 625 587	1 387 879 412	1 719 928 467

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1982)

	5 déc.	6 déc.	7 déc.	8 déc.	9 déc.
Franç.	155,1	155,4	156,4	157	
Étrang.	149	149,5	148,9	149,4	

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1982)

	5 déc.	6 déc.	7 déc.	8 déc.	9 déc.
Tendance	160,5	160,7	161,6	162,4	162,2

(base 100, 31 décembre 1982)

	5 déc.	6 déc.	7 déc.	8 déc.	9 déc.
Indice gén.	149,9	150	150,4	151,3	150,6

Un test : l'offre publique de vente nominative

A l'occasion de la prochaine introduction en Bourse de la société Gel 2000 (celle-ci est prévue pour le 16 décembre 1983 sur le second marché de la Bourse de Paris, à l'initiative de la Société générale, de la Société *nancéienne de crédit industriel et* Varin-Bernier et de la charge d'agent de change Puget), les autorités boursières vont expérimenter l'offre publique de vente (O.P.V.) nominative, un moyen qui devrait faciliter la procédure d'introduction, jusqu'ici trop souvent paralysée par un gonflement excessif des ordres d'achat par rapport au nombre de titres mis sur le marché.

L'O.P.V. nominative se différencie de l'offre publique de vente classique en ce sens que les intermédiaires (banquiers, puis agents de change) doivent transmettre à la chambre syndicale une fiche spécifique à chaque donneur d'ordre et comportant son identité complète de façon à éviter qu'une même personne physique ou morale puisse s'adresser à plusieurs intermédiaires. Jusqu'au 13 décembre prochain à 12 heures, la Chambre syndicale va donc centraliser tous les ordres nominatifs portant sur les treize mille actions Gel 2000 (10,14 % du capital) mises en vente au prix ferme et définitif de 700 F par titre. Ces ordres d'achat devront porter sur dix titres au moins (ou sur une quotité multiple de 10), avec un maximum de mille trois cents titres par lot, et être accompagnés des fonds correspondant au montant des ordres qui seront bloqués pendant toute la durée de la procédure.

Du 13 au 16 décembre, les autorités boursières devront contrôler la régularité des ordres, et c'est ensuite qu'interviendra, jusqu'au 22 courant, la répartition des titres. Innovation importante : celle-ci s'effectuera par tirage de sorte que les ordres jugés conformes à la réglementation et tirés du chapeau *« par une main innocente »* de la Chambre syndicale des agents de change puissent recevoir au moins dix actions Gel 2000. Cette première répartition ayant été faite, il sera éventuellement possible *de satisfaire les autres* demandes, portant toujours sur des quotités de dix titres.

Voilà pour ce mécanisme que la Société générale, l'une des deux banques introductrices, affirme avoir déjà voulu essayer en début d'année à l'occasion de l'apparition de Sodexho au second marché de Paris. D'une part, la taille importante — et donc le nombre de titres mis sur le marché — de cette société ne se prêtait pas à une opération-test, et, d'autre part, cette nouvelle procédure de l'offre publique de vente n'avait pas encore reçu, à l'époque, l'aval des autorités boursières pour une introduction.

Elle avait toutefois été utilisée dans le passé lorsque, à la suite de la prise de contrôle par l'Etat de la division armement de Matra — conséquence du protocole du 12 octobre 1981 — était lancée une offre publique d'échange d'obligations émises par Onera, un établissement public, contre des actions Matra (à hauteur du tiers du capital de cette dernière). Informaticiens, ordinateurs et téléscripteurs avaient été mis par Matra à la disposition de la Chambre syndicale pour assurer le succès de l'opération, en raison du nombre très important de demandeurs. Face à ces moyens techniques sophistiqués, le tirage au sort proprement dit était particulièrement simple : douze balles de ping-pong comportant chacune un numéro d'ordre ! Comme au Loto ! C'est encore ce qu'il y a de plus simple et de plus efficace, reconnaissent les informaticiens. Pour Gel 2000, on va simplement ressortir les balles de ping-pong...

S. M.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Nervosité

Le marché new-yorkais a été empreint de nervosité tout au long de la semaine. Les dégagements de fin d'année pour des considérations fiscales ont joué un rôle mais ce qui a surtout préoccupé la communauté financière, c'est le renchérissement des taux d'intérêt interbancaires constaté en milieu de semaine, signe, selon certains observateurs, que la Réserve fédérale a déjà commencé à resserrer les mailles du filet autour du crédit. L'indice Dow Jones des industrielles s'établissait vendredi à 1 260,05 points, en baisse de 5,19 points sur la semaine précédente, les échanges étant tombés de 500 à 480 millions d'actions d'une semaine à l'autre.

	Cours 2 déc.	Cours 9 déc.
Alcoa	44 1/2	44 3/8
A.T.T.	64 5/8	63 1/2
Boeing	44 3/4	45 5/8
Chase Man. Bank	46 1/8	44 7/8
Du Pont de Nem	53	51 3/4
Eastman Kodak	72 3/4	74
Exxon	38 3/8	38 5/8
Ford	41 3/8	41 1/2
General Electric	57	57 5/8
General Foods	52 5/8	53
General Motors	73	74 3/4
Godyear	32 3/4	30 1/2
I.B.M.	117 7/8	121 3/4
I.T.T.	44	44 3/4
Mobil Oil	28 1/8	28 1/4
Pfizer	35 1/2	36 5/8
Schlumberger	47	47 3/8
Texaco	35 5/8	36 1/8
U.A.L. Inc.	34 1/2	35
Union Carbide	67 1/8	63
U.S. Steel	29 3/8	29 1/4
Westinghouse	53 3/8	54 1/2
Xerox Corp	48 1/4	49

LONDRES

Niveau record du F.T.

Peu sensible les premiers jours au brusque regain de tension enregistré au Liban et au repli de Wall Street, le London Stock Exchange a progressé jusqu'à enregistrer un nouveau record pour son indice *Financial Times*. Le redressement des taux d'intérêt outre-Atlantique a toutefois freiné les achats en fin de semaine et les dissensions au sein de l'OPEP perceptibles à la réunion de Genève ont déprimé les titres pétroliers à commencer par British Petroleum, également influencé par l'annonce d'un forage non productif en Alaska.

Indices F. T. : industrielles : 757,1 contre 741,3 ; mines d'or : 567,2 contre 580,6 ; fonds d'Etat : 82,77 contre 83,18.

	Cours 2 déc.	Cours 9 déc.
Beecham	321	328
Bowater	239	240
Brit. Petroleum	414	398
Charter	−	−
Courtaulds	120	128
De Beers (*)	7,95	7,85
Dunlop	46	45
Free State Geduld	37 3/4	38 1/4
Glaxo	762	750
GT. Univ. Stores	590	616
Imp. Chemical	638	658
Shell	560	574
Unilever	883	887
Vickers	115	123
War Loan	35 7/8	35 7/8

(*) En dollars.

TOKYO

Modeste avance

En progression d'emblée, le marché japonais a cédé un peu de terrain mardi et mercredi après le recours déposé par la société américaine Bendix contre la firme japonaise Amada Co, devant la commission américaine du Federal Trade, mais des achats sélectifs ont permis de redresser les cours. L'indice Nikkeï Dow Jones était, vendredi, à 9 448,90 yens (plus 42,4 yens) et l'indice général à 698,74 (plus 3,65 points).

	Cours 2 déc.	Cours 9 déc.
Akaï	550	565
Bridgestone	576	602
Canon	1 430	1 490
Fuji Bank	500	500
Honda Motors	1 080	1 100
Matsushita Electric	1 810	1 840
Mitsubishi Heavy	240	244
Sony Corp	3 300	3 440
Toyota Motors	1 400	1 430

FRANCFORT

Mieux disposé

Les perspectives favorables qui semblent s'offrir à l'économie ouest-allemande ont donné un coup de fouet aux valeurs locales, notamment dans le secteur de l'industrie mécanique, longtemps délaissé. La marché obligataire a toutefois subi les effets d'une légère hausse de taux d'intérêt américains. Indice de la Commerzbank : 1 014,30 contre 1 031,30.

	Cours 2 déc.	Cours 9 déc.
A.E.G.	77,20	78,50
B.A.S.F.	171,50	169,70
Bayer	171,20	169,20
Commerzbank	166,40	164,70
Deutschebank	319,80	315,50
Hoechst	179,50	175
Karstadt	294	283,50
Mannesmann	131,50	132
Siemens	380,50	372,20
Volkswagen	206,50	199,10

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

L'AUDIENCE DE LA RADIOTÉLÉVISION

Antenne 2 nettement détachée

***Pas de retournement spectaculaire* pour la vague d'automne des sondages du C.E.S.P. (le Centre d'études des supports de publicité), qui évalue trois fois par an l'audience des stations de radio et des chaînes de télévision. *Au contraire :* Antenne 2 caracole maintenant devant les deux autres chaînes. R.T.L. maintient sa position de leader sur les ondes sonores, où la catégorie des « autres stations » (où figurent les radios locales) continue sa progression.**

L'audience est mesurée par le nombre de téléspectateurs ayant regardé au moins la télévison au cours d'une journée moyenne de la semaine : c'est l'« audience cumulée ». Antenne 2, dans le sondage réalisé du 27 septembre au 24 octobre sur un échantillon de 4 467 personnes âgées de quinze ans et plus, *obtient un taux de 59,5 %, alors que la chaîne n'avait* encore que 52,4 % lors de la dernière vague (avril-mai 1983) et 50,8 % il y a un an. TF 1 poursuit en revanche sa descente : la première chaîne est passée de 54 % en 1982 à 47,5 % au printemps dernier, puis à 44,9 % cette fois... FR 3 reste assez stable : 30,4 % l'an dernier, en avril-mai, 31,6 % cet automne.

Pour la radio, les déplacements de l'audience sont moins spectaculaires, et les *positions établies* voici un an, lorsque le C.E.S.P. a introduit sa catégorie « autres radios » (groupant notamment toutes les stations émettant sur la modulation de fréquence), se sont peu modifiées. R.T.L. est toujours en *tête* avec 24,3 % (23,7 % il y a un an, 24,5 % au printemps). Puis viennent ces « autres stations », qui progressent encore et atteignent 22,1 % (17,7 %, 19,6 %). Europe 1 se redresse un tout petit peu, avec 20 % (21,8 % en 1982 et 18,3 % au printemps), cependant que France-Inter continue à baisser : 14,6 % contre 17,1 % il y a un an (15,4 % au printemps). Radio-Monte-Carlo retrouve son audience de l'an passé : 7,4 % (pour 7,3 %), après avoir connu au printemps une légère hausse (8,5 %).

M. BOURGES (TF 1) : Donnez-moi un an, vous verrez

M. Hervé Bourges, président de TF 1, qui était entouré de ses trois principaux collaborateurs, a réuni, le 9 décembre, sa première conférence de presse. De nombreux responsables de la chaîne s'étaient mêlés aux journalistes, et – fait *inhabituel – celle-ci était retransmise* en direct sur le réseau interne de TF 1 à l'intention du personnel.

C'est autant à ce dernier qu'au parterre qu'il s'adressera, pendant presque deux heures, égrenant les adjectifs dynamisants. Son objectif ? Il est déjà connu : faire une télévision *« populaire de qualité »*, redonner à TF 1 sa place privilégiée d'autrefois sans se livrer à une concurrence sauvage avec les confrères et sans tenir compte des ukases des sondages. Jusque-là, rien de neuf. Et la recette ? *« TF 1 a un plan »*, lance Hervé Bourges. *« Un plan réfléchi, cohérent, ambitieux et offensif. »* La salle dresse l'oreille.

« Tous les soirs un grand spectacle. » Le film pour tous publics dimanche et un film appartenant plus particulièrement à un genre donné le lundi (aventures, science-fiction, « nostalgie », découvertes, etc.) suivi de l'émission « L'avenir du futur » en alternance avec « Etoiles et toiles », diffusé jusqu'à présent le samedi. Le mardi sera le jour de l'information avec l'une ou l'autre des quatre formules retenues : « Edition spéciale », d'Anne Sinclair, un débat animé par le directeur de l'information Jean Lanzi, un document *« dans la tradition des « Mercredis de l'information »* ou un grand reportage *« en direct, s'il le faut »*.

« Dallas » émigre dans la case du mercredi et précédera une soirée *« à thème »* : un document d'histoire illustrant *« ces journées au cours desquelles la conscience collective de la nation française s'est forgée »* (l'affaire Dreyfus, février 1934, etc.). Une série française, le jeudi soir (pour commencer « La Chambre des dames », d'après le livre de Jeanne Bourin), suivi du magazine économique « L'enjeu », de « Contre-enquête » ou de « Bravos ».

Le vendredi sera le jour des variétés avec « Formule un », « Salut les mickeys » ou « Coco Boy ». Et avant de clore l'antenne avec du rock, une séquence signée Tazieff ou Cousteau, qui reprennent du service.

« Comme back » également de Pierre Sabbagh, qui en a fini avec la Commission image, après avoir rendu son rapport à Hervé Bourges, et qui présentera, oui, « Au théâtre ce soir ». Mais, *« avec des pièces plus ambitieuses »* (Giraudoux, Sartre, Anouilh, Ionesco, etc.).

Au chapitre des innovations : l'ouverture de l'antenne les jeudis et vendredis après-midi, un journal animé par des adolescents le mercredi; le rallye Paris-Dakar sera couvert la saison prochaine par des reportages sur les pays traversés; et un effort marquant devrait être accompli dans les retransmissions de l'étranger, notamment : les grandes manifestations auxquelles participe la France; un essai de jumelage entre les Festivals d'Avignon et de Los Angeles; les Jeux olympiques de Sarajevo en février.

TF I est en outre assurée de rester la chaîne du tennis, l'accord d'exclusivité pour les Internationaux de Roland-Garros a été reconduit, selon M. Bourges, pour l'année prochaine.

« Ne me demandez pas de remonter TF 1 en trois semaines », a invoqué le P.-D. G. (1), qui a donné l'impression de jouer pour sa chaîne la balle de match. *« Donnez-moi un an, vous verrez. »*

E.R.

(1) M. Hervé Bourges a été nommé P.-D. G. de la première chaîne le 15 juillet dernier par la Haute Autorité de la communication audiovisuelle.

M. ANDRÉ ROUSSELET au « Grand Jury R.T.L.-le Monde »

M. André Rousselet, président du conseil d'administration de l'agence Havas depuis juillet 1982, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le Grand Jury R.T.L.-*le Monde* », dimanche 11 décembre, de 18 h 15 à 19 h 30. Il sera interrogé par André Passeron et Jean-François Lacan, du *Monde*, et par Paul-Jacques Truffaut et Gilles Leclerc, de R.T.L., le débat étant dirigé par Elie Vannier.

La réforme de la presse devant la commission des affaires culturelles

M. Alain Madelin, député U.D.F. d'Ille-et-Vilaine aime bien expérimenter de nouvelles utilisations de la procédure parlementaire. Le vendredi 9 décembre, il a parlé quatre heures, sans interruption, devant la commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale pour défendre l'exception d'irrecevabilité qu'il compte présenter en séance publiques pour expliquer que le projet de loi sur la presse est contraire à la Constitution. Il est évident que, si l'opposition multipliait de telles prises de parole de longue durée, par exemple en défendant, en commission, chacun des six cents amendements qu'elle a d'ores et déjà déposés, le rapport ne pourrait pas être prêt pour le jeudi 15 décembre. Le gouvernement devrait alors prendre ses responsabilités et imposer – comme la Constitution lui en donne le droit – l'ouverture du débat à la date qu'il a choisie, bien que la commission n'ait pas, dans cette hypothèse achevé ses travaux.

Il ne semble pas qu'il faudra en arriver à une telle extrémité, les autres têtes de file du R.P.R. et de l'U.D.F. à la commission n'envisageant pas d'utiliser de tels moyens pour freiner ses travaux. M. Jacques Toubon (R.P.R. - Paris) reconnaît que l'opposition a intérêt – en terme d'impact dans l'opinion publique – à ce que le débat vienne assez vite en séance publique. Mais, dans le climat actuel, la concurrence à laquelle doivent se livrer le R.P.R. et l'U.D.F., et du fait de ce que M. Claude Evin (P.S. - Loire-Atlantique) a appelé *« le comportement personnel et caractériel »* de M. Madelin, un dérapage est toujours possible.

Cette longue prise de parole a, en tous cas, empêché la commission de commencer vendredi soir l'examen des articles du projet. Elle ne le fera que ce week-end. Cela arrange plutôt les élus socialistes, qui vont ainsi disposer de plus de temps pour analyser le projet gouvernemental ; car il se confirme qu'ils comptent sérieusement l'amender.

Un nouveau problème est apparu vendredi : la presse des partis politiques est-elle concernée par la rédaction actuelle du texte ? Jeudi 8, devant la commission des lois, M. Badinter a répondu que oui. Or M. Jacques Brunhes (P.S., Hauts-de-Seine) a prévenu que son parti ne pouvait l'admettre. Les socialistes sont prêts à modifier le projet en ce sens, ne serait-ce que parce que la Constitution reconnaît que les partis *« exercent leur activité librement »*, mais le P.S. ne veut pas ouvrir trop de possibilités d'échapper à la loi... Tout cela confirme que le projet, dans son état actuel, souffre de quelques imperfections.

L'opposition utilisera certaine*ment cet argument dès la discussion*, le mercredi 14 décembre, de la motion de censure qu'elle a déposée vendredi 9. Celle-ci, signée par *M. Michel d'Ornano (U.D.F., Cal*vados), trente-sept autres députés U.D.F. et vingt-six du R.P.R., explique notamment que le projet est *« soumis au Parlement dans des conditions d'improvisation et de précipitation inadmissibles »* et qu'il porte *« une grave atteinte à la liberté publique fondamentale qu'est la liberté de l'information »* ; elle ajoute que *« cette nouvelle loi entraînera l'aggravation de la mainmise de l'État sur l'ensemble des moyens d'informations »*. Sa réplique permettra à M. Pierre Mauroy d'expliquer sa position ; il sait, de toute façon, que son gouvernement n'est en rien menacé par cette demande de censure.

Th. B.

LE CRITÉRIUM DE LA PREMIÈRE NEIGE

Urs Raeber le funambule

De notre envoyé spécial

Val-d'Isère. – Beaucoup d'émotions fortes pour la descente masculine du Critérium de la première neige, le 9 décembre. Cinquante concurrents ont dévalé à plus de 100 km/h de moyenne les 3 502 mètres de la piste « O.K. » au bout de laquelle un centième de seconde seulement a départagé le Suisse Heinzer et le Canadien Brooker.

Dans cette lutte au couteau, les coureurs français s'en sont bien tiré en plaçant trois concurrents parmi les vingt premiers, ce qui ne s'était pas vu depuis fort longtemps. Cette surprise a été d'autant plus agréable qu'un garçon de dix-huit ans, Jean-François Rey, parti avec le dossart numéro 60 sur une piste dégradée par le réchauffement, a concédé moins de deux secondes pour se classer quinzième.

Pourtant cette descente a été essentiellement marquée par l'exploit du Suisse Urs Raeber. Trapu, fort comme un taureau, ce Bernois de vingt-cinq ans est un excellent glisseur. A mi-course, il avait plus d'une seconde d'avance sur le vainqueur. Là, il lui fallait négocier une longue courbe en dévers avant de sauter une bosse et de virer à gauche.

Raeber appartient à l'espèce des fous de vitesse ; il skie sans cesse à l'extrême limite du risque. Vendredi, il en a trop pris pour négocier ce dos d'âne et fut littéralement éjecté de la piste. Mais, dans un extraordinaire numéro de funambule, il parvient à rester debout. Une mésaventure qui lui coûta assurément plus d'une seconde ; mais à l'arrivée son retard sur son compatriote Heinzer n'était que de 16/100.

Raeber apparaît comme le digne successeur de son compatriote Collombin, l'un des plus grands descendeurs de tous les temps, qui a laissé son nom à une bosse de la partie supérieure de la descente de la Daille où il fit, lui, un terrible vol plané.

ALAIN GIRAUDO.

TENNIS. – L'Américaine Martina Navratilova a gagné, vendredi 9 décembre, à Melbourne, les championnats d'Australie féminins en battant en finale sa compatriote Kathy Jordan, 6-2, 7-6.

Le numéro du « Monde » daté 10 décembre 1983 a été tiré à 473820 exemplaires

A « APOSTROPHES »

Quand Soljénitsyne s'adresse à l'Occident

L'exceptionnelle émission d'« Apostrophes » que Bernard *Pivot a consacrée à Alexandre* Soljénitsyne fera date. Voilà une émission pour l'histoire.

Ces quatre-vingts minutes avec *l'auteur de « l'Archipel du Goulag »* – dont dix minutes de reportage sur la manière dont il vit dans un lieu isolé du Vermont *– sont, en effet, un extraordi*naire document. Passé le moment d'étonnement à le voir paraître en short sur le court de *tennis qu'il s'est construit dans* sa propriété, passée l'émotion à regarder vivre cette famille transplantée dans une *région* aux *immenses forêts de bouleaux et* d'érables, on reste fasciné par l'éducation qu'il donne à ses trois fils qui, s'ils parlent l'an*glais, sont totalement « imprégnés »* de culture russe : *trois* gamins de dix à treize ans, raisonnables, *sérieux*, parfaite*ment conscients d'avoir une mis*sion à remplir.

Quel genre d'hommes seront-ils plus tard ? Et s'ils devenaient de vrais *Américains* ? demande Pivot. *« Bien sûr,* répond le père de famille, *nous en aurions gros sur le cœur s'ils nous échappaient, s'ils devenaient de vrais Occidentaux »...* On sentira à tous les moments ce mépris mêlé de déception à l'égard d'un Occident en décadence, qui a perdu les vraies valeurs.

En voyant ces images, on ne peut s'empêcher de se demander : comment était-ce la vie à Iasnaïa Poliana ? Car ce n'est qu'à Tolstoï qu'on peut comparer cet homme d'une stature intellectuelle peu commune par l'ampleur de l'œuvre littéraire et la préoccupation spirituelle.

Ce qui frappe d'abord, devant ce Russe barbu – qui fête son soixante-cinquième anniversaire et qui est un miraculé du cancer et du camp, – c'est l'impression qu'il donne de force, de santé, de solidité, d'équilibre, de foi. L'impression aussi – même s'il avait *choisi là de faire patte de velours* – qu'il détient la vérité et que seuls ont raison ceux qui pensent comme lui.

Avant tout, *il se veut* homme de lettres. Il était passionnant de le découvrir dans son cabinet de travail aux multiples tables couvertes de fiches, *lui qui* , tout au long de sa vie antérieure, avait pour règle d'apprendre par cœur ou d'enterrer tous ses écrits. Il explique clairement, comment l'instituteur qu'il fut et qu'il reste pour ses fils, comment il travaille à cette gigantesque fresque sur la *révolution* russe qu'il a intitulée *la Roue rouge* et dont la première partie, le premier « nœud » comme il l'appelle, vient de paraître chez Fayard. A mi-chemin entre le romancier et l'historien, il voudrait qu'on le juge d'abord sur son œuvre littéraire, sur l'ex*ceptionnelle richesse* des moyens d'écriture qu'il utilise. Mais où finit l'art, où commence la politique ? *« On a tué tellement de monde en Russie qu'il ne reste plus personne pour dire comment les choses se sont passées »*, rappelle-t-il pour justifier ce qu'il appelle sa tâche : *« rendre l'histoire véritable »*.

Cet homme incarne pour nous l'antisoviétisme. Même s'il ne fut *pas le premier, ni le plus convain*cant à dénoncer le mensonge et le crime soviétiques, il fut celui par qui l'Occident a commencé à *se poser des questions, à entre*voir que l'Union soviétique n'était pas un pays comme les autres, encore moins un modèle, que *le bilan était globalement né*gatif. On l'a expulsé, on l'a sali, pour lui faire perdre son audience en Russie ; on a même dit qu'il *était allé « rejoindre son argent »*. Puis son superbe isolement a fini par irriter ses anciens amis comme ses ennemis et l'on retrouve parmi les querelles d'émigrés d'aujourd'hui ce vieux clivage du dix-neuvième siècle entre slavophiles et occidentalistes dont nous, Occidentaux, avons du mal à comprendre l'importance.

Dans l'émission, ce que Soljénitsyne reproche aux « pluralistes » a dû sembler assez incompréhensible à la majorité du public (voir *ci-dessus l'opinion* d'André Siniavski, qui fait partie de ceux que vise le pamphlet de Soljénitsyne, récemment paru *sous le titre les Pluralistes*).

A l'Occident, il dit : *« Nous ne pouvons, nous ne devons rien attendre de vous pour nous libérer. »* Mais au moins, ajoute-t-il, *« maintenez-vous vous-mêmes »*.

« Pourvu que l'Occident reste ferme, répète-t-il, *pourvu que l'Occident n'aide pas nos tyrans. »* Et de saluer à La Grenade une *« action raisonnable et juste »*, de stigmatiser l'Occident et Kissinger qui ont *« trahi le Vietnam »* (*« on a bâillonné et tout le monde est content »*, dit-il).

« Nous deux, Staline n'a pas réussi à nous éliminer », lui disait *la poétesse* Anna Akhmatova. Lui, il continue à lutter. Bien plus, il conclut : *« Je rentrerai vivant dans mon pays, je le sais. »* Il y *croire jusqu'à la mort.*

NICOLE ZAND.

★ Voir les articles de Georges Nivat sur *la Roue rouge* et de Michel Tatu sur *les Pluralistes* dans « le Monde des livres » du 2 décembre.

★ Une seconde diffusion d' « Apostrophes » a lieu le lundi à 15 heures sur Antenne-2.

L'OPINION D'ANDRÉI SINIAVSKI

Un chêne intransigeant et un prophète

« Etes-vous un pluraliste ?

– Soljenitsyne utilise le mot « pluraliste » comme une injure et il inclut dans cette catégorie tous les dissidents qui ne sont pas d'accord avec lui. Il accuse les « pluralistes » de relativisme, d'athéisme et de haine pour la Russie. Quant à lui, il se garde l'appellation de « patriote ».

» Cependant, le débat n'est pas de savoir si la vérité est indivisible ou s'il existe de nombreuses vérités (pour ma part, je considère que la vérité est unique, mais que les chemins qui y mènent les hommes peuvent être différents). Le débat porte avant tout sur la liberté de pensée et de parole. Une telle liberté est-elle nécessaire en Russie ? A mon avis, elle lui est indispensable.

» Tant que Soljenitsyne se trouvait en Russie, la liberté de parole l'arrangeait, et les dissidents qui, à ce moment-là, le soutenaient et l'aidaient n'étaient pas en butte à ses attaques. Mais une fois en Occident, mon cher compère (car nous sommes apparentés, sa femme étant la marraine d'un enfant dont je suis le parrain) a changé d'objectivité stratégique.

» Maintenant, la vérité est une et appartient à Soljenitsyne. Ses prises de position sont celles d'un chêne intransigeant et d'un prophète de la « renaissance religieuse » russe. Je ne suis pas un adversaire d'une telle renaissance (mais, à mon avis, elle ne se manifeste encore malheureusement que bien faiblement et en déviant vers le nationalisme russe invétéré) et je conteste l'uniformité en matière de pensée et de culture. Dans ce sens, je suis un « pluraliste ». Quant à accepter l'équation : un « pluraliste », c'est quelqu'un qui hait la Russie au point de vouloir la détruire, cela je ne le puis . Je ne suis pas de ceux-là.

– Ce que Soljenitsyne dit est, d'une certaine façon, exact. On ne fonde pas une civilisation sur le pluralisme seul. Il existe des problèmes plus importants, plus profonds, comme ceux de l'« âme russe ». Ne considérez-vous pas que Soljenitsyne ait raison dans ce cas ?

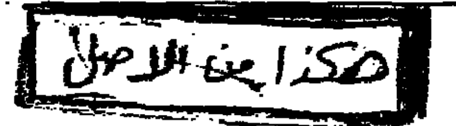
– Nous ne sommes pas les édificateurs d'une civilisation nouvelle, et l'« âme du peuple » ou l'« âme russe » ont besoin de liberté. Dans les conditions actuelles du despotisme communiste, prôner comme solution de rechange un nouveau despotisme, un despotisme religieux, me paraît peu attrayant et contraire au christianisme. Bien entendu, il y a des valeurs autres que la liberté, par exemple le peuple, le monde, la vie, Dieu. Mais, en fin de compte, il faut laisser un peu respirer l'homme pour qu'il puisse apprécier ces richesses. Et qu'il les apprécie en toute liberté et indépendance. A l'écrivain aussi, la liberté est nécessaire.

– Soljenitsyne accuse les « pluralistes » de ne pas aimer leur pays. Qui aime davantage la Russie ? Vous ou lui ?

– Chercher à se mesurer pour prouver son amour envers la patrie est à la fois ridicule et immoral. Surtout quand on le fait sur la place publique. Manifester son « patriotisme » à hauts cris, l'envie m'en est passée depuis la fin du règne de Staline. C'est à cette époque qu'à l'initiative de nos chefs et du camarade Staline on a commencé à nous inculquer, à nous enfoncer dans la tête ce fameux « patriotisme » en même temps que la haine de l'Occident et des pluralistes cosmopolites. Alors on est écœuré par ces patriotes sur mesure qui, je l'admets parfaitement, ont aimé et aiment beaucoup la Russie. Mais il ne faut pas confondre l'amour de la Russie et l'amour de soi-même et de sa propre grandeur. Il serait bon aussi d'aimer quelque chose d'autre qui le mérite, qui ne soit pas uniquement la Russie. »



A B C D F G H



Le Monde

DIMANCHE



NICOLAS VIAL

Les brumes de Saint-Pierre-et-Miquelon

« A trois cents ans, on est plutôt bien conservés » disent des Français d'outre-mer parmi les plus authentiques, ceux de Saint-Pierre-et-Miquelon. Une visite au pays du bout de la brume, où un habitant sur dix est fonctionnaire.

VA-t-il décoller ? En cette fin de matinée du 14 juillet 1983, dans l'aérogare d'Halifax, c'est l'unique préoccupation des passagers en partance pour Saint-Pierre-et-Miquelon. Oui ! Malgré la brume, il va décoller : pour la fête nationale, on peut bien prendre des risques ! D'autant que le pilote, un Français naturalisé canadien, a bien l'intention, après dix ans de privation de 14 Juillet, d'être de la partie, ce soir, au bal populaire sur la place du Général-de-Gaulle.

Le bimoteur à hélice prend son envol sous la bruine qui mouille la capitale de la Nouvelle-Ecosse. Dans l'avion, de nombreux Saint-Pierrais, quelques Canadiens et Américains friands d'exotisme, des Français installés au Canada et même un authentique Français de France venu retrouver un ami à l'occasion de ses vacances.

Le fait n'est pas anodin : dans les statistiques de l'archipel, un Français en visite touristique à Saint-Pierre-et-Miquelon, ça n'existe pas. La grande majorité des visiteurs viennent de Terre-Neuve, à deux heures de bateau (1). Les philatélistes connaissent les timbres de l'archipel sur lesquels phoques et macareux suggèrent que Saint-Pierre-et-Miquelon sont des îles, des miettes de l'empire français les moins bénies des dieux. Mais à part les collectionneurs...

Le directeur du centre culturel et sportif de Saint-Pierre raconte qu'un jour un douanier d'Orly s'est étonné de la pâleur de sa peau. Les P.T.T. ne sont pas non plus à l'abri du manque flagrant de connaissances géographiques de nos compatriotes, et il n'est pas rare qu'un colis expédié de Paris à Saint-Pierre passe d'abord par erreur par Saint-Pierre de la Martinique. Et si, à la poste centrale de la rue du Louvre, vous demandez à consulter l'annuaire de Saint-Pierre-et-Miquelon, il est bien possible que l'on vous réponde qu'il n'en existe pas.

Et pourtant, il existe : il compte très exactement 15 pages. Il n'est donc pas facile d'affirmer son existence à la face du monde, ou plus simplement de la France, quand on n'est que 6 041 habitants et que l'on ne dispose que de 242 km2. 5 415 personnes à Saint-Pierre (25 km2) et 626 à Miquelon et Langlade (205 km2), les deux grandes îles voisines reliées par un isthme d'une douzaine de kilomètres de long, une langue de sable qui se serait fixée aux très nombreuses épaves de bateaux venus se perdre là.

La population de l'archipel n'est pas rescapée de ces naufrages, et si vous désirez savoir s'il y a longtemps qu'elle est installée, certains Saint-Pierrais un peu goguenards vous répondront : « *Trois cents ans, on est plutôt bien conservés n'est-ce pas ?* » Victimes de deux déportations — les Anglais ont mal accepté la clause qui soustrayait l'archipel à leur prise de possession de la Nouvelle-France, — rejoints par un noyau d'Acadiens qui, en s'installant à Miquelon, espéraient être à l'abri des rafles organisées par les troupes de Sa Majesté, les Saint-Pierrais et les Miquelonnais sont, estiment-ils, les seuls « authentiques » Français d'outre-mer.

Basques, Bretons, Normands

Ils ont un drapeau qui flotte aussi bien sur les doris (barques de pêche) que sous le drapeau tricolore de la place principale, la place du Général-de-Gaulle, dominée par l'auvent asymétrique de la grosse bâtisse des postes ; l'édifice manque de grâce, mais il symbolise la ville de Saint-Pierre comme la tour Eiffel représente Paris. Autre symbole, la bannière reproduit un trois-mâts, assorti, sur la frange gauche du rectangle, des drapeaux normand, breton et basque.

Ce sont les Basques qui ont laissé l'empreinte la plus visible à Saint-Pierre. Par les patronymes, bien sûr, mais aussi par un grand fronton pour la pelote ainsi que par un groupe folklorique (Orok-Bat) qui ne manque pas de se manifester à chaque fête. On ne parle pas pour autant le basque ou le breton. On communique dans un français pointu, très proche de celui des Bretons, souvent en avalant les mots.

L'avion plonge dans la brume et perd le soleil. Un premier passage au ras des flots : rien. L'appareil remonte, vire et replonge pour une deuxième tentative. Rivés aux hublots, nous apercevons un très bref instant quelques maisons aux couleurs vives, des drapeaux tricolores, mais l'avion a pris la piste trop vite et trop court. Il remonte dans la ouate. Pas d'atterrissage pour nous et, ce soir, pas de feu d'artifice pour les Saint-Pierrais.

« *Quel pays !* Ce n'est pas étonnant qu'on ait aussi peu de touristes... » *L'appareil se dirige vers Sydney, en Nouvelle-Ecosse, où nous fêterons le 14 juillet dans un restaurant français, pendant que les Saint-Pierrais dansent dans le brouillard.*

« *C'est toujours comme ça à Saint-Pierre*, disent eux-mêmes les insulaires. *Même quand il fait beau, on a les quatre saisons en une journée. Ici, il faut apprendre à vivre avec l'imprévu...* » et l'imprévisible. Ne jamais croire la météo : le temps change si vite qu'il est conseillé de toujours avoir un imperméable à portée. Mme Yon, une mère de famille nombreuse qui a toujours une anecdote à vous conter sur la vie dans les îles, aime à répéter que « *si l'on veut mentir à Saint-Pierre, il suffit de parler du temps* ».

S'ils ne sont pas menteurs, les Saint-Pierrais sont bavards. Ils vous disent même, sans que vous le leur demandiez, ce qu'ils pensent les uns des autres, avec d'autant plus de facilité que au moins au sein de chaque génération, tout le monde se connaît. Phénomène lourd de conséquences : les Saint-Pierrais acceptent difficilement de parler devant un micro ou une caméra, précisément par peur du jugement d'autrui.

En outre, « *il faut être très prudent dans tout ce que l'on dit*, affirme l'un des présentateurs (d'origine métropolitaine) du journal télévisé de R.F.O. (Radio-France outre-mer). *On a très vite des échos et on ne peut pas se mettre à dos des gens dont on aura besoin à un moment ou à un autre* ». Cette autocensure affecte surtout les nouvelles locales qui sont, on le devine, fort limitées.

L'architecture locale favorise cependant l'éclosion de faits divers : car comme à Terre-Neuve, les maisons sont généralement en bois (peintes de couleurs vives). Dès que la sirène hurle, les rues s'animent. Qui dit bois, dit incendies. Les alertes sont autant d'occasions de retrouver la moitié de la ville sur les lieux du sinistre, et cette soudaine animation n'est pas pour déplaire à une population qui n'hésite pas à délaisser son téléviseur pour aller voir ce qui se passe. Mais les faits divers ne sont pas toujours des divertissements : la ville a été la proie des flammes, dans le passé.

L'an dernier, il y a même eu un meurtre et les Saint-Pierrais se sont inquiétés. Ordinairement, personne ne ferme ses portes à clé, mais, pendant quelques semaines, la peur a rendu leur utilité aux verrous. Nombreux sont les Saint-Pierrais qui affirment que seul « un étranger » a pu faire cela. Le ou les coupables n'ont effectivement jamais été démasqués, mais cette réflexion illustre un chauvinisme latent — notamment vis-à-vis des Français surnommés « les Mayous » ou même « les maudits Mayous », selon l'humeur du moment. La population — pourtant exclusivement blanche — de l'archipel n'est pas non plus immunisée contre le racisme, ce qui est plus surprenant.

Africaines et vahinés

Il faut visiter le musée de Saint-Pierre pour comprendre. L'archipel a eu ses timbres-poste, un privilège qui affirmait son existence à la face du monde et qu'on lui a enlevé en lui octroyant, en 1976, une départementalisation que les élus locaux considèrent comme une aberration et que l'on n'a jamais pu appliquer intégralement. L'archipel a eu aussi « sa » monnaie sous forme de francs C.F.A. (surchargés Saint-Pierre-et-Miquelon) dont les effigies représentent de belles Africaines, ou même des vahinés, mais il semble que, à Paris, on n'ait jamais eu l'idée de dessiner un seul billet avec des pêcheurs dans un environnement d'icebergs et d'aurores boréales... De nombreux Saint-Pierrais ont tout bonnement la hantise qu'on les confonde avec les autres DOM-TOM où, comme chacun sait, la race blanche n'est pas numériquement dominante.

15 juillet, notre avion reprend son vol. Tout le monde se connaît, et le pilote lui-même est devenu un ami. Les Saint-Pierrais sont stoïques. Chacun d'entre eux a au moins une histoire à raconter sur la fois où il a été bloqué trois jours d'affilée dans un aéroport de Nouvelle-Écosse ou de Terre-Neuve, en attendant que la brume veuille bien dévoiler la piste de Saint-Pierre.

Celle-ci est aussi épaisse que la veille. « Du coton hydrophile », *disent les insulaires. Ah ! si le courant froid du Labrador ne croisait pas dans les parages les eaux tièdes du Gulf Stream, tout serait si différent.*

BERNARD GIANSETTO.

(Lire la suite page III.)

(1) 14 830 touristes sont passés par Saint-Pierre-et-Miquelon en 1982. Sur ce nombre, 3 537 étaient en croisière et ne se sont pas attardés plus d'une demi-journée. A l'inverse, une bonne centaine de Canadiens-Anglais sont demeurés au moins trois semaines pour suivre des cours de français.

COURRIER



JEAN-PIERRE GAUZERE

Professeur du 1er type

Lisant, au soir d'un dimanche ordinaire passé à corriger des copies, l'article de Michel Heurteaux, « Les travailleurs du 3e type », je tombe avec d'abord, je dois le dire, beaucoup de surprise sur le passage suivant, évoquant le travail temporaire d'une jeune femme au « rendez-vous catalogue » de La Redoute à Amiens : (elle) *« travaille le lundi après-midi de 14 heures à 19 heures et le samedi toute la journée. Marie-Christine, vingt-quatre ans, dit se satisfaire de cette activité passagère* qui ne lui procure pourtant pas des revenus considérables *: 3 700 francs par mois, plus une prime de 800 francs environ sur le chiffre d'affaires réalisé...* C'est dur financièrement, *avoue-t-elle, mais je me débrouille ! »*

Je suis depuis dix ans professeur certifié de lettres classiques, après six ans d'études supérieures et mon dernier bulletin de salaire porte, pour *« plus de cent vingt heures de temps de travail »* la somme de 8 737 francs de traitement brut...

Je sais bien que j'ai la chance d'être fonctionnaire, que j'ai la chance d'avoir beaucoup de vacances – progressivement réduites et souvent passées à corriger des copies ou à préparer des cours, – que j'ai la chance de travailler à temps complet, que j'ai la chance d'aimer mon métier, et qu'en période difficile il faut penser à plus malheureux que soi – ma « contribution solidarité » serait là pour me le rappeler si je venais à l'oublier. Mais je ne peux m'empêcher d'être triste, et infiniment las d'acheter à la fois si cher et si peu cher toutes ces chances, que d'aucuns – parfois allergiques au travail – s'empresseraient d'appeler « privilèges ».

Alors – et je crois que nombre de mes collègues ne me démentiraient pas, – je voudrais bien que la solidarité nationale s'exerçât aussi envers ceux qui travaillent avec leur cerveau et, plus souvent qu'on ne le croit, avec leur cœur pour former d'autres cerveaux et d'autres cœurs, et qui, leurs classes quittées, n'ont pas encore fermé leur boutique.

JEAN REY
(professeur au lycée J.-F.-Millet de Cherbourg).

Travailleurs du 3e type

Après lecture de l'article, j'aimerais vous donner ma définition du travailleur du troisième type :

C'est celui qui s'est vu proposer à l'embauche, par les employeurs unanimes, un salaire de misère ! C'est celui qui, lassé de faire du porte-à-porte pour trouver un emploi, accepte l'intérim ou le travail à durée déterminée, ou n'importe quel job, pourvu qu'il lui permette de vivre !

Une fois entré dans la catégorie des travailleurs du troisième type, dont il ne ressortira plus, il perd toute sécurité de l'emploi, il apprend ce que c'est que la précarité, le maquignonnage des bureaux d'intérim et la dureté des employeurs qui, la tâche accomplie, le renvoie dans ses foyers.

Dans tous les cas, le travailleur du troisième type renonce à toute ambition salutaire car, à la longue, il sera bien forcé, et même content, d'accepter n'importe quel travail.

Enfin, si vous êtes femme, vous apprendrez vite, par cette nouvelle politique à l'embauche, que votre place est au foyer ou dans cette catégorie des travailleurs du troisième type, où vous pourrez accomplir toutes les tâches subalternes que vous voudrez ! Toute lutte des femmes pour leur indépendance et leur égalité vous semblera risible, car, ayant retrouvé les casseroles ou les *« oui Monsieur »*, vous sentirez comme l'« on veut » que votre place soit là !

Plus le nombre de chômeurs et de travailleurs du troisième type augmentera, plus il sera facile de réprimer rapidement, sous la menace d'un licenciement collectif, toute revendication légitime des salariés.

A mon avis, il est grand temps de renverser *la vapeur ! Cela* est possible seulement si les chômeurs, unanimes et en accord avec les salariés :

– imposent leur prix à l'embauche ;

– refusent tout travail partiel, à durée déterminée, à domicile, etc.

Il faudrait que les syndicats aident davantage les chômeurs et les mobilisent dans ce sens.

Réchappée de la catégorie des travailleurs du troisième type, mais retournée à mes casseroles, j'aimerais beaucoup que vous fassiez paraître ma lettre dans votre journal pour qu'elle serve de témoignage et aide à alerter l'opinion publique.

ALICE ROUSSEAU
(Paris).

Les lois de la génétique

C'est avec intérêt que j'ai lu dans *le Monde Dimanche* (27 novembre) l'article de Denis Buican sur l'œuvre de G. Mendel.

En histoire des sciences, ce qui est le plus intéressant, c'est de chercher à comprendre pourquoi une découverte paraît fausse ou futile à une certaine époque, puis est acceptée et comprise comme très importante à une autre. Dans le cas des lois de la génétique, c'est d'autant plus remarquable que les expériences de Mendel ne dépendaient ni de progrès techniques particuliers ni même de théories préalables. Elles auraient pu être faites aux siècles précédents, voire dans l'Antiquité.

En fait, elles avaient été plus que pressenties par Louis Moreau de Maupertuis, mathématicien, astronome et naturaliste, touche-à-tout, qui fut, à Berlin, l'ennemi de Voltaire. Maupertuis fit des expériences sur des animaux domestiques et étudia la généalogie d'une famille présentant des anomalies du nombre des doigts. Il en conclut que chaque caractère visible dépendait de deux « parties », venant chacune d'un des parents (par les « semences séminales et ovariennes » respectivement) et que *l'une des deux pouvait dominer l'autre sans en* empêcher la transmission à la génération suivante *(Vénus physique*, 1745-1751). Il fut encore plus oublié que Mendel, un siècle plus tard.

A ses contemporains, les « facteurs » de Mendel (nos gènes) parurent sans doute des abstractions avec lesquelles on pouvait jongler sur le papier, mais de la réalité desquelles il n'y avait à leurs yeux aucune preuve. Trente-cinq ans plus tard, ils étaient adoptés sans hésitation par les biologistes.

Ce qui s'était passé, c'était la démonstration de la constance du nombre de chromosomes et de leur réduction de moitié lors de la méiose, qui précède la formation des gamètes (ovules et spermatozoïdes). Chacun de ceux-ci en apporte donc le même nombre à l'œuf fécondé. Cette découverte-là fut faite sur des préparations très claires, vues au microscope. Elle est due à E. Van Beneden (1883) a donc exactement cent *ans cette année.*

Elle fut immédiatement connue et commentée. En 1887, Van Beneden soulignait sa signification : ce sont ces structures nucléaires qui sont le seul support de l'hérédité.

Lors de la redécouverte des lois de Mendel, le parallélisme entre le comportement visible des chromosomes et celui postulé pour les gènes fut immédiatement perçu par toute la communauté scientifique.

H. FIRKET,
professeur à l'université de Liège (Belgique).

Le bouddhisme

A propos du « bouddhisme profond » dans l'entretien du *Monde Dimanche* du 23 octobre 1983, de M. Serge-Christophe Kolm, nous vous prions de bien vouloir accepter quelques remarques de notre petite communauté ici (dans le Dauphiné) sur la confusion dans la compréhension du bouddhisme, petite voie en particulier, et du bouddhisme, en général, de S.-C. Kolm.

Pour *nous*, la doctrine universelle ne prétend aucunement apporter une nouvelle façon de vivre ou de penser à l'Occident (qui a déjà une grande *tradition* : judaïsme, christianisme et autres). Le bouddhisme est une doctrine universelle (excusez-nous cette répétition propre au bouddhisme). Il tend à la réalisation spirituelle ou métaphysique, il n'a rien à voir avec la science, ni la philosophie, ni la religion.

Bouddha n'a rien « inventé ». Avant lui, Lao-tseu et Confucius ont atteint la Sagesse par cette voie de réalisation métaphysique. Est-ce que S.-C. Kolm a compris le bouddhisme à la manière occidentale ? Un maître zen ancien dit *« ne pas confondre le doigt montrant la lune avec la lune elle-même »*. Nous vous remercions profondément.

Un groupe de réfugiés bouddhistes asiatiques en Dauphiné
(Grenoble).

Nous : issus de la tradition essentielle commune de l'Asie (hindouisme, taoïsme, bouddhisme).

Tradition : ne doit pas être compris en son sens de continuité historique, encore moins comme l'observation de coutumes qui ont été séparées de leur contexte primitif. Il signifie « transmission de principes dont l'origine dépasse l'homme et qui imprègnent d'une manière effective tout son mode de pensée et d'action ».

ARISTIDE MESSINESI
dans *Art & thought.*

Faire des bébés pour d'autres

J'ai cinquante-cinq ans. Je suis mère de trois enfants que j'aime infiniment et grand-mère de deux petits-enfants qui ne peuvent être, évidemment, que des merveilles. J'ai connu bien des foyers malades du manque d'enfants, et j'ai toujours pensé (car tout se ramène à des problèmes d'individus dans des sociétés données) qu'il manque à notre société des femmes honorées comme pondeuses, comme donneuses de vie et fabricantes d'enfants pour ceux qui ne peuvent pas en avoir.

Il n'y a pas longtemps encore, les censeurs envoyaient à la poubelle la fille « engrossée » et ce qu'on appelait le fruit de « ses amours ». On trouve normal qu'une femme use son corps à l'usine (allez voir ce qui se passe dans les filatures !) ou dans les libres-services-grandes-surfaces pour un salaire dérisoire, mais, quand il s'agit pour elle de se servir librement de cette capacité superbe qu'a son corps de donner la vie, pour faire le bonheur d'un couple, alors les censeurs se gaussent et détournent le problème par l'argent, ce qui est la meilleure façon de salir et de l'engluer définitivement.

Il faut que ça existe.

Que les femmes soient libres de décider.

Que les femmes qui veulent donner la vie en échange d'argent puissent le faire : faire un beau petit que l'on sait aimé d'avance, désiré par un couple... Il y aura des accidents de parcours qui permettront de se pencher sur une situation précise et non sur des mots...

Que les femmes qui ne veulent pas donner la vie en échange d'argent ne le fassent pas.

Que celles qui veulent le faire gratuitement le fassent.

Et que les couples qui, d'un acte d'amour partagé, font un beau petit, connaissent leur bonheur et pensent à ceux qui ne peuvent pas.

Il y a une possibilité de dépannage, mais il y a d'une part des censeurs et de l'autre des femmes. Alors, n'est-ce pas ?

Pourquoi, pour une fois, ça ne donnerait-il pas de beaux enfants, aimés d'avance, souhaités, attendus, et des femmes heureuses d'avoir donné la vie ?

F. D'ESTALEUX.

■ « Allô ? Raconte. Joue. Chante » nous demande de préciser (*le Monde Dimanche*, 20 novembre 1983) que si elle est soutenue par le Fonds d'intervention culturelle, la Fondation de France, le Centre national des lettres et différents ministères, elle n'a reçu à ce jour aucune subvention de l'ADAC liée à la mairie de Paris. Sa collaboration avec le Centre national de documentation pédagogique et les éditeurs de livres ou de disques pour enfants est de nature purement amicale.

« Allô ? Raconte. Joue. Chante » (570-80-80) diffuse tous les jours de 10 heures à 22 heures (le mercredi, chanson de 10 heures à 16 heures, poésie de 16 heures à 22 heures). Le programme mensuel intitulé Krototo est en vente au siège de l'association, 47, rue du Château-des-Rentiers, 75013 Paris.

LANGAGE

Batteurs d'estrade

L'été passé, dans la même page d'un numéro du *Monde*, un lecteur a relevé, avec un mélange d'amusement et d'irritation, la même faute de sens dans l'emploi de l'expression : « battre l'estrade ».

Amusement de voir les fautifs, tous deux extérieurs à notre rédaction, précisons-le, se rencontrer dans l'erreur ; irritation, parce que ce n'en est pas moins une erreur sinon un contresens.

Parlant *« des pétitionnaires et des autres »*, notre premier coupable évoquait *« l'évaluation des pétitions signées, des estrades battues ou des articles proposés au* Monde... ». Le second texte, sur le même sujet, parlait de la *« notoriété éphémère du batteur d'estrade »*.

Pour l'un comme pour l'autre, « battre l'estrade », c'est se démener et mener grand bruit pour attirer sur soi l'attention du public ; se conduire, pour reprendre un mot qui fut à la mode dans les années 1900, en « estradier », en orateur grandiloquent de réunions électorales.

Mais il y a estrade et estrade. Celle qu'on « bat », c'est la *strada* italienne, la route ; et battre l'estrade, c'est courir les chemins, quand on est soldat, pour marauder, ou plus honnêtement, se renseigner sur les mouvement de l'ennemi. L'autre estrade, sur laquelle on monte pour s'adresser au public, c'est l'*estrado* espagnol : la partie d'une salle de réception qui est surélevée et reçoit les hauts personnages.

Il y a beau temps que les batteurs d'estrade première manière ont disparu, comme l'estrade-route elle-même ; et c'est l'estrade-tribune qui a hérité de l'expression. A vrai dire, la différence n'est pas grande entre le hussard ou le voltigeur qui « bat l'estrade » pour intimider ses adversaires et rassurer ses partisans et le militant qui « bat l'estrade » en collectant des signatures ou en prenant la parole dans une réunion. Si bien que le glissement de sens est compréhensible, et somme toute excusable.

JACQUES CELLARD.

VOUS ET MOI

Edouard V et le marketing

A Saint-Fulcran, on s'agglutine sur la place pour aller aux provisions, le mardi et le samedi ; on y accueille notre épicier mobile, gai et instructif (à cause de ses reportages sur les faits divers survenus dans une douzaine de villages aux alentours). Mais il y a des denrées qu'il ne distribue pas : le whisky, par exemple.

De temps en temps, donc, on fait 6 kilomètres pour se rendre au supermarché. Là, hier, j'ai ressenti une émotion profonde en voyant exposées des bouteilles de whisky Edouard-V.

C'est un whisky à 30°, donc sage, et fabriqué en France, donc délicieux (sans doute). Mais ce *qui m'a ému, c'est que le distillateur* de ce produit ait voulu honorer et commémorer le pauvre Edouard V. Cet enfant de treize ans n'a régné que six semaines, en 1483, avant que son petit frère et lui ne fussent assassinés dans la Tour de Londres par leur méchant oncle, qui devint par cet exploit crapuleux Richard III. Tout cela, vous le trouverez dans la pièce de Shakespeare.

Deux cents ans après, on a découvert les deux petits squelettes cachés sous un escalier de la Tour, et on les a enterrés avec cérémonie sous un beau monument à Westminster Abbey. Encore trois cents ans, et l'un d'eux trouve son apothéose en un whisky français. Tout est bien qui finit bien.

Quel Anglais n'a pas versé de chaudes larmes à la pensée du meurtre de ces jeunes et nobles victimes ? Je m'offrirai une bouteille d'Edouard-V, pour boire un toast à leur mémoire, et un autre pour fêter Bosworth Field, où Richard III a subi le sort funeste qui attend les méchants dans les bonnes histoires. Je remercie la France de cette gentille attention à l'égard de mon petit compatriote, et je suis sûr que je parle au nom de la famille royale. Pour renvoyer l'ascenseur, un manufacturier devrait bien commercialiser du cognac britannique sous l'étiquette Jean-Ier-de-France, qui, lui non plus, n'a jamais fait de mal à personne, selon mon Petit Larousse.

Mais... Mais... Il n'y avait pas de whisky en 1483 (ni de cognac d'ailleurs – triste époque). En baptisant cet alcool (et cela jusqu'à 30°) aurait-on plutôt voulu combiner les vertus publicitaires d'Edouard VII, le cordial, et de George V, le respectable, dont il reste toujours quelques boulevards et hôtels en France ? Si oui, c'est malin. Dans certains domaines du commerce, un nom exotique compte pour beaucoup, et l'expert en marketing ne veut pas que le client prospectif aille trop loin pour y chercher une signification profonde. Ainsi, près du supermarché où je trouve mon Edouard-V, on vient d'ouvrir une boutique de jeans et de tee-shirts qui s'appelle Sweetie. Le pédant sait que cela voudrait dire quelque chose comme « imprégné de sueur », mais qu'importe le pédant ! On *pourrait bien* vendre à Birmingham des chocolats de luxe sous l'étiquette Marquise de Brinvilliers ?

Des puritains austères veulent chasser cet exotisme, avec le franglais et la fringlish. En Angleterre, le *Good Food Guide* (sorte de Gault et Millau) vient d'attaquer l'usage, à Buckingham Palace, de menus en français lors des grands banquets. Quelle basse démagogie ! Un brin de fantaisie rend plus supportable la vie des rois et celle des roturiers. Le *shepherd's pie* (mince couche de mouton haché et de soja texturisé, sous de la purée déshydratée) se mange plus gaiement, et se vend 50 % plus cher, sous le nom de hachis Parmentier – à Londres, bien entendu. Et vice versa en France. Je viens d'assister, à Perpignan, à un colloque sur la sémiotique (ne me demandez pas ce que c'est, mais les sémioticiens roulent pour nous et sont sympas) : à l'hôtel on servait des *chops* d'agneau et des coupes *Jack* (Jacques en Angleterre, naturellement).

Le *Good Food Guide* conseille à la reine de revenir, pour ses banquets, aux plats royaux de la vieille Angleterre : cygne rôti, par exemple, ou plutôt *roast swan*. Peu importe à ces esprits bornés que ce mets, selon les autorités, ressemble à du cuir imbibé d'huile de foie de morue ; c'est anglais, et en anglais (et royal, car tout cygne, toute baleine ou tout esturgeon qui se trouve sur les cours d'eau et les plages du royaume est propriété du souverain – qui, gracieusement, vous laisse le garder, sauf peut-être l'esturgeon).

Si la reine suivait les conseils du *Guide* et que je fusse M. Mitterrand, la prochaine fois que je serais au palais je dirais que, hélas ! mon médecin m'interdit le *roast swan*.

Non, messieurs, laissez-nous nos exotismes innocents : notre shashlik, notre ketchup, nos dimsum, nos hot dogs (même nos hots dogs, pour franciser un peu) et nos big Mac. C'est le voyage imaginaire ! Pas fameux comme nourriture, mais pour l'enfant, amoureux de cartes et d'estampes, l'univers est égal à son vaste appétit.

Parfaitement inutile de discuter, du point de vue pragmatico-sémiotique, si whisky est le mot juste pour ce qui se trouve dans cette bouteille, ou ce que « Edouard V » veut dire dans ce contexte. C'est un beau nom, et cela va nous réchauffer, à Saint-Fulcran, où il commence à faire frisquet.

JOHN HARRIS.

Les brumes de Saint-Pierre-et-Miquelon

(Suite de la première page.)

En attendant, nous sommes prévenus : l'avion fera une tentative puis il ira se poser à Gander, l'aéroport international de Terre-Neuve. Et de là, nous serons acheminés par autocar, puis par bateau, à Saint-Pierre-et-Miquelon.

On comprend alors clairement ce que signifie ce fameux « désenclavement » réclamé par l'archipel : « *Les liaisons* [avec l'extérieur sont] *insuffisantes et aléatoires* », confirme une étude (2). Ici, tous les chemins mènent (laborieusement) au Canada, puisqu'il n'existe aucune navette directe et régulière entre la France et son département nord-américain.

Sur le plan économique, la pêche a longtemps été la raison d'être de l'archipel, tout comme à Terre-Neuve. « *En été, les grèves de ces îles sont couvertes de poissons qui sèchent au soleil...* », raconte Chateaubriand dans son *Voyage en Amérique*. Mais la surexploitation a dépeuplé les bancs. Pour reconstituer les stocks, le Canada a limité les prises en imposant des quotas, après avoir étendu sa zone économique à 200 milles de ses côtes. Or l'archipel n'est qu'à 12 milles des rivages canadiens : quand le temps est clair, les lumières des villages terre-neuviens de la péninsule de Burin scintillent dans la nuit. La France, elle aussi, réclame 200 milles d'espace vital autour de Saint-Pierre-et-Miquelon, revendication que les Canadiens estiment démesurée ; actuellement, ils ne seraient disposés que à accorder royalement 12 milles.

Ces zones économiques qui se chevauchent ne concernent pas tant la morue et le flétan que le pétrole. Puisqu'il y en a beaucoup à l'est de Terre-Neuve, pourquoi n'y en aurait-il pas un peu plus au sud, près de l'archipel français ? En attendant que Français et Canadiens se mettent d'accord sur le tracé des limites marines, en attendant que la pêche redevienne miraculeuse, les Saints-Pierrais font carrière dans l'administration.

Le confort de la fonction publique

Environ six cents fonctionnaires gagnent ici leur pain, autrement dit près de la moitié de la population active. « *Les effectifs pléthoriques justifient et entretiennent la réputation de sinécure qu'a acquise la fonction publique* », écrivent les auteurs de l'étude sur « Les voies et les moyens d'une relance économique de Saint-Pierre-et-Miquelon ».

Ils concèdent que « *les critiques n'épargnent pas non plus les fonctionnaires d'origine métropolitaine : leur présence dans ce DOM serait plus due à la forte majoration de traitement qu'à une réelle motivation* ». Ce qui n'empêche pas que Saint-Pierre-et-Miquelon vient aussi d'avoir, début novembre, sa grève de la fonction publique. Grève presque « chaude », des carreaux cassés et des meubles renversés. Les salaires sont accrus de 70 % pour les métropolitains qui acceptent de venir ici avec l'espoir de pouvoir choisir ensuite le poste de leur choix. Sauf à E.D.F., ce sont ces mêmes fonctionnaires venus de France qui occupent les postes-clés, malgré les politiques d'embauche qui donnent priorité aux agents locaux.

Le confort offert par la fonction publique ne favorise pas l'éclosion d'initiatives qui ouvriraient de nouvelles avenues économiques à l'archipel. « *Le niveau des salaires dans la fonction publique est si haut*, affirme le directeur départemental de l'agriculture, *que les individus les plus doués se laissent tenter. Pour essayer de promouvoir une activité agricole dans l'archipel, on joue la carte des jeunes que l'on envoie suivre une formation en France. Certains sont motivés ; d'autres rêvent déjà d'un poste de fonctionnaire.* »

Si l'on excepte les nombreux petits lopins sur lesquels la population fait pousser ses légumes pour éviter d'acheter les tristes spécimens offerts par les épiceries, qui ont subi plusieurs milliers de kilomètres de transport, l'agriculture – comme la pêche – est certainement une activité très ingrate dans ces contrées où rien n'est donné par la nature. Il faut effectivement être très motivé pour préférer, au confort d'un bureau, trancher du poisson à Interpêche, l'usine de congélation (deux cent quarante salariés) ; être motivé pour monter sur un bateau : la mer est d'un beau bleu tirant sur le turquoise quand il fait beau, mais il faut plus souvent affronter brumes et tempêtes ; être motivé pour tenter de faire pousser autre chose que de très belles mousses dans les tourbières gorgées d'eau de Miquelon ou sur le roc nu de Saint-Pierre.

C'est pourtant cette âpre réalité qui donne à Saint-Pierre et surtout à Miquelon et à Langlade – cette dernière est la villégiature des Saint-Pierrais – la beauté rude et sauvage des grandes landes battues par les vents. Alors, en attendant que les touristes se détournent des plages surpeuplées des pays du soleil pour ces terres oubliées, heureusement adoucies par la gentillesse affable de ses habitants, peut-on esquisser des projets d'avenir pour sortir Saint-Pierre-et-Miquelon de l'assistance qui la fait vivre ?

Des gens très imaginatifs, notamment à la chambre de commerce, rêvent d'en faire un « petit Taiwan ». Il est vrai que l'archipel pourrait être un pont (économique) entre l'Europe et l'Amérique. Il l'a d'ailleurs été un court moment en servant de lieu de quarantaine au bétail importé d'Europe par le Canada et les Etats-Unis. Les activités ont été florissantes de 1963 à 1976 puisque cinq mille bêtes sont passées par Saint-Pierre.

Devant ce succès, les autorités ont fait construire une superbe quarantaine à Miquelon d'une capacité de quatre cent quarante reproducteurs, au coût de 12 millions de francs. Deux cent soixante animaux, pas un de plus, y ont séjourné, puis, brusquement, en août 1976, c'est la fin des activités « quarantenaires », le Canada ayant décidé d'assurer lui-même les activités sanitaires liées à l'importation du bétail. Miquelon n'est pas La Villette, et il n'y a pas eu de scandale. Il faut dire qu'ici tout semble permis car la rentabilité ne compte guère dès que surgit le moindre espoir de créer une nouvelle activité économique.

Electricité tricolore

Ainsi, après des années de réclamation, de la part des élus, on construit actuellement un quai en eau profonde près du port de Saint-Pierre, alors qu'on n'a jamais vu aussi peu de bateaux y faire escale. De même, voisin d'un pays dont l'une des principales richesses exportées est l'électricité, Saint-Pierre-et-Miquelon produit son propre courant à l'aide d'une centrale qui tourne grâce au mazout importé... du Canada. N'eût-il pas été plus simple de « brancher » l'archipel sur Terre-Neuve ? Certainement, vous répond-on, mais « *tout est fait ici pour maintenir l'emploi* » et faire marcher le commerce local.

Le paradoxe atteint son comble quand on découvre que pour être encore plus « française » l'électricité de l'archipel a une fréquence de 50 cycles, alors que dans le reste de l'Amérique du Nord elle est de 60 cycles. Mme Yon change donc les plaques de sa cuisinière électrique canadienne tous les ans, les résistances supportant mal le choc.

De tels choix économiques sont coûteux mais ouvrent parfois d'autres portes. A la direction départementale de l'agriculture, on envisage de récupérer les calories perdues de la centrale électrique pour chauffer des serres. A Miquelon, un petit morceau de l'espace de quarantaine est utilisé par l'association pour la recherche et le développement en aquaculture, qui élève des saumons et des truites selon une méthode originale et prometteuse. Les lieux de quarantaine sont aussi partiellement utilisés pour l'hivernage des moutons et pour l'élevage des porcs. Enfin, les endives sous serre de Miquelon prouvent que toute agriculture n'est pas impossible.

L'appareil d'Air Saint-Pierre plonge pour la troisième fois. Les passagers les plus confiants ont les yeux rivés aux hublots pour tâcher de déchiffrer l'avenir ; les autres regardent droit devant eux. La descente est longue, le soleil n'est plus qu'un souvenir. Soudain la mer, les vagues, l'écume sur les rochers, la piste..., atterrissage en douceur. Tout le monde applaudit ; les visages se détendent. On n'aperçoit pas la ville noyée de brume mais la petite tour de contrôle confirme que nous sommes bien sur terre.

Les émotions et les épreuves ne sont pas finies. La police de l'air et des frontières (PAF) veille... et nous apprend que tout visiteur métropolitain doit être muni d'un billet de retour pour la métropole – ce qui n'était pas notre cas, – autrement on l'expulse sans attendre.

Cette mésaventure qui est déjà arrivée à plusieurs Français en voyage illustre la force des liens entre Saint-Pierre-et-Miquelon et le Canada, puisque l'on n'hésite pas à expulser vers ce pays tout citoyen français soupçonné, à tort ou à raison, de vouloir s'installer et vivre aux dépens de la communauté saint-pierraise. Le chef de la PAF, un Breton sympathique, se montre accommodant dès que je consens à verser une caution (3 500 F, soit un aller Saint-Pierre-Paris *via* Montréal). Il reconnaît que, juridiquement, il n'est peut-être pas très défendable d'expulser un citoyen français vers l'étranger. Heureusement, les douaniers terre-neuviens ne sont pas trop pointilleux car ils auraient de bien meilleures raisons, eux, de refouler ces « étrangers » indésirables à Saint-Pierre.

A la préfecture, on explique qu'une telle mesure est tout à fait légale puisqu'elle s'appuie sur le décret du 12 août 1934 relatif aux « conditions d'accès des Français et des étrangers dans la colonie ». En fait, le décret en question n'était pas appliqué jusqu'au jour (tout récent) où les autorités se sont retrouvées avec un Français malade et sans le sou sur les bras.

Amarré à la France et ancré au large du Canada

Un responsable affirme, sans rire, que le département ne tient pas à devenir la plaque tournante de l'immigration clandestine en Amérique du Nord. Plus prosaïquement, le chef de la PAF affirme que le département n'a pas les moyens de faire l'aumône aux métropolitains en dérive, l'archipel craignant apparemment d'être submergé par les victimes de la crise accourues de France et de Navarre...

Certains Saint-Pierrais, quant à eux, ne refuseraient pas un visa d'immigration pour le Canada, difficile à obtenir aujourd'hui. Une partie de la population n'aurait même aucune objection à un rattachement au grand voisin. Il y a déjà l'exemple de Terre-Neuve qui a choisi par référendum cette option en 1949. Une telle suggestion est violemment rejetée par de nombreux insulaires – « *surtout les fonctionnaires* », disent les mauvaises langues, mais comme il y a au moins un fonctionnaire dans chaque famille...

Pour reprendre les mots d'*Echo-Hebdo*, l'unique « journal » saint-pierrais, ce petit archipel « *amarré à la France et ancré au large du Canada* » dépend aussi considérablement de celui-ci pour tout ce qui regarde son approvisionnement. Le dollar est accepté partout : l'été dernier, un petit scandale a éclaté à ce sujet, quand R.F.O. s'est aperçue que les cartes de crédit Visa étaient débitées en monnaie canadienne. C'était illégal, mais le franc se dépréciait tous les jours, et, l'archipel n'étant relié à la métropole que par la poste (soit de une à deux semaines de délai), il était plus simple et profitable pour les banques locales de recourir à la monnaie du voisin.

Autrement dit, un Français débarquant à Saint-Pierre avec sa carte de crédit était soumis au contrôle des changes – dans un département français ! – et n'avait donc plus grand-chose à dépenser. Il faut espérer que le nouveau statut qui doit être proposé au Parlement au printemps 1984 prendra enfin « en compte la spécificité de la situation » de l'archipel, comme on dit au secrétariat d'Etat chargé des DOM-TOM.

Cela n'empêchera pas les Saint-Pierrais de continuer à regarder avec condescendance les six cents Miquelonnais isolés dans leur village du bout du monde battu par les vents, en expliquant que jamais ils ne pourraient vivre là. Mais ils sont surpris qu'un étranger se pose le même genre de question à leur égard et se demande... « *comment on peut être Saint-Pierrais* ».

La réponse, c'est un métropolitain en poste ici depuis quelques années et très attaché à l'archipel qui nous la donne : « *Saint-Pierre-et-Miquelon a une réalité historique. Si on l'avait créé du jour au lendemain il y a trois semaines, oui, ça serait une aberration. Mais ça existe depuis trois siècles ; c'est un enrichissement pour la réalité, la diversité de l'Amérique du Nord.* »

BERNARD GIANSETTO.

(2) Les voies et les moyens d'une relance économique de Saint-Pierre-et-Miquelon. Rapport d'étude préparé pour le secrétariat d'État aux DOM-TOM. Janvier 1979.

Les représentants

Saint-Pierre-et-Miquelon est représentée au Parlement par M. Albert Pen, député apparenté socialiste et président du conseil général, et par M. Marc Plantagenest, sénateur également apparenté socialiste.

Le conseil général a été élu sur une seule liste de quatorze noms pour les quatorze sièges à pourvoir. Il comprend onze socialistes ou apparentés et trois « divers gauche », élus par exception au scrutin majoritaire à deux tours.

Lors de la visite de M. Pierre Mauroy, en avril 1982, le conseil général a demandé pour l'archipel un statut spécial, plus souple que celui de département. Le gouvernement s'y est déclaré favorable et un projet de loi est en préparation.



NICOLAS VIAL

Quand Lesieur fabrique des entrepreneurs

Après un concours, Lesieur aide certains de ses salariés à créer leur entreprise. Après un an de préparation, les trois premiers lauréats viennent de sauter le pas.

« *ME mettre à mon compte, voler de mes propres ailes, j'en rêvais depuis des années.* » (Pascal Berjot, vingt-sept ans, ex-ouvrier.)

« *Quand on a sa petite idée derrière la tête, que ça vous poursuit depuis longtemps, une opportunité pareille ne se rate pas. Mieux, on saute dessus !* » (Jean-Luc Fougères, vingt-huit ans, ex-technicien.)

« *Quarante ans, c'est juste le bon moment, l'âge charnière où l'on décide de se jeter à l'eau ou de rester sur le bord. Alors je n'ai pas hésité !* » (Jean-François Platon, quarante et un an, ex-ingénieur.)

Pas de doute, les trois lauréats de l'opération « Entrepreneurs-innovateurs », lancée il y a un peu plus d'un an par le groupe Lesieur, ont bien le profil défini par Hervé Serieyx, directeur de la diversification et père du projet : « *Nous voulions des candidats porteurs d'une idée, prêts à la défendre, à se battre jusqu'au bout pour réussir. Porte-drapeaux de notre politique d'innovation, ils n'auront pas le droit d'échouer. C'est une question de prestige* ».

Pour limiter les risques, Hervé Serieyx a procédé à une sélection en règle : après dépôt d'un dossier très complet (motivations, définition du produit, degré d'innovation, marché, concurrence et étude financière), chacun des trente candidats a été convoqué pour un entretien plus approfondi. Sept sont sortis du lot et trois seulement ont été définitivement retenus.

Depuis décembre 1982, employés à mi-temps mais payés à 100 %, ils suivent au CESA (Centre d'enseignement supérieur des affaires) un stage « Créateurs d'entreprise » offert par la maison. Au programme : marketing, droit, fiscalité, gestion comptable et financière. Comme le dit Jean-Luc Fougères avec un soupçon d'ironie souriante : « *Le b-a-ba, la règle du jeu, toute la panoplie du parfait homme d'affaires.* » Mais il ajoute : « *Sans ce stage, j'aurais perdu des mois, plongé dans des bouquins de comptabilité, avec beaucoup moins d'efficacité.* » Le même organisme les a aussi aidés à peaufiner leur produit et leur projet, à frapper à la bonne porte pour le choix d'un statut, le dépôt du nom ou la recherche de subsides. Bref, à raccourcir ce parcours du combattant qui décourage plus d'un apprenti créateur. L'état-major technique, financier et administratif de Lesieur restant, lui aussi, à leur disposition pour toutes sortes de conseils.

Un prêt d'honneur et une caution

L'aspect financier, souvent très lourd à porter pour les futurs chefs d'entreprise, n'a pas non plus été oublié. Lesieur a accordé à Pascal Berjot et à Jean-Luc Fougères un prêt d'honneur de 100 000 francs et les a cautionnés auprès des banques. Des négociations du même type sont en cours pour Jean-François Platon. Autant d'atouts qui devraient leur permettre de ne pas faire partie des 40 % de nouvelles entreprises qui meurent dans leurs trois premières années d'existence. Échecs dus, pour 80 %, à des erreurs ou des insuffisances de gestion.

Pendant cette année de préparation, ils ont eu, à tout moment, la possibilité de jeter l'éponge, d'abandonner leur projet pour retrouver leur poste. « *Mais,* précise Hervé Serieyx, *maintenant l'échéance est là, très proche : le 31 décembre exactement. Après quoi, à eux de jouer. C'est un peu comme pour le parachutisme, quand on saute : on est seul, pas moyen de faire autrement.* » De toute façon, même si c'était possible, aucun des trois n'envisage de faire marche arrière. Cette volonté de se battre, de réussir à tout prix, Jean-Juc Fougères l'exprime dans un cri du cœur, une profession de foi : « *Retourner chez Lesieur en cas de problèmes, sûrement pas ! Je n'ai aucune envie de rentrer au bercail en courbant le dos, traînant dans ma tête et devant les collègues le poids d'un échec.* »

Pourtant, des moments de découragement, de ras-le-bol, d'envie de tout arrêter, ils en ont eu, bien sûr. « *Au début,* raconte Pascal Berjot, *j'étais sûr de moi, ça ne pouvait que marcher. La panique m'a pris au fur et à mesure du stage, à force d'entendre les profs me parler de contrôle du fisc, des clients mauvais payeurs, des erreurs de devis ou des fournisseurs qui promettent et ne tiennent pas.* » Du coup, sur le terrain, les choses lui ont semblé beaucoup plus faciles que prévu. Dernier point-clef du contrat ; en cas d'activités connexes, le groupe s'engageait à devenir le premier client des nouvelles entreprises. Motivés mais pas fous, les jeunes patrons ont, tous trois, lancé des formules intéressant de très près Lesieur. Jean-François Platon termine la mise sur pied d'une société de conseil technique en recherche et fabrication de produits alimentaires et d'entretien. Grâce à son camion équipé tout spécialement, Jean-Juc Fougères intervient directement auprès des producteurs, distributeurs ou détaillants souhaitant faire des promotions de produits alimentaires ou ménagers sous film plastique. Quant à Pascal Berjot, il a créé une entreprise artisanale d'entretien électromécanique fondée sur le concept du SOS : « Intervention à toute heure – même la nuit – tous les jours – même le week-end – tous les mois – même durant les congés ». Rien d'étonnant à cela quand on sait que son dossier de candidature était axé sur la devise : « *Prendre le travail où il est, au moment où il est et quand il le faut !* »

Pour le moment, EMI 24, installé dans la région de Meaux, travaille uniquement avec le service entretien de William-Saurin (filiale de Lesieur) et semble s'en porter plutôt bien : « *Depuis que j'ai commencé, en juillet dernier, je fais le plein, à 110 % ! Alors je ne vais pas me plaindre de n'avoir qu'un seul client ! J'envisage d'ailleurs de reprendre une petite boîte de trois personnes tout près d'ici car je ne suffis vraiment plus à la demande.* »

Optimiste aussi chez Promobile, l'entreprise de Jean-Luc Fougères. Il a déjà passé avec Lesieur un contrat portant sur l'emballage de deux millions de lots promotionnels. Comme Pascal Berjot, il pense, à moyen terme, s'agrandir en créant entre cinq et quinze emplois. « *Pour moi, c'est le juste retour des choses, une manière de renvoyer l'ascenseur. Et puis j'espère être à la tête d'une petite boîte dynamique, faire des affaires vite et bien.* » Difficile après cela de prétendre que les créateurs d'entreprise façon 1983 manquent de punch...

Et Lesieur dans tout cela ? Mécénat, philanthropie, ou surcharge d'effectifs, qu'est-ce qui pousse un grand goupe industriel à accepter le départ d'éléments aussi combatifs ? Mieux : à payer pour cela.

« *Rien de tout cela,* répond Hervé Serieyx. *Plutôt la recherche d'atouts nouveaux, de petits partenaires innovateurs. Nous pensons aussi que certaines personnes, très motivées, s'exprimeront mieux dans une petite structure autonome, loin des pesanteurs d'une grande entreprise.* »

Une nouvelle manière de s'adapter à la crise avec des retombées sociales non négligeables. Lesieur consolide ainsi, à l'extérieur et à l'intérieur, son image de marque d'entreprise dynamique, ouverte au progrès et concernée par les problèmes de l'emploi. Une politique d'essaimage où elle est suivie de près par I.B.M. Dans son usine de Montpellier, la société américaine tente, pour six mois, une opération pilote avec une formule très proche de celle de Lesieur. Déjà, en 1980 (voir *le Monde* du 1er juin), la toute jeune société Renault-Véhicules industriels, issue de la délicate fusion entre Berliet et Saviem, avait facilité l'installation d'une vingtaine de ses ex-salariés. La majeure partie d'entre eux semblent avoir réussi leur reconversion, mais l'expérience, essentiellement destinée à un allègement d'effectifs, n'a pas été poursuivie.

Dans le même ordre d'idées, un projet de loi instituant un congé sans solde pour création d'entreprise est présenté au Parlement. D'une durée d'un an, renouvelable une fois, il concerne les salariés ayant, au moins, trente-six mois d'ancienneté dans l'entreprise et leur assure la garantie de retour dans leur emploi précédent.

CHANTAL WAYSMAN.



SERGE BIHANNIC.

CRIBLE

ANNIE BATLLE

A SUIVRE

Un stimulateur nerveux à piles pour lutter contre la douleur

Le soulagement symptomatique et le contrôle de certaines douleurs chroniques intraitables sont désormais possibles grâce à un appareil électrique de stimulation nerveuse transcutanée fonctionnant sur piles (TENS), mis au point en Grande-Bretagne. Le système Medaid TENS à double canal est capable de traiter simultanément deux points de douleur, et il peut être utilisé efficacement pour soulager les douleurs lombaires, les névralgies post-herpétiques, les douleurs des membres amputés, les causalgies, les neuropathies périphériques et les lésions du « coup du lapin ».

On pense que cet appareil fonctionne en stimulant la production des endorphines, les hormones analgésiques sécrétées par le corps. On applique de petites impulsions électriques à l'aide d'une paire d'électrodes en carbone placées sur la zone douloureuse et adhérant à la peau.

★ *Par Medex Ltd, 16 Leyden Road, Stevenage, Hertfordshire SG1 2BP, Grande-Bretagne.*

La science, le dimanche

Le Théâtre Mermaid, à Londres, ouvre ses locaux depuis plusieurs années à un club scientifique de jeunes appelé Molecule club. Il s'agit de faire passer par l'expression théâtrale la fascination des idées scientifiques. Des acteurs, des mimes, s'y prêtent ; des scientifiques également, qui donnent des conférences sur scène, tous les dimanches, et parlent aussi bien de paléontologie, ou de volcans...

A noter que le Théâtre Mermaid est en difficulté mais que le club Molecule est florissant.

★ *Puddle Dock, London EC4, 01 236 95 21, Grande-Bretagne.*

BOITE A OUTILS

Robots intelligents

Sur 6 300 robots recensés aux Etats-Unis en 1982, seulement 155 sont des robots intelligents, c'est-à-dire doués de capacités visuelles et tactiles, alors qu'il y en aurait 3 000 de cette sorte au Japon.

Dans la revue *Electronics* de novembre 1983, Erik L. Keller dresse un tableau de l'état de l'art en matière de robots, des changements en cours, des perspectives sur le plan du marché international. Il se réfère en particulier à des études récentes (Ria Worldwide Robotics – Survey et Directory 1982, et Prost et Sullivan Inc. report).

Dossier dense, clair, documenté avec tableaux récents, par pays, graphiques, points techniques.

★ *Electronics*, European Circulation Center, McGraw-Hill House, Maidenhead, SLG 2 QL, Grande-Bretagne.

L'avenir industriel de l'Europe

Dans son ouvrage *l'Europe à la recherche de son avenir industriel,* édité chez Nathan, P. Maillet montre que les restructurations industrielles déterminantes pour l'avenir des industries communautaires devront largement dépasser les frontières de la C.E.E. Certes, les accords entre les entreprises européennes et celles du reste du monde sont nécessaires. Certes, on est tenté de coopérer systématiquement avec des entreprises plus importantes que soi pour leur technologie et les marchés qu'elles ouvrent. Il faut néanmoins éviter de mettre à plus ou moins long terme la majeure partie des produits stratégiques européens sous contrôle étranger, et les aspects purement économiques privilégiés par la stratégie des entreprises doivent être nuancés par des considérations plus politiques dont sont seuls garants les pouvoirs publics nationaux et communautaires.

★ *Edit. Fernand Nathan,* 9, rue Méchain, 75014 Paris, 589-89-49.

RENCONTRES DU FUTUR

« Joint session »

Du 13 au 18 avril 1984 aura lieu, à l'université de Salzbourg, la réunion générale du Consortium européen de recherche politique.

Au programme des ateliers :

– Le fédéralisme contemporain en Europe de l'Ouest : M. Burgers (Plymouth) et F. Ermacora (Vienne).

– Droite, gauche, centre en Europe du Sud : G. Mavrogordatais, de l'université d'Athènes, et J. Botella, de l'université autonome de Barcelone.

– Partis politiques et comportements de blocage en Europe de l'Ouest : G. Pridham (Bristol).

– Les élections directes du Parlement européen : G. Lodge (Hull).

★ *Information :* E.C.P.R., University of Essex, Wivenhoe Park, Colchester CO4 3 SQ Grande-Bretagne.



CHRONOLOGIE

Novembre 1983 dans le monde

La chronologie établie par Philippe Boucher et Edouard Masurel paraît le deuxième dimanche de chaque mois. Les chiffres figurant entre parenthèses indiquent la datation du numéro du *Monde* où est rapporté l'*événement* cité.

ÉTRANGER

1. – GRENADE : Sir Paul Scoon, gouverneur général de la Grenade, décide l'expulsion de l'île des diplomates cubains, soviétiques, *nord-coréens, est-allemands*, libyens et bulgares. Le 2, Washington annonce la fin de toutes les hostilités, neuf jours après l'arrivée des troupes américaines, dont l'effectif est progressivement réduit de 6 000 à 3 100 hommes. Un gouvernement provisoire, formé par Sir Paul Scoon, entre en fonctions le 15. Il doit rester en place jusqu'à ce que des élections soient organisées, d'ici un an (du 1er au *17, 24, 25* et *27-28*).

2. – AFRIQUE DU SUD : 66 % des électeurs blancs approuvent par référendum la nouvelle Constitution, qui prévoit une présidentialisation du régime et l'association partielle et séparée des minorités métisse et indienne à l'exercice du pouvoir dont la majorité noire reste exclue (du 1er au 5 et 17).

6. – TURQUIE : Le Parti de la mère patrie de M. Turgut Ozal remporte, avec 45,1 % des voix (211 élus), les élections législatives. Ce sont les premières depuis le coup d'Etat militaire du 12 septembre 1980, mais les anciens hommes politiques ont été mis à l'écart et seules trois formations ont été autorisées. Le Parti du peuple obtient 30,5 % des suffrages (117 élus) et le Parti de la démocratie nationaliste, qui avait la faveur des généraux, 23,2 % (71 élus) (5, 8, 10, 26 et 27-28).

7. – U.R.S.S. : L'absence de M. Iouri Andropov au traditionnel défilé militaire qui marque à Moscou l'anniversaire de la révolution russe relance les spéculations sur l'aggravation de son état de santé. Il n'est pas apparu en public depuis la mi-août (1, 8, 9, 11, *15* et 29).

7-10. – FRANCE-ALGÉRIE : M. Chadli Bendjedid effectue à Paris le premier voyage officiel d'un chef d'Etat algérien depuis l'indépendance. Cette visite, dont les résultats, selon l'Elysée, dépassent « toutes les espérances », a lieu dans un climat exceptionnel d'émotion et de confiance réciproques (du 6 au 11).

9-14. – ETATS-UNIS - JAPON ET CORÉE DU SUD : Le président Reagan se rend au Japon du 9 au 12 et en Corée du Sud du 12 au 14. Les entretiens sont surtout consacrés au renforcement de la coopération stratégique entre les trois pays et à l'accroissement du potentiel militaire nippon, souhaité par Washington. Le 13, M. Reagan prononce un discours dans la zone démilitarisée qui sépare les deux Corées (du 10 au 15).

10. – FRANCE-IRAN : Après la livraison en octobre de cinq Super-Etendard à l'Irak, Téhéran décide des représailles économiques contre la France (4, 9, 11 et 12).

13. – PÉROU : Le parti gouvernemental d'Action populaire (A.P.) du président Belaunde Terry subit une sévère défaite aux *élections municipales (10, 15, 16* et 19).

14. – GUATEMALA : La Fédération internationale des droits de l'homme indique que quinze mille personnes ont disparu ou ont été assassinées au Guatemala depuis mars 1982. Le 18, les Etats-Unis suspendent leur aide économique après la découverte, le 11, des cadavres calcinés de deux coopérants de l'Agence internationale pour le développement (6-7, 13-14, 16, 19 et 22).

15. – CHYPRE : Une « République turque » est créée au nord de Chypre. Elle est présidée par M. Rauf Denktash. La proclamation de cet Etat, qu'Ankara est seul à reconnaître, est jugée, le 18, « nulle et non avenue » par le Conseil de sécurité de l'ONU (du 16 au 21, 25 et 26).

15-17. – *FRANCE-FINLANDE* : Visite officielle en France de M. Mauno Koïvisto, président de la République de Finlande (11 et du 16 au 18).

16. – KENYA-TANZANIE : La frontière entre le Kenya et la Tanzanie, fermée depuis février 1977, est rouverte, à l'issue d'un sommet réunissant à Arusha (Tanzanie) les présidents Arap Moi, du Kenya, Obote, de l'Ouganda, et Nyerere, de la Tanzanie (18 et 23).

17. – COSTA-RICA : Le président Luis Alberto Monge proclame la « neutralité perpétuelle » du Costa-Rica (19).

***17. – GRÈCE* :** *Le dixième anni*versaire du soulèvement des étudiants est marqué par une énorme manifestation antiaméricaine à Athènes. L'attaché naval des Etats-Unis avait été assassiné dans cette ville, le 15 (16, 17 et 19).

17-18. – FRANCE-ITALIE : Sommet franco-italien à Venise (du 18 au 21).

18. – CHILI : Une manifestation unitaire de l'opposition au régime du général Pinochet rassemble plus de cinq cent mille personnes à Santiago (20-21 et 23).

20. – IRLANDE DU NORD : Trois hommes masqués tirent sur les fidèles dans un temple protestant, à Darkley. Cet attentat, qui fait trois morts et sept blessés, intervient alors que le Sinn Fein, la représentation politique de l'IRA, a élu à sa tête, le 13, M. Gerry *Adams*, partisan de *la ligne « électoraliste »* et hostile aux attentats sectaires (6-7, 13-14, 15, 16, 22, 23 et 29/XI, 3/XII).

22. – BRÉSIL : Le F.M.I. approuve le programme de redressement et débloque les crédits suspendus en mai. D'autre part, le 23, le Brésil obtient de ses pays créanciers le rééchelonnement de sa dette publique (2, 10, 18, 22, 24 et 25).

22. – POLOGNE : Le général Jaruzelski, porté à la tête d'un nouveau comité de défense nationale (KOK), quitte ses fonctions de ministre de la défense. Plusieurs autres ministères économiques changent de titulaire. Les 19 et 20, M. Lech Walesa a réussi à rencontrer la direction clandestine de Solidarité, alors que le gouvernement annonce une augmentation *de 10 % à 50 % des prix des pro*duits alimentaires pour le début de 1984 (5, 9, 13-14, 15 et du 20 au 24).

23. – U.R.S.S. : Deux cosmonautes soviétiques regagnent la Terre après 149 jours dans l'espace (3, 5, 8, 15, 23 et 25).

23-26. – CHINE-JAPON : La visite officielle de M. Hu Yaobang au Japon, la première du secrétaire général du P.C. chinois dans un pays non communiste, *confirme l'excellence des relations* sino-japonaises (24, 25 et 29).

24-25. – FRANCE-R.F.A. : Au cours du sommet franco-allemand à Bonn, M. Mitterrand évoque les perspectives d'une défense européenne. Un accord est signé sur la construction en commun d'un hélicoptère antichar (25, 26, et 27-28).

25. – AFRIQUE : M. Édouard Saouma, directeur général de la F.A.O., confirme, dans un entretien au *Monde*, que *« toute l'Afrique est frappée par la sécheresse »* (9 et 26).

27. – ESPAGNE : Un Boeing-747 de la compagnie colombienne Avianca s'écrase près de Madrid : 181 personnes sont tuées et 11 rescapées (29 et 30).

27. – URUGUAY : Plus de trois cent mille personnes manifestent à *Montevideo pour le retour à la dé*mocratie, à l'appel de tous les partis politiques et des syndicats (11, 12 et 29).

28. – BANGLADESH : Le général Ershad réitère l'interdiction des activités politiques qu'il avait levée le 14 après que, à Dakha, une manifestation des partis d'opposition réclamant la levée de la loi martiale eut dégénéré en violents affrontements avec les forces de l'ordre (16 à partir du 28).

28. – ÉTATS-UNIS : Départ de la navette spatiale Columbia, avec, à son bord, le laboratoire européen Spacelab et six astronautes, dont un Allemand de l'Ouest (4, 23 et à partir du 29).

29. – ÉTATS-UNIS : Le dollar bat de nouveaux records : à Paris, il cote 8,27 F. De même, à Wall Street, l'indice des valeurs industrielles atteint son plus haut niveau à 1287,20 (à partir du 26).

30. – ÉTATS-UNIS : Robert Sullivan, condamné à mort pour meurtre en 1973, est exécuté, malgré une intervention du pape. (30/XI, 1 et 2/XII).

30. – MAROC : Le roi Hassan II forme un « gouvernement de coalition et de transition » chargé d'organiser les élections lé*gislatives de février 1984 (8, 22 et* 26/XI, 2/XII).

La crise du Proche-Orient

3. – Les participants à la conférence sur le dialogue au Liban, ouverte le 31 octobre à Genève, s'entendent pour demander au président Gemayel de *« prendre les mesures et les contacts nécessaires sur la scène internationale pour mettre un terme à l'occupation israélienne et assurer la souveraineté totale du Liban »*. Toutes les parties en présence ont remis en cause l'accord israélo-libanais du 17 mai. Le 4, la conférence est ajournée (du 1 au 7, 12 et 15).

3. – Les dissidents palestiniens, appuyés par des forces syriennes *et libyennes, lancent une offensive* contre les positions de M. Arafat et de ses fidèles, retranchés depuis la fin septembre dans la région de Tripoli, au nord du Liban. Des combats très violents ont lieu pendant près de trois semaines (à partir du 4).

3. – M. Donald Rumsfeld est nommé représentant spécial du président des Etats-Unis au Proche-Orient, en remplacement de M. Robert McFarlane (5).

4. – Un camion bourré d'explosifs provoque l'effondrement de l'immeuble du gouvernorat militaire israélien à Tyr, au Sud-Liban : trente Israéliens et trente-deux Libanais et Palestiniens sont tués. En représailles, l'aviation de Jérusalem bombarde, dans des régions du Liban sous contrôle syrien, des positions de Palestiniens dissi*dents, les 4 et 20 et, le 16, une* « base terroriste » des militants chiites pro-iraniens, jugés responsables des attentats de Beyrouth du 23 octobre et de l'attentat de Tyr (du 5 au 11, 17, 18 et 22).

14. – La visite de M. Gemayel à Damas est reportée en raison de la « maladie » de M. Assad. Tandis que le président libanais se rend en Arabie Saoudite les 19 et 20, puis à Rome les 28 et 29, des rumeurs alarmistes circulent sur l'état de santé du président syrien, mais sa réapparition en public, le 30, les font taire (du 15 au 24 et du 29-XI au 2-XII).

22. – Les combats cessent à Tripoli où M. Arafat est totalement encerclé. Un accord syro-saoudien est conclu, le 25, à Damas : il prévoit l'évacuation de la capitale du Nord-Liban par tous les combat*tants palestiniens dans un délai de* deux semaines et prône un règlement politique des luttes interpalestiniennes pour *« sauvegarder l'unité de l'O.L.P. »*. M. Rachid Karamé, ancien premier ministre libanais et député de Tripoli, est chargé de coordonner la pacification de la région (à partir du 23).

23. – Le gouvernement libanais rompt ses relations diplomatiques avec l'Iran et « gèle » ses relations avec la Libye (25).

24. – Jérusalem libère plus de quatre mille cinq cents prisonniers palestiniens et libanais en échange de six soldats israéliens détenus par le Fath. Paris assure la logistique de l'opération sous l'égide de la Croix-Rouge internationale (du 25 au 29)

28-29. – Les Etats-Unis et Israël décident de renforcer leur « coopération militaire et politique », à l'occasion de la première visite officielle à Washington de M. Shamir en tant que premier ministre. L'accord israélo-libanais est au centre des entretiens entre MM. Reagan et Shamir, mais aucune « formule » le rendant acceptable par la Syrie n'est trouvée (3, 8, 9 et à partir du 29).

Paris et le Liban

Le 4, M. Marchais condamne l'attentat de Tyr et demande que *« cesse l'agression criminelle de la Syrie à Tripoli »*.

Le 16, à Antenne 2, M. Mitterrand affirme que l'attentat de Beyrouth du 23 octobre *« ne restera pas impuni »*. Le lendemain, huit Super-Etendard français effectuent un raid contre un camp d'entraînement des milices chiites pro-iraniennes situé au sud-est de Baalbek. Alors que l'imprécision des informations fournies par les autorités françaises fait un moment douter du succès de l'opération, qui visait, selon M. Hernu, à *« sanctionner le terrorisme »* mais aussi à *« prévenir de nouvelles actions terroristes contre les forces françaises »*, les réactions en France sont mesurées : dans la majorité, le P.S. se déclare *« totalement solidaire »*, mais le P.C. exprime son *« inquiétude »* devant les risques d'*« engrenage »*. L'opposition, qui avait d'abord approuvé l'intervention, estime ensuite qu'elle apparaît *« liée à des préoccupations de politique intérieure »*. (6-7, 11, 12 et du 18 au 24).

FRANCE

3.-4. M. François Mitterrand, effectuant en Poitou-Charentes sa sixième visite officielle dans une région, exprime l'espoir d'une « France réconciliée » (du 3 au 7).

12. – L'enseignement catholique accepte de négocier sur l'avenir de l'enseignement privé. *Le* Comité national d'action laïque (CNAL), qui a rejeté les propositions de M. Savary, organise des manifestations pour demander à la gauche de respecter ses engagements (du 11 au 22, 25 et 29).

13. – A l'élection municipale d'Aulnay-sous-Bois, la liste d'opposition obtient 54,41 % des voix, grâce au bon report des suffrages de l'extrême droite (9,32 % au premier tour). L'opposition avait également battu un maire sortant communiste, le 6, à Villeneuve-Saint-Georges. M. Georges Marchais, rejetant à nouveau les accusations de fraude, *attribue les « pertes de la gauche »* à un recul du P.S. (du 5 au 17 et 22).

14. – M. Georges Valbon, membre du comité central du P.C.F., quitte la présidence des Charbonnages de France, en raison de son désaccord avec le changement d'orientation de la politique charbonnière du gouvernement, au moment où les syndicats organisent des grèves d'avertissement dans les régions minières. Le 23, un haut fonctionnaire, M. Philippe Huet, lui succède (du 10 au 18, 23 et 25).

14. – Six attentats à la bombe sont commis en Guadeloupe, dont l'un, à *la* préfecture de Basse-Terre, fait vingt blessés. Alors que le gouvernement envoie des renforts de police et de gendarmerie, l'Alliance révolutionnaire caraïbe (ARC) revendique, le 16, ces attentats (du 16 au 24).

15. – Le projet de loi sur l'enseignement est adopté par le Sénat : la gauche vote contre un texte qu'elle juge dénaturé, tandis que plusieurs pétitions, hostiles ou favorables au projet de M. Savary, se succèdent avant la deuxième lecture par l'Assemblée nationale (10, 11, 17, 20-21, 23, 24, 25, et 30).

16. – Le tribunal correctionnel de Versailles prononce des peines modérées dans l'affaire dite des grâces médicales. L'inculpée vedette, Mme Solange Troisier, est *condamnée à six mois d'emprison*nement avec sursis et 8 000 F d'amende (du 23 au 31/X et 18/XI).

18. – Le projet de réforme hospitalière est adopté par le Sénat, la gauche votant contre. Les médecins hospitaliers organisent, le 24, une grève nationale contre certaines dispositions de ce texte et le projet de réforme de leurs statuts (6-7 et du 16 au 28).

18-20. – Le parti radical, réuni en congrès à Paris, élit M. André Rossinot à sa présidence et confirme son maintien dans l'opposition (11, 16, du 19 au 22 et 30).

23. – Le conseil des ministres adopte le projet de loi sur la presse. Qualifié par M. Pierre Mauroy, le 11, à FR 3, de « loi antitrust pour assurer le pluralisme et la transparence de la presse », ce texte est considéré par l'opposition comme « une atteinte à la liberté d'expression » (1er et à partir du 4).

24. – M. Georges Lemoine, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, en visite en Nouvelle-Calédonie, annonce l'organisation en 1989 d'un référendum sur l'avenir du territoire (22, 24, 25 et 26/XI, 4-5/XII).

Économie

8 : SECURITE SOCIALE. – Le rapport sur les comptes de la Sécurité sociale annonce que ceux-ci devraient être excédentaires en 1983 et équilibrés en 1984 (9 et 11).

10 : AFFAIRES. – Un accord intervient sur le financement du plan de sauvetage de Creusot-Loire : le C.E.A. portera sa participation dans Framatome de 30% à 50 %, et Usinor et Sacilor reprendront une partie des activités sidérurgiques (9, 11 et 12).

14 : SYNDICATS. – La C.G.T. souligne que « l'écart entre nos objectifs et la politique du gouvernement s'est accru » (5 et 15).

21 : SALAIRES. – le C.N.P.F. adresse à ses confédérations une recommandation qui refuse tout rattrapage des salaires sur les prix. Les syndicats protestent et exigent le maintien du pouvoir d'achat (17, 20-21, 24,25 et 26).

25 : PRIX. – Malgré l'opposition du patronat, le système d'encadrement des prix et des marges est reconduit pour 1984 (du 26 au 30).

29 : PRIX. – Le mauvais indice d'octobre (+ 0,8 %) confirme que la hausse des prix sera supérieure à 9 % en 1983, alors que l'objectif gouvernemental était de 8 % (18 et 19/XI et 1/XII).

EST-OUEST

8-11. – M. Pierre Elliott Trudeau, *premier ministre canadien*, se rend à Paris, La Haye, Bruxelles, Rome, Bonn et Londres pour tenter de favoriser la reprise du dialogue Est-Ouest. A partir du 17, il entreprend une tournée en Asie (4, 10, 11, 15, 18 et 29).

14. – Les premiers missiles de croisière de l'OTAN arrivent en Grande-Bretagne sur la base de Greenham Common : seize sur les cent soixante prévus doivent être opérationnels avant le 31 décembre. Il en est de même en Italie où seize missiles de croisière, sur les cent douze prévus, vont être installés à Comiso, en Sicile (15, 16 et 29).

17. – Le chancelier Kohl annonce que M. Kvitsinski, qui dirige la délégation soviétique aux pourparlers eurostratégiques de Genève, a proposé le 13 en privé à M. Nitze, le négociateur américain, la réduction des missiles intermédiaires de l'U.R.S.S. pour un montant équivalant aux cinq cent soixante-douze Pershing et missiles de croisière américains que l'OTAN a prévu d'installer en Europe occidentale. Les forces françaises et britanniques auraient été prises en compte dans un « autre forum ». Washington a refusé cette proposition qui aurait accordé à Moscou, *avec ses cent vingt SS-20 restant*, un « monopole » sur ce type d'armement. Moscou nie être à l'origine de cette « variante de compromis » et affirme, le 21, qu'elle est due à M. Nitze (du 19 au 23).

22. – Le Bundestag approuve, après deux jours de débats, par deux cent quatre-vingt-six voix contre deux cent vingt-six, l'implantation de missiles nucléaires américains en R.F.A. Les socialistes et les Verts se prononcent contre. A partir du 23, les premiers éléments des Pershing-2 arrivent en R.F.A. : neuf missiles sur les cent huit prévus seront opérationnels à la mi-décembre (du 18 au 25).

23. – Les négociations de Genève *sur les euromissiles* sont « interrompues » à l'initiative de Moscou qui décide, le 24, un nouvel accroissement de son arsenal nucléaire : M. Andropov, dans une déclaration lue en son nom à la télévision soviétique, annonce l'arrêt du « moratoire » déclaré par Brejnev en mars 1982 sur le déploiement du SS-20, l'accélération du processus d'installation de « missiles tactiques opérationnels » en R.D.A. et en Tchécoslovaquie ainsi que le déploiement de « moyens soviétiques appropriés (...) dans les zones océaniques et maritimes » (du 24 au 30).

En France

8. – Les évêques français, réunis en assemblée plénière à Lourdes, adoptent un document intitulé « Gagner la paix », dans lequel ils estiment que les Etats ne peuvent pratiquer la *« non-violence évangélique »*, et jugent que la dissuasion nucléaire peut être *« moralement acceptable »* (10, 11, 12 et 19/XI, 1/XII).

13. – L'assemblée de la Fédération protestante de France, réunie à La Rochelle, adopte une motion sur la paix qui demande un *« gel nucléaire, même unilatéral »* (10, 12 et 15).

16. – M. Mitterrand, invité de l'émission « L'heure de vérité » sur Antenne 2, déclare que la crédibilité de la dissuasion nucléaire repose sur sa propre détermination. Il insiste sur la nécessité du rétablissement de l'équilibre des forces en Europe (17 et 18).

21. – M. Marchais, dans un entretien au *Monde*, affirme son *« accord quasi total »* avec la politique extérieure de M. Mitterrand. Il estime cependant que *« la question de la guerre et de la paix est trop importante pour dépendre de la décision d'un seul homme »*, (du 22 au 25).

CULTURE

3. – Liliane Guignabodet, pour *Natalia* (Albin Michel), obtient le Grand Prix du roman de l'Académie française (5).

5. – Ouverture de la rétrospective Balthus au Centre Georges-Pompidou (3).

5 : Mort de Jean-Marc Reiser, dessinateur de bandes dessinées (8, 9 et 10).

7 : Mort de Germaine Tailleferre, compositeur (9).

8 : Mort d'André Chamson, de l'Académie française (11).

10 : La célébration du cinquième centenaire de la naissance de Luther s'achève après de très nombreuses cérémonies, surtout en R.D.A. et en R.F.A. (6-7, 8, 11 et 12).

11 : Mort d'Alfred Loewenguth, violoniste et chef d'orchestre (13-14).

17 : M. Mitterrand choisit le projet de l'architecte canadien Carlos Ott pour le futur Opéra de la Bastille (18 et 20-21).

***20* :** Mort de Marcel Dalio, comédien (23).

21 : Frédérick Tristan, pour *les Egarés* (Balland), obtient le prix Goncourt, et Jean-Marie Rouart, pour *Avant-guerre* (Grasset), le prix Renaudot (22, 23 et 24).

24 : Création de *Par les villages*, de Peter Handke, au Théâtre de Chaillot (29).

***25* :** Mort de Lotte H. Eisner, historienne du cinéma (29).

27 : Mort de Manuel Scorza, écrivain péruvien (29).

28 : Création mondiale de *Saint François d'Assise*, d'Olivier Messiaen, à l'Opéra de Paris (17 et 30).

28 : Florence Delay, pour *Riche et légère* (Gallimard), obtient le prix Fémina, Jean Echenoz, pour *Cherokee* (Editions de Minuit), le prix Médicis, et Kenneth White, pour *la Route bleue* (Grasset), le prix Médicis-Etranger (29).

Un choix d'enquêtes et de reportages

ALGÉRIE : L'Algérie de Chadli (4 et 5).
FINLANDE : Un renouveau en douceur (11).
FRANCE : Une semaine avec l'Ile-de-France (du 15 au 21).
AFGHANISTAN : Voyage à travers la résistance afghane (15, 16 et 17).
MÉDECINE : Les appareils à résonance magnétique nucléaire (16).
ASIE DU SUD-EST : Six pays en crise de développement (du 22 au 26).
JAPON : Le Japon de M. Nakasone (24).
SOMALIE : La guerre, la misère... (25 et 26).
ÉTATS-UNIS : *La reprise chahutée de l'économie américaine* (29 et 30).
MÉDECINE : L'homéopathie, un rêve efficace (30).

Les clubs sportifs, leurs fédérations et la Sécurité sociale

L'étendard de la révolte a été levé à Boulogne-Billancourt : les clubs omnisports s'estiment étranglés par la Sécurité sociale et quelque peu étouffés par les fédérations.

A la base du concert sportif français, on trouve les dizaines de milliers d'associations sportives ou d'« Athletic Clubs » qui drainent, dans chaque ville ou bourgade, l'essentiel de la pratique sportive. Classées clubs unisports ou omnisports (les plus nombreux), ces associations sont en général fortement subventionnées par leur municipalité, tant en fonctionnement qu'en équipement, mais reposent sur l'entier bénévolat de leurs animateurs. Or un club de trois mille adhérents (certes déjà un « poids lourd ») ne compte pas moins de cent cinquante dirigeants... et on recense environ trente mille clubs omnisports !

Si les clubs ont toute autorité sur la gestion de leur association, il doivent en revanche s'en remettre entièrement pour ce qui est de l'éthique et de la pratique sportive (organisation des compétitions) aux fédérations, qui sont, elles, structurées par activité : nul n'ignore l'existence de la Fédération française de rugby ou de celle de tennis. Le Comité national olympique et sportif français (C.N.O.S.F.) coiffe l'ensemble. Outre la participation française à chaque olympiade, il est chargé des relations avec les pouvoirs publics — et principalement le ministère de tutelle — pour tout ce qui relève de la politique du sport. Ce système hiérarchisé a jusqu'ici fonctionné sans accroc.

Depuis quelques années cependant, un nombre croissant de dirigeants de club omnisports, regroupés derrière la bannière d'un Groupement national (G.N.C.O.), en ont, disent-ils, « *marre* » :

« Marre » de faire vivre — et parfois survivre — à force de bénévolat un vivier de pratiquants où se recrutent les futurs athlètes dont les fédérations s'attribuent ensuite la gloire. « *Quand un athlète réussit, on ne parle jamais de son club d'origine, là où il a été découvert,* commente Marcel Draghi, président du G.N.C.O. (1), *nos dirigeants aimeraient simplement qu'on pense un peu à eux au moment des récompenses.* »

« Marre » surtout des tracasseries de la Sécurité sociale...

Au cours des deux dernières décennies, la technicité des sports a considérablement évolué, et les équipes jouent de plus en plus souvent et de plus en plus loin. Le bénévolat total de l'encadrement a donc cédé la place à un système d'indemnisation des animateurs selon leurs compétences (diplômes) ou leurs frais de déplacement... Jusqu'au jour de 1976 où l'URSSAF fit valoir que toute indemnité dépassant 300 F par an prenait le caractère d'une rémunération si elle ne pouvait être considérée comme inhérente à une fonction. Des contrôles déferlèrent, plaçant brutalement les clubs en situation d'illégalité et leur imposant des redressements dont certains atteignent le million de francs.

Pour ne pas avoir à mettre la clé sous le tatami, il leur fallut « reconnaître » leur « fraude » pour obtenir un échelonnement des remboursements et, dans la plupart des cas, faire appel aux municipalités ; ceux des clubs qui refusèrent de payer se sont retrouvés devant le tribunal d'instance, mais les fédérations — d'ailleurs confrontées aux mêmes problèmes fiscaux et parafiscaux — ne se sont guère montrées soucieuses d'assurer leur défense.

Pour l'Athletic Club de Boulogne-Billancourt (A.C.B.B.), un des plus gros clubs omnisports de France (neuf mille adhérents), mais qui se retrouvait avec une amende de 85 millions de centimes, et surtout pour son président, Marcel Draghi, ancien rugbyman et vieux routard de la vie associative, il devint évident que c'était maintenant aux clubs de prendre en charge leurs intérêts.

Quarante clubs ont répondu à l'appel de l'A.C.B.B. en 1978 à l'occasion du colloque qui devait déboucher sur la constitution du G.N.C.O. Ils sont aujourd'hui deux cents et représentent plus de six cent mille pratiquants (2), et le rythme des adhésions suit celui des contrôles de l'URSSAF : moins d'un club sur dix, estime-t-on au G.N.C.O., serait en règle...

« *L'obligation de déclarer à l'URSSAF les vacations que nous rémunérons entraîne toutes les autres cotisations sociales, jusqu'au capital-décès ou la taxe pour les accidents du travail,* explique Roger Laurent, président de l'A.S. meudonnaise et président-délégué du G.N.C.O., où il est spécialiste des questions sociales et fiscales. *Les dirigeants des clubs de sport amateur sont aujourd'hui considérés comme des employeurs avec les mêmes responsabilités et inconvénients que n'importe quel chef d'entreprise. Il ne suffit plus d'avoir la foi dans l'épanouissement physique du corps, il faut encore se soucier d'une gestion rigoureuse et prendre toutes les précautions imaginables. Quand on prend cinq gosses dans sa voiture pour les emmener à un match, il y a de quoi ne pas dormir... Nous ne sommes pas opposés à cette évolution, mais il est inconcevable qu'on nous pénalise sans nous donner le temps de respirer.* »

Le G.N.C.O. demande donc que la mise en conformité avec la réglementation se fasse en douceur : augmentation à 500 F du forfait de non-mise en recouvrement, amnistie globale pour le passé et régularisation progressive de la situation des clubs, dont les dirigeants bénéficieraient d'un temps minimum de formation. (« *actuellement ils n'y comprennent rien* ») pris en charge au moins partiellement par la collectivité.

Le G.N.C.O. souhaite également obtenir « *la reconnaissance du rôle primordial des clubs dans le mouvement sportif national* », autrement dit que soit légitimée leur place entre l'école, « *qui doit assurer une éducation physique et sportive de base de même importance que les autres matières enseignées* », et les fédérations, « *qui pourraient peut-être perdre quelques-uns de leurs privilèges exorbitants, comme par exemple celui de contraindre les clubs à prendre certaines assurances, alors que ceux-ci sont les mieux placés pour apprécier la nature des risques encourus par les sportifs dont ils ont la responsabilité, ou encore celui d'être les seules à siéger dans les commissions qui se chargent de la répartition du produit du Loto...* ».

Le G.N.C.O. se défend toutefois de vouloir jouer le rôle d'un syndicat ou d'un groupe de pression concurrent des fédérations et du C.N.O.S.F. Mais ses efforts courtois pour être admis à participer aux travaux du Comité olympique dans le domaine associatif ont été écartés : arguant de sa représentation au conseil d'administration d'Antenne 2 et au Conseil national de la vie associative, le C.N.O.S.F. recommande aux clubs de lui « *faire confiance* »... « *De savoir qu'on représente la masse, c'est ça qui leur flanque la trouille,* commente Marcel Draghi, qui ne s'embarrasse plus de ronds de jambe. « *Gagner, c'est bien, mais participer, c'est pas mal non plus. A trop l'oublier, les dirigeants de club risquent vraiment un jour d'en avoir assez...* »

DANIEL GARCIA.

(1) G.N.C.O., 43, quai Le Gallo, 92100 Boulogne. Tél. (1) 604-81-80 (poste 249).

(2) Le G.N.C.O. envisage de s'ouvrir aux clubs unisports, la décision devrait être prise lors de son assemblée générale à Boulogne le 10 décembre.

CONSEILS

L'EMPLOI DANS LES ASSOCIATIONS (II)

Bénévoles - Salariés

Nous avons traité dans notre précédent « conseil » (*le Monde Dimanche* du 4 décembre 1983) de la responsabilité des associations vis-à-vis de leurs collaborateurs bénévoles, et avant d'aborder la condition d'« employeur » d'une association, nous nous devons d'apporter quelques précisions sur la situation de ceux et de celles qui apportent une contribution volontaire non rémunérée à quelque niveau que ce soit. En effet, au début de l'année 1982 à la suite de certaines prises de position de certaines ASSEDIC d'interdire à des demandeurs d'emploi ou à des préretraités d'exercer des activités à titre bénévole, le directeur de l'UNEDIC apportait au président de la FONDA (1) quelques précisions sur l'interprétation à donner des décisions ainsi contestées, c'est ainsi qu'il notait que : « *dans la mesure où l'activité des militants associatifs conserve une nature non seulement bénévole mais également non professionnelle, aucun obstacle n'existe ni à leur admission au bénéfice des allocations ni au maintien intégral de celles-ci. Il n'en serait pas de même si, sous couvert d'activité bénévole, il s'agissait en fait d'un concours non rémunéré à une activité lucrative ou du remplacement de personnel se consacrant au fonctionnement administratif de l'association* ».

Cette question, qui permettait d'apporter quelques précisions à la notion d'activité de caractère bénévole, a donné lieu, dans une lettre-circulaire de cette même direction de l'UNEDIC aux présidents des ASSEDIC (circulaire 83.37 du 20 juillet 1983), à un complément d'interprétation :

« — *Ne sont jamais considérées automatiquement comme bénévoles des fonctions exercées par l'ancien salarié d'un organisme, même si celui-ci est à but non lucratif et que ces fonctions sont déclarées comme non rémunérées ;*

» — *Ne sont jamais considérées comme bénévoles des fonctions occupées dans des entreprises ou des organismes à but lucratif.*

» *En cas de doute sur le caractère bénévole ou non de fonctions ou sur la réalité du caractère non lucratif de certaines associations, les commissions paritaires devraient être saisies.*

» *Elles seraient amenées dans ce cas à s'entourer de tous les renseignements nécessaires, notamment en consultant les statuts des associations qui peuvent éventuellement contenir des précisions sur le caractère bénévole de telle ou telle fonction.* »

La position de bénévole semble donc plus clairement délimitée d'autant qu'en dehors des remboursements de frais tels que nous les avons précisés précédemment, toute somme versée entraîne obligatoirement l'affiliation du bénéficiaire aux assurances sociales, article L.241 du Code de la Sécurité sociale.

« *Sont affiliées obligatoirement aux assurances sociales, quel que soit leur âge et même si elles sont titulaires d'une pension, toutes les personnes de nationalité française de l'un ou de l'autre sexe, salariées ou travaillant à quelque titre ou en quelque lieu que ce soit, pour un ou plusieurs employeurs et quels que soient le montant et la nature de leur rémunération, la forme, la nature ou la validité de leur contrat.* »

Rappelons à ce sujet les éléments que la doctrine retient pour donner une définition du contrat de travail (car il n'y a pas de loi qui le définisse). Trois conditions doivent être réunies :

- la fourniture d'un travail ;
- le versement d'une rémunération ;
- l'existence d'un lien de subordination ;

Or, dans la majorité des cas de collaboration bénévole, le lien de subordination n'étant pas établi juridiquement, les deux premières conditions paraissent suffisantes, pour que soit appliquée la disposition d'affiliation aux assurances sociales fixée par l'article L. 241 ci-dessus.

Le fait que la collaboration occasionnelle de « bénévoles » ne donne lieu à aucun contrat de travail écrit ne peut être invoqué pour échapper à cette règle, car d'après le code du travail, article L. 121.1., un accord des parties, même purement verbal, est suffisant et, dans ce cas, la preuve de ce contrat peut être recherchée par tous moyens compatibles avec les dispositions du code civil.

En conclusion, toute association qui rémunère, sous quelque forme que ce soit, un service rendu soit directement, soit indirectement à ses membres (la rémunération peut n'être constituée que par des prestations en nature : nourriture ou logement par exemple) acquiert la situation d'employeur, et nous verrons alors la semaine prochaine quelles sont ses obligations et ses droits.

(1) FONDA - Fondation pour la vie associative - 18, rue de Varenne - 75007 Paris.

(*) Conseils rédigés par Service-Associations - association loi 1901 - 24, rue de Prony, 75017 Paris. Tél. : 380-34-09. TELEX : 650.344 F. SERVASS. (*Consultations sur rendez-vous.*)

BLOC-NOTES

RENDEZ-VOUS

Le nouveau plan comptable

Le centre de formation et de conseil de gestion de Cergy-Pontoise organise, les 9, 10 et 11 décembre, un stage d'information et d'étude du nouveau plan comptable à l'intention des associations régies par la loi de 1901. Rappelons que ce nouveau plan comptable entre en vigueur le 1er janvier 1984.

★ C.F.C.G., 24, pente de la Ravinière, 95520 Osny. Tél. : (1) 030-41-75 (après 20 h).

Amnesty International à Tours

La Déclaration universelle des droits de l'homme va avoir trente-cinq ans. A cette occasion, les groupes tourangeaux d'Amnesty International organisent une kermesse. Trois axes à cette manifestation : des montages, panneaux et brochures destinés à faire connaître ce mouvement mondial qui travaille pour la libération des prisonniers d'opinion, l'abolition de la torture et de la peine de mort ; des échanges de points de vue avec des membres de l'organisation ; une brocante dont le produit financera l'action d'Amnesty International.

★ Samedi 10 et dimanche 11 décembre, 12, rue du Général-Meusnier, à Tours (Indre-et-Loire).

ACTUALITÉ

Salon de l'enfance

« Initiative pour l'enfant et le couple » est un lieu d'échanges entre les générations où les parents redécouvrent que leur enfant est un être de langage qui comprend et entend avant de pouvoir parler. Du 16 au 23 décembre, l'association transporte une partie de ses activités au Salon de l'enfance (porte de Versailles, niveau 1, stand 14 A) sous la forme d'un club parents-enfants : les premiers pourront se renseigner sur tout ce qui concerne l'enfance tandis que les seconds apprendront à jouer.

★ Initiative pour l'enfant et le couple, 41, rue Joseph-de-Maistre, 75018 Paris. Tél. : 228-42-85.

INITIATIVES

Le Touring-Club de France ne meurt pas

L'Association pour la sauvegarde du Touring-Club de France vient d'être créée à l'initiative de sociétaires désireux de voir vivre leur club. Ses buts : maintenir les activités associatives du T.C.F., œuvrer pour sa sauvegarde — dans son intégralité et selon son éthique, — assurer la défense de son nom et préserver les intérêts de ses sociétaires.

★ 10, rue de Villiers, 92300 Levallois-Perret.

Appel au volontariat

Le Centre national du volontariat fait appel aux bénévoles au nom des nombreuses associations qui ont besoin de volontaires dans des secteurs très divers : social, culturel, environnement, consommation, etc. Il vient d'ouvrir une nouvelle antenne, le centre de volontariat Forum des Halles, situé 98, rue Rambuteau, à Paris (1er), tél. : 236-53-82. Les permanences de ce centre sont assurées le mardi et le vendredi, de 14 heures à 20 heures.

★ Centre national du volontariat, 130, rue des Poissonniers, 75018 Paris. Tél. : 264-97-34. Autre antenne : Inter-7, 105, rue Saint-Dominique, 75007 Paris. Tél. : 705-48-44.

Les programmes d…

Les soirées de la se…

Les programmes de fin d'année

Cinéma, rêves, divertissements : d'abord, des personnages hauts en couleur, emballés en feuilletons : *la Chambre des dames*, sur TF 1, *Fabien de la Drôme*, sur A 2. Ensuite des pincées de culture (théâtre, musique sur A 2, et peinture sur TF 1) entrecoupées de nombreux plaisirs humoristiques ou chantés et des hommages aux grands disparus (Charlie Chaplin, Raimu, Maurice Chevalier ou Romy Schneider). La première joue la carte « grand public », la deuxième veut séduire un public plus ciblé. FR 3 propose de passer la plupart des soirées au cinéma.

TF 1 : Visconti, la Belle Hélène

TF 1 est fidèle à sa tradition de chaîne populaire : un cocktail de divertissements sportifs, feuilletonesques, de variétés variées agrémentées d'un coulis de culture essentiellement picturale. Mais d'abord des fictions en pièces montées : deux séries sorties dernièrement des studios télévisés : *la Chambre des dames*, une saga médiévale légèrement friponne inspirée d'un roman de Jeanne Bourin et réalisée par Yannick Andrei (à partir du 23 décembre) avec Marina Vlady ; *Dorothée, danseuse de corde*, d'après Maurice Leblanc, histoire romanesque d'une gitane (en réalité noble) avec trésor dans un château, de Jacques Fansten (à partir du 21 décembre) ; signalons deux autres séries prestigieuses, inédites au petit écran : *Ludwig*, de Visconti, en cinq épisodes (à partir du 21 décembre) et *Mark Twain* (à partir du 25) et deux films (trop) grand public, *la Boum* de Claude Pinoteau (le 25 décembre) et *Coup de parapluie* de Gérard Oury (le 1er janvier).

Entre ce feuilleté de fictions, de petits bouquets de culture plantés çà et là comme pour se donner bonne conscience, la grande série de Mario Ruspoli sur Lascaux continue son voyage dans la naissance de l'art, et deux hommages, l'un au sensuel Edouard Manet (le 25 décembre et 1er janvier), l'autre au délirant Gustave Doré (le 21), seront notre festin pictural.

De l'humour avec le toujours jeune *Henry Salvador*, le 1er janvier dans l'après-midi, ou avec Stéphane Collaro, pour un numéro spécial de *Coco Boys* le 30 décembre.

Pour les enfants, ce Noël sera agréable mais sans grande surprise : Ils pourront regarder chaque jour en direct (à 14 h 25, à partir du 21 décembre) des contes de Noël, un *Cycle Jules Verne* à partir du 21 décembre, et une comédie musicale, *Une poupée de sucre* chantée par... Chantal Goya (encore !) tous les jours à 19 h 40.

En soirée, comme en après-midi, les animateurs et célébrités du petit écran seront sur leur trente et un et concocteront des émissions spéciales récapitulatives des grands *moment de l'année passée : « Spécial Étoiles et Toiles »* de Frédéric Mitterrand, « Champions » de Michel Denizot, se mettront en quatre pour nous éblouir...

Les deux réveillons ? Gaillards, froufroutants, les jambes en l'air. Annie Cordy, comme les années passées, saute sur des airs de comédie musicale (le 24 décembre), et le 31, Jérôme Savary nous invite à danser (et à rigoler), sur les tempos aguicheurs de *la Belle Hélène* d'Offenbach. Ces soirées gigotantes seront immédiatement suivies de purs instants de rêverie « Veillée de Noël en arc-en-ciel » avec le doux Guy Béart, (le 24), ou de mondanités mourousiennes le 31 : le coquet, frétillant, élégant, recevra le Tout-Paris au Casino de... Paris : Eddy Barclay, Léon Zitrone, Serge July, Julien Clerc, Mireille Mathieu et David Bowie, oui.

Notons enfin que la voix feutrée de Jean-Pierre Rosnay, le poète, bercera nos fins de soirées en poésie dans « *Nocturne* », au environ de 23 heures et que, dans la série inévitable des hommages, Romy Schneider pointe son visage poupon dans *Sissi* et éclatant dans *Ludwig*, de Visconti.

A 2 : Carmen, Callas... et Dorothée

Des noms-clés qui ont vu les portes du rêve : la Callas, la Pavlova, le Tintoret (par Sartre), Carmen, Peter Brook... Mais, avant de mordre à pleine mâchoire dans ces réjouissances culturelles, A 2 part très lentement en voyage avec *Marco Polo* le 15, un jour plus tard s'embarque en western politique avec *Fabien de la Drôme*, de Stellio Lorenzi, et finit le 21 du même mois en enquête avec le commissaire *Maigret*. Voilà pour les fictions.

Le cinéma ? La chaîne de Pierre Desgraupes y va peu. Donc choisit ce qu'elle se met sous la paupière : le *Coup de torchon*, de *Bertrand Tavernier*, avec Philippe Noiret et Isabelle Huppert, le 20, *Mille milliards de dollars*, d'Henri Verneuil le 31 décembre, et, quatre jours plus tôt, *la Ruée vers l'or*, de Charlie Chaplin (le *must* des fêtes), et le rideau tombe sur un festival *Raimu* le 23 décembre avec *Vous n'avez rien à déclarer*, (le 23) de Léo Joannon, et *Monsieur la souris*, de Georges Lacombe (le 30).

Poursuivons allégrement le cycle des hommages pieux : avec Jacques Chancel, qui célèbre en soirée le 19 décembre le « génie métaphysique » du funambule *Folon*, ou avec *André Halimi*, qui ressuscite *Maurice Chevalier*. Pour oublier ces pieuses salutations distinguées, A2 nous offre des divertissements à la louche : *Richard Gotainer* gigote « on the rock » et *Annie Girardot* « chante son homme » (le 22), *Alberta Hunter* « jazze » le 28, *Popov* « clowne » le 29 ; *les Charlots* charlottent le 31, et enfin *Coluche* lance un bras d'honneur à la nouvelle année (le 1er janvier, une soirée sans surprise).

Culture en pièce montée entre les chandelles de Noël et le champagne du réveillon : *Leslie Caron* tire son tutu à une reine de danse la *Pavlova*, le 24, Eve Ruggieri, de l'Opéra de Paris, en liaison par satellite avec l'Opéra de Milan et le Royal Opera House, couvre la voix sacrée de la *Callas* (le 25). Peter Brook succombe aux charmes de *Carmen* (une soirée complète le 26 en compagnie du grand metteur en scène), et enfin une émission de peinture sur le Vénitien, le Tintoret, à partir d'un texte de Sartre (le 25).

Pochettes-surprises pour les enfants préparées par Jacqueline Joubert du 22 au 31 en après-midi, mijotées par Dorothée-la-coqueluche, la soirée du 24 décembre, après une évocation de *la Nativité* signée Bernard Kowalski, et un numéro de « Lire c'est vivre », de Pierre Dumayet sur *le Petit Prince*, de Saint-Exupéry (le 20).

FR 3 : au cinéma et en musique

Humour vaudevillesque ou soixante-huitard, grande musique, variétés légères, la chaîne régionale passe le plus clair de son temps, du 19 décembre au 1er janvier, au cinéma. Du cinéma « grand public » : une série de films à forte proportion de vedettes françaises ou américaines : Belmondo dans *le Guignolo* de Georges Lautner, le 19 décembre ; Lino Ventura et Isabelle Adjani dans *la Gifle*, de Claude Pinoteau, le 26 ; pour les enfants et tous ceux qui ont décidé de le rester, des fresques d'outre-Atlantique : *Superman* I le 29, *les 55 Jours de Pékin*, (le 27) de Nicolas Ray, avec Ava Gardner, Charlton Heston et David Niven, *la Charge de la brigade légère*, de Michael Curtiz, somptueuses aventures impériales en Indes avec Errol Flynn (le 20). Et pour clôturer ces morceaux choisis pour magnétoscope, préparez-vous à passer une nuit blanche en couleurs le 31 décembre, à partir de minuit jusqu'à 7 heures du matin, avec trois films : *Quand les aigles attaquent*, de Brian G. Hutton, avec Clint Eastwood, *Au fond de mon cœur*, de Stanley Donen, et *les Cent Fusils*, de Tom Gries, avec Burt Reynolds et Raquel Welch.

Ce festin (reldtif) est accompagné de pieux instants de rêveries mélomanes : deux opéras, *la Flûte enchantée* du divin Mozart, mise en scène par Ingmar Bergman (c'est trop beau), retransmise en stéréophonie avec France-Musique le 22 décembre, le *Faust* de Gounod, interprété par l'orchestre du Capitole de Toulouse, (le 1er janvier) et une opérette-galipette d'un disciple d'Offenbach, Louis Ganne, *les Saltimbanques*, le 25 décembre.

Rires gras, chansons légères plus qu'il ne faut : l'émission bon marché de Guy Lux *Cadence 31* nous fait passer d'une année à l'autre sans surprise, avec un panaché de rigolos et de chanteurs connus : Coluche (bien sûr), Patrick Sebastien, Roland Magdane, Dalida, Hervé Vilard et bien d'autres ; la bande de *Merci Bernard* – Topor, Eva Barlan... – a rassemblé les meilleures pitreries de l'année 83 ; Gérard Jugnot propose un *one man show* le 28 décembre.

Les créations ? Elles ne sont pas aussi brillantes que l'année dernière : on annonce un téléfilm, grave et alsacien, *les Tilleuls de Lantenbach*, de Bernard Saint-Jacques (le 23), des *Contes de Noël* originaux (carte blanche à sept réalisateurs sur le thème de l'amour) et un autre conte encore spécial, avec Jean-Claude Brialy et Annie Girardot. En prime, une réalisation signée Jean-Christophe Averty, sur *l'Exposition universelle de 1889*, conçue à partir d'un texte du douanier Rousseau (le 30). Un monde « électroniquement imaginaire », comme l'appelle son inventeur, qui servira de préambule à la grande opération lancée par FR 3 autour de *1984* d'Orwell : une grande émission en liaison directe avec New-York, New-Delhi et Cologne, dont on aura l'occasion de parler prochainement.

M. G.

les films

PAR JACQUES SICLIER

★ A VOIR,
★★ GRAND FILM

LUNDI 12 DÉCEMBRE

LA BANDE A PAPA

Film français de Guy Lefranc (1955), avec Fernand Raynaud, N. Roquevert, L. de Funès, A. Noël, H. Crémieux (N.).

TF 1, 14 h (90 mn).

Fernand Raynaud n'a tourné que des navets. Celui-ci – où il joue le rôle d'un employé de banque, fils, sans le savoir, d'un truand – est un peu plus comestible que les autres.

125, RUE MONTMARTRE

Film français de Gilles Grangier (1959), avec L. Ventura, A. Parisy, R. Hirsch, J. Desailly, D. Doll, A. Adam (N.).

TF 1, 20 h 35 (80 mn).

La bonne vieille série noire française des années 50. Le film est gris mais il y a Lino Ventura, en crieur de journaux victime d'une machination, et de bons dialogues d'Audiard. Si le cœur vous en dit...

LES GRANGES BRULÉES*

Film français de Jean Chapot (1973), avec A. Delon, S. Signoret, P. Crauchet, C. Allégret, B. Le Coq, Miou-Miou.

FR 3, 20 h 35 (95 mn).

Solide, dramatiquement et psychologiquement. Et bien mis en scène. Une affaire criminelle dans les solitudes hivernales du Haut-Doubs, un juge d'instruction confronté aux secrets d'un clan paysan, farouchement défendu par une fermière énergique. Et Delon face à Signoret.

MARDI 13 DÉCEMBRE

UNE SALE AFFAIRE*

Film français d'Alain Bonnot (1980), avec V. Lanoux, M. Jobert, A. Chateau, P. Bouchitey, B. Chicot, B. Crommbé.

A 2, 20 h 40 (100 mn).

Trafic de drogue et affaire politique au Havre. Un bon point pour les décors naturels et la vie de province. Et un grand bravo pour Marlène Jobert, jeune femme tranquille manipulée par un flic qui, même amoureux, n'attire pas la sympathie.

POURQUOI ?*

Film français d'Anouk Bernard (1976), avec J. Gomez, E. Bierry, S. Landry, J. Ary, G. Barray, P. Demange.

FR 3, 21 h 50 (105 mn).

C'est bien d'essayer de montrer les ravages de la drogue en milieu populaire et le calvaire d'un adolescent. On tient compte à la réalisatrice de ses bonnes intentions mais était-il nécessaire d'aller aussi loin dans le misérabilisme ?

JEUDI 15 DÉCEMBRE

LA LETTRE ÉCARLATE*

Film allemand de Wim Wenders (1972), avec S. Berger, L. Castel, H.-C. Blech, Y. Rottlander, Y. Samarina, R. Vogler.

FR 3, 23 h 35 (85 mn).

Salem au dix-septième siècle, une femme adultère victime du puritanisme, de la lâcheté de son amant et du sadisme de son mari. Gêné aux entournures par une commande de la télé allemande, Wenders n'a tiré, de l'admirable roman de Nathaniel Hawthorne qu'un mélo avec plaidoyer discret en faveur de la liberté sexuelle. Mais rien, chez lui, ne peut laisser indifférent.

VENDREDI 16 DÉCEMBRE

UN ROI A NEW YORK*

Film anglais de Charlie Chaplin (1957) avec C. Chaplin, D. Addams, O. Johnston, M. Audley, M. Chaplin (v.o. sous-titrée, N.).

A 2, 23 h 05 (106 mn).

Un souverain détrôné d'Europe découvre les méfaits du maccartysme aux Etats-Unis. Chaplin a réglé ses comptes personnels avec l'Amérique. La satire est violente, amère, quelque peu hargneuse. Les gags servent de tremplin à une démonstration parfois pesante. On a le droit d'être déçu.

DIMANCHE 18 DÉCEMBRE

UNE FEMME A SA FENETRE*

Film français de Pierre Granier-Deferre (1976), avec R. Schneider, P. Noiret, V. Lanoux, U. Orsini, G. Moschin.

TF 1, 20 h 35 (110 mn).

Romy Schneider brille de tout son éclat, de toute force émotionnelle, dans une adaptation contestable d'un roman de Drieu La Rochelle. La mise en scène est un bel exemple de « qualité française ».

UN HOMME DE FER*

Film américain de Henry King (1949), avec G. Peck, G. Merrill, M. Mitchell, D. Jagger, R. Arthur, P. Stewart (v.o. sous-titrée, N.).

FR 3, 22 h 30 (125 mn).

1942. L'évolution psychologique et l'épuisement au combat d'un général de l'aviation américaine. Réalisation sobre et puissante pour le portrait d'un guerrier sacrifiant tout à son idéal, à son devoir, mais qui est, aussi, un homme.

Les soirées de la semaine

	LUNDI 12	MARDI 13	MERCREDI 14	JEUDI 15	VENDREDI 16	SAMEDI 17	DIMANCHE 18
TF 1	**20 h 35 Film : 125, rue Montmartre**, de Gilles Grangier. **22 h 5 Magazine santé : la vessie.**	**20 h 35 Documentaire : Un homme de liberté**, Jean Moulin. La genèse et l'unification de la Résistance. **22 h 5 L'Enjeu**, magazine économique et social.	**20 h 35 Les mercredis de l'information** : les petits damnés de la terre ; 52 millions d'enfants travaillent dans le monde. **21 h 40 Variétés : Vagabondages.** Avec F. Lalanne.	**20 h 35 Téléfilm : Mort d'un piéton.** Un accident étrange. **22 h 10 Série : l'Art au monde des ténèbres.** 2e partie : l'âge du renne. La naissance de l'Art à Lascaux.	**20 h 35 Variétés : Formule 1**, avec Mireille Mathieu. **21 h 40 Série : La vie de Berlioz**, de J. Trebouta. Dernier épisode. **22 h 45 Passions-passions.** Magazine culturel.	**20 h 35 Série : Dallas.** **21 h 25 Droit de réponse**, de M. Polac : revue de presse. **22 h 45 Étoiles et toiles**, les bals.	**20 h 35 Film : Une femme à sa fenêtre**, de P. Granier-Deferre. **22 h 25 Sports dimanche.**
A 2	**20 h 35 et 22 h 10 Emmenez-moi au théâtre : Saint François d'Assise**, opéra de Messiaen ; dir. S. Ozawa. Le spectacle de la semaine. **21 h 50 Magazine : plaisir du théâtre.** Opéra, avec Patrice Chéreau.	**20 h 40 Film : Une sale affaire**, d'Alain Bonnot. **22 h 20 Mardi cinéma.** Avec B. Laffont et J.-C. Brialy.	**20 h 35 Téléfilm : Aéroport, Le ciel et le feu.** Des commandos palestiniens. **21 h 55 Magazine : Les jours de notre vie.** La neurochirurgie vasculaire. **22 h 45 Histoires courtes.**	**20 h 35 Série : Marco Polo.** Feuilleton nouveau. **21 h 35 L'histoire en question : Le dernier jour de Pompéi**, par A. Decaux.	**20 h 35 Feuilleton : Fabien de la Drôme**, un western qui se passe... en France. **21 h 35 Apostrophes.** Mystères de notre ascendance. **23 h 5 Ciné-club** (cycle Charlie Chaplin) **: Un roi à New-York.**	**20 h 35 Variétés : Champs-Élysées**, de M. Drucker. Avec Marcel Amont. **22 h 5 Magazine : Les enfants du rock.** Police.	**20 h 35 Variétés : Chantez-le-moi**, Georges Van Parys. **21 h 55 Document : Raphaël, prince des peintres.**
FR 3	**20 h 35 Film** (cycle Alain Delon) **: les Granges brûlées**, de Jean Chapot. **22 h 35 Magazine de la mer : Thalassa.** **23 h 10 Prélude à la nuit.** M. Constant.	**20 h 35 De Méliès à E.T. et de Butler à Kubrick.** (Extraits de films.) **21 h 50 Film : Pourquoi**, d'Anouk Bernard. **23 h 35 Prélude à la nuit :** C. Franck.	**20 h 35 Variétés : Cadence 3 : Spécial Michel Sardou.** **22 h 5 Documentaire : Myr et Myroska.** Mystères et transmission de pensées. **23 h Prélude à la nuit :** Bach.	**20 h 35 Film : la Lettre écarlate**, de Wim Wenders. **22 h 20 Boîte aux lettres**, Mieux vaut en rire qu'en pleurer. **23 h 25 Prélude à la nuit :** Chostakovitch.	**20 h 35 Vendredi : Mythes en stock**, d'A. Campana. La bande dessinée belge et française. **21 h 50 Flash 3**, le dernier magazine de la photo de J. Bardin, A. Dhostel, J. Eguer. **22 h 40 Prélude à la nuit :** Humel.	**20 h 35 Téléfilm : la Dame aux camélias**, de M. Bolognini. (2e partie). **22 h 10 Merci Bernard**, avec Topor, Gébé, J. Lopez et R. le Haineux. **22 h 55 Magazine : Confrontations**, avec Edmond Maire. **23 h 10 Musiclub :** Brahms.	**20 h 35 Téléfilm : la Dernière Moisson**, un Village perd ses traditions. **21 h 30 Aspects du court métrage français.** **22 h 30 Cinéma de minuit :** (cycle Henry King) **: Un homme de fer.** **0 h 10 Prélude à la nuit.**

TELEVISION



Jean Moulin

L'HISTOIRE ne laisse pas toujours son empreinte sur les lieux de son passage. Comme cette maison du docteur Dugoujon à Caluire (près de Lyon) ressemble simplement à une maison. Quand, le 21 juin 1943, Jean Moulin, alias Max, en franchit le seuil, une page de la résistance va pourtant s'y tourner. Une des plus tragiques. A l'ordre du jour de la réunion à laquelle se rend le président-fondateur du Comité national de la résistance (C.N.R.) : la désignation d'un remplaçant au général Delestraint, commandant en chef de l'armée secrète, qui vient d'être arrêté à Paris. Cet ordre du jour ne sera pas épuisé. Dans les instants qui suivent, Max et plusieurs de ses compagnons seront arrêtés par le gauleiter Barbie et ses hommes. Le mouvement de lutte contre l'occupant est décapité. Mais loin d'être étouffé.

*Car l'organisation de la Résistance est désor*mais chose faite. Après deux ans d'un travail opiniâtre en dépit des divisions.

C'est cette œuvre que décrit le film de Bernard Lambert et d'Alain Périsson. Grâce aux témoignages de dix survivants, tous proches de Jean Moulin aux heures les plus périlleuses. Bon nombre de chefs de réseaux sont là : Henri Frenay et Claude Bourdet (*« Combat »*), Jean-Pierre Lévy (*« Franc-Tireur »*), Lucie et Raymond Aubrac (*« Libération »*) dont les récits d'une sobre précision sont empreints d'une émotion communicante. Mais d'autres sont là aussi : Daniel Cordier, le secrétaire et sans doute le meilleur connaisseur de ce moment d'histoire, l'opérateur radio de Jean Moulin, le colonel Passy, chef du bureau central de renseignements à Londres, des amis.

En alternance avec des documents d'époque (dont un film sur Jean Moulin en vacances), le spectateur revit la genèse du mouvement, qui, pour certains, dont Max, avait commencé avant l'appel du 18 juin et allait redonner à la France la dignité d'une France qui se bat, qui se libère. On regrettera seulement que ce document ne montre pas assez comment cette poignée d'hommes avaient su, dès les débuts de l'occupation, reconnaître les bons choix des mauvais ou des attitudes ambiguës. Et pourquoi le chemin de la liberté passait par le refus.

ÉRIC ROHDE.

★ UN HOMME DE LIBERTÉ, TF1, mardi 13 décembre, 20 h 35 (90 minutes).

Musiques

« Saint François d'Assise » à l'Opéra

TROIS actes. Huit tableaux. Cinq heures de musique, avec dans la fosse et hors de la fosse, sur des praticables ou encore dans des loges, pas moins de cent trente instrumentistes, plus, à points donnés, sur des gradins, un chœur de cent cinquante personnes.

Pour son premier opéra, cette « sainteté de François d'Assise », Olivier Messiaen a vu grand et complexe, et le palais Garnier, huit ans après la commande passée au compositeur par Rolf Liebermann, n'a pas lésiné. Cette création, pourtant, n'a guère à voir avec un opéra au sens orthodoxe du mot : plutôt un drame musical. Pour son livret, Olivier Messiaen s'est inspiré des écrits de saint François ou de textes anonymes de l'époque : pas d' « action » ni de rebondissements dramatiques.

Le compositeur n'a choisi de parler que de ce qui était « beau », c'est moins la vie du saint qui aimait les oiseaux qui est contée, que le cheminement *de la grâce divine en son âme jusqu'*à la scène des stigmates où viendra la mort, gage de « la nouvelle vie ». La force de cette œuvre tient au fait qu'en deux secondes on le reconnaît, « c'est du Messiaen », du grand Messiaen plein de chants d'oiseaux et de couleurs somptueuses.

A la baguette, Seiji Ozawa domine la situation, impressionnant de précision, d'énergie galvanisante. José Van Dam est saint François, intérieur grave et tendre, respirant la paix des mystiques, malgré une partition pour lui très lourde (il chante dans sept des huit tableaux), la soprano Christiane Edda-Pierre est devenue un ange ailé. Kenneth Riegel interprète le personnage saisissant du lépreux. Philippe Duminy, Georges Gauthier, Michel Senéchal et Jean-Philippe Courtis portent la robe de bure des moines amis. Antenne 2 prend des risques en retransmettant l'intégralité de cette œuvre en forme de louange lyrique : ce n'est pas vraiment « grand public ».

Ceux qui, une fois encore, n'auront pas pu avoir de place dans le saint des saints se réjouiront de cette retransmission peu différée.

M.L.B.

★ SAINT FRANÇOIS D'ASSISE. Retransmission de l'opéra d'Olivier Messiaen, Antenne 2, lundi 12 décembre, 20 h. 35 (250 minutes).

LUNDI 12 DÉCEMBRE

TF1

11 h 30 Vision plus.
12 h Le rendez-vous d'Annik.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 45 Ces chers disparus.
14 h Film : la Bande à papa, de Guy Lefranc.
15 h 30 Reprise : l'Art au monde des ténèbres, de M. Ruspoli (dif. 8 décembre).
16 h 20 C'est arrivé à Hollywood.
16 h 45 Octet et quart de pouce. Magazine de la vidéo et de l'informatique.
18 h Candide caméra.
18 h 15 Le village dans les nuages.
18 h 40 Variétoscope.
18 h 55 7 h moins 5.
19 h Météorologie.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Jeu : Les petits drôles.
20 h Journal.
20 h 35 Film : 125, rue Montmartre, de Gilles Grangier.
22 h 5 Magazine Santé : Vivre sans vessie, une émission d'I. Barrère et E. Lalou.
Diagnostics, thérapeutiques et dépistages des maladies de la vessie, avec le professeur Kuss, urologue à la Pitié-Salpêtrière.
23 h 05 Journal.

A2

12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.
13 h 35 Les amours romantiques.
13 h 50 Aujourd'hui la vie.
14 h 55 Série : Légende d'Adams et de l'ours Benjamin.
15 h 45 Cette semaine sur A2.
16 h Reprise : Apostrophes. Spécial Soljenitsyne (diff. le 9 déc.)
17 h 10 T.V. des téléspectateurs.
17 h 40 Récré A2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 45 Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Emmenez-moi au théâtre : Saint François d'Assise, de Messiaen, création à l'Opéra de Paris (enregistré le 9 déc. à l'Opéra).
(Lire notre article ci-contre)
(Reprise à 22 h 10 et 0 h 15)
21 h 50 Magazine : Plaisir du théâtre, de P. Laville.
Emission spéciale sur le théâtre à l'opéra avec comme invité Patrice Chéreau. Les contraintes particulières de l'art lyrique et la mise en scène. Qu'est-ce que le théâtre et l'opéra ont à voir ensemble ?
23 h 55 Journal.

FR3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 50 Dessin animé : L'inspecteur Gadget.
20 h Les jeux.
20 h 35 Film (cycle Alain Delon) : les Granges brûlées, de Jean Chapot.
22 h 15 Journal.
22 h 35 Magazine : Thalassa. De G. Pernoud.
Régates de péniches en Hollande.
23 h 20 Prélude à la nuit.
« Harpalycé » de M. Constant, interprétée par F. Pierre, harpiste.

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 20 h, Chips ; 21 h, *Dracula*, film de John Badham.
- T.M.C., 19 h 35, Dallas ; 20 h 40, *les Guichets du Louvre*, film de M. Mitrani ; 22 h 20, Variétés : Vidéo-solo.
- R.T.B., 20 h, Ecran-témoin : *Dédée d'Anvers*, film de Y. Allégret (avec B. Blier, S. Signoret...).
- TELE 2, 20 h, Seniorama ; 20 h 30, Chansons souvenirs ; 22 h 40, Indépendants à votre service.
- T.S.R., 20 h 10, A bon entendeur ; 20 h 15, Spécial cinéma ; 23 h 5, L'antenne est à vous.

MARDI 13 DÉCEMBRE

TF1

11 h 30 Vision plus.
12 h Le rendez-vous d'Annik.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 45 Portes ouvertes.
14 h 5 Avec ou sans nuage.
14 h 25 Série : Amicalement vôtre.
15 h 25 Reprise : Santé. La vessie (dif. le 12 déc.)
16 h Le forum du mardi.
17 h 30 Le paradis des chefs.
18 h Candide caméra.
18 h 15 Le village dans les nuages.
18 h 40 Variétoscope.
18 h 55 7 h moins 5.
19 h Météorologie.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Jeu : Les petits drôles.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord, pas d'accord.
20 h 35 Un homme de liberté, Jean Moulin.
De A. Lambert et A. Perisson.
(Lire notre article ci-contre).
22 h 5 L'enjeu. Magazine économique et social.
Le rose espagnol : premier anniversaire du socialisme en Espagne ; les solidaires de Bourbourg : conflit dans une tréfilerie du Nord ; Ardoises ; le match France-Espagne...
23 h 20 Journal.

A2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h 5 Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.
13 h 35 Feuilleton : Les amours romantiques.
13 h 50 Aujourd'hui la vie.
14 h 55 Série : Légende d'Adams et de l'ours Benjamin.
15 h 45 Reprise : La chasse aux trésors. En Tunisie, (diff. le 11 décembre).
16 h 45 Entre vous.
« Le soleil de l'aube », de B. Frautschi.
Le cheminement intérieur d'un jeune handicapé, et les problèmes de l'insertion sociale.
17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 45 Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord pas d'accord. (I.N.C.)
20 h 40 Film : Une sale affaire, d'Alain Bonnot.
22 h 20 Mardi cinéma.
Avec Bernadette Laffont et Jean-Claude Brialy.
23 h 25 Journal.

FR3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 50 Dessin animé : L'inspecteur Gadget.
20 h Les jeux.
20 h 30 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
20 h 35 De Méliès à E.T.
Les précurseurs d'E.T. : avec des extraits de films de Méliès, David Butler, Irvin S. Yearworth, R. Wise, S. Kubrick, S. Spielberg.
21 h 30 Journal.
21 h 50 Film : Pourquoi, d'Anouk Bernard.
23 h 35 Prélude à la nuit.
« Sonate pour violon et piano » de C. Franck, interprétée par H. Le Floch (violon) et G. Pludermacher (piano).

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 20 heures, « L'homme qui valait trois milliards » ; 21 h, A vous de choisir : *Spéciale première*, film de Billy Wilder, ou *les Enfants de chœur*, film de Ducio Teffari (avec C. Brasseur...).
- T.M.C., 19 h 35, la Légende d'Adams et de l'ours Benjamin ; 20 h 40, *Cow-boys dans la brousse*, film d'A. Marton.
- R.T.B., 20 h 5, Feuilleton : Marco Polo ; 21 h 5, Vidéogam ; 21 h 45, Ecritures ; 22 h 35, Présentation de la Bohème, de Puccini, par G. Dumortier.
- T.S.R., 20 h 5, Dynasty ; 21 h, Les grandes maladies (les maladies cardio-vasculaires) ; 21 h 55, Les visiteurs du soir : Ils ne pensent qu'à « chats ».

MERCREDI 14 DÉCEMBRE

TF1

11 h 30 Vision plus.
12 h Le rendez-vous d'Annik.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 35 Un métier pour demain.
13 h 50 Vitamines.
16 h 40 Jouer le jeu de la santé.
16 h 45 Temps X.
17 h 40 Infos-jeunes.
17 h 55 Jack spot.
18 h 15 Le village dans les nuages.
18 h 40 Variétoscope.
18 h 55 7 h moins 5.
19 h Météorologie.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Jeu : Les petits drôles.
19 h 53 Tirage du Loto.
20 h Journal.
20 h 35 Les mercredis de l'information. Magazine de la rédaction de TF 1. Les petits damnés de la terre.
Ils sont 52 millions recensés (par l'UNICEF, l'Organisation internationale du travail, la Croix-Rouge) à être exploités, martyrisés : les enfants taupes des mines de charbon, les enfants forçats des carrières, les enfants troglodytes des dépôts d'ordures. Un reportage de M. Honorin et T. Comiti sur l'enfance prolétaire.
21 h 40 Variétés : Vagabondages. de R. Gicquel et M. Soro.
Avec Francis Lalanne, Maria Carta...
22 h 55 Journal.

A2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.
13 h 35 Feuilleton : Les amours romantiques.
13 h 50 Les carnets de l'aventure.
14 h 25 Dessins animés
15 h Récré A 2.
17 h 10 Platine 45.
17 h 45 Terre des bêtes.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 45 Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Émissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Aéroport. « Le Ciel et le Feu », réal. R. Burckhardt.
Le 6 septembre 1970 : des commandos palestiniens détournent quatre long-courriers sur le désert de Jordanie. La reconstitution de cette opération à partir de témoignages recueillis.
21 h 55 Magazine : Les jours de notre vie. La neurochirurgie vasculaire, réal. G. Gozlan.
La chirurgie des accidents vasculaires cérébraux, l'irrigation du cerveau, les hémorragies. Avec les professeurs R. Houdart, A. Rey, les docteurs B. George et C. Thurel.
22 h 45 Histoire courte.
Nous nous sommes aimés sans violence.
22 h 5 Journal.

FR3

15 h En direct de l'Assemblée nationale.
Questions au gouvernement.
17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 50 Dessin animé : L'inspecteur Gadget.
20 h Les jeux.
20 h 35 Variétés : Cadence 3. Emission de Guy Lux.
Avec Michel Sardou.
21 h 45 Journal.
22 h 5 Documentaire : Myr et Myroska.
Émission de R. Boussinot. Réal. J. Drimal.
(Lire notre article ci-contre.)
23 h Prélude à la nuit.
« Partita nº 3 en la mineur » de Bach, interprétée par K. Richter.

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 20 h, Série : « Le souffle de la guerre » ; 21 h, *Alice n'est plus ici*, film de Martin Scorsese ; 22 h 40, Essais : VW Golf 1300 GL.
- T.M.C., 19 h 35, « Alerte dans l'espace » ; 20 h 40, *les Enfants de la guerre*, film de G. Schaefer ; 22 h 10, Chrono (magazine automobile).
- R.T.B., 20 h, Risquons tout ; 21 h, Téléchérie ; 21 h 50, Feuilleton : Le Christ s'est arrêté à Eboli ; 23 h 5, Un autre regard.
- TELE 2, 20 h, Sports 2.
- T.S.R., 20 h 10, Destins : les Frères Jacques ; 22 h 20, *Geel*, film de Vincent Blanchet et André Van In.

JEUDI 15 DÉCEMBRE

TF1

11 h 30 Vision plus.
12 h Le rendez-vous d'Annik.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 45 Objectif santé.
15 h 30 Quarté.
17 h 30 Jeu : Microludic.
18 h Candide caméra.
18 h 15 Le village dans les nuages.
18 h 40 Variétoscope.
18 h 55 7 h moins 5.
19 h Météorologie.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 La poupée de sucre. Un conte musical proposé par M. et G. Carpentier. Avec Chantal Goya.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Mort d'un piéton. Réal. P Billard.
Un employé de bureau paisible renverse un piéton. Fini le bonheur commence le temps du chatiment. On n'y croit pas un seul instant.
22 h 10 Série : L'art au monde des ténèbres. Réal. M. Ruspoli. Nº 2 : L'âge du renne.
L'époque du Palotique, les commencements de l'art à Lascaux. Un gigantesque travail de vulgarisation.
23 h 05 Journal.

A2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.
13 h 35 Les amours romantiques.
13 h 50 Aujourd'hui la vie.
14 h 55 Téléfilm : Duel à Santa-Fé, de Robert Totten (2e partie).
Quatre cow-boys, en guerre.
16 h 35 Un temps pour tout.
17 h 45 Récré A 2
18 h 30 C'est la vie.
18 h 45 Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 35 Expression directe. L'Assemblée nationale.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Marco Polo. réal. G. Montaldo. Avec K. Marshall.
Premier épisode des aventures de Marco-Polo autour du monde. Pour l'instant, le héros est à Venise. Très lent, décevant.
21 h 35 L'Histoire en question : le dernier jour de Pompéi. de A. Decaux.
La tragédie de Pompéi racontée par l'historien – ici vulcanologue – Alain Decaux.
22 h 55 Journal.

FR3

17 h Télévision régionale.
Programme autonome des douze régions.
19 h 50 Dessin animé : L'inspecteur Gadget.
20 h Les jeux.
20 h 35 Film : la Lettre écarlate, film de Wim Wenders.
22 h Journal.
22 h 20 Boîte aux lettres. Magazine littéraire de J. Garcin.
Mieux vaut en rire qu'en pleurer.
Avec Sempé, P. Desproges, C. Bretécher et un hommage à Reiser.
23 h 25 Prélude à la nuit.
Concertino en la mineur de Chostakovitch, interprété par G. et B. Picavet.

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 20 h, « La croisière s'amuse » ; 21 h, Dallas ; 22 h, R.T.L.-Plus ; 23 h, Bonp.
- T.M.C., 19 h 35, Série : « Toutes griffes dehors » ; 20 h 40, *Nana* (2e partie), téléfilm de M. Cazeneuve ; 22 h 15, Chrono : magazine automobile.
- R.T.B., 20 h, Autant savoir ; 20 h 25, *Guerre et passion*, film de Peter Hyams ; 22 h 10, Carrousel aux images ; 23 h 15, émission politique.
- TELE 2, 20 h, Opéra : la Bohème de Puccini.
- T.S.R., 20 h 5, Temps présent ; 21 h 15, *Ne pleure pas*, film de Jacques Ertaud (avec Sylvain Joubert, Charles Vanel...).

Feuilleton

La France quel western !

CATHERINE HUMBLOT

Documentaire

Mystère et boule de gomme

M.G.

★ MYR et MYROSKA, FR 3, ...

TELEVISION

Feuilleton

La France quel western !

UNE musique de western, des grands espaces, et au loin, très loin, la silhouette d'un homme à cheval. L'espace est plein de lavande, on n'est pas dans le Colorado mais en France, en 1799...

Stellio Lorenzi, Jean Cosmos et Michel Wyn ont imaginé un western assez spécial : un western historique (en sept épisodes), avec toutes les règles du genre (chevauchées, bagarres, attaques de calèche), qui retrace le climat agité d'une des périodes les plus troubles de l'histoire de la France.

On est à la fin du Directoire, à la veille du retour d'Egypte du jeune et brillant Bonaparte et du coup d'Etat du 18-Brumaire. La Révolution agonise depuis quatre ans. Tandis que l'Angleterre, l'Autriche, la Russie, le royaume de Naples et la Turquie se coalisent contre la France, à l'intérieur le pouvoir exécutif (quasi inexistant) navigue comme un bouchon dans la tempête.

La lutte des clans fait rage plus que la lutte des classes. Les aristocrates rêvent de revenir à l'ancien temps, la nouvelle bourgeoisie — enrichie — rêve de prendre sa place, et pendant que les politiciens opportunistes et corrompus, les déserteurs, les trafiquants de toutes sortes se multiplient, les campagnes, misérables, sont infestées par des bandes de hors-la-loi. On se fait étriper (et violer) sur les routes, au nom du roi, mais ceux qui se font voler ne valent guère mieux que les pillards.

C'est dans ce climat de confusion extrême, d'insécurité, de trafic et de double jeu, dans une France livrée à la violence et à la rapine, à la fortune (trop rapide) des uns et à la grande misère des autres qu'arrive un jour Fabien.

Fabien, c'est le cavalier inconnu, l'étranger qui vient faire justice. Un solitaire qui a une motivation personnelle secrète (une vengeance à accomplir ?) et une forme d'idéal, encore. Il ne croit plus au « banquet fraternel et sacré », à « la fraternité », il ne veut pas jouer comme les autres dans le grand bal. Fabien, c'est l'homme qui passe, ses alliés sont les femmes, son ami, un enfant abandonné qu'il a rencontré dans une grange ; Fabien, c'est le shérif.

Lorenzi s'est inspiré d'une histoire vraie qu'il a retrouvée dans les annales de l'Ardèche ; il s'est visiblement amusé à utiliser les règles du western tout en établissant une chronique de l'époque avec toute une galerie de personnages typiques : nobles déchus, pillards, artisans, jacobins, accapareurs de biens nationaux, politiciens tirant sur toutes les ficelles et jouant sur tous les tableaux ; seules les femmes, curieusement, Fabien et l'enfant, gardent leur grâce : Julia, la maîtresse (victime) de Colinart, Olivia, l'aristocrate dont l'idéal est pur, et Eric, le jeune orphelin que la peste a mis sur les routes.

Comme dans les westerns, la morale est simple, manichéenne. Ici il s'agit de montrer que le peuple est toujours le dindon de la farce, et qu'après les anciens exploiteurs il y a les nouveaux (la double lecture sur l'époque d'aujourd'hui avec la scène des roses rouges dans le jardin est lourde mais efficace). Si Fabien n'est pas entièrement convaincant dans son rôle de justicier (il est trop tourmenté) Eric (Stéphane Aman) est irrésistible en gosse maraudeur, affectif, débrouillard.

CATHERINE HUMBLOT.

★ **FABIEN DE LA DROME,** chaque vendredi, du 16 décembre au 29 janvier, A 2, 20 h 35 (55 minutes chacun).

Documentaire

Mystère et boule de gomme

UN mystère ! oui, un mystère qui n'appartient qu'à Myr et Myroska... à eux seuls. L'histoire de ce couple d'illusionnistes commence il y a une quarantaine d'année : Myr rencontre Myrosca, et tout de suite le premier s'aperçoit qu'avec la seconde, il est possible de monter une petite affaire... un numéro de magie.

Scénario classique, toujours étonnant : *« Myroska vous êtes bien avec moi »* — lance Myr. *« Pouvez-vous nous dire ce que Monsieur a dans sa poche droite »*. Myroska, les yeux bandés, cogite ferme, transpire à grosses gouttes : *« un mouchoir vert et bleu avec dans un coin les initiales de votre petite sœur »*. Stupeur, applaudissements frénétiques d'une petite assemblée ébahie.

Transmissions de pensées, exercices de magie, parapsychologie, le documentaire de Roger Boussinot tourne autour du problème pour donner sa langue au chat. *La réalisation est d'une rare platitude.*

M. G.

★ **MYR et MYROSKA, FR 3,** mercredi 14 décembre à 22 h 05 (60 minutes).

VENDREDI 16 DECEMBRE

TF1

11 h 30 **Vision plus.**
12 h **Le rendez-vous d'Annik.**
12 h 30 **Atout cœur.**
13 h **Journal.**
18 h **Feuilleton : Candide caméra.**
18 h 15 **Le village dans les nuages.**
18 h 40 **Variétoscope.**
18 h 55 **Sept heures moins cinq.**
19 h **Météorologie.**
19 h 15 **Emissions régionales.**
19 h 40 **La poupée de sucre.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Variétés : Formule 1.**
De M. et G. Carpentier.
Mireille Mathieu.
21 h 40 **Série : La vie de Berlioz.**
Réal. : J. Trebouta, avec D. Mesguich, R. Rimbaud, N. Chatelet...
Les dernières années de la vie de Berlioz marquées du signe du malheur. Dans son entourage et sa famille, les décès se suivent impitoyablement. Berlioz rend l'âme le 8 mars 1869 et ce feuilleton (assez médiocre) aussi.
22 h 45 **Passions-passions.**
Magazine de P. Desfons et A. de Gaudemar.
Nicolas Frize, compositeur de musique contemporaine ; une adaptation des aphorismes de G. Ch. Lichtengerg ; vidéo, jeux électroniques ; profession : pourvoyeur d'images ; un reportage-portrait d'Henry Cartier-Bresson, etc.
23 h 30 **Journal.**

A2

10 h 30 **ANTIOPE.**
12 h **Journal** (et à 12 h 45).
12 h 10 **Jeu : l'Académie des neuf.**
13 h 35 **Feuilleton : Les amours romantiques.**
13 h 50 **Aujourd'hui la vie.**
14 h 55 **Série : La légende d'Adams et de l'ours Benjamin.**
15 h 45 **Reprise : Les jours de notre vie**
La neurochirurgie vasculaire (diff. le 14 déc.).
16 h 40 **Itinéraires.**
de Sophie Richard.
Enfants du monde.
17 h 45 **Récré A2.**
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 45 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 15 **Émissions régionales.**
19 h 40 **Le théâtre de Bouvard.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Feuilleton : Fabien de la Drôme.**
de J. Cosmos et S. Lorenzi, réal. M. Wyn. Avec J.-F. Garreaud, B. Avoine, S. Aznar...
(Lire notre article ci-contre)
21 h 35 **Apostrophes.**
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : mystères de notre ascendance, sont invités : Yves Coppens (Le singe, l'Afrique et l'Homme). Pierre Gascar (Buffon) Maurice Taleb (préfacier de Lucy, une jeune femme de 3.500.000 ans, par Donald C. Johanson et Maitland A. Edey), Henri Stierlin (« Nazca » et « L'art inca »).
22 h 55 **Journal.**
23 h 05 **Ciné-club** (cycle Charlie Chaplin) **: Un roi à New-York.**

FR3

17 h **Télévision régionale.**
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 50 **Dessin animé : l'Inspecteur Gadget.**
20 h **Les jeux.**
20 h 30 **D'accord pas d'accord.**
20 h 35 **Vendredi : Mythes en stock.**
Magazine d'information d'A. Campana.
Un reportage de J.-M. Putmans et J.-M. Briou sur la bande dessinée française et belge : de 1948, dixième anniversaire de Spirou, date du premier numéro du Journal de Tintin, aux années 80 (Lauzier, Tardi) en passant par Hugo Pratt, le créateur de Corto Maltese, Charlier et Giraud (Blueburry). Légendes, mythes d'une nouvelle culture.
21 h 35 **Journal.**
21 h 50 **Flash 3.**
Magazine de la photo de J. Bardin, P. Dhostel et J. Eguer.
La revue de presse ; les 10 ans de l'agence Sygma ; l'album : Disderi ; Flash 3 Actu : le portrait de J.-P. Goude ; le concours (finale).
22 h 40 **Prélude à la nuit.**
Concerto pour trompette de Hummel, par l'orchestre philharmonique des Pays de Loire, dir. M. Soustrot, sol. M. André.

PÉRIPHÉRIE

- **R.T.L.,** 20 h, Starsky et Hutch ; 21 h, Dynasty ; 22 h, *Solo,* film de J.-P. Mocky.
- **T.M.C.,** 19 h 35, Série : Dynastie ; 20 h 40, Henri Salvador, show réalisé par G. Job.
- **R.T.B.,** 20 h, A suivre ; 21 h 5, Dernière séance. Ciné-club de minuit : *Rebelotte,* film de J. Richard.
- **TELE 2,** 20 h, Contacts ; 20 h 5, Billet de faveur : Les filles ; 22 h 15, Le passé composé.
- **T.S.R.,** 20 h 5, Tell Quel : 20 h 40, Variétés ; 21 h 35, Rock et belles oreilles ; 23 h 5, *le Destin de Juliette,* film d'Aline Issermann.

SAMEDI 17 DECEMBRE

TF1

9 h 30 **Vision plus.**
10 h **Casaques et bottes de cuir.**
Magazine du cheval.
10 h 30 **La maison de TF 1.**
12 h **Bonjour, bon appétit.**
Magazine culinaire de M. Oliver.
12 h 30 **La séquence du spectateur.**
13 h **Journal.**
13 h 35 **Amuse-gueule.**
14 h 5 **Série : Starsky et Hutch.**
14 h 55 **Le grand ring dingue.**
15 h 35 **C'est super.**
16 h **Dessin animé : Capitaine Flam.**
16 h 30 **Histoires naturelles.**
La louveterie.
17 h **Histoires insolites.**
« Un jour comme les autres avec des cacahuètes », d'après S. Jackson, réal. E. Molinaro.
17 h 55 **Pépin câlin.**
18 h **Trente millions d'amis.**
18 h 30 **Magazine auto-moto.**
19 h 5 **D'accord, pas d'accord.**
19 h 15 **Emissions régionales.**
19 h 40 **La poupée de sucre.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Série : Dallas.**
Lucy tire un trait sur le passé, Ray prend son cousin en main, J. R. prépare « une surprise » à Ellie...
21 h 25 **Droit de réponse.**
Emission de Michel Polac.
La revue de presse, avec des journalistes de la presse quotidienne.
22 h 45 **Etoiles et toiles : Le bal.**
Magazine du cinéma de Frédéric Mitterrand et Martine Jouando.
Le cinéaste Jean-Louis Comolli a filmé des bals (en Bourgogne, à Paris) ; une interview d'Ettore Scola, pendant le tournage de son film le Bal *; les bals dans l'œuvre de John Ford.*
23 h 30 **journal.**

A2

10 h 15 **ANTIOPE.**
11 h 10 **Journal des sourds et des malentendants.**
11 h 30 **Platine 45.**
Avec Eddy Mitchell, Mikaël Jackson, Jean-Patrick Capdevielle...
12 h **A nous deux.**
12 h 45 **Journal.**
13 h 35 **Série : La vie secrète d'Edgar Briggs.**
14 h **La course autour du monde.**
14 h 55 **Les jeux du stade.**
17 h **Récré A 2.**
17 h 50 **Les carnets de l'aventure.**
« L'eau noire », de D. Ducroz (plongée souterraine dans les grottes australiennes) ; « Ice climb Alaska ».
18 h 45 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 10 **D'accord pas d'accord (I.N.C.).**
19 h 15 **Emissions régionales.**
19 h 40 **Le théâtre de Bouvard.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Variétés : Champs-Elysées.**
De M. Drucker.
Autour de Marcel Amont.
22 h 5 **Magazine : les enfants du rock.**
Le groupe Police en concert à Atlanta.
23 h 20 **Journal.**

FR3

12 h 30 **Les pieds sur terre.**
Magazine de la mutualité sociale agricole.
13 h 30 **Horizon.**
Le magazine des armées.
14 h **Entrée libre.**
Une émission du C.N.D.P.
16 h 15 **Liberté 3.**
Magazine de J.-C. Courdy.
Le racisme. Avec la LICRA, le MRAP, Radio-Tzigane, le Renouveau juif...
17 h 30 **Télévision régionale.**
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 50 **Dessin animé : L'inspecteur Gadget.**
20 h **Les jeux.**
20 h 35 **Téléfilm : la Dame aux camélias, de Mauro Bolognini.**
Deuxième et dernier épisode de la vie d'Alphonsine Plessis, l'inoubliable Traviata, aimée d'Alexandre Dumas fils. De sa condition de prostituée à sa mort, abandonnée de tous. Une courtisane, un bouquet de camélias à la main.
22 h 10 **Série : Merci Bernard.**
Réal. J.-M. Ribes.
Avec Topor, Gébé, J. Lopez et R. le Haineux.
22 h 35 **Journal** (et à 23 h).
22 h 55 **Magazine : Confrontations.**
Réal. H. Chapier et M. Naudy.
Avec M. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T.
23 h 10 **Musiclub.**
Quatre Ballades de Brahms, interprétées par A.-B. Michelangeli, pianiste.

PÉRIPHÉRIE

- **R.T.L.,** 20 h, *Orca,* film de Michael Anderson ; 21 35, Flashback ; 22 h 5, Ciné-club : *Hellzapopin,* film de H.C. Potter (v.o.).
- **T.M.C.,** 19 h 35, le Retour du Saint ; 20 h 40, *Alphaville,* film de J.-L. Godard (avec E. Constantine...) ; 22 h 20, Astrocontact.
- **R.T.B.,** 20 h, Le Jardin extraordinaire ; 20 h 35, *Pourquoi pas nous,* film de M. Berny ; 21 h 50, Inédits.
- **T.S.R.,** 20 h 10, *Erotissimo,* film de Gérard Pirès (avec A. Girardot, J. Yanne, F. Blanche) ; 21 h 45, Its' Your move, émission réalisée par Eric Sykes.

DIMANCHE 18 DECEMBRE

TF1

9 h **Emission islamique.**
9 h 15 **A Bible ouverte.**
9 h 30 **La source de vie.**
10 h **Présence protestante.**
10 h 30 **Le jour du Seigneur.**
11 h **Messe** célébrée en l'église N.-d'Espérance, à Evry (Essonne).
12 h **Téléfoot 1.**
13 h **Journal.**
13 h 25 **Série : Arnold et Willy.**
13 h 55 **Jeu : J'ai un secret.**
14 h 30 **Champions.**
Sports et divertissements.
17 h 30 **Les animaux du monde.**
Champion de pêche poids plume (le martin-pêcheur).
18 h **Série : Franck, chasseur de fauves.**
19 h **Le magazine de la semaine : Sept sur sept.**
De J.-L. Burgat, E. Gilbert, et F.-L. Boulay.
20 h **Journal.**
20 h 35 **Film : Une femme à sa fenêtre.**
de Pierre Granier-Deferre.
22 h 25 **Sports dimanche.**
23 h 10 **Journal.**

A2

10 h **Cheval 2-3.**
Magazine du cheval.
10 h 30 **Gym tonic.**
11 h 15 **Dimanche Martin.**
Entrez les artistes.
12 h 45 **Journal.**
13 h 20 **Dimanche Martin** (suite).
Si j'ai bonne mémoire ; 14 h 25 : Série : Les enquêtes de Remington Steele ; 15 h 15 : L'école des fans ; 16 h 5 : Dessin animé ; 16 h 25 : Thé dansant.
17 h 5 **Série : Les Invités.**
18 h 5 **Dimanche magazine.**
Au sommaire : M. Zitrone, ou l'art de durer trente ans à la télévision.
19 h **Stade 2.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Variétés : Chantez-le-moi,** de J.-F. Kahn.
Hommage à Georges Van Parys, un compositeur de merveilleuses rengaines.
21 h 55 **Document : Raphaël, prince des peintres.**
Réal. A. Turner.
Une succession de tableaux du maître italien, somptueusement photographiés mais asphyxiés par une voix « off » ronronnante.
22 h 55 **Journal.**

FR3

10 h 30 **Mosaïque.**
Emission spéciale sur la Turquie, réalisée à Ankara.
12 h **D'un soleil l'autre.**
16 h 30 **Résonance... Resonnances.**
La musique et son temps. Réal. Igor Barrère et C. Samuel.
Un voyage dans la musique contemporaine avec Iannis Xenakis, Luciano Berio, Daniel Barenboim... Un magazine, une jeu didactique mais intelligent.
17 h 30 **Pour les jeunes.**
18 h 45 **L'écho des bananes.**
Emission de rock de V. Lamy.
19 h 40 **R.F.O. hebdo.**
20 h **Fraggle Rock.**
Un spectacle de marionnettes réalisé par Jim Henson, le créateur des célèbres « Muppets », une comédie musicale pour les enfants.
20 h 35 **Téléfilm : la Dernière moisson.**
De L. Patry.
Un petit village de Haute-Provence, au contact des touristes, désapprend peu à peu ses traditions. Quatre saisons d'un village que la vie abandonne. C'est triste.
21 h 30 **Aspects du court métrage français.**
La Photo, *de C. Cohen ;* 1942, *de S. Boruchowicz.*
22 h 10 **Journal.**
22 h 30 **Cinéma de minuit (Cycle Henry King) : Un homme de fer.**
0 h 10 **Prélude à la nuit.**
A la venue de Noël, de Claude Balbastre, interprété par C. Robert, orgue.

PÉRIPHÉRIE

- **R.T.L.,** 20 h, film *(titre non communiqué),* 21 h 50, R.T.L.-le Monde ; 22 h 10, Visite guidée ; 22 h 40, R.T.L.-Théâtre.
- **R.T.B.,** 20 h 10, A qui le gant ?, variétés ; 21 h 40, Téléfilm : *Coincé dans un train,* de Peter Duffel.
- **T.S.R.,** 20 h, Série : La chambre des dames ; 20 h 55, Tickets de première ; 22 h 5, Table ouverte.

FRANCE-CULTURE

LUNDI 12 DECEMBRE

7 h 2, *Matinales : une semaine à* Rouen.
8 h, Les chemins de la connaissance : profession... chef d'entreprise ; à 8 h 32, parcours d'un thérapeute.
8 h 50 Echec au hasard.
9 h 7, Les lundis de l'histoire : l'aventure futuriste 1909-1916.
10 h 45, Le texte et la marge : le Grand Frère, d'Hélène Carrère d'Encausse.
11 h 2, Musique : Sens interdits (à l'occasion du colloque « Handicaps et culture »)
12 h 5, Agora.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Les tournois du royaume de la musique.
14 h, Sons.
14 h 5, Un livre, des voix : *Les jours chômés ne se comptent plus,* de P. Souchon.
14 h 47 Les après-midi de France-Culture : à Nancy ; à 15 h 20, Laboratoire; à 16 h, l'art en France (Jean Hélion) ; à 17 h, Raison d'être.
17 h 32, Instantané. magazine musical.
18 h 30, Feuilleton : le grand décret.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Présence des arts : le musée d'Art contemporain de Toulon.
20 h, « Le prince heureux », de C. Charras, d'après O. Wilde. Avec *R. Bret, J. Topart, C. Laborde...*
21 h, L'autre scène, ou les vivants et les dieux : droit, loi, liberté... la philosophie sociale de Friedrich August Hayek.
22 h 30, Nuits magnétiques.

MARDI 13 DECEMBRE

7 h 2, Matinales : à Rouen.
8 h, Les chemins de la connaissance : profession chef d'entre*prise ; à 8 h 32, parcours d'un théra*penthe ; à 8 h 50, l'oiseau de brume.
9 h 7, La matinée des autres : les peuples sibériens.
10 h 45, Pour sauver l'université, entretien avec Laurent Schwartz.
11 h 2, Musique traditionnelle d'Arménie (et à 13 h 30, 17 h 32 et 21 h 15).
12 h 5, Agora.
12 h 45, Panorama.
14 h, Sons.
14 h 5, Un livre, des voix : *les Cités charnelles,* de Zoe Oldenbourg.
14 h 47, Les après-midi de France-Culture ; à Nancy ; à 15 h 20, Magazine international ; à 17 h, Raison d'être.
18 h 30, Feuilleton : le grand décret.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Sciences : le monde des fourmis.
20 h, Dialogues : « Luthérisme et pacifisme », avec R. Von Thadden et F. Hartweg.
21 h 15, Musique traditionnelle d'Arménie dans le monde contemporain.
22 h 30 Nuits magnétiques.

MERCREDI 14 DECEMBRE

7 h 2, Matinales : à Rouen.
8 h, Les chemins de la connaissance : (Voir lundi).
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des sciences et des techniques.
10 h 45, Le livre, ouverture sur la vie : *à propos de « Ricou et la rivière »,* de T. de Molenes.
11 h 2, Perspectives du XXe siècle : (et à 13 h 30, 17 h 32 et 20 h).
12 h 5, Agora : Le poète algérien Jean Sénac par Ph. de Saint-Robert.
12 h 45, Panorama.
14 h, Sons.
14 h 5, Un livre, des voix : les Mémoires d'Abraham, de Marek Halter.
14 h 47, L'école des parents et des éducateurs : l'alcoolisme des jeunes.
15 h 2, *Les après-midi de* France-Culture à Nancy ; à 15 h 35, les Cosmologies (la Méso-Amérique) ; à 16 h 10, Science : à 17 h, Raison d'être.
18 h 30, Feuilleton : « Le grand décret ».
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Perspectives scientifiques : portrait d'Emile Benveniste. (l'histoire du langage).
20 h, Perspectives du XXe siècle : Portrait d'Alain Daniel.
22 h 30, Nuits magnétiques.

JEUDI 15 DECEMBRE

7 h 2, Matinales : à Rouen.
8 h, Les chemins de la connaissance : profession... chef d'entreprise ; à 8 h 32, parcours d'un thérapeute : à 8 h 50, l'oiseau de brume.
9 h 7, Matinée de la littérature.
10 h 45, Pour sauver l'Université : entretien avec Laurent Schwartz.
11 h 2, Musique : libre parcours variétés (et à 13 h 30 et 17 h 32).
12 h 5, Agora.
12 h 45, Panorama.
14 h, Sons.
14 h 5, Un livre, des voix : *la Pâleur et le sang,* de N. Bréhal.
14 h 47, Les après-midi de France-Culture : à Nancy ; à 15 h 20, le travail des enfants en France.
18 h 30, Feuilleton : le grand décret.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : le diagnostic prénatal.
20 h, Nouveau répertoire dramatique : *Odyssea,* de A. Dana. Avec F. Chaumette, J. Bollery, S. Artel.
21 h 45, Profession spectateur : Guy Dumur (le théâtre mis en pièces).
22 h 30, Nuits magnétiques.

VENDREDI 16 DECEMBRE

7 h 2, Matinales : à Rouen.
8 h Les chemins de la connaissance : profession... chef d'entreprise ; à 8 h 32, parcours d'un thérapeute.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, La matinée des arts du spectacle.
10 h 45, Le texte et la marge : *Traversée de la nuit,* avec Jean Loisy.
11 h 2, Musique : musiciens de 30 ans, quels sont vos parents aujourd'hui ? Stockhausen, Messiaen, Boulez *(et à 13 h 30 et 16 h).*
12 h 5, Agora.
12 h 45, Panorama.
14 h, Sons.
14 h 5, Un livre, des voix : *La Marquise des ombres,* de C. Hermary-Vieille.
14 h 47, Les après-midi de France-Culture : les inconnus de l'histoire *(Eugen Fried).*
18 h 30, Feuilleton : Le grand décret.
19 h, Actualités magazine.
19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : les quasers.
20 h, Emission médicale (en liaison avec le magazine de TF1 du 12 décembre) : le cancer de la vessie.
21 h 30, Musique : black and blue.
22 h 30, Nuits magnétiques.

SAMEDI 17 DECEMBRE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : Le vagabond dans la société industrielle.
8 h 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : Qu'est-ce qu'entreprendre ?
9 h 7, Matinée du monde contemporain.
10 h 45, Démarches avec... Le comte de Paris : *« Lettre aux Français ».*
11 h 2, Musique : Kierkegaard et la musique.
12 h 5, Le pont des arts.
14 h, Sons.
14 h 5, Les samedis de France-Culture : *le Secret,* par J.-L. Cavalier (une lecture du journal de Kierkegaard).
16 h 20, Recherches *et* pensée contemporaines : Heidegger et la critique de la technique.
18 h, Journée internationale des chasseurs de son.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Communauté des radios publiques de langue française : les capitales du jazz (Radio-Canada).
20 h, *Un coup de dés jamais* n'abolira le jeu de dés (deuxième partie), d'après Max Jacob, suivi d'un « hors texte » de Marc Floriot.
21 h 55, Ad lib.
22 h 5, La fugue du samedi.

DIMANCHE 18 DECEMBRE

7 h 9, La fenêtre ouverte.
7 h 15, Horizon, magazine religieux.
7 h 40, Chasseurs de son.
8 h, Orthodoxie.
8 h 25, Protestantisme.
9 h 10, Ecoute Israël.
9 h 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : la Grande Loge de France.
10 h, Messe à Notre-Dame de Paris.
11 h, Musique : les musiciens français contemporains... Henri Sauguet, Jean Guillou (et à 12 h 45, 16 h 5 et 23 h).
12 h 5, Allegro.
14 h, Sons.
14 h 5, La Comédie-Française présente : *Trois mois de prison,* de C. Vildrac.
17 h 30, Rencontre avec...
18 h 30, Ma non troppo.
19 h 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h, Albatros : François Augieras.
20 h 40, Atelier de création radiophonique : Pas de béton, du son, par C. Deble et R. Farabet.
23 h, *Les musiciens* contemporains : Jean Guillou.

FRANCE-MUSIQUE

LUNDI 12 DECEMBRE

6 h 2, *Musique légère.*
6 h 30, Musiques du matin.
7 h 10, Concert : Bartok.
7 h 45, Le journal de musique.
8 h 12, Magazine.
9 h 2, D'une oreille à l'autre : œuvres de Bach, Hindemith, Mozart, Ives, Mendelssohn, Boccherini, Antheil, Haydn, Scarlatti.
12 h, La table d'écoute.
13 h, Opérette.
13 h 30, Jeunes solistes : œuvres de Chopin, Debussy, Mendelssohn, Rachmaninov par H. Jeanney, piano.
14 h 4, Musique légère.
14 h 30, Musiciens à l'œuvre : l'opéra français au XXe siècle : œuvres de Debussy, Durey, Dukas, Ibert, Daniel-Lesur.
17 h 5, Repères contemporains.
18 h, L'imprévu.
19 h 5, Studio-Concert : chants malgaches.
20 h, Jazz.
20 h 30, Concert (en simultané avec Antenne 2, donné le 9 décembre à l'Opéra de Paris) : *Saint-François d'Assise,* opéra en trois actes et huit tableaux d'O. Messiaen par l'orchestre et les chœurs de l'Opéra de Paris, dir. S. Ozawa, sol. C. Eda-Pierre, J. Van Dam.

MARDI 13 DECEMBRE

6 h 2, Musiques du matin : œuvres de Haendel, Haydn, Mendelssohn.
7 h 10, Concert : œuvres de Ravel.
7 h 45, Le journal de musique.
8 h 12, Magazine.
9 h 2, D'une oreille l'autre : œuvres de Brahms, Mozart, Debussy, Schœnberg, Mahler.
12 h, Archives lyriques.
12 h 35 Jazz : le blues urbain : Chicago.
13 h, Les nouvelles muses en dialogue.
14 h 4, Chasseurs de son stéréo.
14 h 30, Les enfants d'Orphée.
15 h, Musiciens à l'œuvre : l'Opéra français au XXe siècle : œuvres de Pierné, Hahn, Messager, Sauguet.
17 h 5, Repères contemporains.
18 h, L'imprévu.
19 h 5, Studio-Concert : œuvres de Taira, Bousch, Risset par l'Itinéraire.
20 h, Jazz.
20 h 30, Concert : (Journées de mu*sique ancienne de Herne 1982)* œuvres de Sweelinck, Frescobaldi, Rossi, Buxtehude, Stanley, Bach, Balbastre, Scarlatti par Ton Koopman, orgue.
22 h, Cycle acousmatique : œuvres de Vandenbogaerde, Lefevre.
23 h, Fréquence de nuit : jazz club (en direct du Patio à Paris) ; Slim *Gaillard.*

MERCREDI 14 DECEMBRE

6 h 2, Musiques pittoresques et légères.
6 h 30, Musiques du matin : œuvres de Smetana, Babell, Franck.
7 h 10, Concert : Vivaldi.
7 h 45, Le journal de musique.
8 h 12, Magazine.
9 h 2, D'une oreille l'autre : œuvres *de Schubert, Leclair,* Haydn, Brahms, Chopin, Beethoven, Mozart, Britten, Chostakovitch.
12 h, Avis de recherche.
12 h 35, Jazz.
13 h, Opérette magazine.
13 h 30, Jeunes solistes : œuvres de Schubert, Roussel, par le Trio Euterpe.
14 h 4, Microcosmos : rubriques habituelles.
17 h 5, Histoire de la musique.
18 h, L'imprévu.
19 h 5, Studio-Concert : œuvres de Beethoven, Fauré, Britten, Saint-Saëns, Chostakovitch, par D. de Williencourt, violoncelle, et D. Hovora, piano.
20 h, *Les chants de la terre.*
20 h 30, Concert (en direct du Théâtre des Champs-Élysées à Paris) : « Symphonie n° 3 », de Magnard, Concerto pour piano et orchestre pour la main gauche *le Boléro* de Ravel, par l'Orchestre national de France, dir. C. Dutoit, sol. P. Rogé, piano.
22 h 30, Fréquence de nuit : Musique de nuit ; œuvres de Weber ; à 23 h 10, œuvres de Bartok, Sibelius, Brahms, Varèse.

JEUDI 15 DECEMBRE

6 h 2, Musiques du matin.
7 h 10, Concert : Œuvre de Fauré.
7 h 45, Le journal de musique.
8 h 12, Magazine.
9 h 2, L'oreille en colimaçon.
9 h 20, D'une oreille l'autre : œuvres de Beethoven, Dvorak, Mozart, de Falla, Haendel, Bartok, Stravinski.
12 h, Le royaume de la musique.
12 h 35, Jazz : le blues urbain : Chicago.
13 h, Concours international de guitare.
13 h 30, Poissons d'or : œuvres de Haden, Nozati, Gurdjieff/de Hartmann.
14 h 4, Musique légère.
14 h 30, Musiciens à l'œuvre : l'Opéra français au vingtième siècle : œuvres de Roussel, Aubert, Milhaud, Poulenc, Roger-Ducasse.
17 h 5, Repères contemporains.
18 h, L'imprévu.
19 h 5, Studio-Concert : le groupe brésilien, le quintette anglais Spirit Level.
19 h 55, Présentation du concert.
20 h, Concert : (en direct du Théâtre royal de la Monnaie à Bruxelles) : *la Bohème* de Puccini par les *Chœurs et l'orchestre de l'Opéra* national de Belgique, dir. J. Nelson, sol. A. Cupido, L. Lopez, J. Rawnsley...
22 h 45, Fréquence de nuit ; à 23 h 10, Musiques de nuit : œuvres de Schumann, Ferneyhough.

VENDREDI 16 DECEMBRE

6 h 2, Musiques du matin : œuvres de Weber, Tessier, Mozart.
7 h 10, Concert : concerto de *Mozart.*
7 h 45, Le journal de musique.
8 h 12, Magazine.
9 h 2, D'une oreille l'autre : œuvres de Gluck, Mozart, Schumann, Pousseur, R. Strauss, Franck, Haydn, Bach, Berlioz.
12 h, Actualité lyrique.
12 h 35, Jazz s'il vous plaît.
13 h, Avis de recherche.
13 h 30, Jeunes solistes : œuvres de Hindemith, Tomasi, Jolas, Malipiero par J. Carette, cor anglais, J. Bon, piano, J.-C. Rougier, violoncelle.
14 h, Equivalences : Debussy, par G. Glatigny, piano.
14 h 30, Les enfants d'Orphée.
15 h, *Musiciens à l'œuvre :* l'opéra français au XXe siècle : œuvres de Bondeville, Barraud, Landowski, Prey, Messiaen.
17 h 5, Repères contemporains.
18 h, L'imprévu.
19 h 5, Studio-Concert : œuvres de Telemann, Haendel, Bufardin par la Musica Antiqua de Cologne.
20 h, Concert (en direct de Sarrebrück) : *Kreuzgänge* de Fritsch, Concerto pour quatuor à cordes et orchestre de Schœnberg, *Ricercare* de Bach, *Tenillim* de Reich *par* l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebrück, la Schola Cantorum de Stuttgart et les Chœurs de la Süddeutsche Rundfunk, dir. P. Eötvös-theil et le Quator Arditti.
22 h 15, Fréquence de nuit : œuvres de Schumann ; vers 23 h 10, œuvres de Schubert, Janacek, Brahms, Dvorak.

SAMEDI 17 DECEMBRE

6 h 2, Samedi matin.
8 h 5, Avis de recherche : Mozart, Pierné.
9 h 5, Carnet de notes.
11 h 5, La tribune des critiques de disques.
13 h 35, Importation.
15 h, L'arbre à chansons.
16 h 30, Concert : Musique traditionnelle d'Arménie.
18 h, Les cinglés du music-hall.
19 h 5, Les pêcheurs de perles.
20 h 30, Concert (donné le 4 mars 1983 à Paris) : *Don Juan,* poème *symphonique de R. Strauss : Concerto pour piano et orchestre n° 4,* de Saint-Saëns ; *Symphonie n° 8,* de Dvorak, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. M. Janowski, sol. F.-J. Thiollier, piano.
22 h 30, Fréquence de nuit : le club des archives.

DIMANCHE 18 DECEMBRE

6 h 2, Concert promenade : œuvres de Fibich, Reznicek, Tchaikovski, Delibes, Czerny, Waldteufe Bohuslav, Pero, Lube, Offenbach...
8 h 5, Cantate.
9 h 5, D'une oreille l'autre : vers 10 h 30, Concert : œuvres de Scriabine, Bach, Mozart, Franck, par P.-A. Volondat, piano.
12 h 5, Magazine international.
14 h 4, Hors commerce : œuvres d'Emmanuel ; vers 16 h, *Références.*
17 h, Comment l'entendez-vous ? Michel Serres : œuvres de Couperin, Schubert, Ravel, Scarlatti, Boeldieu, Debussy, Verdi.
19 h 5, Jazz vivant : le Grand Orchestre Bekummernis.
20 h, Les chants de la terre.
20 h 30, Concert : *Symphonie sur un chant montagnard pour piano et orchestre, de* V. d'Indy, *Symphonie alpestre,* de R. Strauss, par l'Orchestre national de France, dir. S. Baudo, sol. P. Reach, piano.
22 h 30, Fréquence de nuit : les figurines du livre ; 23 h, Entre guillemets ; *0 h 5, Les mots de Françoise* Xenakis.

Radio-France internationale

Sur ondes courtes, 49 m, 6 175 kHz, en France et en Europe

● **Service mondial en français,** *informations tous les quarts* d'heure, de 5 heures à 9 heures, et à 20 h 15, 21 h 25, 22 heures, 23 heures, 1 heure et 2 heures.

Carrefour : le dossier quotidien d'actualité de 14 h 15 est consacré le lundi 12 décembre au français (dans quelle langue parlez-vous le français ? Après la biennale francophone de Lisbonne, le point sur la langue française dans le monde) ; le mardi 13 décembre, aux Jeux olympiques de Los Angeles ; le jeudi *15 décembre :* à l'apartheid (les manifestations, Festival du cinéma d'Amiens, exposition d'artistes contre l'apartheid, etc., qui rappel*lent l'opposition des démocraties* au système d'apartheid.)

● **Parmi les magazines,** signalons *Plein cap,* le vendredi 16 décembre à *11 heures : découverte en* musique d'Helsinki.

Canal tropical, rythmes d'afrique et des Caraïbes, à partir de 18 heures.

Cinéma d'aujourd'hui, cinéma sans frontières, vendredi 16 décembre, à 10 heures.

Mémoire d'un continent, magazine sur l'histoire africaine, samedi 17 décembre, à 10 heures.

R.F.I. Hebdo, l'actualité internationale de la semaine, samedi 17 décembre, à 15 heures.

Priorité santé, jeudi 15 décembre *(rediffusion le samedi à* 18 heures) : qu'a-t-on fait en 1983 pour améliorer la santé des enfants du tiers-monde ?

● **Parmi les émissions en langue étrangère.** *En russe,* à 5 heures ; *en allemand,* à 19 heures (sur ondes courtes 6 010 kHz et 6 045 kHz, et sur ondes moyennes, 235 m, 1 278 kHz ; en *polonais,* à 6 h 45, 18 h 30 et 21 h 45 ; en *anglais,* à 5 h 15, à 5 h 45 et 17 heures ; en *portugais,* à 17 h, émissions vers les pays lusophones d'Afrique et le Portugal ; de 23 h à 0 h 30, émissions vers le Brésil et l'Amérique latine ; en *espagnol,* à 22 h, 0 h et 1 h 30.

A écouter

Six patrons se racontent

Ils sont treize mille seulement sur cinquante-deux millions de Français qui sont des chefs d'entreprise, et qu'est-ce qui les motive ? Le goût de l'argent ? Du pouvoir ? L'ambition ? Six patrons de P.M.E. ont accepté de répondre à Marie-Hélène Baconnet. Ils racontent leur origine sociale souvent modeste, leur itinéraire toujours mouvementé, leurs combats jamais gagnés d'avance, leurs déceptions, leur angoisse, leur passion.

★ *Profession : chef d'entreprise.* France-Culture, du 12 au 16 décembre à 8 heures.

Autour de Martin Heidegger

Neuf ans après la mort du philosophe allemand Martin Heidegger, vient de sortir (en novembre 1983) un « cahier de l'Herne » qui lui est entièrement consacré. Michel Haar, maître assistant à *l'université* de Paris-IV, se flatte d'avoir réuni pour ce travail les principaux noms de l'exégèse heideggerienne, ce qui est une gageure quand on connaît les querelles qui opposent tous les spécialistes. L'émission, réalisée en direct, réunira les uns et les autres. Elle sera centrée sur la question de la science et de la technique.

★ *Heidegger et la question de la science.* France-Culture, samedi 17 novembre, de 16 h 20 à 17 h 55.

Radios locales

● **Ici Londres... A vous Paris.** La communauté juive britannique parle à la communauté juive de Paris.

C'est le thème de l'opération lancée par Radio-Communauté qui, tout au long du mois de décembre, établira des liaisons radiophoniques avec Londres (notamment avec la B.B.C.) pour faire découvrir la communauté juive de Grande-Bretagne (la seconde en importance des communautés juives d'Europe). Des rendez-vous réguliers — souvent en direct — pour une approche historique, politique ou culturelle. Le 12, l'émission « Diasporama » traitera des liens entre la communauté juive de Grande-Bretagne et Israël (avec la participation de l'ancien premier ministre travailliste Harold Wilson) ; le 19, de l'internationalisme de la communauté juive anglaise ; le 26, des rapports éducation-religion. Rappelons à cette occasion les émissions régulières de cette radio qui, avec Radio-J et Radio-Shalom, fait partie de l'Union des radios juives de Paris.

● **Diasporama :** le magazine des communautés juives du monde (de Singapour à New-York, de Calcutta à Johannesburg, de Milan à Hongkong...). Le lundi de 23 h à 24 h.

● **Suivez le guide :** une émission bimensuelle qui propose une approche touristique d'un pays, d'une ville ou d'un lieu chargé d'histoire juive. Le lundi de 10 h à 11 h.

● **Droit de regard :** un magazine d'actualité qui sélectionne les « temps forts » de la semaine et interroge « ceux qui font » l'événe*ment. Le dimanche à 21 h 30.*

● **Point de vue :** une autre émission d'information portant sur un thème brûlant de l'actualité. Le jeudi à 21 h 30.

● **Passerelles :** des interviews d'écrivains, de peintres ou de musiciens sur leur rapport au judaïsme. Du lundi au mercredi de 21 h à 22 h 30. (Sur Radio-Communauté, 93,9 MHz Paris.)

MUSIQUES

● **« Cent ans de chant hébreu ».** *Radio-Judaïca, à Lille,* inaugure une série d'émissions sur l'évolution de la musique juive depuis 1880, animées par le professeur Jean-Marie Delmaire. (Tous les mardis de 20 h 30 à 21 h 30 sur Judaïca, 96,4 MHz Lille).

● **« Hit à papa ».** Dans un autre registre, Radio-92 propose aux personnes âgées de composer elles-mêmes leur programme musical en appelant la station au 774-92-92 tout au long de la journée. Un répertoire d'avant 1955. De quoi réveiller la nostalgie des plus anciens et alimenter les fantasmes des plus jeunes. (Le 17 décembre sur Radio-92, 91,1 MHz Nanterre.

Stations nationales

R.T.L.

● **Cinq cents rédacteurs en chef... inattendus.** — Avant de devenir président de la République, François Mitterrand fut neuf fois rédacteur en chef ! La révélation, sans doute, aurait de quoi surprendre, si le titre — éphémère — ne lui avait convenu que le temps, chaque fois, d'un « Journal inattendu ». *Inattendu dans sa formule :* un invité (artiste, écrivain, scientifique, homme politique...) organise et commente, pendant une heure, *l'actualité du jour. Inattendu* aussi dans les choix et le ton de cette émission, différente chaque fois, surprenante toujours...

Depuis 1966, plus de cinq cents personnalités ont dirigé le « Journal inattendu » de R.T.L., et, même si Brigitte Bardot se décommanda deux minutes avant l'envoi du générique, on y entendit avec intérêt le professeur Jean Bernard évoquer le rôle du médecin de l'an 2000, André Malraux discourir de l'art et de la beauté, le cardinal Marty aborder les problèmes liés à la sexualité, Kirk Douglas brosser le portrait de Ronald Reagan, le prince Rainier parler de sa passion pour le football, Cristine Ockrent raconter son amour du journalisme, ou Ingrid Bergman témoigner de sa lutte contre le cancer...

Elie Vannier reste tout de même le réel maître d'œuvre de ce journal, puisque c'est lui qui choisit chaque semaine, en fonction de l'actualité, le nom du « rédacteur en chef ».

★ Tous les samedis, de 13 heures à 14 heures.

EUROPE 1

Le grand flip. — Les snobs parlent de spleen, les jeunes préfèrent dire « flip », leurs parents disaient bourdon, quand d'autres avaient du vague à *l'âme, portaient leur* cœur en écharpe, broyaient du noir ou sombraient dans le blues... Qu'importe au fond le nom dont on l'affuble, la *déprime* est courante, mais peut causer du mal, et « du cafard à la dépression »... Le docteur Europe, Jean-Pierre Elkabbach, Alain Lazartigues, consacrent leur émission médicale à ce problème. Les invités seront les professeurs André Féline, de l'hôpital *Bicêtre,* et *Henri Lôo,* de l'hôpital Sainte-Anne, le docteur Gérard Loeb, généraliste, et notre collaboratrice Claire Brisset.

★ *Dans l'émission « Les rencontres médicales d'Europe 1 »,* mercredi 14 décembre.

FRANCE-INTER

● **Les vingt ans du Colisée.** — Mon premier a 70 000 *m² de surface et* 9 km de couloirs, mon second comptabilise 2 500 fenêtres, 1 200 bureaux et 58 studios... *mon troisième* réunit chaque jour près de 2 500 personnes, et mon tout, installé sur les bords de la Seine, est comme un Colisée de verre et de béton...

Pour en savoir plus sur ce mystérieux labyrinthe, ouvert à tous les vents, et qui a juste vingt ans, branchons-nous sur « Les oubliés de la une », de Roland Dhordain et Jean-Luc Blain, samedi 17 décembre, de 10 heures à 11 heures.

États-Unis : le dérèglement des sens

L'Amérique fait figure de vitrine sociotechnique du futur immédiat de la communication. Et, sur l'air de « business is good for you », le petit écran est devenu l'un des biens technologiques les plus fiables pour faire du dollar.

par HÉLÈNE MONNET et JEAN-HUGUES DOBOIS

L'IMMERSION communicative dont le rire inextinguible n'est qu'un *jingle* d'ambiance contagieux, est devenue outre-Atlantique une pratique minutieuse. Le système interactif Qube *(QUEstion your tuBE)* de Warner Amex résout, dans l'euphorie d'un test généralisé, l'interrogation posée par son ex-président Gustav Hauser : *« Pourquoi ne pas voir ce que le public veut avant de commencer à réguler le marché ? »*

L'administration américaine pratique sans complexe l'anti-administration. Elle se dessaisit de ses vieilles prérogatives et crée les conditions nécessaires à l'expansion d'un gigantesque marché de la consommation (radio, TV, câble, satellite, télématique) dont l'enjeu stratégique est de première grandeur. On assiste en parallèle à l'inscription dans la société d'une nouvelle configuration des usages issue de la dissémination accélérée des outils technologiques. La ville-échantillon de Colombus constitue un champ de tests privilégié pour les nouveaux « designers » du social. Référence obligée de la câblodistribution, Qube, auquel la ville se branche comme à l'eau ou au gaz, est un immense jeu de société avec trente chaînes de télévision à la clé. Houston, Cincinnati, Pittsburgh, Dallas appartiennent à cette première génération des villes « cubées ».

Les abonnées de Qube disposent d'une console miniature munie de douze touches d'intervention dont l'usage est sollicité sur injonction de l'ordinateur central qui balaie toutes les six secondes les réponses aux questions inscrites sur l'écran. Instantanément, le vote électronique modèle en pointillé sans jamais les figer les taux de branchement et de fascination.

Le système Qube n'est à la lettre rien d'autre qu'un cubage de l'audience (son volume), une quantification en temps réel de la masse branchée. Les pôles différenciés de la communication –émetteur/récepteur – ont fondu sous le bombardement des bits. Chacun est à la fois acteur et spectateur, *spect-acteur* de télévision, dans une pure relation implosive. Qui contrôle qui ? C'est parfaitement indécidable.

La mise en scène de l'expérimentation sociale peut aussi prendre l'allure d'une surenchère de coups tentés, avancés comme des pions sur l'échiquier électronique ; coups perturbateurs de l'abonné au Qube dont l'enjeu n'est rien moins que de faire vaciller les fondements de la représentation. Les votes d'un « cubiste » sur l'homosexualité ou sur un discours de Reagan, par exemple, sont alors autant de coups de massue qui lui sont digitalement assenés.

Dès lors, les représentants institutionnels sont de plus en plus dissuadés d'intervenir puisque la réaction quasi chimique est instantanément solution. Réflexe bactériel de l'espèce « cubiste » qui se prononce séance tenante sur tout ce qu'elle voit : base-ball ou hard-core. Peut-être est-ce déjà l'utopie réalisée d'une démo*cratie « directe » épurée des scories* de la représentation.

Qube, ultime avatar du politique, instaure un lien référendaire qui se resserre chaque jour davantage : il se pianote *ad libitum* sur les touches de sa console. Les cobayes de Qube règlent son sort au vieux système de la représentation, en toute simplicité électronique.

Hameau et cosmos

Acteur, le *télespectré* se désigne comme cible, proie de l'image. Dans sa gerbe macroscopique, la vieille communication de masse rate ses coups. Le gibier spécifique lui échappe. Car le droit à « son » émission est devenu d'utilité sociale, prescrite comme telle dans les cahiers des charges de la communication audiovisuelle avancée. Le droit à la différence des années 70 s'est transformé, à la vitesse d'une décennie, en devoir social, norme culturelle, sommation consommatoire. Nous assistons – affinités télectives obligent – à une multiplication d'auditoires segmentés qui constituent les véritables atomes crochus du social. Ces « groupes cibles », bandes d'amateurs en tout genre, s'intersectent à loisir. On n'est rarement ou jamais l'homme d'une seule cible.

L'enjeu économique est considérable : l'agrégation des marchés différenciés reconstitue en effet une masse avec exposant, « à la puissance ». Elle construit un « hypermarché de masse », dont la rentabilité économique est incomparablement supérieure au marché de masse traditionnel. Dès à présent, le câble est le véhicule de cet assaut médiatique. Toutefois, des noyaux de fixation similaires se sont ordonnés autour des stations de télévision à faible puissance (Low Power Station). Elles sont à la télévision ce que la citizen band est à la radio : un outil de communication miniature qui s'insère dans les mailles d'un branchement télévisuel généralisé. Dans ce cas précis et paradoxal, c'est au satellite qu'il incombe d'assurer l'interconnexion des programmes et des publics spécifiques. Le mode d'emploi du satellite renvoie ici à l'expérience d'une paire de jumelles. On y voit des deux côtés de la lunette : les groupes cibles – le satellite focalise, délimite, localise – et la masse – le satellite arrose la planète.

Chaque citoyen est spectateur, parmi des centaines de millions, du vol de la navette spatiale, et acteur, dans l'intimité de ses hobbies, des « communications particulières ». Le profil d'une nouvelle citoyenneté se dessine, qui conjugue masse et spécificité, terroir et planète, hameau et cosmos.

Le premier contact avec la socialité techno-culturelle, traditionnellement assuré par les bouches d'accès aux flux énergétiques – robinets, vannes, radiateurs, – est aujourd'hui relayé par de nouveaux points de branchements obligés – combinés téléphoniques, récepteurs de télévision et autres terminaux électroniques – destinés à capter ces « petites énergies » usuellement rassemblées sous le terme générique d'information. Véritables « tableaux de bord du social », ces outils technologiques inscrivent l'usager au carrefour d'échanges à haute valeur informée, dans un univers fait de sensorialité et de tactilité, où s'inventent de nouvelles sensibilités.

Un remake du conflit de générations

A la culture universaliste, stratifiée et cumulative des actuels pères de famille se substitue insensiblement le savoir virtuel et recyclable d'une nouvelle génération formée à l'école des tableaux de bord électroniques. L'écran de visualisation est une page blanche, une ardoise à métamorphoses. Un joker qui prend la valeur-image qu'on veut.

C'est à la mire blanche, où des myriades d'images insensées se voient telles quelles, délestées du poids d'un sens, que s'adressent aujourd'hui avec virtuosité les jeunes enfants américains naturellement immergés dans le sérail électronique. Ces charmants bambins « au teint câblé » sont en effet surexposés aux médias dont la durée d'écoute est de loin supérieure à la fréquentation des établissements scolaires. L'école est par ailleurs progressivement investie par les systèmes d'enseignement assisté par ordinateur.

Avec la bonne nouvelle électronique s'opère une redistribution des valeurs. Les cancres de l'ancien temps s'octroient le plus souvent des bons points d'excellence. La télévision américaine a saisi la balle au bond. Le Children's Television Workshop (C.T.W.) développe un champ d'expériences destinées à tester les nouvelles compétences des enfants. Les séries éducatives « The Electric Company » et « Sesame Street » touchent le public le plus large.

Autoroute à double bande, la télévision interactive du futur produit une génération de spectateurs plongés dans le spectacle même, réellement pris dans les faisceaux de la simulation opérationnelle. Univers éclaté de l'information où s'enchevêtrent pêle-mêle les branchements sur les *« space invaders »* et les jeux électroniques en tout genre, la schizophonie du walkman, sans oublier, subtil rodéo des temps vidéo, la domestication du micro-ordinateur familial.

Le spectacle électronique fait appel à une débauche de moyens scénographiques – effets spéciaux, jeux chromatiques, graphismes générés par ordinateur, etc. – qui adaptent la manière de communiquer à la spécificité du média. A la fixité anachronique d'un « sois sage comme une image » se substitue le précepte moderne « sois soft comme une console ».

Ainsi s'achève le *remake* du conflit des générations version électronique.

Les tableaux de bord du social entrent sans frapper dans la vie courante des Américains. Depuis la gestion personnalisée de la sécurité domestique et de la pollution jusqu'au système de téléachat en passant par le journal et le courrier électronique, ils gravent non seulement d'insolites empreintes technologiques mais aussi de singuliers décalages dans les rapports sociaux.

L'exemple de la sécurité domestique est particulièrement significatif. Warner Amex a confié à sa filiale Warner Security System la mission d'équiper les foyers câblés. Le système de sécurité électronique vendu à l'abonné pour un prix modique fonctionne entre autres pour le vol, l'incendie ou l'assistance médicale. L'usager bénéficie d'une réduction de 30 % du montant de sa police d'assurance. Ce dispositif offre d'incontestables garanties techniques. La maison est reliée à l'ordinateur central qui veille en permanence à sa sécurité. Mieux, il intervient auprès de l'abonné quand la ligne téléphonique est occupée et signale même toute panne d'alimentation.

Warner Amex développe d'ores et déjà une deuxième génération de services axée sur des programmes d'économie domestique. L'ordinateur central qui gérait jusqu'à présent les programmes de télévision est désormais capable, par exemple, de moduler la climatisation des habitations.

Interactivité : le troisième volet du triptyque électronique évoque la fraternité des légendes républicaines et, plus proche encore, l'émouvante convivialité des sermons illichiens. L'interactivité style Qube renvoie fatalement dans ses modalités les plus sophistiquées à une hyperactivité de la communication. Faire parler les morts, les mâcheurs de télé, nécessite une technologie affûtée de la réanimation.

Thérapeutique de masse

Ainsi, en plus du service Qube, Compuserve propose par exemple une gamme étendue de prestations new-look. C'est en cela qu'on peut dire que la mire devient véritablement communicative et quasi inextinguible. Pâte à modeler médiatique, elle *se prête à tous les traitements* modulaires et combinatoires. Le système fait la preuve de sa souplesse par neuf usages différenciés. Le service Micronet s'adresse aux adeptes du micro-ordinateur pour échanger des programmes, créer des jeux de simulation, disposer de plusieurs langages de programmation, etc. S'y ajoutent la messagerie électronique, un service postal électronique proposant des petites annonces constamment réactualisées, un service axé sur l'information boursière, un service de presse, sous forme de pages-écrans, alimenté par les grands journaux nationaux.

L'informatisation massive qui bouleverse aujourd'hui les configurations sociales répond prioritairement, en tant que solution technologique à la crise, à l'impératif de valorisation du capital. Mais, au-delà du verdict strictement économique, il n'est pas indifférent de souligner les liens de subordination étroite qui existent entre le buissonnement électronique et les avatars de la crise, vue non plus au sens de la faillite de la rentabilité mais plus largement comme malaise dans la civilisation.

Il semble bien qu'aux situations de crise, de dysfonctionnement de la mécanique sociale, correspond un vaste marché ouvert aux médias modernes. Les nouveaux réseaux de communication offrent leurs prothèses électroniques comme thérapeutique de masse à la détérioration du lien social. ■

VIDEOCASSETTES SELECTION

Restaurants parisiens

Il ne suffisait pas d'y penser, tout le monde l'a fait. Il fallait aussi rendre la chose digeste : stocker sur une cassette vidéo une centaine de restaurants parisiens sous forme de guide pratique. La *réalisation* vidéo ne pose pas beaucoup de problème, et U.M.T. s'en est bien tiré. Quelques panoramiques sur le cadre intérieur, des gros plans appétissants sur les spécialités du chef et, pour boucler chaque séquence, un plan général de la façade. C'est sobre mais efficace. Pendant ce temps, deux voix se relayent pour donner les menus et quelques indications nécessaires : prix, jours d'ouverture, réservations. Là aussi, on va à l'essentiel.

Le problème, c'est l'accès de l'utilisateur à cette liste de deux heures établie par arrondissements. En l'absence de vidéodisque permettant l'accès direct à chaque séquence, le déroulement imperturbable de la bande vidéo prend vite des allures de pensum. Fort heureusement, il y a sur tout magnétoscope un dispositif de lecture rapide. C'est à partir de celui-ci que les concepteurs du programme ont imaginé un mode de sélection moins fastidieux. Le numéro de l'arrondissement est incrusté en haut de l'image de manière qu'il reste visible en déroulement rapide. Un livret d'accompagnement fournit la liste des adresses et les numéros de compteur. Cela ne se feuillette pas encore comme un livre mais le résultat n'est pas désagréable.

★ *Le Guide vidéo des restaurants*, Paris-banlieue 1984. Edité et distribué par V.O. International, 18, avenue de Villiers, 75017 Paris. Tél. 380-31-00.

FILMS

Hammett, de Wim Wenders, avec Frederic Forrest et Peter Boyle. Edité par Sunset Vidéo et distribué par G.C.R.

Julia, de Fred Zinnemann, avec Jane Fonda et Vanessa Redgrave. Edité par C.B.S./Fox et distribué par U.G.C.-Vidéo.

La Folle Histoire du monde, de Mel Brooks, avec Mel Brooks et Orson Welles. Edité par C.B.S./Fox et distribué par U.G.C.-Vidéo.

Qu'est-ce qu'on attend pour être heureux ?, de Colline Serreau, avec Romain Bouteille et Elisabeth Wiener. Edité et distribué par U.G.C.-Vidéo.

Deux hommes dans l'Ouest, de Blake Edwards, avec William Holden et Ryan O'Neal. Edité et distribué par R.C.V.

Le Témoin, de Jean-Pierre Mocky, avec Alberto Sordi et Philippe Noiret. Edité et distribué par R.C.V.

Grands classiques

Le Grand Sommeil, de Howard Hawks, avec Humphrey Bogart et Lauren Bacall. Edité et distribué par Warner Home Video, version originale sous-titrée.

La Forêt pétrifiée, d'Archie Mayo, avec Humphrey Bogart, Leslie Howard et Bette Davis. Edité et distribué par Warner Home Video, version originale sous-titrée.

42e Rue, de Llyod Bacon, avec Warner Baxter et Bebe Daniel. Edité et distribué par Warner Home Video, version originale sous-titrée.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

MEDIAS DU MONDE

ETATS-UNIS

L'heure du « prime time »

Le « prime time », c'est le grand rendez-vous de la télévision américaine entre 20 heures et 22 heures. A ce moment, quarante et un millions de foyers ont les yeux rivés sur leurs écrans, soit une audience moyenne de 80 %. Pour capter cette audience, les trois grandes chaînes nationales, A.B.C., C.B.S. et N.B.C., programment avant tout des séries, qui occupent 70 % des soixante-six heures du « Prime time ».

La nouvelle saison télévisuelle, qui s'est ouverte en septembre, ne compte pas moins de cinquante-huit séries, dont vingt-deux nouveautés. La tendance est au feuilleton-fleuve *(Soaps)* du type « Dallas » ou Dynasty », dont les coûts varient entre 700.000 et 1 million de dollars par épisode *d'une heure*. Mais on trouve aussi des séries policières, des comédies de situations ou des feuilletons sur la vie hospitalière. D'autres séries s'inspirent de films récents à succès. Neuf sur dix de ces séries sont produites par douze sociétés qui contrôlent ainsi 67 % de la programmation du « prime time ». Parmi elles figurent en bonne place les « majors companies » du cinéma hollywoodien.

Chaque chaîne a son magazine d'actualité hebdomadaire (« 60 minutes », « 20/20 », « First camera ») mais l'information, les émissions documentaires et le sport ne représentent, ensemble, que 12 % de la grille. Le reste de la programmation est constitué par des téléfilms qui ont tendance, en fin de soirée, à s'orienter vers des sujets polémiques ou scabreux pour lutter avec la concurrence du câble. On trouve aussi depuis peu des mini-séries, adaptation de romans à succès ou de la vie des grands hommes. Cette année, les trois chaînes nationales programment dix mini-séries et soixante-trois téléfilms.

Les stations de télévision indépendantes ne représentent que 10 % de l'audience du « prime time ». Leur programmation est constituée de rediffusion des séries à succès des grandes chaînes et quelques productions originales. Reste, pour ceux que ce type de programme n'attire pas, la possibilité de regarder la chaîne publique P.B.S., qui s'efforce de présenter une programmation différente avec des magazines, des documentaires, des spectacles de danse, de théâtre et d'opéra.

Les feuilletons-fleuves sont les grands vainqueurs de ce duel : « After MASH » réalise 30 % d'audience, « Dallas » 27,5 % et « Dynasty » 27,2 %. Mais il faut noter que « 60 minutes » de C.B.S., recueille 22,1 % d'audience, devançant de loin les magazines d'ac*tualité concurrents de* A.B.C. (16 %) et de N.B.C. (6,2 %). Chaque point correspond aux Etats-Unis à huit cent trente mille foyers.

ITALIE

Le Vatican se lance dans la vidéo

Le Vatican, qui possède déjà un journal et une station de radio, se lance résolument dans la diversification audiovisuelle en créant un centre de production et de distribution d'émissions religieuses en vidéo. Les cassettes ainsi réalisées seront distribuées aux nonciatures ainsi qu'aux stations de télévision catholiques. Le Vatican envisage aussi de toucher télévisions d'Etat et chaînes privées.

« Dans de nombreux pays, il existe un véritable besoin de documentaires sur les activités du pape », a déclaré le Père Pasquale Borgomeo, responsable du nouveau centre vidéo. Le Vatican pense déjà devenir un partenaire actif de coproductions internationales. C'est ainsi que le pèlerinage du souverain pontife à Lourdes a fait l'objet d'une expérience pilote *entre le Vatican et la télévision au*trichienne. A l'appui de ses ambitions télévisuelles, le Vatican possède un argument de poids : à la conférence de Genève en 1977, la cité pontificale s'est vu attribuer, comme tous les autres pays, une position orbitale pour un satellite de télévision directe. L'ellipse de diffusion qui y correspond couvre largement le bassin méditerranéen et une bonne partie de l'Afrique.

JAPON

Le satellite de la N.H.K.

La chaîne publique japonaise N.H.K. s'apprête à lancer en février prochain son premier satellite de télévision directe. Après trois mois d'expérimentation, la N.H.K. commencera des émissions régulières à partir de mai 1984 à destination des antennes individuelles ou des réseaux câblés. Le premier canal sera consacré à des programmes d'intérêt général et notamment à la rediffusion d'émissions. Le deuxième à une chaîne de télévision éducative. Sur le troisième canal, la N.H.K. procédera à des échanges rapides d'informations en provenance de ses stations régionales ou à partir de stations mobiles.

Mais c'est à partir de minuit que le satellite japonais prendra son vrai visage. En effet, la N.H.K. testera pendant la nuit des émissions de télévision à haute définition, domaine dans lequel la chaîne est aujourd'hui à la pointe de la recherche internationale. Autre domaine d'expérimentation : le son hi-fi stéréo transmis numériquement. Ces nouveaux services pourraient devenir opérationnels en 1988.

J.-F. L.

DISQUES

Une sélection des disques de l'année

Nos critiques ont sélectionné, parmi les disques qu'ils ont entendus dans l'année, trois enregistrements chacun qui les ont particulièrement séduits et qui peuvent donner à nos lecteurs des idées de cadeaux. (Est indiquée entre parenthèses la date à laquelle ces disques ont fait l'objet d'une critique dans *le Monde Dimanche.*)

Alain Arnaud

● GLUCK. – *Alceste.* Avec Jessye Norman, Nicolaï Gedda, Chœurs et Orchestre de la radio bavaroise, direction Serge Baudo. Trois disques Orfeo, distr. Harmonia Mundi, S027.823 (5 juin).

● ROSSINI. – *Le Barbier de Séville.* Avec Thomas Allen, Agnès Baltsa, Francisco Araiza, Ambrosian Singers, Academy of St-Martin-in-the-Fields, direction Neville Marriner. Trois disques Philips, 6769-100-5 (27 novembre).

● DUKAS. – *Ariane et Barbe-Bleue.* Avec Katherine Ciesinski, Mariana Paumova, Gabriel Bacquier, Chœurs et Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, direction Armin Jordan. Trois disques Erato, NUM 750.693 (9 octobre).

Jacques Lonchampt

● BRAHMS. – *Intégrale des duos et quatuors vocaux avec piano.* Avec Elly Ameling, Brigitte Fassbaender, Peter Schreier, Dietrich Fischer-Dieskau, Karl Engel, Wolfgang Sawallisch et Gernot Kahl. Cinq disques Deutsche Grammophon, 2740.280 (29 mai).

● WAGNER. – *Siegfried-Idyll, ouverture des Maîtres chanteurs, Voyage sur le Rhin,* transcriptions pour piano de et par Glenn Gould. Un disque C.B.S., 32.351 (2 octobre).

● XENAKIS. – *Nomos Gamma, Cendrées, Jonchaies.* Avec l'Orchestre philharmonique de l'O.R.T.F., direction Charles Bruck, et l'Orchestre national de France, direction Michel Tabachnik, chœurs de la Fondation Gulbenkian. Un disque Erato, STU 71.513 (30 janvier).

Roger Tellart

● GESUALDO. – *Madrigaux du livre VI.* Avec le Collegium Vocae de Cologne. Un disque CBS D. 37758 (21 août).

● RAMEAU. – *Les Boréades.* Avec Jennifer Smith, Philip Langridge, Jean-Philippe Lafont, John Aler, Gilles Cachemaille, Anne-Marie Rodde, etc., Monteverdi Choir, English Baroque Soloists, direction John Eliot Gardiner. Trois disques Erato, STU 715.343 (25 septembre).

● SCHUTZ. – *Oratorio de Noël et Magnificat latin.* Direction Hans Zöbeley. Un disque Orfeo. Harmonia Mundi HM 69 (13 novembre).

Marc Vignal

● ZELENKA. – *Missa Dei Patris.* Avec Barbara Martig-Tüller, Mechtild Georg, Karl Jerolitsch, Albrecht Ostertag, le Chœur Bach de Marburg, le Bach Collegium de Hesse, direction Wolfram Wehnert. Deux disques Carus, distr. Schott, 53.126/127 (26 juin).

● SZYMANOWSKI. – *Les Deux Quatuors à cordes.* Avec le Quatuor de Varsovie. Un disque Pavane, distr. ADDA, ADW 7118 (19 juin).

● HAYDN. – *Harmonie-Messe.* Avec Ilona Todoky, Klara Takacs, Denes Gulyas, Joseph Gregor, Chœurs et Orchestre de la Philharmonie slovaque, direction Janos Ferencsik. Un disque Hungaroton, SLPD 12.360 (6 mars).

Claude Fléouter

● *GEORGES BRASSENS.* – L'intégrale des chansons dans un coffret de quinze albums qu'accompagne un livre contenant tous les textes. Philips (20 novembre).

● NINA HAGEN. – *Angstlos.* 33 tours. C.B.S. 25.667 (2 octobre).

● *ELTON JOHN.* – *Too Low for Zero.* 33 tours. Phonogram. 811.052.1 (19 juin).

Alain Wais

● COMATEENS. – *Pictures On A String.* Virgin 205461 (12 juin).

● JONATHAN RICHMAN AND THE MODERN LOVERS. – *Jonathan Sings ! W.E.A. 92-3939-1 (13 novembre).*

● ELVIS COSTELLO AND THE ATTRACTIONS. *Punch the Clock.* R.C.A. ZL 25464 (10 août).

Michel Contat

● MILES DAVIS. – *Star People.* C.B.S. 25395 (15 mai).

● CHICK COREA. – *Trio Music.* E.C.M. 1232/33 (9 janvier).

● CHARLIE HADEN/CARLA BLEY. – *The Ballad of the Fallen.* E.C.M. 1248.

Lucien Malson

● KEITH JARRETT. – *Standards.* E.C.M. 1255, distr. Phonogram (23 octobre).

● THELONIOUS MONK. – *Live at the It Club.* C.B.S. 88584 (17 juillet).

● LESTER YOUNG. – *Kansas City Six.* Commodore 6 24057, distr. Pathé (6 mars).

LES MEILLEURES VENTES ET LES RECOMMANDATIONS DES DISQUAIRES

Nous publions ici, chaque quinzaine, les meilleures ventes réalisées dans les magasins de la FNAC, ainsi qu'un choix de disques nouveaux recommandés par les disquaires. Nous avons demandé d'autre part à ces disquaires d'attirer l'attention sur des disques anciens « à redécouvrir ». (Cette semaine, le choix de la FNAC-Lyon.)

	CLASSIQUE		FOLKLORE		VARIÉTÉS		POP-ROCK	
	Meilleures ventes	Choix des disquaires	Meilleures ventes	Choix des disquaires	Meilleures ventes	Choix des disquaires	Meilleures ventes	Choix des disquaires
1	« LES INTROUVABLES », Elisabeth Schwarzkopf (EMI).	« COSI FAN TUTTE », W.A. Mozart, Festival d'Aix, 1957, dir. H. Rosbaud (FNAC Rappel 4).	« CAFE DU BON COIN », Tri Yann (Phonogram).	« ASSEMBLEE DES SONNEURS » (Keltia Musique).	« MORGANE DE TOI », Renaud (Polydor).	« FIGURE IMPOSEE », Bashung (Phonogram).	« MAMA », Genesis (Phonogram).	« SOUL MINING », The The (C.B.S.).
2	« VIER LETTE LIEDER », R. Strauss, J. Norman (Philips).	« L'ŒUVRE POUR CLAVECIN », L. Couperin, D. Moroney (Harmonia Mundi).	« ACOUSTIC », Dan ar Bras (Keltia Musique).	GILLES SERVAT (Phonogram).	« CROCODILE », Charlelie Couture (Phonogram).	« ROULÉ... BOULÉ », Pierre Vassiliu (C.B.S.).	« INFIDELS », Bob Dylan (C.B.S.).	« BELIEVER », Chic (W.E.A.).
3	« PADMAVATI », Albert Roussel, dir. M. Plasson (EMI).	« LES QUATRE SYMPHONIES », J. Brahms dir. R. Kubelik (Orfeo).	« LEGENDE », Alan Stivell (A.Z.).	« INDESTRUCTIBLE », Ray Baretto (Sonodisc).	« TOILE CIREE », Tom Novembre (Phonogram).	« LAISSER VENIR », Henri Tachan (Disc'AZ).	« UNDER COVER », Rolling Stones (Pathé-Marconi).	« WHERE ANGEL'S FEAR TO TREAD », Mink de Ville (W.E.A).
4	« LES BOREADES », J.-Ph. Rameau, dir. J.-E. Gardiner (Erato).	« Airs de concert et d'opéra », W.A. Mozart E. Haeflinger (Claves).	« AMADOU TILO » Toure Kunda (Celluloïd).	« ZUMBI », Nana Vasconcelos (R.C.A.).	« LA STATUE D'IVOIRE », Yves Duteil (Pathé Marconi).	« BABY ALONE IN BABYLONE », Jane Birkin (Phonogram).	« 90125 », Yes (W.E.A.).	« SMELL OF FEMALE », The Cramps (New Rose).
5	« L'ŒUVRE POUR PIANO », J. Brahms, J. Katchen (Decca).	« CHANSONS ET AIRS », H. Purcell, E. Kirby-A. Rooley-C. Hogwood (Oiseau Lyre).	« LE DOUANIER ROUSSEAU », La Compagnie Créole (Carrere).	« TROBADORS », Rosina De Pereira e Martins (Revolum).	« PANTIN », Francis Lalanne (Phonogram).	« LA ROCKEUSE DE DIAMANTS », Catherine Lara (R.C.A.).	« ELIMINATOR », ZZ Top (W.E.A.).	« MIKE'S MURDER » Joe Jackson (C.B.S.).
6	« 12 CONCERTOS OPUS 8 », A. Vivaldi, C. Hogwood (Oiseau-Lyre).	« LES SEPT SYMPHONIES », J. Sibelius, dir. G. Rojdestvenski (Chant du monde).	« PASSEPORT », Kassav (Polydor).	« ASTOR PIAZZOLA ET ROBERTO GOYENECHE » R.C.A.).	« TOUT L'OR DU MONDE », Angelo Branduardi (Arabella).	« ROCK'N ROLL COW-BOY », Nino Ferrer (Vogue).	« SYNCHRONICITY », Police (C.B.S.).	« 9 0 1 2 5 », Yes(W.E.A.).
7	« L'ŒUVRE POUR PIANO », C. Debussy, W. Gieseking (EMI).	« CENDRILLON », S. Prokofiev, dir. V. Ashkenazy (Decca).	« LA COLLEGIALA » (R.C.A.).	« LA VALLÉE DES COQUELICOTS », Una Ramos (Chant du monde).	« FLASHDANCE », BOF (Phonogram).	« TROTTOIRS DE L'ETERNITE », Valérie Lagrange (Virgin).	« ALIVE SHE CRIED », Doors (W.E.A.).	« THE NAKED SHAKES PEARE », Peter Blegvad (Virgin).
A REDECOUVRIR	« CANTATES INEDITES », J.-Ph. Rameau, dir. R. Correa (R.E.M.).		« CHANTS POUR LES OLIVIERS », Mohamed Bhar CP33131 DOM.		« CRIME PASSIONNEL », Jean Guidoni (Phonogram 6 313 305).		« TALES OF MYSTERY AND IMAGINATION », The Alan Parson project. (Import Madrigal 63 37 266)	
A REDECOUVRIR	« CONCERT D'HOMMAGE PAR LES SOLISTES DE MARSEILLE », A. Jolivet (Lyrinx).		« LA TERRE », Fawzi Al Aiedy (SM).		« ARMES INEGALES », Castelhemis (R.C.A. CEZ 1037).		« TALKING BACK TO THE NIGHT », Steve Winwood (Phono 631390).	

Nous avons remarqué aussi...

● APERGHIS : *Récitations,* par Martine Viard (voix). – Cette partition écrite en 1978-79 servit à la réalisation d'un spectacle créé au Festival d'Avignon en 1982. Les possibilités techniques et expressives de la voix y sont utilisées au maximum, comme jadis dans la célèbre *Sequenza III* de Berio (Harmonia Mundi, 5135).

● BRAHMS : *Motets* par la Chapelle royale et le Collegium vocale de Gand. – Après la superbe version de l'édition Brahms (*le Monde Dimanche* du 4 septembre), *une interprétation non* moins admirable, dirigée par Philippe Herreweghe, qui creuse l'expression avec autant de bonheur et d'intensité que dans la musique religieuse de Monteverdi ou de Du Mont (Harmonia Mundi, HM 1122 ; offre spéciale).

● BRUCKNER : *Quintette à cordes en fa majeur,* par les Solistes de l'Orchestre de Paris. – Version d'une extrême clarté, réalisée en studio mais à l'occasion d'un concert public, en mars 1982, d'un ouvrage essentiel de musique de chambre qui ne figure plus officiellement aux catalogues français (Adès, 14.037).

● CHOSTAKOVICH : *8e Symphonie,* par l'Orchestre du concertgebouw d'Amsterdam, direction Bernard Haitink. – Un grand souffle emplit cette méditation bouleversante de 1943 sur la guerre, qui s'achève dans une *vision de la paix entrevue,* d'une innocence rare chez Chostakovitch. Un chef-d'œuvre absolu (Decca, 591.356).

● DEBUSSY : *Nocturnes, la Mer,* par l'Orchestre Philharmonia, direction Michael Tilson Thomas. – Un des meilleurs enregistrements du jeune chef américain : la précision et le lyrisme, la lumière et la grâce (CBS, D 37.882).

● GORECKI : *Symphonie nº 3 (Symphonie des chants de deuil),* par Stefania Woytowicz (soprano) et l'Orchestre radio-symphonique de Berlin, dir. Wlodzimierz Kamirski. – Cette œuvre, surtout contemplative et d'une très grande beauté, a été l'une des révélations du Festival de Royan 1977, où elle fut créée. Henryk Mikolaj Gorecki, né en 1933, est un des principaux compositeurs polonais actuels. A ne pas manquer (Schwann distr. Schott, VMS 1615).

● HAYDN : *Cantates « Berenice che fai ? », « Miseri noi, misera patria » et « Arianne à Naxos »,* par Eva Bartfai-Barta (soprano), Nicholas McGegan (pianoforte) et l'Orchestre symphonique Savaria, dir. Janos Petro. – Ces trois pages de la haute maturité de Haydn, dont les deux premières avec accompagnement d'orchestre et la troisième avec accompagnement de pianoforte n'avaient jamais été réunies sur un seul disque. L'interprétation est de qualité (Hungaroton, S.L.P.D. 12432).

● HAYDN : *Sonates nos 58, 60 et 61 (Hob. XVI. 48, 50 et 51),* par Alfred Brendel. – Délaissant Beethoven, Schubert et Schumann, Brendel poursuit ici son exploration de l'univers pianistique de Haydn. On attend la suite avec impatience (Philips, 6514 317).

● MALEC : *Actuor,* par les Percussions de Strasbourg. – Les quelque cent quatre-vingts instruments de percussion mis en jeu ici sont répartis en six îlots : on a donc un *sextuor* de musiciens, à qui il arrive aussi d'être *acteurs* – d'où le titre de l'ouvrage (créé au Festival de La Rochelle en 1973). Les disques nouveaux des Percussions de Strasbourg se font rares : on salue celui-là avec d'autant plus de plaisir qu'*Actuor* est de la vraie musique, pas un simple exercice (Harmonia Mundi, 5134).

● MOZART : *Concertos pour violon nos 3 et 5,* par Itzhak Perlman et la Philharmonie de Vienne, direction James Levine. – Sonorité rayonnante, vigueur et optimisme, de très belles interprétations, un peu rudes parfois, peut-être pour réagir contre une image affadie de Mozart. Les andante chantent merveilleusement cependant, mais on les souhaiterait encore plus subtils et mystérieux (DG, 2532.080).

● PUCCINI : *Messa di Gloria,* avec José Carreras, Hermann Prey, The Ambrosian Singers et orchestre Philharmonia, direction Claudio Scimone. – La première œuvre d'un compositeur de dix-huit ans, pleine de citations et de prémonitions. L'intérêt est cependant plus historique que musical (Erato, NUM 75090).

● SCHUBERT : *Impromptus op. 90 et 142,* par Murray Perahia. – A côté de tant de belles versions, on peut inscrire celle-ci, délicieuse, modeste, émue, d'un sentiment très intérieur, au toucher limpide, au phrasé profond (CBS, D 37.291).

● SMETANA : *Œuvres pour piano,* par Jan Novotny. – Les pièces pour piano de Smetana, écrites par lui au début de sa carrière, portent des titres bien typiques de l'époque : *Pièces caractéristiques, Esquisses, Feuilles d'album, Polkas, Bagatelles et impromptus, Scènes de noces.* Leur charme est indéniable, et certaines témoignent d'une véritable originalité, ce qui leur valut l'admiration justifiée de Franz Liszt. En voici l'intégrale en trois disques, dont un isolé et deux (avec notamment les *Six Pièces caractéristiques opus 1,* sans doute le sommet de l'ensemble) en album (Supraphon, 1111 3016 G ; 2 d. Supraphon, 1111 3241 2G).

● SPOHR : *Die letzten Dinge,* par les Solistes et les Chœurs du Festival de Harfeld, les Chœurs de Francfort et de Marburg et l'Orchestre symphonique de Francfort, dir. : S. Heinrich. – Cet oratorio de Spohr, sur des paroles inspirées de l'Apocalypse, date de 1826. Il ne s'agit pas d'une simple curiosité, mais *d'un ouvrage assez concis mêlant* habilement chœurs, récitatifs et ensemble vocaux, et qui annonce davantage Liszt qu'il ne rappelle Haydn (album 2 d. Jubilate, distr. Schott, 85-191/2).

● STRAUSS : *Métamorphoses, Interlude de Capriccio, Valses du Chevalier à la rose,* direction Clemens Krauss. – Le charme viennois d'un des plus fidèles disciples de Strauss, avec une interprétation simple, transparente, ineffable, des *Métamorphoses,* épitaphe pour les morts de la dernière guerre (Amadeo, 6529.108, mono).

● SZYMANOWSKI : *Œuvres pour piano op. 1,4,10,34,* par Marie-Catherine Girod. – Une pianiste française au jeu franc et fringant. Des pages encore presque inconnues, œuvres de jeunesse marquées par les influences de Chopin et Scriabine, mais d'un grand charme dans leur efflorescence. *Masques op. 34* est plus proche de Debussy et Stravinsky, mais fort original. Pour un premier contact (RCA, FY 111 ; offre spéciale).

● *VERDI : Requiem,* direction Karajan. – Un tout premier Karajan avec la Philharmonique de Vienne et trois des plus prestigieux chanteurs du siècle : Margaret Klose, Helge Roswaenge et Boris Christoff. Grandiose (2 d. Rodolphe Productions, 12403/404).

● WEILL : *les Sept Péchés capitaux,* par Elise Ross, Anthony Rolfe-Johnson, etc., Orchestre de Birmingham, direction Simon Rattle. – Des « Péchés capitaux » bien allèchants, avec Bertold Brecht et son musicien, des chanteurs éblouissants et un des plus grands chefs de l'avenir. La dernière flambée de l'esprit berlinois en 1933 (EMI, 069-17698).

● CLAUDIO ARRAU. – Un quatre-vingtième anniversaire abondamment fêté ; les admirateurs de Claudio Arrau n'auront que l'embarras du choix. Signalons, entre autres, une rétrospective Liszt *(Concertos* et *Rapsodies),* Schumann, Chopin, Debussy, Ravel, œuvres enregistrées de 1946 à 1952 (3 d. CBS, 79.354) ; de Liszt encore, l'intégrale des *Paraphrases sur les opéras de Verdi,* de 1972 (Philips, 6500.368), et *Après une lecture de Dante, Funérailles* et *Six Chants polonais* (Philips, 6514.273), enregistrement tout récent, comme celui de la *Sonate en la majeur* D. 959 de Schubert (Phi. 6514.368) ; un Schumann de 1971 avec les *Davidsbündler* et les *Fantasiestücke* (Phi. 6570.807) ; enfin un coffret Brahms comprenant les *Concertos,* la 2e et la 3e *Sonate,* les *Ballades,* les *Variations Haendel* et *Paganini* (5 d. Philips, 6768.356), réalisé entre 1970 et 1978. Mais chez le grand pianiste chilien, les millésimes sont d'humeur égale...

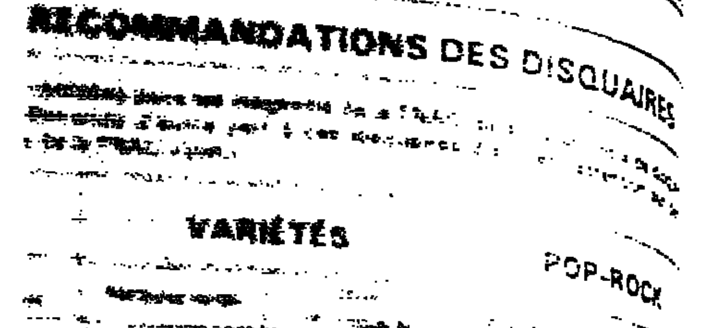
● KATHLEEN FERRIER. – Le mémorial de la grande contralto, morte à quarante et un ans, avec ses interprétations d'une beauté inépuisable : *le Chant de la terre* et les *Poèmes de Rückert,* avec Bruno Walter, *l'Amour et la Vie d'une femme* de Schumann, des airs de Bach et Haendel, les *Chants sérieux* de Brahms, des lieder de Schubert et une brassée de chants populaires anglais. Enregistrements inlassablement réédités, indispensables pour toutes les discothèques (7 disques Decca, 592.160 ; offre spéciale).

● MOZART PAR CLARA HASKIL. – Un autre sommet de l'interprétation : Clara Haskil au cœur de Mozart ; huit concertos, deux sonates pour piano seul, six sonates piano et violon (avec Arthur Grumiaux. Le sublime à travers la simplicité (7 disques Philips, 6768.366).

● AIRS D'OPÉRAS SLAVES, par Teresa Zylis-Gara et la Philharmonie nationale de Pologne, direction Kasimir Kord. – Une cantatrice frémissante et élégiaque dans un répertoire idéal pour ses moyens et sa sensibilité : Dvorak, Smetana, Tchaïkovski, Moniusko (Rodolphe Productions, 12402).

JACQUES LONCHAMPT et MARC VIGNAL.







ELLIOTT ERWITT/MAGNUM

Jacques Taminiaux et les énigmes du réel

Posant à la modernité les questions de la métaphysique, Jacques Taminiaux s'intéresse aux pensées et aux formes d'art qui respectent l'opacité du monde

JACQUES TAMINIAUX, qui est né en 1928, est professeur à Louvain-la-Neuve. Secrétaire de rédaction de *Phaenomenologica*, il a notamment publié : *la Nostalgie de la Grèce à l'aube de l'idéalisme allemand*, *le Regard et l'Excédent*, (Nijhoff, La Haye) ainsi que *Recoupements* (Ousia). Il a traduit *le Système de la vie éthique* de Hegel et *Qu'est-ce qu'une chose ?* de Heidegger. Sa *Naissance de la philosophie hégélienne de l'Etat* est sous presse.

En s'appuyant sur des pensées qui se voulaient finies, comme celles de Kant, de Heidegger ou de Merleau-Ponty – à l'opposé des penseurs de l'absolu comme Hegel, – Jacques Taminiaux retrouve, au sein de la modernité, les questions de la métaphysique. Chez lui, les tensions permanentes de l'éthique, de l'opacité du réel, ruinent les prétentions des théoriciens qui sauraient ce qu'il en est des stades ultimes. Car, du fond même de la technique qui nous encercle, des énigmes disent un monde qui n'est pas l'effet de machinations.

∴

« En Belgique, la philosophie n'est enseignée, comme discipline, qu'au stade de l'université. Vous-même, vous avez eu, au départ, une formation de juriste.

– J'avais, en effet, sous la pression familiale, commencé des études de droit. Mais à l'université j'ai, et c'est très heureux, reçu une formation de philosophe. Louvain était à ce moment un centre très dynamique.

– Il y avait là les archives Husserl. Ce trésor semblait à l'époque très fascinant et très mystérieux.

– Des gens comme Alphonse de Waelhens ou le Père Van Breda animaient la vie philosophique. Les inédits de Husserl avaient été sauvés par Van Breda. Il avait défendu, à Louvain, une thèse sur Husserl et avait appris que celui-ci avait laissé d'innombrables inédits. En 1938, ce franciscain courageux et audacieux est parti à Fribourg ; là-bas, il a pris contact avec la veuve de Husserl et a réussi – grâce à l'ambassade de Belgique à Berlin – à sauver ces textes. Il a bénéficié de l'aide des assistants de Husserl, qui étaient antinazis. Puis, dès 1939, il a commencé le déchiffrement de ces textes. Pendant la guerre, Van Breda a obtenu l'aide du Hollandais Stephan Strasser, celle de Rudolf Boehm et de beaucoup d'autres gens.

– Où en est le travail de déchiffrement des archives ?

– Le gros est fait, les textes majeurs sont maintenant édités. Il reste des écrits qui seront bientôt publiés, notamment des cours sur l'éthique. Husserl revenait souvent sur les mêmes thèmes. Certains écrits sur l'intersubjectivité sont très anciens... Les *Husserliana* comptent maintenant vingt-trois volumes.

» Merleau-Ponty venait souvent ici. Oui, nous avons également eu des liens étroits avec un philosophe comme Ian Patocka. Il voulait inviter Husserl et lui offrir une chaire à Prague...

– Il semble que la phénoménologie soit, en Belgique, un courant très vivant.

– C'est indéniable. Husserl, Heidegger et Merleau-Ponty sont très lus. Et cet intérêt n'est pas seulement localisé à Louvain. A Gand, un groupe de jeunes phénoménologues, autour de Rudolf Bœhm, a édité des textes importants sur la conscience du temps. A Bruxelles, des chercheurs sont passionnés par la phénoménologie, par Merleau-Ponty... Je pense, par exemple, à Marc Richir.

– Quand l'université de Louvain s'est scindée, entre Wallons et Flamands, et que la partie wallone est devenue Louvain-la-Neuve, que sont devenues les archives Husserl ?

– On n'a heureusement pas séparé les archives Husserl. Les originaux sont restés à Louvain ; mais à Louvain-la-Neuve un autre centre s'occupe de l'édition des textes. Pourtant, grâce aux photocopies et aux microfiches, le travail s'effectue correctement.

Les Allemands et la nostalgie de la Grèce

– Vos recherches philosophiques ont analysé une Grèce qui était pensée et rêvée par les philosophes.

– J'ai été frappé, en étudiant l'idéalisme allemand, par une nostalgie de la Grèce qu'on trouvait aussi bien chez Gœthe, Schiller ou Hölderlin que chez Hegel. Schiller – qui est poète et philosophe – Hölderlin ou Hegel se débattent simultanément avec une certaine image de la Grèce, mais aussi avec l'œuvre de Kant. Pour ces auteurs – chacun de façon singulière – il est question de la genèse d'une pensée radicalement finie et qui se sait telle ; mais ils rencontrent également la naissance de ce qui sera l'esprit absolu. Hegel, lui, va prétendre réaliser l'effectuation de la totalisation. Hölderlin et Hegel, qui ont été amis dans leur jeunesse, ont eu le projet d'écrire un livre en commun. Et Hölderlin lui-même, a, un moment, cédé à la prétention totalisante.

– Chez les Grecs, on parle de belles choses, mais cette méditation est plus poétique qu'esthétique. L'esthétique, comme discipline, naît vraiment au dix-huitième siècle. Elle a pour ambition de saisir comment la perception sensible s'accompagne d'un plaisir.

– Pour que l'art relève de l'esthétique, il a fallu que naisse le je, le *cogito*, ces centres de référence du plaisir sensible. Pour un Grec, les règles de l'art relèvent essentiellement de l'ordre du cosmos et non pas d'une subjectivité. Mais c'est Kant qui va mettre en lumière l'attitude proprement esthétique. Cette attitude n'apporte pas un plaisir de type hédoniste, elle ne donne pas non plus de savoir et elle est rebelle à toute fonctionnalité. Kant découvre donc ce qu'il en est de l'intérêt pour la chose elle-même.

– Le jugement esthétique requiert que je sois individuellement impliqué.

– Pour louer ou pour admirer une chose, je dois être affecté par elle. Ainsi, une belle chose ne me livre aucun savoir, mon intelligence ne vise pas une explication, l'œuvre me plaît sans concept. On voit là comment le jugement esthétique diffère de la jouissance sensorielle ordinaire. De fait, je ne subordonne pas la chose à ma volupté. L'œuvre d'art n'est pas ramenée à mon bien-être, devant elle je suis désintéressé. Dans cette expérience j'échappe à mon exclusivisme égoïste, je me dépasse vers l'universalité. Emu par la beauté d'une œuvre, j'ai envie de faire participer les autres à cette découverte. Kant ne referme aucunement la subjectivité *sur elle-même* ; en un sens il rompt avec la subjectivité classique.

– Pour Kant on n'épuise donc jamais l'œuvre d'art. Hegel, lui, tente d'intégrer l'ensemble de l'histoire de l'art dans un mouvement de l'Esprit qui totaliserait le sens.

– Pour Hegel l'art est une première forme de l'Esprit absolu. Il relève d'un sens pénétrable. Historiquement, Hegel relègue la perfection de l'art dans le monde grec. Toutefois avec la marche de l'esprit on va dépasser tout cela. Pour lui, l'art a été essentiel quand l'esprit se cantonnait au niveau de la sensibilité. Mais toute l'évolution du réel – et du rationnel – moderne va faire de l'art une occupation marginale.

Le dépérissement de l'art

– Kant et Hegel, nous permettent donc de déchiffrer l'art contemporain.

– L'art contemporain refuse kantiennement la connaissance, la jouissance et la fonctionnalité. Mais, par ailleurs, je crois aussi qu'on peut interpréter de nombreuses œuvres à partir de ce que Hegel appelle le dépérissement de l'art. Pourtant ce qui m'intéresse le plus dans l'art contemporain c'est qu'il continue de présenter l'énigme du sens.

– Prenons l'exemple de Duchamp. L'on pourrait soutenir que Duchamp manifeste un dépit à l'égard de l'impossibilité du sens absolu.

– En effet, on peut le soupçonner d'être hégélien à rebours.

» S'il n'y a pas de déploiement absolu du sens, on peut imaginer qu'il n'y a pas de sens du tout. Mais d'autre part il y a aussi chez Duchamp – et là on retrouverait Kant – une présentation de l'énigme du sens. En fait, je ne crois pas du tout que l'art contemporain relève du non-sens, ni non plus qu'il se contente de répéter. La répétition est d'ailleurs toujours différence. Songez aux reprises ironiques des chefs-d'œuvre du passé. Duchamp, qui est un immense artiste, reprend Léonard, et cela manifeste le caractère inépuisable du passé.

» Les questions de Kant et Hegel sont encore très actuelles ! Regardez Heidegger. Il fait éclater l'hégélianisme. Pourtant une certaine part de son interprétation de l'histoire et de l'art me semble encore marquée par l'auteur de la *Phénoménologie de l'esprit*. Ainsi chez lui, l'art n'a pu vraiment valoir que quand il cherchait à appréhender un inconditionné.

– Heidegger se méfie de l'art contemporain qui serait grevé par la technique.

– En simplifiant, on pourrait dire qu'il avance que le monde contemporain est un stock d'objets et que l'artiste justifie le monde de la technique.

CHRISTIAN DESCAMPS.

(Lire la suite page XIV.)

Jacques Taminiaux et les énigmes du réel

(Suite de la page XIII.)

Je crois, au contraire, que lorsqu'on expose de l'art conceptuel, que lorsqu'on voit un listing d'ordinateur dans une galerie ou quand l'hyperréalisme nous met en présence d'une femme qui pousse son caddie, on ne conforte pas seulement le monde de la technique ! Quand j'ai enseigné aux Etats-Unis, j'ai remarqué que l'art le plus contemporain suscitait un intérêt très vif chez un large public. Même des gens simples éprouvaient un mouvement de recul devant le grand cercle des manipulations techniques.

» L'art nous met en présence de l'énigme qui perdure au sein de la pensée calculante elle-même. Heidegger insistait sur l'oubli de l'Etre amené par la technique qui nous donnait l'illusion que tout était calculable. Et là il avait raison. Mais la technique est aussi liée à un espace de dévoilement qu'elle ne produit pas. Donc l'on peut souligner le fait que la technique elle-même nous offre la possibilité d'une prise de conscience du secret.

Une nouvelle lucidité est en train de naître

– On retrouverait ces interrogations au cœur même des sciences de pointe... Les chercheurs qui travaillent sur l'intelligence artificielle marquent aussi les limites de ce que les ordinateurs peuvent faire.

– Oui, au cœur du monde hyper-technicisé, dans les laboratoires où l'on fabrique des engins qui pourront parler, percevoir, on a le pressentiment que pour parler vraiment il faudrait être fini. En somme être né mortel, avoir des rapports à autrui.

– Le travail sur les ordinateurs soulignerait que le langage ne relève pas du seul calcul.

– En effet, et la perception non plus n'est pas une simple réception de stimuli. Elle suppose des repères, un monde, des projets de sens. N'oublions jamais que l'ordinateur n'invente pas. Le berceau du sens renvoie à notre espace de dévoilement qui se réserve et dont nous ne sommes pas les maîtres.

– Vous vous méfiez des philosophes qui ont eu le projet de rendre l'action transparente à elle-même. Je pense, dans des registres différents, au calcul chez Hobbes, à la dialectique chez Hegel ou chez Marx.

– Je crois qu'il est décisif de mettre l'accent sur ce qui n'est ni transparent ni totalisable. Ce qui explose tous les jours dans le monde nous en offre des dizaines d'exemples. Les Grecs valorisaient, eux, l'action contemplative. Il s'agissait, d'abord, de se rendre capable de contempler un ordre cosmique. Chez Hobbes, les enjeux changent. On peut, à certains égards, voir chez lui l'origine de la pensée moderne de l'Etat et de la pensée calculante. Mais, pour lui, on ne comprend vraiment que ce que nous produisons.

» Certes, il déclenche un processus qui va mener au projet de transparence intégrale. Pourtant, il savait qu'en dehors de ce que nous produisons – ce qui n'est tout de même qu'une toute *petite partie* du *monde* – le reste demeurait parfaitement opaque. Ensuite, chez Hegel, la connaissance elle-même devient production. On pourra donc alors « dépasser » toute opacité. Celle-ci disparaît aussi chez les marxiens puisqu'il s'agit de pénétrer intégralement la nature...

– Aujourd'hui, on manifeste une grande suspicion à l'égard de toute entreprise de totalisation.

– Et c'est très bien ! Peut-être pourrons-nous, enfin, accueillir la notion d'opacité. Il s'agit sans doute d'accepter le mélange du lumineux et de l'obscur. Et l'on retrouvera cela jusque dans la crise des fondements que nous révèle, par exemple, le savoir mathématique. En dépit du poids de la technique, j'espère qu'une nouvelle lucidité est en train de naître.

– Chez Nietzsche, l'art était une figure qui ne totalisait pas. Dionysos n'abolit pas Apollon.

– Notre époque n'a pas fini de méditer sur sa phrase : *« Nous avons l'art pour ne pas mourir de la vérité. »* L'art n'est pas intégrable. Il manifeste des limites, il n'assèche pas le sens. Pour Marx, l'art avait – comme pour Hegel – atteint son apogée chez les Grecs. L'art relevait d'une jouissance de soi dans l'autre. Or, une fois que nous aurions atteint l'individu total, nous serions censés avoir réalisé la jouissance parfaite. Alors l'homme se reconnaîtrait dans tout ce qu'il ferait, il n'y aurait plus lieu de faire des œuvres.

» Vous connaissez sa remarque : *« Il n'y aura plus de peintres mais des gens qui peignent. »* Cela pousse à son terme l'idée de transparence dont nous parlions plus haut. Or nous avons appris à nous défier de ce registre, et l'art contemporain exprime plutôt une altérité toujours renouvelée. Dans le *rebondissement* permanent des formes contemporaines, les maîtrises sont rongées. Il semble que l'art actuel relève plus d'un perspectivisme qui s'appuie sur un fond d'opacité fondamentale. »

CHRISTIAN DESCAMPS.

POESIE

ABDELLATIF LAABI

Né en 1942 à Fès (Maroc), Abdellatif Laâbi a fondé la revue *Souffles*, qui a joué un rôle décisif dans le renouvellement de la littérature maghrébine. En 1972, cette revue fut interdite, et Laâbi fut condamné à dix ans de prison pour délit d'opinion. Il fut libéré après huit ans et demi d'incarcération. Il a notamment publié *l'Œil et la Nuit* (SMER), *le Règne de barbarie* (Seuil), *Histoire des sept crucifiés de l'espoir* (Table rase), *Sous le bâillon* (L'Harmattan), *le Chemin des Ordalies* (Denoël) et *Chronique de la citadelle d'exil* (Denoël). Il est aussi le traducteur d'Abdallah Zrika et de Mahmoud Darwich. Cette parole démêle l'écheveau des contraintes. Elle chante doucement la fureur d'un désir qui demeure.

CHRISTIAN DESCAMPS.

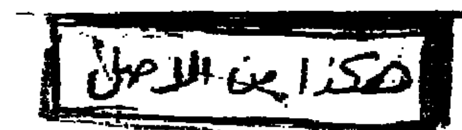
Discours sur la colline arabe

(extrait)

Mais c'est vrai que si je suis ainsi, c'est parce que je suis le corps négatif de vos illustres méfaits. Vous avez la main si lourde. Vous n'équarrissez pas, ne rabotez pas, ne polissez pas, n'émondez pas, ne découpez pas en petits ou grands morceaux remplissant chacun d'obscures fonctions. Vous vous abattez comme la foudre des temps préhistoriques lorsque l'homme velu et grognant ses rauques syllabes de primate promu au plus insidieux avenir, lorsque cet homme-là n'avait pas encore découvert la sécurisante unicité de l'Impeccable et qu'il errait sans but apparent dans le monde exigu de ses frayeurs
vous ne tuez pas,
vous exterminez,
vous ne torturez pas
vous arrachez l'âme avec ses racines,
certes, vous ne mangez plus le foie des rebelles, renégats, dissidents, mais vous vous délectez des râles de vos moribonds. Cela accroît tellement votre légendaire virilité, lorsque vous rentrez le soir dans vos harems et que votre choix se fixe sur l'élue de la nuit, la belle soumise lavée de fond en comble, rasée-parfumée-parée, et sur la poitrine de laquelle vous planterez votre drapeau phallique, celle que vous empalerez à sec pour obtenir la même tonalité de la même désespérance du râle de vos rebelles-moribonds...

O ce discours roide que j'inflige
ce venin guérisseur des nostalgies
et de la fragilité
de ma coquille de serpent empêtré dans ses mues
ce souffle qui m'empoigne par les cornes
du taureau mythique
piaffant dans ma luette
ce chancre qui descend du cerveau
pour s'expulser par les orteils
cette vivisection
à même le cœur nu
haché
tout fumant
débranché de ma passion dévorante
O mon amour
j'ai besoin de mille cœurs
pour recueillir ma démence d'amour
sans que nulle faiblesse
ne vienne contagier
mon richissime calvaire d'amoureux

★ Sauf mention contraire, tous les textes publiés dans cette rubrique sont inédits.



DERIVES

Henri Atlan (biophysicien) « On rencontre, à Jérusalem, des hommes venus du fond des temps »

SCIENCE

Un harem de mâles

ENTRETIEN

DERIVES

Quand on rencontre un savant, un écrivain, un banquier... on lui parle de science, de littérature, de finance. Il arrive pourtant qu'au hasard de la conversation on découvre que sa passion est ailleurs. On aimerait alors changer complètement le fil du propos, abandonner la physique pour l'amour, le cours du dollar pour le football ou la théologie... Ce sont ces ouvertures imprévues, ces brèves dérives de la conversation, qui font la matière de cette série d'entretiens.

Henri Atlan

(biophysicien)

« On rencontre, à Jérusalem, des hommes venus du fond des temps »

« Ville sainte et laïque, antique et ultramoderne, céleste et terrestre... dans laquelle de ces Jérusalem avez-vous choisi de demeurer ?

– Il est impossible de ne pas vivre dans toutes ces villes à la fois : la Jérusalem terrestre et la Jérusalem céleste signifient une relation particulière avec l'espace et le temps. D'une part, ville bâtie sur des collines entre le désert et une plaine fertile, inondée d'une lumière toute particulière ; et, d'autre part, cette ville ancienne fondée par le roi David pour glorifier la paix, symbolisée par le temple bâti sous le règne de Salomon. C'est à partir de cet héritage que les deux autres religions monothéistes, le christianisme et l'islam, ont édifié leur relation à Jérusalem, ville qui a cristallisé des fantasmes millénaires.

– Quels fantasmes ?

– Au départ, il ne s'agissait que de fantasmes religieux, mais, par leur accumulation millénaire, ils se sont ancrés dans l'imaginaire des peuples et des individus qui en attendent quelque chose bien au-delà de la religion. Aujourd'hui, du fait de la réactualisation de l'histoire – qui, désormais fait partie de la quotidienneté, – ces polarisations se sont encore intensifiées.

– De quelle façon Jérusalem, ville sainte de trois religions, diffère-t-elle de La Mecque, ville sainte de l'islam ?

– Par la diversité des fantasmes qui y sont projetés, Jérusalem joue un rôle tout à fait particulier, exerce un immense impact sur l'histoire universelle, précisément par l'intermédiaire de ces trois religions. Dans la tradition juive, Jérusalem est représentée comme le lieu par excellence où le ciel et la terre se rejoignent, comme le nombril de l'univers. Ces images évoquent le projet de paix initial, non pas sous la forme d'une foi unique qui devait se répandre sur la terre *entière, mais, bien au contraire, comme* un projet à visée universelle, axé sur la réalité concrète d'un peuple et d'une terre particuliers.

– Quelle stimulation mutuelle provoque ce fantastique brassage ethnique ?

– C'est grâce à la synthèse entre ces étonnants paysages et la diversité incroyable d'habitants qui s'y côtoient (juifs originaires de tous pays : de Russie, d'Argentine, du Yémen, jusqu'au Falashas, en passant par les Jérusalmites de souche... Arabes, Arméniens, coptes) qu'on découvre – une fois surmontée la tentation de s'enfermer dans son propre groupe ethnique, – des univers fascinants. Il suffit parfois de traverser la rue *pour tomber sur des gens venus du bout* du monde ou du fond des temps. J'ai ainsi rencontré un juif pieux de Mea Shearim – le quartier le plus orthodoxe, – qui avait développé une philosophie de l'existence, basée tout entière sur Nietzsche.

– Sur l'exégèse qui soutient que Dieu est mort ?

– Mais en l'assimilant à toute sa formation talmudique antérieure.

– Qui stipule que Dieu est vivant...

Parce qu'il ne s'agit pas du même Dieu. C'est-à-dire que les trois religions monothéistes qui se réclament de Jérusalem et qui réclament Jérusalem n'ont pas le même Dieu. Le Dieu d'Israël est tribal : sa garantie d'authenticité de l'universel est fondée sur l'enracinement dans une singularité, tandis que le Dieu monothéiste chrétien ou islamique ne considère qu'un universel transcendental.

– Serait-ce pour rendre la Thora universelle qu'elle fut donnée au peuple juif dans le désert ?

– C'est exact, le projet est universel, mais son aboutissement passe par une existence singulière au niveau individuel et une réalisation concrète au niveau du peuple, tout en ayant un imaginaire qui a toujours voulu s'imprégner d'universel.

– Serait-ce aussi la définition de Jérusalem : ville universelle, où la juxtaposition ethnique se reflète dans sa physionomie urbaine, puzzle insolite parsemé d'églises, de mosquées et de synagogues ?

– Jérusalem existe précisément par cette multiplicité d'expériences dont le plus grand mal serait que toutes ces particularités coexistent sans communiquer et le plus grand bien serait une interfécondation profonde, qui n'annulerait pas pour autant ces singularités. C'est probablement cela qui donne le sentiment d'insertion particulière dans l'espace et le temps, cette relation étonnante avec la mémoire qui y est inscrite dans chaque pierre. Parce que l'histoire de cette ville et son mythe s'enchevêtrent sans cesse, le mythe, en l'occurrence, fonctionnant de façon encore plus forte que l'histoire...

– Pourquoi Jérusalem diffère-t-elle de toute autre ville au monde ?

Voilà le paradoxe : c'est une petite ville provinciale, calme, renfermée, où il ne se passe rien ; il n'y a presque pas de cabarets, de boîtes de nuit, ou même de cafés ; et comme disait un ami : « *A Jérusalem on ne se marre pas, il n'y a que la joie* ». Pourtant c'est un lieu cosmopolite, c'est – parfois – le centre du monde, historiquement, politiquement : à cause de ces multiples possibilités de rencontrer des gens qui viennent réellement du fond du temps ou du bout du monde. Hommes très variés et enrichissants qui vous branchent sur un universel concret reposant sur une expérience vécue, et non pas sur des idées d'amour universel, qui, dès qu'elles se heurtent à la réalité des faits, se transforment en leur opposé. Le Rav Kook disait déjà : « *La sainteté part du particulier et débouche sur l'universel, tandis que la diablerie part de l'universel et se résout toujours dans le sang et le meurtre !* ». ■

GUITTA PESSIS-PASTERNAK.

SCIENCE

Un harem de mâles

DANS le métro, à 6 heures, les individus sont serrés les uns contre les autres, c'est une rencontre de hasard : ils n'ont rien à échanger, ils ne sont pas réunis pour des raisons affectives ou intellectuelles, ce qui les rassemble dans la migration quotidienne ce sont les contraintes de l'organisation sociale qui, sur le lieu de travail, compose les groupes dans la journée et en disperse les membres le soir pour un repos individuel dans des cellules séparées.

De même, des déplacements de foules s'observent dans le monde animal. Nuages de sauterelles, brouillards d'étourneaux, longs rubans gluants de larves agglomérées d'une petite mouche grise, la *Sciara militaris*, chenilles processionnaires, bancs de poissons, convois de serpents marins presque aussi longs que les hardes de voitures dans nos embouteillages sur les routes estivales : on a signalé, dans le détroit de Malacca, une file de 3 mètres de large et de 90 kilomètres de longueur d'une espèce d'*Hydrophis*, serpent coloré des mers chaudes, dont l'envergure peut atteindre 2 mètres !

La formation des foules est une caractéristique assez répandue du milieu vivant. Le semblable s'attire, pour s'imiter, se toucher, s'aimer, se combattre, ou céder à l'illusion collective. Le groupe paraît nécessaire à l'individu ; isolé, son développement physiologique peut être incomplet ou ralenti, son comportement indécis. Quelquefois, comme pour les poissons qui vivent en bancs (bars, harengs, maquereaux), il faut voir l'autre, au besoin soi-même dans un miroir, pour décider de son orientation dans l'espace, de la direction de ses mouvements. La grégarité engendre alors la simultanéité dans la communion de l'imitation. De même, nos foules politiques ou religieuses ont besoin du grand nombre pour établir et affermir la croyance individuelle. Le partage de l'opinion est un gage de sa valeur.

Dans le métro, le groupe est bisexué, au stade pour un match de football, dans les rangs d'une armée en marche, ou dans certains cafés, il est presque exclusivement formé de mâles. Les sociétés se scindent ainsi selon les sexes pour des raisons variées. Pour certains insectes (hyménoptères, fourmis), il arrive que les mâles se regroupent ensemble pour dormir, collés les uns contre les autres, unis dans la léthargie. Il y a des troupeaux séparés d'éléphants ou de cervidés mâles et femelles qui se disloquent à l'appel du rut. Au contraire, le rassemblement des mâles en clans à la saison des amours est un phénomène curieux, qui permet d'étudier, non sans arrière-pensées, les stratégies reproductives. Le cas des crapauds a fait récemment l'objet de plusieurs travaux.

Au début du printemps, en mars et avril, à la fin de leur période d'hibernation, les crapauds mâles se réunissent autour des mares, les mêmes chaque année. Pour gagner l'eau, ils parcourent parfois des distances assez considérables (de l'ordre du kilomètre) à raison d'une centaine de mètres par nuit. Comme le hérisson, ils s'immobilisent devant le danger, ce qui leur vaut à l'occasion de finir en peau plate sur les routes. La nuit, ils poussent la romance pour attirer les femelles. Bientôt, celles-ci, muettes, plus grandes que le mâle (13 centimètres en moyenne contre 7 pour le crapaud ordinaire) se rendent à l'étang, les ovaires gonflés par les œufs en gestation, disposées à céder aux ardeurs de la troupe.

L'accouplement du crapaud, l'amplexus, se fait sans pénétration. Il est brutal. Les mâles bondissent sur le dos des femelles, enfoncent les poings avec force dans les aisselles, appuient du menton sur le crâne. L'étreinte des bras musculeux du crapaud mâle est très vigoureuse; il est difficile de lui faire, dans cet état, lâcher prise même avec des tortures raffinées. Le couple enlacé nage dans l'eau, les pattes de la femelle pilotant. Au bout de quelques jours, une série de contractions annoncent la ponte, les animaux étendent les pattes, les cloaques se rapprochent et le mâle inonde de son sperme le filet d'œufs qui se répand dans l'eau. Après quoi, le couple se sépare, chacun retourne sous sa pierre ou dans son trou, à une calme vie solitaire jusqu'à l'année prochaine.

Le chant des synthétiseurs

La période de fièvre et de chant dure quelques semaines. Ce qui intéresse les biologistes dans les mœurs sexuelles des crapauds, c'est que les mâles sont, généralement, beaucoup plus nombreux que les femelles (de cinq à dix pour une en France). Si bien qu'il y a, aux ébats, beaucoup de spectateurs frustrés, d'autant que quelques-uns se débrouillent pour se satisfaire plusieurs fois. C'est Darwin qui a posé le premier le problème de la sélection sexuelle : celle-ci se fait-elle à la suite d'une compétition entre les mâles ou bien résulte-t-elle d'un choix délibéré de son partenaire par la femelle ?

Les expériences récentes utilisent des magnétophones et des synthétiseurs pour simuler artificiellement le chant de crapauds (ou de grenouilles). Le crapaud émet toutes les secondes un signal de fréquence comprise entre 1 200 et 1 800 hertz. La fréquence est inversement proportionnelle à la taille de l'animal. Un cri artificiel produit à moins d'un mètre d'un brave qui s'époumone provoque en moyenne l'attaque du haut-parleur s'il est aigu (1 800 hertz) ou une réaction de fuite s'il est grave (1 200 hertz). Autrement dit, les gros jugent à la voix que les petits sont petits et peuvent être battus. Les femelles, en revanche, semblent se jeter avec un enthousiasme indifférent sur le diffuseur des sons graves comme sur celui des sons aigus.

Sexe et idéologie

D'autres chercheurs, travaillant il est vrai avec des grenouilles, trouvent au contraire que la femelle choisit toujours de se diriger vers le son le plus grave, le plus orné de fioritures même, qui correspond à l'émission des gros mâles expérimentés. D'autres encore observent qu'en général, au moment crucial, les femelles ont sur le dos des mâles de dimension optimale pour assurer le mécanisme de la fécondation. Ils suggèrent que celles qui se sont fait assaillir au départ par des individus trop petits se sont débarrassées d'eux en nageant vers des partenaires plus forts qui ont réussi à déloger les minables.

En fait, il n'est pas nécessaire de suspecter les femelles de duplicité : il semble que, de toute façon, les petits sont attaqués et doivent repousser l'assaut des gros à grands coups de savate sur le museau pour rester sur le dos de leur chérie. Certains mâles ont des stratégies bien vicieuses. Ils se taisent et se dissimulent pas trop loin d'un chanteur. Ces parasites embusqués s'arrangent pour intercepter les épouses prospectives. Il paraît que dans ce cas les femelles tentent de s'échapper, ce qui conforte l'hypothèse de leur libre choix.

De toute la complication de ces amours batraciennes, rien de bien clair n'émerge encore. La femelle est-elle seulement passivement attirée, sélectionne-t-elle, au sein du harem de mâles offert à ses désirs, un individu particulier dont le chant simplement plaît à son oreille, ou cherche-t-elle délibérément un partenaire vigoureux « pour maximiser le nombre de ses descendants viables », comme le prétendent les sociobiologistes, observateurs sourcilleux de ces étreintes marécageuses ?

Les oiseaux connaissent, comme les batraciens, les populeux et bruyants rassemblements de mâles auxquels viennent s'offrir les femelles. Ce sont des sociétés extravagantes. Dans le cas des oiseaux de paradis, la lutte pour l'accession au sommet de la hiérarchie est permanente. C'est moins spectaculaire mais tout aussi réel pour les coqs de nos basse-cours. Le plus beau, le plus gros, le plus coloré et le plus méchant emplumé paradisiaque l'emporte sur ses congénères, et finalement c'est lui seul qui, pratiquement, fertilise toutes les femelles après les avoir séduites en se penchant à une branche tête en bas. Malgré les apparences, la forme traditionnelle du harem est donc retrouvée.

La conséquence de cette pratique despotique est que tous les mâles du secteur ont de grandes chances d'être frères et de partager en conséquence un grand nombre de gènes. La vigoureuse et farouche bataille n'est, peut-être, que le moyen de désigner le plus apte d'entre eux, le plus qualifié, pour se reproduire dans l'intérêt de tous. Dans le même ordre d'idées, un premier ministre asiatique a récemment encouragé les classes aisées de son pays à forniquer pour procréer de nombreux enfants instruits et bien nourris et un autre facilite la stérilisation des pauvres.

L'interprétation des comportements animaux n'est pas dénuée de projections anthropomorphiques. Les sociobiologistes, en particulier, font grand usage des concepts économiques capitalistes : compétition, concurrence, investissement, accumulation des moyens et des pouvoirs, contrôle des ressources et du territoire. L'histoire naturelle moderne, terrain de batailles obscures, n'est pas neutre, ses modèles et ses observations forment la trame de tissus de certitudes contradictoires qui permettent quelquefois d'utiliser la science pour forger les opinions, conforter les options et les convictions sociales. L'étude attentive des mœurs sexuelles des crapauds n'est pas seulement un divertissement aimable de naturaliste, elle plonge aussi dans le marécage de la lutte idéologique. ■

PAUL CARO.

NOUVELLE



J.-P. DELHOMME

Esprit es-tu là ?...

par IVAN MANDY

IL est quand même un peu bizarre que les gens ne me disent pas bonjour dans la rue. Géza Alpar ouvre grand la bouche, comme une carpe, mais ne dit rien, il se dirige vers le marchand de journaux, au coin de la rue. Mme Markus m'enjambe et monte dans l'autobus. Un chien pisse sur moi ; derrière, le mur devient jaune.

Et puis ce froid... comme une pluie mordante. La rue, d'un gris verdâtre, paraît sans fin. Je voulais prendre le métro. Les wagons étaient là, dans une longue rangée sombre, mais, au moment de monter, il n'y avait plus que le mur devant moi. J'ai traversé le mur et une autre rue s'est ouverte. A présent, je glisse sur des gouttières ruisselantes.

« Quel sale temps ! » entends-je dire en dessous de moi.

Dans un mouvement furtif, je passe par-dessus des câbles téléphoniques gémissants. En bas, la ville résonne. Je ne peux plus m'arrêter. J'avance à travers des murs, des cheminées, plus loin, toujours plus loin.

J'entends dire mon nom. Tout doucement d'abord, comme si on m'appelait de loin, puis d'une voix plus ferme.

« Endre Holman ! »

Je me trouve dans une chambre aux rideaux tirés. L'obscurité se dissipe lentement autour de moi, on dirait que plusieurs personnes sont assises, le dos tourné. Je vois des mains sur la table. Voici la voix, de nouveau.

« Cher esprit, si tu es parmi nous, frappe deux fois sur la table ! »

» Cher esprit ? Mais qu'est-ce qu'il me veut ? Je frappe deux fois. Pourquoi pas ? Je suis assis sur l'armoire et je ne sens plus le froid. Ces visages autour de la table, on dirait des lampes. Mais... c'est ma famille ! Ma femme ferme les yeux, à côté d'elle je reconnais l'oncle Toni.

« Cher Endre, est-il vrai que tu as caché l'argent dans la fente du parquet ? Dans notre chambre ? Réponds, cher esprit ! »

Ma femme lève les yeux. Elle attend, dresse l'oreille. Tout à coup, elle se met à vociférer.

« Il l'a donné à Vera ?

– Chut, silence, il ne faut pas lui parler comme ça !

– Si tu l'as caché dans la fente du parquet, frappe trois fois, Endre Holman ! »

Je ne frappe plus du tout... et je les laisse tomber.

Je plane au-dessus d'une allée, et les arbres semblent voler vers moi comme sur le miroir immobile d'un lac. En bas, des collines et des monts. Des voitures qui roulent à toute allure sur une route large.

Puis, des rues à nouveau. Je passe en glissant par le mur coupe-feu d'un immeuble, tout au long d'une palissade interminable et sombre. Derrière, un terrain vague, abandonné, bouffi comme le corps d'un noyé. De vieilles boîtes de conserve, des lambeaux de papiers. Je me coule dans une voiture délabrée, renversée sur le côté. Une lumière semblable à un feu follet flamboie à l'intérieur. La flamme d'un réchaud à alcool. Un homme à la barbe blanche y chauffe quelque chose dans une petite casserole.

« Ma villa a été détruite par les bombardements, mais je suis resté ici ; que pourrais-je faire d'autre ? »

Il parle de la villa qu'il hantait la nuit. *« Ne croyez pas qu'ils avaient peur de moi, ils disaient simplement* : « Voici le vieux monsieur. » Sa barbe blanche tremble avec inquiétude, tout d'un coup sa silhouette mince se fond dans la flamme du réchaud.

MOI aussi, je pars. J'entre par une fenêtre.

Une jeune fille est assise sur le tapis. D'un seul geste, elle jette en arrière ses cheveux défaits, couleur de fumée. Son visage est nu et sans défense. Elle se penche vers le miroir. Elle passe sa main sur ses lèvres.

Soudain, il fait noir. Elle se déshabille, enfile une robe de chambre qui s'éclaire d'une lumière blanche tandis qu'elle entre dans l'autre pièce. Elle se faufile dans le lit. Ses pieds nus, comme de petites bêtes glissantes, rampent sous la couverture et surgissent à nouveau.

Elle me regarde, mais ne me voit pas.

Les genoux repliés, je suis assis dans une colonne Morris. J'ai à nouveau la sensation d'être trempé jusqu'aux os.

Une fumée monte, comme d'une pipe. quelqu'un est assis à côté de moi. Je vois ses genoux, ses mains, une partie de son visage. Il se met à parler.

« C'est ma seule distraction de venir m'asseoir dans cette colonne. Ainsi, je vois tout, les rues et les chambres. Je suis Shermann, le détective. J'étais à la recherche d'un enfant qui a été enlevé, je crois même qu'on l'a tué. J'étais sur la bonne piste, j'en aurais donné ma main à couper, et puis, une nuit, je suis tombé sur Papa-Sang-de-Poulet au bord du Danube. « Salut, Papa ! Ça fait plaisir de te rencontrer ! » *– Mais j'aurais mieux fait de ne pas être aussi amical, car lui, il ne l'était pas du tout et il m'a lâché une rafale de mitraillette. C'était bien lui qui avait kidnappé un enfant. J'aurais pu le pincer une bonne fois pour toutes, mais à présent je ne vois plus que des rues, des chambres et plus jamais d'êtres humains. »*

Une autre voix monte vers moi.

On m'appelle et il faut que je réponde. J'aurais préféré rester dans la colonne. Mais je suis déjà dans une chambre, une fois de plus.

« Cher esprit, y aura-t-il la guerre ? »

Je vois un verre à eau sur la table. Je devrais le déplacer, je le sais bien, mais je refuse de le faire. Je ne le touche même pas. Quant à eux, ils attendent autour de la table. Puis, une voix enchifrenée :

« La dernière fois, c'est Trotsky qui est venu.

– Trotsky ? Ici ? (une voix, quasiment vexée).

– Pourquoi pas ?

– Oui, mais... ici, c'est plutôt Mozart ou Franz Liszt...

– Simi Krausz aussi.

– Mais c'est quand même plutôt Mozart et Franz Liszt.

– Et que voulait Trotsky ?

– S'il vous plaît... Silence ! L'esprit s'est fâché.

– Regardez ce qu'il fabrique avec le verre ! »

Je déplace le verre à tort et à travers, j'aimerais bien le leur flanquer à la figure. Je soulève un peu la table, j'effleure le bord du rideau.

« Ça doit être un mauvais esprit. »

Je me trouve derrière l'une des femmes. Quel cou, un véritable bourrelet de graisse. Un turban d'argent en plus. Soudain, elle pousse un cri aigu :

« Enrillo ! »

Quel Enrillo ? Et pourquoi ricane-t-elle comme ça ?

« Enrillo, mon chéri, tu es là ? – (Elle agite l'index comme pour le gronder en plaisantant). *– Tu joues au petit diable ? »*

Le petit diable ?

« Enrillo est une âme sœur, mon double spirituel. Il apparaît très souvent, il me poursuit et maintenant le revoilà. Ne me caresse pas Enrillo, c'est interdit ! »

Je suis devenu Enrillo, un double spirituel ! Son double !

« Et quand je mourrai, je retrouverai Enrillo, nos âmes se rencontreront... »

Nos âmes... Et puis quoi encore !

Je me retrouve, accroupi, dans un entrepôt abandonné. Il y fait noir. L'ombre d'énormes caisses. Des bouteilles là-haut, sur l'étagère.

Et pourtant, je revois la jeune fille. Celle de l'autre nuit. Elle est là, agenouillée au bord de la piscine. Un garçon aux cheveux blonds, au visage anguleux, se trouve à côté d'elle. Ils sont serrés l'un contre l'autre, on dirait qu'ils dessinent quelque chose sur la pierre du bout du doigt.

Puis ils disparaissent.

L'OBSCURITÉ à nouveau, cette obscurité de l'entrepôt. Bien que je ne voie personne, quelqu'un se met à parler.

« Je me suis fait bêtement épinglé à la « Coquille de noix », j'avoue que c'était une sale affaire. C'est Gizi qui m'a donné, la serveuse. J'y allais pour elle, bien sûr. J'étais recherché à cause d'un détective que j'ai buté au bord du Danube. C'était déjà une bourde. Je n'avais pas besoin de le descendre. Mais je le détestais, je ne pouvais vraiment pas le blairer. C'était un type mesquin, tant pis pour lui. Mais je n'aurais pas dû me faire pigeonner par Gizi. J'ai entendu dire qu'elle avait fait le même coup à d'autres, elle était de mèche avec Szakacs, le Roux.

– Bon, allons dormir maintenant – lui dis-je. *– Viens, on dort, Papa-Sang-de-Poulet. »*

Je me retire dans le bocal à compotes. Il y fait noir, il y fait silencieux. Mais bientôt un nom s'envole vers moi.

« Enrillo ! »

Je ne suis pas Enrillo ! Que me veulent-ils ?

La femme est couchée sur un divan, au milieu d'un tas de foulards multicolores. Le visage empourpré, elle soupire :

« Enrillo, mon chéri, on veut mettre en musique le poème que j'ai écrit pour toi. »

Qu'on le mette en musique, qu'on le crie au son du tambour ou au son de la trompette, qu'est-ce que ça peut me faire ! Laissez-moi simplement revenir dans le bocal à compotes !

Enfin, elle me laisse partir. Elle me rappellera, j'en suis sûr.

Mais en attendant au moins, je me suis assis, tranquillement, sur le bocal. J'aime les bouteilles en général. Telles qu'on les voit, dans une longue rangée devant le miroir du café « le Darling ». Je suis venu dans ce café. Je m'assieds sur une bouteille svelte, jaune. J'observe l'homme à la moustache qui explique quelque chose en bas.

« C'est moi que tu veux taper ? Moi ? »

Mordillant furieusement son cigare, l'homme regarde une jeune fille aux grands yeux marron.

« Mon amie aurait besoin de 40 florins, monsieur Sebők, elle monte de Kaposvar.

– 40 florins ! »

Je les laisse... Dans la rue, je tombe sur ma femme. Elle est en train d'expliquer quelque chose à Magda Kiraly, une de ses amies.

« ... je supportais qu'il grimpe à quatre pattes dans le lit quand il revenait ivre-mort la nuit, ou qu'il coure après d'autres femmes, mais qu'est-ce que j'ai reçu en échange ? Il a donné tout son argent à Vera, il lui payait des cours de chant.

– Qui peut donc s'intéresser à Vera ? Elle est complètement inexistante. On ne la remarque même pas.

– Mais lui, il l'a remarquée.

– Tu aurais mérité un autre homme.

– Quand par hasard il restait à la maison, c'était pas drôle non plus. Il ne faisait que lire et il n'était pas question de lui adresser la parole. Ou alors, il regardait le plafond, bouche bée.

– Avec ses yeux délavés.

– Non ! Il avait de beaux yeux. Comment te dire ?... expressifs.

– Il cillait sans arrêt.

– Tu ne l'aimais pas.

– Ça t'étonne ? (Magda Kiraly prend ma femme par le bras.)

– Quand je pense que c'est à cause de lui que je ne me suis pas mariée ! Il avait écrit une lettre à mon fiancé, son ancien ami : « ...C'est vraiment ça que tu veux épouser ? Mais elle n'a pas de cheveux ! On voit son crâne jaune à cent mètres ! » *Écrire ça d'une femme, d'une jeune fille !*

– Pour quelles raisons aurait-il écrit ça ?

– Je peux te le dire maintenant : il était amoureux de moi. Je ne voulais naturellement rien savoir. Alors, il a écrit cette lettre pour se venger.

– Pour se venger ?

– Attends, je ne t'ai pas encore tout raconté. Après avoir écrit cette lettre... »

Elles disparaissent au coin de la rue. Je ne cherche pas à les suivre.

Je suis maintenant dans un jardin, sur une statue de pierre gris-bleu, au nez cassé. Un jeune garçon sort d'une maison. Je reconnais aussitôt son visage anguleux, c'est lui qui était au bord de la piscine avec la jeune fille. Il marche à grands pas, il est pressé. Son ami l'attend dehors devant la porte.

« Je croyais déjà que tu allais rester là-dedans indéfiniment.

– Qu'est-ce qu'elle a chialé ! (Le garçon au visage anguleux hoche la tête.)

– Que je n'aime que son corps et que je ne m'occupe pas d'elle. Tu connais la chanson. »

Ils s'en vont. Moi, je reste encore un moment assis sur la statue. La clarté blanche de la lune l'agrandit. Sur son front, une tache couleur rouille.

J'entre par la fenêtre, je traverse les pièces noires. Dans l'une d'elles, une petite lampe est allumée. La jeune fille est en train d'écrire à sa table. Quel désordre autour d'elle ! Comme si elle s'apprêtait à faire un voyage. La porte de l'armoire est ouverte, il y a des vêtements par terre, des vêtements et des livres.

La jeune fille fond en larmes.

Et moi, je m'accroche au rideau.

Elle renifle bruyamment. Le visage mouillé, souillé de larmes, elle se précipite dehors.

Et moi, toujours sur le rideau.

Enfin, je me décide à la rejoindre. Je la retrouve à la cuisine. Assise sur un tabouret, défigurée par les larmes, elle mange des tartes aux cerises. Elle enfonce ses doigts dans le sucre en poudre.

Elle dévore le sucre ! Elle s'empâtera comme l'autre femme qui soupire pour Enrillo ! Et c'est donc pour cela que je tremblais ? Que je m'accrochais au rideau ? Même à l'entrepôt je ne pensais qu'à elle.

Mange, mange donc !

Dehors à nouveau. Et maintenant où aller ? Dans la colonne Morris ? A l'entrepôt ? Dans le bocal à compotes ? Si au moins ils me laissaient en paix, mais ils m'appellent et je dois encore y aller.

Quand cela finira-t-il ?

Je voudrais ne voir et ne sentir rien. Que personne ne se souvienne de moi, que je ne me souvienne de personne, je voudrais n'avoir plus besoin de frapper sur la table, de déplacer le verre, de tirailler le rideau, de faire craquer les meubles. Je veux dormir, dormir !

« Cher esprit, es-tu là ?... » ■

Traduit du hongrois par
IBOLYA VIRAG.

* Ivan MANDY est un écrivain hongrois, né en 1918. Aucun de ses livres n'a encore été traduit en français, mais des textes de lui sont parus dans le numéro spécial des *Lettres Nouvelles* consacré aux écrivains hongrois d'aujourd'hui, en 1964, et dans le nº 16 du journal *Tel*. Cette nouvelle fait partie d'un recueil intitulé *Vers cinq heures et demie*, publié aux éditions Magvető, à Budapest, en 1974.